

ANNALES

Aequatoria

- * Aspirations des élèves de Pweto
- * La forge
- * Oncle maternel chez les Yira
- * S.A.B. à l'Equateur
- * Le Silence de la forêt
- * La classe 5 en bantou
- * Les Lokalo orientaux
- * L'accueil chez les Bamanyaanga
- * Le Regard du roi
- * Le Chef Ikenge des Wangata
- * La 2^e guerre mondiale à l'Equateur
- * La SECLI/Libanda
- * J.F. Iyeki
- * Littérature orale m'ong'o
- * Correspondance de Hulstaert
- * Salonga
- * Régistres de Bokuma
- * Héritage des Trappistes
- * Index des anciens Aequatoria

NIZEY'MANA - KORSE - PIOKORO - MUKITO - BOELAERT -
UGOCHUKWU - KAMBA - HULSTAERT - MAKOKILA - MBO -
LUFUNGULA - MALEBE - VINCK - LONKAMA.

Annales
Aequatoria

Continuation de "Aequatoria" (1937-62) fondée par E. Boelaert et G. Hulstaert.

Éditées par le Centre Aequatoria de Bamanya/Mbandaka - Zaïre
Edition annuelle unique de 300 pages

- Annales Aequatoria will publish results of research into Central African Cultures, History and Languages.

- Les Annales Aequatoria veulent promouvoir la recherche scientifique en rapport avec l'Afrique Centrale.

- Annales Aequatoria tem por objetivo, publicar os resultados da pesquisa científica relativa às culturas e linguas da Africa Central.

- Annales Aequatoria publiziert Beiträge zur Geschichte, Ethnologie und Linguistik Zentralafrikas.

Rédaction

Rédacteur en chef : Honoré Vinck

Secrétaire de rédaction : Lonkama Ekonyo Bandengo

Conseil de rédaction : Gustaaf Hulstaert, Bokula Moiso, Lufungula, Lewono, Mokobe Njoku.

Administration et Souscription

Au Zaïre : Centre Aequatoria B.P. 276 Mbandaka
Compte : B.C.Z. 443.505

Hors Zaïre : H. Carlé, Te Boelaerlei 11, B-2200 BORGERHOUT
Belgique

Comptes : 1. Kredietbank : 407-3002321-63
ou
2. C.C.P. 000-0068763-87

Aux U.S.A. : Checks should be made payable and send to : The Missionaries of the S. Heart, 305 S. Lake St Box 207 Aurora, Illinois 60507 (With mention : "For Centre Aequatoria - Zaïre)

Prix du numéro de 1988 :

Au Zaïre : 500,00 Z

Hors Zaïre : 500 FB

U.S.A. : \$ 20

Couverture :

Poterie ancienne trouvée à Munda sur la Likwala-aux-herbes (Congo) en 1987 par l'équipe de M.K.H. Eggert.

Dessin : Peter Mlodoch (Hamburg).

ANNALES ÆQUATORIA

ISSN 0254 - 4296

ANNALES

Aequatoria

ANNALES AEQUATORIA

9 (1988)

TABLE DES MATIERES

ETHNOSOCIOLOGIE

NIZEY'MANA KAMY

- Aspirations socio-professionnelles en milieu rural zaïrois.
Cas des élèves de Pweto 5 - 22

KORSE Piet

- La forge chez les Môngo de Basankusu 23 - 35

PIOKORO P.B. et MUKITO WALYUVA

- Rôle de l'oncle maternel dans une société patrilinéaire et implications
éducationnelles et pédagogiques : Cas de la société yira 37 - 50

BOELAERT Edmond (Posthume)

- Les débuts de la S.A.B. à l'Equateur (Zaire) 51 - 69

LINGUISTIQUE

UGOCHUKWU Françoise

- Le Silence de la forêt, un roman d'explorateur 73 - 88

KAMBA MUZENGA

- Comportement du préfixe nominal de classe 5 en bantou 89 - 131

HULSTAERT Gustaaf

- Le parler des Lokalo orientaux 133 - 171

MAKOKILA NANZANZA

- Les termes d'accueil chez les Bamanyaanga. Quelques considérations
sociolinguistiques 173 - 181

MBO LEFRANKE

- Structure et thèmes du merveilleux dans le roman négro-africain : Cas
du Regard du roi de Camara Laye 183 - 198

NOTES DE RECHERCHES

LUFUNGULA LEWONO

- La mort d'Ikenge des Wangata et ses conséquences (Mbandaka, Zaire) 201 - 217

LUFUNGULA LEWONO

- Exécution des mesures prises contre les sujets ennemis pendant la seconde guerre mondiale dans la région de l'Equateur (Rép. du Zaire).
Quelques documents inédits 219 - 231

MALEBE ENGENYA

- Note sur la SECLI/Libanda (1919 - 1927) 233 - 245
- Bio-bibliographie de Jean François IYÉKI (H. Vinck) 247 - 255
 - Essai de bibliographie sur la littérature orale môngo (H. Vinck) 257 - 268
 - La correspondance scientifique Gustaaf Hulstaert (H. Vinck) 269 - 276
 - Le nom authentique du Salonga (H. Vinck) 277 - 278

ARCHIVALIA

- Inventaire des registres paroissiaux de la M.C. de Bokuma (H. Vinck) 279 - 286
- L'héritage archivistique des Pères Trappistes à l'Equateur (1895 - 1925) (H. Vinck) 287 - 294
- NOTES BIBLIOGRAPHIQUES 295 - 300

ANNEXE

LONKAMA EKONYO BANDéNG

- Index des sujets et d'auteurs d'Aequatoria (1937 - 1962) 5 - 50

ETHNOSOCIOLOGIE

**ASPIRATIONS SOCIO-PROFESSIONNELLES
EN MILIEU RURAL ZAIROIS
Cas des élèves de Pweto**

I. - INTRODUCTION

Le développement socio-économique de tout pays entraîne généralement tout un éventail de métiers et de professions avec, comme corollaire, ce que A. Vexliard appelle "l'explosion des aspirations"(1). C'est la raison pour laquelle plusieurs pays industrialisés ont estimé bon de multiplier les centres d'orientations scolaires et professionnelles afin d'aider les jeunes à faire des choix judicieux devant plusieurs possibilités qui s'offrent à eux.

En Afrique, par contre, et singulièrement au Zaïre, le choix des études et, partant, des métiers, est encore laissé au hasard.

Notre étude s'insère dans un ensemble de recherches qui ont commencé avant les indépendances des pays africains et se poursuivent encore jusqu'à présent. Ces recherches ainsi que notre propre étude sur les aspirations et motivations professionnelles chez des élèves de l'Enseignement Secondaire de Lubumbashi, nous ont révélé que la profession la plus attrayante est la médecine et dans une moindre proportion l'enseignement bien qu'il n'offre pas d'avantages matériels évidents.

C'est le village de Pweto qui, cette fois, nous a servi de cadre de recherche. Ce village est situé

au Nord-Est de la Zone du même nom, dans la Sous-Région du Haut-Shaba à la frontière avec la Zambie.

Certains auteurs font la distinction entre métier et profession. Pour nous, le métier se définit en termes de toute activité professionnelle effectivement exercée avec une certaine stabilité. Quant à l'expression "aspiration", elle sous-entend un élan de dynamisme à un certain niveau fixé par le sujet vers un but d'ordre vital. Et par "niveau d'aspiration", il faut entendre le niveau de réussite que l'on espère atteindre, celui que l'on s'assigne dans une entreprise donnée.

Dans le domaine professionnel, il s'agit, pour le sujet, du niveau de réussite dans un métier qui n'est pas seulement une activité, mais comme le fait remarquer très pertinemment D.E. Super "Un rang social, un niveau dans une hiérarchie et le moyen de réaliser des aptitudes virtuelles, donc de consacrer la valeur sociale des qualités individuelles"(2).

II. - CADRE EXPERIMENTAL

II. 1. - Préenquête

Avant de passer à l'enquête proprement dite, nous avons d'abord visité l'école et nous nous sommes entretenu avec le Préfet et les enseignants. L'entretien avait pour but de recueillir les renseignements sur les origines, le nombre, la régularité de leurs élèves, ainsi que leur niveau de compréhension de la langue française.

Ensuite, nous nous sommes entretenu à bâtons rompus avec quelques élèves afin de vérifier discrètement les renseignements fournis par leur Préfet et leurs enseignants.

II. 2. - Echantillonnage

La préenquête nous a révélé que le niveau de compréhension de la langue française était très bas au niveau des deux premières années dudit établissement. Par rapport aux élèves de nos centres urbains, ces enfants accusent un retard d'à peu près deux ans. C'est ainsi que nous nous sommes adressé uniquement aux élèves de troisième, de quatrième et de cinquième. Le sixième n'existait pas encore au moment de

notre enquête, en Avril 1984.

Le jour de l'enquête, il y avait exactement 60 élèves : 54 garçons et 6 filles; répartis de la manière suivante : 26 élèves de troisième, 22 de quatrième et seulement 12 de cinquième année. Nous les avons tous regroupés dans la même salle. Généralement, dans une telle étude, il convient de baser son échantillon sur un certain nombre de variables, entre autres, les variables âge et sexe. Pour ce qui est de l'âge et du sexe, nous nous sommes heurtés à deux difficultés majeures. D'abord, pour ce qui est de l'âge, la pré-enquête nous a révélé que certains élèves quittent momentanément l'école, vont faire la pêche ou le trafic durant un, deux ou trois ans et reviennent quand ils voudront bien reprendre les études là où ils les avaient interrompues. Si bien qu'on peut trouver des élèves âgés de 18 à 20 ans tout aussi bien en troisième année qu'en cinquième.

En d'autres termes, les considérations d'âge ne sont pas prises en compte dans cette école. Et par conséquent, la variable âge est à exclure.

Quant aux sexes, comme nous venons de le voir, il n'y avait que six filles sur soixante élèves, donc un dixième de la population examinée. Statistiquement parlant, il est impossible d'établir une comparaison entre les deux sexes.

Signalons en passant que, lors de la pré-enquête, il nous avait été dit que certaines filles abandonnent l'école déjà au niveau de la cinquième et sixième primaires pour aller se marier. Il n'est donc pas étonnant que le nombre de filles, aux humanités, évolue en forme de pagode.

De toute façon, lors de l'examen, nous avons demandé à tous ces élèves de marquer, sur leur feuille, leur année de naissance et leur sexe, ainsi que l'année d'études tout en sachant à l'avance que nous n'allions pas en tirer grand-chose. Nous leur avons également demandé de marquer, en tête de leur feuille de réponse, la profession de leur père ou de leur tuteur.

De tout temps, il semble que la profession du père a souvent joué un grand rôle dans les choix professionnels des adolescents, du moins dans les pays de vieille civilisation, si nous devons en croire J.

Rousselet dans son livre "L'Adolescent en Apprentissage". Il dit : "Les parents ont très longtemps été tentés d'imposer le métier exercé par le chef de famille. Le souvenir des traditions corporatives, l'orgueil des lignées familiales attachées depuis des générations au même labeur, le compartimentage en classes jalouses de leurs privilèges et de leurs responsabilités expliquaient ce désir".(3)

Comme nous l'avons fait remarquer plus haut, les activités les plus dominantes à Pweto, sont la pêche et l'agriculture.

La question que nous nous posons est de savoir si ces activités exercent un certain attrait chez nos sujets. Si tel est le cas, nous pouvons alors affirmer, sans crainte d'être contredit, que l'environnement familial joue aussi un grand rôle dans les aspirations professionnelles de nos jeunes ruraux.

II. 3. - La méthode utilisée

Pour gagner du temps, nous avons utilisé la méthode du questionnaire écrit que nous avons nous-même administré collectivement. Comme on va le voir, c'est un questionnaire à réponses "ouvertes". Contrairement aux questionnaires à réponses fermées qui imposent au sujet le type de réponses à donner dans une liste de catégories de réponses établies à l'avance, la question dite "ouverte" laisse à l'individu la liberté complète de construire sa réponse sans aucune référence à un modèle donné.

II. 4. - Le questionnaire

Nous formulons d'abord les questions dans leur entièreté et puis, nous les reprendrons une à une au moment de la présentation des résultats.

Voici les questions :

1. Enumère tous les métiers que tu connais.
2. Quand tu auras achevé tes études, quel métier penses-tu exercer ?
3. Parmi les métiers que tu connais

- lequel te paraît le plus intéressant ?
Pourquoi ?
 - lequel te paraît le plus utile à la société ?
4. Est-ce que ton papa t'a déjà conseillé un métier?
Lequel ? Pourquoi ?
 5. Si vous étiez papa ou maman, quel métier conseilleriez-vous à votre garçon et à votre fille ?
 6. Quel est, à ton avis, le métier où l'on gagne le plus d'argent ?
 7. Quel est le métier qui te déplairait le plus ?
Pourquoi ?
 8. KAMBA est un homme heureux. Il a une belle maison et une nombreuse famille.
Son voisin SENGA, par contre, n'a pas de chance dans la vie.
Imaginez quel est le métier de KAMBA et quel est le métier de SENGA.
 9. MWAMBA est un homme très respecté dans son quartier. Tout le monde le salue. Imaginez quel travail il fait ?
 10. Quand SAMBA était petit, il disait toujours à son père : "Quand je serai grand, je deviendrai..... (à compléter).
Croyez-vous qu'il a pu réaliser son désir ?
Pourquoi ou Pourquoi pas ?
 11. NZUZI est un garçon très courageux comme sa soeur MAMPA.
Ils pensent au progrès de leur patrie et voudraient y contribuer.
Devinez quels métiers ils pensent choisir.

II. 5. - Présentation et interprétation des résultats

Avant de présenter les résultats nous tenons à faire quelques remarques qui nous paraissent importantes :

1°- Dans un article comme celui-ci où les pages

doivent être limitées, il nous est impossible de livrer au lecteur tout l'éventail des réponses que nous avons enregistrées. C'est la raison pour laquelle nous nous limitons aux réponses ayant un pourcentage égal ou supérieur à 10. Concrètement les métiers qui seront mentionnés, ce sont ceux qui ont été cités au moins par six personnes sur soixante qui constituent notre échantillon.

- 2°- Nous présenterons ces résultats dans leur globalité sans considération d'âge ni de sexe, puisque nous n'avons pas pu isoler ces deux variables pour des raisons déjà évoquées.
- 3°- Après la présentation des résultats à chaque question, nous ferons un bref commentaire, si besoin en est, avant de tirer les conclusions générales qui interviendront à la fin du texte.

Et voici les résultats :

Q.1. - Enumère tous les métiers que tu connais.

C'est une question apparemment facile qui n'a d'autre but que de nous renseigner simplement sur ce que nos sujets ont comme idée des métiers existant au Zaïre ou en dehors du Zaïre.

Nous transcrivons les réponses dans leur ordre décroissant:

- | | | | |
|-------------------|-----|------------|-------------|
| 1. Enseignement : | 48, | soit 80% | des élèves. |
| 2. Médecine : | 36, | soit 60% | " " |
| 3. Menuiserie : | 18, | soit 30% | " " |
| 4. Journalisme : | 15, | soit 25% | " " |
| 5. Commerce : | 13, | soit 21,6% | " " |
| 6. Agriculture : | 9, | soit 15% | " " |
| 7. Ingénieur : | 7, | soit 11,6% | " " |

8. Chauffeur : 6, soit 10 % des élèves
 9. Mécanique : 6, soit 10 % " "

Comme nous venons de le dire, les autres réponses sont tellement disparates et parfois individuelles que nous ne pouvons pas les transcrire toutes, au risque de prolonger inutilement les pages de ce texte.

Ce qui nous a quelque peu surpris c'est que le métier de pêcheur n'est pas parmi les plus cités. Il n'a été cité que par trois élèves (5%) alors que, comme nous l'avons déjà fait remarquer plus haut, c'est l'activité la plus lucrative de la région. Sur 6 filles, trois (50%) ont pensé au métier d'infirmières alors qu'aucun garçon n'a mentionné "infirmier". Bien qu'il soit peut-être trop tôt pour l'affirmer, mais nous pensons que leurs ambitions sont un peu plus modestes que celles des garçons.

Q. 2. - Quand tu auras achevé tes études quel métier penses-tu exercer ?

C'est la question centrale et directe, en rapport avec l'intérêt et l'objectif de notre enquête. Encore une fois nous nous arrêtons à 10%, mais quelques réponses rares feront l'objet d'un petit commentaire.

- Réponses :

- Médecine : 18 élèves sur 60, soit 30%.
- Journalisme : 8 " " , soit 13,3%.
- Enseignement : 6 " " , soit 10%.

Après ces trois métiers qui réunissent à eux seuls plus de 50% de nos sujets, viennent, avec un pourcentage un peu faible mais significatif, les métiers de religieux (une fille et trois garçons choisissent ce métier) et de menuisier (trois élèves).

Il nous semble que le choix de ces deux derniers métiers dénote une certaine influence locale. L'Institut "CENGELO CA BUMI" qui nous a servi de cadre de

recherche voisine avec la Paroisse catholique qui est dirigée et gérée par un seul prêtre, et le même, depuis plus de quinze ans.

Aux environs de cette Paroisse se trouve la maison des soeurs religieuses qui s'occupent surtout du dispensaire de la place.

Cet élément de voisinage pourrait justifier un tel choix que l'on trouve très rarement dans les milieux urbains.

A propos de la menuiserie, comme nous le verrons par la suite, c'est un métier très lucratif étant donné son importance pour la pêche. Ce sont les menuisiers qui fabriquent les pirogues et les barquettes de pêche qui coûtent très cher aux pêcheurs.

Q. 3. - Parmi les métiers que tu connais :

- lequel te paraît le plus intéressant ?
Pourquoi ?

- lequel te paraît le plus utile à la société ?

a) - intéressant

1. Médecine	:	15/60,	soit	25 %.
2. Journalisme	:	12/60,	"	20 %.
3. Enseignement	:	7/60,	"	11 %.
4. Agriculture	:	6/60,	"	10 %.

b) - le plus utile à la société

1. Médecine	:	24/60,	soit	40 %.
2. Enseignement	:	13/60,	"	21,6 %.
3. Agriculture	:	9/60,	"	15 %.
4. Politique	:	6/60,	"	10 %.

Comme on le voit, dans les deux cas, c'est la médecine qui emporte de loin sur les autres métiers et surtout quand il s'agit de l'utilité sociale (40 %) A propos du "pourquoi", nous avons enregistré beau-

coup de réponses encore une fois disparates mais aussi imprécises; par exemple : "C'est intéressant parce qu'on s'occupe des malades" ou "parce que, si votre enfant est malade, vous le soignez vous-même" ...

Signalons, en passant, que le terme "politique" qui est évoqué ici, à propos des métiers utiles, renferme des réponses telles que "Commissaire d'Etat, Comité Central... Tout cela, nous le mettons dans la rubrique "politique".

Q. 4. - Est-ce que ton papa (ou ton tuteur) t'a déjà conseillé un métier ?
Lequel ? Pourquoi ?

1. Médecine	:	11/60 élèves, soit	18%.
2. Faire les études	:	10/60 " , "	16,6%.
3. Enseignement	:	9/60 " , "	15%.
4. Agriculture	:	7/60 " , "	11,6%.
5. Pas de conseil	:	6/60 " , "	10%.

Ce qui est remarquable ici, c'est que "faire les études", dans l'esprit de nos sujets, constitue déjà un métier.

Le peu d'élèves qui déclarent n'avoir pas reçu de conseil nous paraissent quelque peu sincères dans la mesure où, dans ce village, très peu de parents sont à même de suivre le niveau d'instruction de leurs enfants.

Faute de temps et de moyens, nous n'avons pas pu vérifier, par la technique d'interview, si la réponse "agriculture" signifie la pratique agricole dans sa forme traditionnelle ou dans sa forme moderne avec, comme exigence, le diplôme d'ingénieur agricole ou tout au moins d'assistant agricole.

Quant aux motifs exprimés, c'est comme à la question précédente, il n'y a rien de plus imprécis.

Les motifs sont souvent exprimés sous cette forme : "parce que c'est nécessaire" ou simplement "parce que c'est bon", "parce que c'est important pour la société" etc... Rares sont les élèves qui, à ce propos, développent leurs propres idées, sans recourir

aux lieux communs.

Nous avons pensé que cela est dû au manque de maîtrise de la langue française ou alors à la loi du moindre effort plutôt qu'à un manque de franchise.

Q.5. - Si vous étiez papa ou maman, quel métier conseilleriez-vous à votre garçon et/ ou à votre fille ?

Cette question revêt déjà un tour indirect et fait appel à l'imagination de nos sujets en ce sens qu'ils projettent leurs propres aspirations à travers les choix qu'ils font pour leurs futurs enfants. Nous verrons d'abord les métiers conseillés aux garçons (a) et, ensuite, les métiers conseillés aux filles (b).

a) Métiers conseillés aux garçons :

1. Médecine : 25/60 élèves, soit 41,6%.
2. Bonnes études: 12/60 " , " 20 %.
3. Journaliste : 8/60 " , " 13 % et +.
4. Ingénieur : 7/60 " , " 12,6 %.
5. Enseignement : 6/60 " , " 10 %.

b) Les métiers conseillés aux filles

1. Infirmière : 12/60 élèves, soit 20 %.
2. Enseignement : 10/60 " , " 16,6 %.
3. Journaliste : 9/60 " , " 15 %.
4. Coupe-Couture: 8/60 " , " 13,3 %.
5. Bonne ménagère: 6/60 " , " 10 %.
6. Bonnes études : 6/60 " , " 10 %.

Lorsqu'on compare les métiers conseillés aux garçons à ceux conseillés aux filles, on se rend immédiatement compte de la différence qui se dégage

entre les deux sexes quant au niveau d'aspiration. D'abord, on préfère que les filles se limitent au métier d'"infirmières" plutôt que d'aller jusqu'au doctorat en médecine. Et, en cela, nous pensons qu'il y a là une influence du milieu, car, comme nous l'avons déjà fait remarquer, les filles de ce village, comme de tous les milieux ruraux d'ailleurs, sont très pressées pour se marier. Elles n'ont donc pas le temps de faire de longues études. Parmi les six filles qui font partie de notre échantillon, plus de la moitié (4/6) conseilleraient à leurs filles le métier "d'infirmières" mais à leurs garçons, la médecine (doctorat).

D'autre part, le métier d'enseignement qui a un petit pourcentage chez les garçons (10 %) semble, en revanche, être réservé aux filles, avec un pourcentage double (20 %) de celui des garçons. Nous mettons sous la rubrique "bonne ménagère" une série de réponses plus ou moins imprécises telles que "être une bonne maman", "bien soigner son mari et ses enfants", "trouver un mari convenable" etc... Il y a également, comme dans la question précédente, une confusion entre métiers et "faire de bonnes études". Mais, apparemment, les garçons sont plus nombreux que les filles à recevoir ce conseil ("faire de bonnes études").

Q. 6. - Quel est, à ton avis, le métier où l'on gagne le plus d'argent ?

- R. : 1. Commerce - - - - - : 18/60 élèves, soit 30 %.
2. Politique - - - - - : 15/60 " , " 25 %.
3. Médecine - - - - - : 9/60 " , " 15 %.
4. Menuiserie - - - - - : 7/60 " , " 11,6 %
5. Agriculture - - - - - : 6/60 " , " 10 %.

Ces résultats ne montrent que la médecine qui est la carrière la plus choisie (question 2), la plus intéressante et la plus utile à la société (question 3), voire la plus conseillée (questions 4 et 5), vient ici en troisième position après le commerce et la politique lorsqu'il s'agit de l'argent.

Bien que ces deux métiers procurent beaucoup d'argent, ils ne semblent pas revêtir le même prestige que la médecine. Et cela est beaucoup plus évident pour le commerce lorsqu'on sait qu'en milieu rural beaucoup de commerçants savent à peine lire et écrire.

Comme nous l'avons déjà fait remarquer plus haut, la réponse "politique" recouvre toutes sortes de réactions telles que "président de la République", "Commissaire du Peuple", "Commissaire de Zone" etc... Notons, en passant, que sur les 15 élèves ayant évoqué la carrière politique, six ont mentionné directement "Président de la République".

Q. 7. - Quel est le métier qui te déplairait le plus ? Pourquoi ?

R.- : 1. Enseignement - - - : 16/60 élèves, soit 26,6 %.
 2. Voleur - - - - - : 9/60 " , " 15 %.
 3. Cantonnier - - - - : 7/60 " , " 11,6 %.
 4. Militaire - - - - : 6/60 " , " 10 %.

Tels sont les quatre métiers les plus détestés, si l'on peut considérer le "vol" comme étant également un "métier".

Les raisons exprimées à propos de ce pseudo-métier tournent autour des risques que l'on court en volant. Les réponses sont ainsi formulées : "C'est un métier dangereux", "C'est risquant à cause des coups qu'on reçoit une fois que l'on est attrapé ou à cause de la prison" etc...

Quant au métier d'enseignant qui est le plus rejeté, les raisons les plus avancées sont d'ordre pécuniaire (mauvais salaire, retard de paiement, trop de travail par rapport au taux de rémunération...). Les deux derniers métiers cités (cantonnier et militaire) sont rejetés à peu près pour des raisons semblables à celles de la carrière enseignante. C'est surtout le contraste qui se dégage entre le travail que l'on exige de ces catégories professionnelles et le taux très faible de rémunération. En ce qui concerne la carrière militaire, il convient

de signaler qu'en plus des raisons de faible salaire, il y a celles du "risque" et ce risque devrait justement être compensé par de hauts salaires.

Q. 8. - : KAMBA est un homme heureux. Il a une belle maison et une nombreuse famille. Son voisin SENGA, par contre, n'a pas de chance dans la vie. Imaginez quel est le métier de KAMBA et quel est le métier de SENGA.

Par ce tour indirect, nous faisons appel à l'imagination de nos sujets, selon les lois de la technique projective, et cela, afin de compléter les questions précédentes qui sont directes et personnalisées.

Pour nous, KAMBA représente l'aisance et le confort matériel, tandis que SENGA fait penser plutôt à l'infortune.

Voyons les métiers correspondant à ces deux situations :

Métier de KAMBA	: Métier de SENGA
1. Commerçant : 31/60 élèves = 51,60	: 1. Chômeur : 18/60 : élèves = 30
2. Médecin : 13/60 (docteur) élèves = 21,6	: 2. Voleur : 12/60 : élèves = 20
3. Politicien : 9/60 élèves = 15	: 3. Sans études: 9/60 : élèves = 15
4. Directeur : élèves = 10	: 4. Cultivateur: 7/60 : élèves = 11,6
	: 5. Cantonnier : 6/60 : élèves = 10

Comme on l'a vu à la question 6, le métier qui rapporte le plus d'argent, c'est le commerce. Immédiatement après le commerce, d'autres sources d'argent sont la politique et la médecine, suivant les réponses de nos sujets.

Il y a là une relation logique entre ces métiers et la situation sociale de KAMBA.

Quant à la réponse de "directeur", il y a lieu de percevoir là une confusion entre métier et fonction exercée au sein d'une entreprise.

Pour ce qui est de l'infortuné SENGA, il représente les "marginiaux" de la société, du moins, en ce qui concerne les trois premières réponses.

Ici encore il y a un enchaînement logique entre les situations de chômeur, de voleur et de "sans études". En effet, un individu qui n'a pas fait des études s'expose au chômage et le chômage prédispose souvent au vol.

Les métiers de cultivateur et de cantonnier n'exigent aucun degré d'instruction.

En outre, ils sont durs et rapportent très peu. C'est pour cette raison que nos sujets les assimilent à la situation malheureuse de SENGA.

Q. 9. - : NWAMBA est un homme très respecté dans son quartier. Tout le monde le salue. Imaginez quel travail il fait.

Réponses :

- | | |
|--------------------------|---------------------------|
| 1. Médecin - - - - - | : 15/60 élèves, soit 25%. |
| 2. Chef du quartier - | : 11/60 " , " 18 %. |
| 3. Prêtre (ou Pasteur) : | 9/60 " , " 15 %. |
| 4. Enseignant - - - - | : 6/60 " , " 10 %. |
| 5. Directeur - - - - - | : 6/60 " , " 10 %. |

Tels sont, aux yeux de nos sujets, les métiers qui inspirent du respect.

La plus grande fréquence revient encore une fois au médecin qui, sans doute, représente la sécurité des villageois par ses soins.

Quant au "Chef du quartier" qui vient après le médecin, nous croyons que la question elle-même suggère déjà la réponse (de par sa formulation) puisqu'on fait allusion au "quartier" et au "respect". Ces deux thèmes (respect et quartier) sont facilement associés pour faire "Chef du quartier".

Pour ce qui est de la réponse "prêtre" (ou pasteur, cité par deux élèves sur les neuf), comme

nous l'avons déjà fait remarquer plus haut, l'influence religieuse de ce milieu rural est tellement poussée que chaque dimanche les maisons se vident et tout le monde se retrouve au culte. Les sectes religieuses poussent comme des champignons à travers la zone. Ce serait un excellent terrain de recherche pour la sociologie religieuse.

Q. 10. - : Quand SAMBA était petit, il disait toujours à son père : Quand je serai grand, je deviendrai ...

Nous obtenons les réponses suivantes :

1. Médecin - - - - - : 24/60 élèves, soit 40%.
2. Journaliste - - - - - : 10/60 " , " 16,6%.
3. Religieux (Prêtre : 4 - : 6/60 " , " 10%.
(Sœur : 2
4. Enseignant - - - - - : 6/60 " , " 10%.

Il convient de signaler que la réponse "Médecin" comprend également la réponse "Infirmières" donnée par trois filles. En d'autres mots : 21 garçons donnent la réponse "Médecin", tandis que trois filles préfèrent "Infirmières".

Il y a ici une forte ressemblance avec la question n°2. On y retrouve presque les mêmes réponses, avec des pourcentages légèrement différents. Ceci nous montre qu'il y a tout de même une certaine fidélité dans le questionnaire.

La même influence religieuse dont nous venons de parler à la question précédente revient avec un pourcentage légèrement plus faible. Quatre garçons deviendraient prêtres et deux filles seraient sœurs. La carrière d'enseignant, bien que décriée pour des raisons que nous avons déjà évoquées à la question 7, revient tout de même parmi les métiers dont la jeunesse peut encore rêver. Il faut noter cependant que parmi les six élèves qui rêvent de devenir "enseignants", trois précisent qu'ils deviendraient professeurs d'Université. Ce qui change un peu les idées (que l'on se fait de l'enseignement) puisque la carrière scientifique s'est entourée d'un presti-

ge qui compense, en quelque sorte, les mauvais salaires dont il a été question plus haut (cfr. quest. 7).

Quant à savoir si DIDI a pu réaliser son désir, il n'y a que 32/60 élèves (soit un peu plus de la moitié) qui ont répondu à cette question et, parmi ceux-là, seulement 4 pensent qu'il n'a pas pu réaliser son désir. Les autres répondent "oui" mais beaucoup n'explicitent pas cette réponse; ils ne répondent pas à la question du pourquoi. D'autres donnent des réponses vagues telles que "il a eu la chance", (ou "il n'a pas la chance"), "il a bien étudié", "il a été courageux" etc...

Q. 11. - : NZUZI est un garçon très courageux comme sa soeur MAMPA, ils pensent au progrès de leur pays et voudraient y contribuer.

Devinez quels métiers ils pensent choisir.

Réponses : 1. Politique : 14/60 élèves, soit 23%.

2. Médecine : 11/60 " , " 18,3%.

3. Enseignement: 7/60 " , " 11,6%.

4. Journaliste : 6/60 " , " 10 %.

Comme à la question 6, nous entendons par "politique" des réponses telles que "Président", "Commissaire de Zone", "Commissaire du Peuple" etc... Comme on le voit, c'est la politique qui est en tête de liste des métiers qui contribuent le mieux au progrès du pays.

Nous pensons que ceci est dû au fait que ce sont les politiciens qui évoquent souvent ce thème de progrès, soit dans leurs meetings, soit dans leur propagande électorale.

Il convient de remarquer que les métiers jugés les plus utiles (cfr. Q.3) sont repris presque tous ici comme étant les facteurs du progrès du pays. Le métier le plus utile serait donc en même temps celui qui contribue le plus au progrès du pays. C'est le cas de la médecine et de l'enseignement qui viennent immédiatement après la politique.

III. - CONCLUSION

Le milieu rural qui a servi le cadre de recherche est dominé par trois activités principales, à savoir : l'agriculture, la pêche et le commerce. Nous avons voulu savoir si ces trois activités pouvaient avoir une influence sur les choix professionnels de nos sujets.

Partant des recherches effectuées dans les milieux urbains, au Zaïre et en Afrique de l'Ouest, nous constatons que le niveau d'aspirations de nos élèves du milieu rural ne diffère pas de beaucoup avec celui des centres urbains.

Les métiers les plus enviés sont pratiquement les mêmes dans les deux milieux. C'est principalement les carrières médicales (médecins ou infirmières) que l'on rencontre dans presque tous les items même ceux à caractère projectif.

Suivant les réponses de nos sujets, la carrière médicale est la plus choisie (Q.2), la plus intéressante et la plus utile à la société (Q.3) ainsi que la plus conseillée (Q.4 et 5). Cependant, ce n'est pas la médecine qui procure la plus d'aisance matérielle mais le commerce et la politique (Q.6). S'agissent des métiers qui inspirent du respect, c'est encore la médecine qui vient en tête (Q.9).

Comme on le voit, à la question 10, c'est la carrière la plus rêvée. Il existe toutefois une différence entre le niveau d'aspiration entre garçons et filles. Ces dernières n'aspirent qu'à être infirmières tout en conseillant à leurs garçons de devenir médecins, comme nous l'avons déjà fait remarquer. Les autres métiers qui reviennent souvent, mais dans une moindre proportion que la médecine, sont : le commerce, la politique, le journalisme et l'enseignement, bien que ce dernier soit décrié pour des motifs déjà évoqués (cfr. Q.7).

Le commerce et la politique sont surtout liés à la richesse (Q.8) et au progrès (Q.11), tandis que le journalisme et l'enseignement s'inscrivent dans l'aboutissement normal d'une section littéraire. De toute évidence, il y a une coupure entre les métiers exercés par les parents dans le milieu rural et ceux rêvés par leurs enfants qui étudient dans ce même milieu. Or, dans l'ensemble, les choix de ces enfants sont orientés vers les métiers, pour la

plupart, exercés dans les milieux urbains. Il nous semble donc qu'une école centrée sur les activités rurales, telles que l'agriculture et la pêche dont a parlé NTUMBA wa NTUMBA (4), aurait très peu de chances de réussir.

Dans le contexte actuel et dans les limites de notre enquête, rien ne semble retenir nos sujets dans le milieu rural.

Bien que l'agriculture et la pêche soient à la base même du commerce (local) de Pweto, et que le commerce procure beaucoup d'argent (Q.6), ces métiers ne semblent pas exercer un quelconque attrait sur nos sujets.

Comment motiver la jeunesse vers ces carrières considérées comme prioritaires, dans le développement économique du pays ? Tel devrait constituer l'objet d'une nouvelle enquête, si ce n'est pas encore fait par d'autres chercheurs.

-----o o o-----

NIZEY'MANA KAMY
 Assistant à la Faculté des
 Lettres,
 Département de l'Agrégation,
 Université de Lubumbashi.

Notes

- (1) VEXLIARD A., La pédagogie comparée, Méthodes et problèmes, P.U.F., Paris, 1967, p.83
- (2) SUPER D.E., La psychologie des intérêts, P.U.F., Paris, 1964, p.13
- (3) ROUSSELET J., L'adolescent en apprentissage, Ed. Paideia, P.U.F., Paris, 1961, p.30
- (4) NTUMBE wa NTUMBA, Ecole rurale au Zaïre. Etat de la question, dans: Bulletin du Centre d'études Psycho-pédagogiques (C.E.P.P.), Bulletin de l'I.S.P. Kananga, pp. 9-16

LA FORGE

A. LA FORGE ET LE FORGERON.

La forge traditionnelle des MÓngO de Basankusu adopte la forme d'un hangar ouvert.

Autrefois on fabriquait des outils à partir de "mbolo", des morceaux de fer qu'on obtenait par la fonte dans les fourneaux que les ancêtres utilisaient à cette fin. Ils trouvaient la matière première dans des couches de latérite omniprésentes dans la région. Mais de nos jours les forgerons travaillent à partir des morceaux de fer ramassés par-ci par-là. (botúli-batúli).

Dans nos villages, il n'existait pas d'écoles de forge. Jusqu'aujourd'hui le travail de forgeron passe de père en fils. Ceci veut dire aussi que toute personne n'est pas appelée à devenir forgeron.

Que le travail de forgeron est une question d'héritage est montré par les faits suivants :

a) même si le fils d'un forgeron n'a jamais vu une forge ou n'a jamais vu un forgeron au travail parce que p.e. il était né en ville, une fois qu'il retourne au village, il commence simplement à forger : ce

sont les mânes de ses ancêtres qui lui enseignent comment s'y prendre.

b) quelques clans n'ont jamais eu de forgerons et ne les ont pas jusqu'aujourd'hui.

c) le fils du forgeron est présent à la maison lorsque meurt son père : lorsque le forgeron est mourant, il prend son marteau-aiguiseur (bəngwá) dans sa main droite, il lève la main et tient l'instrument en haut aussi longtemps que son fils-héritier tarde à venir. Si le dernier arrive et touche le bras de son père, celui-ci laisse tomber son bras et tré-passe. Le fils en question est devenu successeur de son père : dès ce moment-là c'est lui le forgeron du village.

Lorsque quelqu'un a hérité d'une forge, cela donne des obligations envers ceux qui y forgeaient avant lui c.à.d. les ancêtres. Ceux-ci insistent d'être honorés de temps à autre par de petits sacrifices : ce sont eux qui l'aident à forger. Alors il est normal qu'il soit reconnaissant. Si le forgeron oublie ses ancêtres, il tombera bientôt malade ! Alors le forgeron fera comme suit :

- il prend un chien, le tue et répand le sang dans la forge.
- de la viande du chien le forgeron fait des paquets en feuilles et les suspend au-dessus du feu. N'importe qui peut en manger sauf les femmes.
- le forgeron découpe le coeur du chien en petits morceaux et les jette au feu de la forge. La nuit suivante on entend parfois un bruit comme si l'on frappait du fer sur fer. Le matin on ne retrouve plus un seul des morceaux du coeur au feu ! Ceci veut dire que les ancêtres étaient venus manger ces morceaux.
- en l'honneur des mânes qui sont partis en voyage, le forgeron suspend la viande de la poitrine du chien au-dessus du feu dans un paquet en feuilles. Le paquet y reste pendant tout un mois. Le forgeron en mangera tous les jours un petit peu mais de la viande il en restera toujours. Chaque fois il en jettera aussi un peu au feu de la forge.

Parfois un forgeron traditionnel associe la magie à son travail : il se procure un crocodile ou un serpent magique pour que ce dernier lui apporte beaucoup d'argent. Le forgeron garde fétiche de croco ou de serpent dans une petite cabane construite à cette fin. Cette cabane s'appelle 'ikukú'. Parfois le forgeron garde ce fétiche au pied d'un bananier ou au pied des cannes à sucre rouges qu'il a plantées tout près de sa forge. C'est là qu'il jette les cendres de sa forge tous les matins. Ces cendres servent d'engrais pour des plantes, parce que si le bananier ou les cannes à sucre ne poussent pas bien, les mânes pourraient se fâcher. L'endroit où l'on a planté le bananier ou les cannes à sucre s'appelle nkíndá, c.à.d. l'endroit où se trouve l'animal-protecteur de la forge. Lorsque les bananes ou les cannes à sucre sont mûres, elles ne peuvent être consommées que par le forgeron et ses acolytes. La consommation des produits cueillis dans l'endroit nkíndá est strictement interdite à toute femme. La consommation entraînerait pour elle la stérilité. Il s'agit donc d'un grand interdit !

Un crocodile ou un serpent magique procure beaucoup d'argent à son propriétaire, mais l'animal exige des sacrifices : le forgeron est obligé d'offrir ou sa femme, un de ses enfants, son père ou même sa mère. Parfois l'animal-protecteur ne tue pas sa victime, mais il lui envoie des maladies reconnues comme telles p.e. le gonflement d'une partie du corps surtout des jambes ou une invalidité permanente. Si le forgeron refuse d'offrir quelqu'un de sa famille, lui-même sera la victime : il mourra ou aura une maladie très grave.. (1)

Parfois la personne qui a hérité la forge n'est pas au courant des prescriptions et des défenses de sa forge. Ainsi sans le savoir peut-elle attraper des maladies extrêmement graves par la non-observation des règlements.

Lorsque ce forgeron possédant un "nkíndá" n'a pas forgé depuis longtemps ou parce qu'il était en voyage ou parce qu'il était malade, avant de re-

prendre son travail, il faut qu'il sacrifie une poule, un chien ou même quelqu'un de sa famille pour ainsi apaiser la colère des mânes de sa forge. Il arrive aussi que le forgeron tombe malade s'il n'a pas exercé son métier depuis longtemps. Dans ce cas-ci les ancêtres montrent ainsi leur mécontentement :

Mais le forgeron sans pratiques magiques peut s'absenter longtemps sans en tomber malade et sans offrir des sacrifices. A son retour il reprend son travail sans observer de coutumes spéciales.

B. LES INTERDITS:

Le respect et l'observation des règlements est, dans toute entreprise, une condition sine qua non pour sa bonne marche et sa réussite. Il en est de même dans une forge traditionnelle:

Il va de soi qu'on trouve davantage d'interdits auprès des forges pratiquant des pratiques magiques. Voici quelques interdits liés au métier de forgeron.

a) Il est interdit à tout forgeron de consommer la viande du serpent "bombito" (cobra). C'est un serpent noir, très vénimeux qui étale son cou en bouclier lorsqu'il est importuné. Etant donné que le serpent noir et les outils fabriqués par le forgeron ont la même couleur, il y a une sorte de parenté entre ces deux éléments. Consommer l'un signifie alors mettre fin à l'autre. A cause de sa couleur le bombito est appelé le serpent de la forge.

b) Il est interdit au forgeron de manger les petits oiseaux appelés ndeke (singulier : lòlèke : tisserin, républicain). Ces petits oiseaux construisent leurs nids sur les palmiers. Lorsque ces oiseaux viennent s'installer dans un palmier tout près de la maison, cela est un bon augure : ils apporteront de la richesse et une famille nombreuse. Si le forgeron mangeait ces oiseaux, il dilapiderait sa propre richesse et perdrait la chance d'obtenir une famille nombreuse.

c) Il est strictement défendu de se battre dans une forge. Si les gens en viennent aux mains dans une forge, chacun est tenu à payer une poule au forgeron.

La coutume a toujours défendu des bagarres dans une forge étant donné qu'on y trouve des morceaux de fer et des outils à la portée de la main.

d) Comme nous avons dit plus haut, la forge traditionnelle n'a pas de murs. Pourtant tous les outils du forgeron y sont gardés : les mânes des ancêtres les protègent. Il est strictement interdit de faire main basse sur ces outils. Si l'on venait jamais à le faire, on devient fou...

e) Tout sorcier tentant de faire des pratiques magiques dans une forge mourra à la suite...

f) Il est interdit au forgeron de manger le crabe de peur de voir des morceaux de fer se coller entr'eux comme se collent les pattes de ce crustacé à cause de ses membranes natatoires.

g) Le forgeron ne peut pas exiger des prix de rachat à celui qui vient chez lui pour la fabrication des anneaux de cuivre. Ce qu'il fait c'est couper chaque fois un bout de morceau de chaque anneau fabriqué afin de mettre tous ces bouts ensemble et en fabriquer un anneau pour lui-même.

h) Lorsque les gens se trouvent dans la forge et que la toiture de la case abritant cette forge tombe sur ces gens, le secouriste doit être un borgne. Même si on n'en trouve pas au village même, on déploiera tout effort possible pour en trouver ailleurs, car si ces gens sortent d'eux-mêmes, ils vont tous mourir.

Jadis la forge rapportait bien au forgeron par ce qu'en ce temps-là les clients venaient racheter leurs outils soit en troquant soit en mariant leurs sœurs ou tantes aux forgerons. De nos jours le rachat des outils ne se fait plus en nature, mais au prix de fortes sommes d'argent. D'où un de nos proverbes dit : "Botúl'ákotúlela ndá lóssngo, nd'óbe ó nd'ésikó" c.à.d. "le forgeron te fabrique des outils de bonne humeur, mais le malheur est dans le rachat": en voyant le beau couteau que le forgeron te forge, ne t'adonne pas trop à la joie, tu n'as pas encore entendu le prix !

C. DES OBJETS FORGES :

Depuis très longtemps quelques familles possédaient le "don" de pouvoir travailler le fer. Les outils qu'elles fabriquaient étaient destinés aux

diverses utilisations :

- (1) Certains outils étaient fabriqués pour les travaux des champs :
 - tofeká, tokókó ou machettes
 - beléngwa ou machettes à deux tranchants
 - tsándé, baswá ou haches
 - njóngo ou houes
- (2) D'autres outils étaient fabriqués pour la guerre comme
 - bakongá ou lances
 - bakulá ou flèches
- (3) Pour la chasse et la pêche on utilisait les mêmes outils que pour la guerre y compris les
 - besúki ou harpons
 - mbébo ou harpons à barbillons
- (4) D'autres objets étaient forgés pour les cérémonies de la dot comme le "konga", l'anneau de cuivre. L'anneau porté au pied s'appelait esangái, boléngé ou likwánza. Celui qu'on portait au cou s'appelait bongombwá ou bongombó; et ilángá qu'on portait aux bras.
- (5) Enfin, certains objets étaient forgés pour les danses ou autres manifestations comme le 'elónjá' ou cloche sans battant, le 'likongá já bongonga' ou lance à sonnette, le lingwálá(lingilá) : une espèce de sonnette, et une variété de couteaux artistiques comme le efambá (iféfa), lingónde, ngwáló, nsoké etc.
- (6) Les anneaux portés au pied bonfingi et ikúmba.

D. CONSTRUCTION D'UNE FORGE :

Le forgeron commence tout d'abord par la construction d'un hangar. Cet hangar est ouvert c.à.d. le toit est supporté par des pieux sans aucun mur.

Il abat ensuite un arbre appelé bonkuka pour en découper un morceau solide. C'est dans ce morceau-là qu'il coupe ce qu'on appelle le "jasa", le soufflet. Au lieu de l'arbre bonkuka, on peut aussi utiliser l'arbre bofeko; mais ce bois-ci se fend facilement si trop exposé à la chaleur.

Dans ce 'soufflet' il creuse deux "pots" avec à l'intérieur un petit trou qui va jusqu'au 'boongó'. Ce boongó est une sorte de canal par lequel l'air soufflé arrive au foyer de la forge. Chaque pot dans le soufflet est couvert avec des feuilles de bananier. Ces feuilles sont d'abord ramollies au-dessus du feu pour qu'elles soient souples, sinon elles se déchirent dès qu'on utilise le soufflet. Au milieu de chaque pot couvert de feuilles il y a un "wěfu", un nombril avec aussi un petit trou. Dans ces deux nombrils le forgeron fixe des lianes lokósú (des lianes très résistantes) qui servent à raccorder les bâtons du souffleur avec les feuilles sur les soufflets. Ces bâtons proviennent de l'arbre bonkóongé ou bonsángé.

Jadis le canal par lequel passe l'air au soufflet était fabriqué avec de la terre battue qu'on extrayait d'une colline-termitière. Cette terre était mélangée avec des fibres de noix de palme qui restent après l'extraction de l'huile. On pilait cette terre ensemble avec les fibres, et avec le mélange ainsi obtenu on couvrait un tronc de bananier mis en place. Lorsque la terre ainsi appliquée avait séchée, on retirait le tronc de bananier et le forgeron obtenait un canal où l'air pouvait passer du soufflet jusqu'au feu!

Pour prévenir que le feu ne s'éteigne facilement, le forgeron utilise du bois des arbres bonsenge ou bonsángé comme bois de chauffage...

+ bonsenge = arbre *Uapaca guinensis*

bonsángé = arbre *Xylophia aethiopica*

E. LES OUTILS D'UN FORGERON :(2)

Jadis, le forgeron creusait les matières premières dont il avait besoin avec ce qu'on appelait un "mpeu" : une sorte de bêche en bois.

Avant de fondre les matières premières, le forgeron fabriquait une petite pirogue. Lorsque ces matières commençaient à couler dans le fourneau, le métal était reçu dans cette petite pirogue.

Une fois le liquide devenu solide, le forgeron l'enlevait et forgeait tout d'abord un "bocongá" : une espèce de marteau avec lequel on frappe avec la manche dans une position verticale.

Après ce 'bosngwa' le forgeron forgeait les outils suivants :

- (1) Etúlóká : un autre grand marteau
- (2) Loáka : l'enclume sur laquelle on dépose la fonte qu'on retire du feu.
- (3) Ekúnda : une sorte de marteau à grosse tête dont se sert le forgeron pour frapper le fer chaud.
- (4) Lonséna : outil qui sert à découper des morceaux de fer.
- (5) Bosékétswá : une petite barre de fer à partir de laquelle le forgeron fait des harpons et des flèches.
- (6) Bokotsi : une petite hache pour faire des entailles dans les outils
- (7) Liyoko : une grosse pierre dont on se sert pour aiguiser les outils
- (8) Nkóngwá : un morceau de branche d'un palmier ou d'un parasolier avec lequel on retire le fer chaud du feu.

A la fin de son travail le forgeron utilise encore une noix de palme ou un morceau de canne à sucre pour donner un éclat brillant à tout outil forgé.

F. CHANSONS ET PROVERBES DE LA FORGE :

Le renom d'un forgeron lui vient de la qualité du travail qu'il fournit. Plusieurs chansons et proverbes l'affirment.

CHANSONS :

1. "Botúl'okitaka nkóngwá, litoka lísčkwé'l'oongó" : tenez bien le nkongwa, l'étincelle est tombée sur le soufflet".
Ici le souffleur de la forge demande au forgeron de prendre le 'nkongwa' afin de retirer le fer qui commence à chauffer à blanc, car si le fer devient trop chaud, le travail échouera ou réussira difficilement et ceci occasionnera une perte d'argent.
2. "Umak'ón'ók'ótúli ntátol'ékokó"
"On ne peut tuer ou battre l'enfant du forgeron, parce qu'il a mangé des cannes à sucre (volées dans un champ d'autrui)". C'est grâce au forgeron

que les hommes possèdent les outils pour cultiver leurs champs. Si un enfant du forgeron prend et mange un produit de n'importe quel champ, il ne faut pas lui en vouloir, car c'est grâce à son père que les gens ont pu cultiver...

3. "Bón'óká Lilanga l'Ekombe ooo !"
Ici on cite les noms des parents (ancêtres) du forgeron pour l'encourager à mieux faire son travail.
4. "Botúli éa efolóka, éfúlelaka bálé nd'ótóngá nku-lá"
"Forgeron, fils unique, forge des couteaux pour des familles nombreuses".
Ici on loue le forgeron qui est fils unique mais quand-même forge des armes pour ceux qui ont une famille nombreuse, tout en sachant que lors d'une échauffourée, ces mêmes armes peuvent se tourner contre lui.
C'est aussi une comparaison qui dit qu'on est souvent victime de l'ingratitude de ceux à qui on a fait du bien, surtout si eux sont forts et qu'on est soi-même sans l'appui d'une famille nombreuse.
5. "Botúli ee ! Botúli ee !" "ónko ná o" "Bolutsi oá bonkuka"!
"Forgeron ! Forgeron" "Qui est là?" "C'est le souffleur de la forge".
Ceci est une chanson où l'on pousse des cris et où l'on chante le nom "forgeron" ainsi que celui de son souffleur pour s'encourager au travail.
6. "Is'ék'átúli ooo !"
"Le père des forgerons"
Ceci est un cri pour apprécier le travail du forgeron. Le forgeron en question est appelé 'le père des forgerons' c.à.d. le meilleur des forgerons.
7. "Iye loöya e, lonkotó, iye, loöya e
lonkoto iye, loöya e, lonkoto iye loöya e
Ikókó lolómb'ofujaka nsako, bomóng'íkókó ifoy'
ókola iye loöya e, lonkoto iye loöya e"
Iye, êtes-vous venus ? comme la scolopendre...
Si l'on a emprunté une machette, il faut élargir son champ, le propriétaire la récupérera !
Iye, êtes-vous venus comme la scolopendre ?
(pendant son travail le souffleur de forge est courbé comme la scolopendre lorsqu'on la touche)

PROVERBES : (3)

Voici un nombre de proverbes qui ont trait au comportement social du forgeron :

1. "Botúli átúla ô la boonda"

"Le forgeron forge avec une ébauche"

Avant qu'il se mette au travail, le forgeron s'est fait déjà une idée de ce qu'il va faire. Tout travail, comme celui du forgeron, ne sera pas bien fait sans plan préalable.

2. "Boselênkéta átúla lotúlo, ikókó Iká loombe ifaélengana"

"Quand le lézard travaille dans la forge, le couteau du varan sera vite prêt"

Comme le lézard et le varan appartiennent à la même famille et s'entraident, parmi les hommes aussi les membres d'une même famille s'entraident si l'un d'eux est dans le besoin.

Il n'y a pas de problèmes, si on a un piston...

3. "Mpó ale ndá lotúlo, skoubé áfaélengana i'oonda".

"Si le rat est dans la forge, la souris de brousse ne manquera pas d'avoir un bloc de fer".

L'explication est la même que donne numéro 2.

4. "Lilaké líky'ótúli"

"Les promesses du forgeron".

Certains forgerons sont réputés mensongers et malhonnêtes, parce qu'ils ne tiennent pas leurs promesses. Assaiffés d'argent, ils fixent rendez-vous sur rendez-vous à leurs clients pour le rachat des outils que parfois ils n'ont même pas encore commencé à fabriquer : ce qui crée un climat de méfiance chez les clients.

5. "Bílakí lotúlo ndé mbóka wãe la bolaki"

"On a construit la forge au bord de la route à cause des instructeurs". Comme le forgeron, toute personne au travail doit écouter les conseils et les critiques des autres pour pouvoir améliorer la qualité de son travail.

6. "Kendé l'otúli liló íó, kelá wãne belemo bék'otúli by'óló".

"C'est en devenant ami du forgeron qu'on obtient

des bons objets". En cajolant on obtient plus qu'en critiquant.

7. "Bafombaka nd'ólúká, batáfombáká lotúlo".
"On peut tricher à la chasse, on ne triche jamais à la forge". Il ne faut pas tromper quelqu'un devant tout le monde : on perd l'estime du village et on n'aura personne pour t'aider en cas de bescin.
8. "Botúli ntátúláká l'otsó"
"Le forgeron ne travaille pas la nuit".
Tout travail exécuté la nuit est souvent mal contrôlé et par conséquent mal fait.
9. "Kokokwano ntáonda, botúli ntáondáká"
"Si l'assistant n'a pas ébauché, le forgeron n'ébauche pas"
L'assistant ici est la personne qui passe une commande et qui doit indiquer quelle sorte d'outil qu'il désire avoir.
Si l'employeur n'a pas encore indiqué le travail à faire, l'employé ne peut pas débiter...
10. "Botúli ntákanáká l'onda"
"Le forgeron n'hésite pas avec l'ébauche"
Dans tout travail il faut bien s'appliquer, sinon le travail n'aboutit pas à grande chose.
11. "Botúli ékotúlela ndá losongo, ô nd'ôbé ô nd'ôsikó"
"Le forgeron te forge un outil en plaisantant, mais le malheur est dans le paiement"
Il ne faut pas s'adonner trop à la joie avant que le travail ne soit bien terminé et qu'on ait réglé tous les problèmes.
12. "Souto ntáfókit'otúli, ntáfótál'elónjé"
"On n'est pas encore forgeron, si l'on n'a pas encore forgé une cloche sans battant".
Il faut avoir une certaine compétence pour être appelé un homme de métier.
13. "Botúli ntáséké l'onda"
"Le forgeron ne se dispute pas avec l'ébauche".
Le forgeron ne peut faire son travail que grâce

à cette pièce de métal rudimentaire. S'il rejette ce métal, il fait comme l'élève qui se dispute avec son maître. Qui l'aidera encore ?

14. "Botúli ntémáká lífélámá"
"Le forgeron ne fabrique rien qui ne convient pas"
Un notable ne dira rien d'inconvenant en public.
15. "Botúli ašwá, mbolo yélengana"
"Le forgeron est mort, le fer traîne"
Lorsque ton grand bienfaiteur n'est plus là, tu es dans le besoin.
16. "Botúli nkómbo, ík'akokítseli beonda"
"On n'apprécie le forgeron que s'il a pris en main ton ébauche"
On apprécie quelqu'un que s'il te fait du bien.
17. "Ntáséké l'otúli ófóyélangana nd'ésikó"
"On ne dispute pas avec le forgeron, sinon on aura des problèmes dans le rachat".
Dans la vie il faut être ami surtout de ceux dont vous avez besoin.
18. "Botúli ntátúláká liyoko, bolóki ntálúkáká nambá".
"Le forgeron ne forge pas une pierre à aiguiser, le piègeur ne chasse jamais un éléphant".
Ceci explique l'impossibilité d'accomplissement d'une action quelconque. Le forgeron ne peut fabriquer une pierre car elle résiste au feu. Comme l'éléphant est immense, la possibilité de l'attraper dans un piège est exclue.

G. LES OBLIGATIONS DE LA SOCIÉTÉ FACE AU FORGERON.

1. Il est recommandé à tout chasseur, lorsqu'il revient de la chasse, de remettre une patte de bête au forgeron, lui qui fabrique

- des flèches et des lances de chasse.
2. Il est recommandé à tout cultivateur de réserver une quote-part de la première récolte de son champ au forgeron, car c'est lui qui a fabriqué les outils qu'utilise le cultivateur.(4)

CONCLUSION.

Le travail de la forge demande persévérance et endurance, parce qu'il faut y mettre beaucoup de temps. Le forgeron commence son travail déjà tôt le matin et il continue même dans l'après-midi.

Par son travail le forgeron est un homme très important au village : c'est grâce à lui que les hommes peuvent travailler la terre, faire la pêche et la chasse et peuvent faire la cuisine.

NOTES.

- (1) cf. Nyama ey'asi dans E. Boelaert, Hekserij bij de Nkundo, dans Kongo - Overzee 2(1935-36) 130-155
- (2) A. De Rop, Nota's over de Smidse der Nkundo's, dans Aequatoria 16(1954) 1-6
- (3) voir aussi G. Hulstaert, Proverbes môngo, n°616 à 629
- (4) Les contrevenants à ces deux devoirs subiront une seule punition: lorsqu'ils rentrent une deuxième fois chez le forgeron, soit pour la fabrication d'un outil, soit pour une quelconque réparation, le forgeron lui fera payer très cher ou bien confisquera l'outil fabriqué ou réparé jusqu'à la présentation des droits de rachat exigés.

Piet KORSE
M.C. Baringa
3.P. 68 Bessenkusu

**RÔLE DE L'ONCLE MATERNEL DANS UNE SOCIÉTÉ
PATRILINEAIRE ET IMPLICATIONS EDUCATIONNELLES
ET PEDAGOGIQUES**
Cas de la société Yira

I. INTRODUCTION

1.1. Brève présentation de la société Yira

a) Situation géographique

Le territoire yira s'étend entre le 28^e et le 30^e degrés de longitude Est; entre 2°26' de latitude Nord et 1°20' de latitude Sud. Il couvre les zones administratives de Beni et de Lubero dans la Sous-Région du Nord-Kivu, à l'Est de la République du Zaïre.

- Situé à cheval sur l'Equateur, il est limité :
- au nord par la forêt de l'Ituri (Région du Haut-Zaïre);
 - au sud par le Parc National des Virunga et la Zone de Masisi;
 - à l'Est par le Ruwenzori, la rivière Kalembe (anciennement Semliki) et le Lac Idi-Amin (Lac Edouard) et l'Ouganda;
 - à l'ouest par la rivière Biena.

On évalue ce territoire à 17.000 Km² occupés totalement de montagnes. L'altitude va de 620 m au lac Mobutu (anciennement Lac Albert) et de 910 m au

lac Idi-Amin et atteint 3.300 m aux monts Mitumba et même 5.120 m au Pic Marguerite du Mont Ruwenzori avec ses neiges éternelles.

Ce relief très élevé et doublé de la présence de l'Equateur donne à ce pays un climat équatorial chaud dans les plaines et tempéré dans les montagnes.

b) Historique

Les Yira faisaient partie de l'ancien royaume de Kitara en Ouganda. Venus de ce pays lors des grandes migrations du 16^e et 17^e siècles, ils occupent actuellement le nord de la Région du Kivu. En Ouganda, ils comptent encore beaucoup de parents avec lesquels ils partagent la même langue : le Yira.

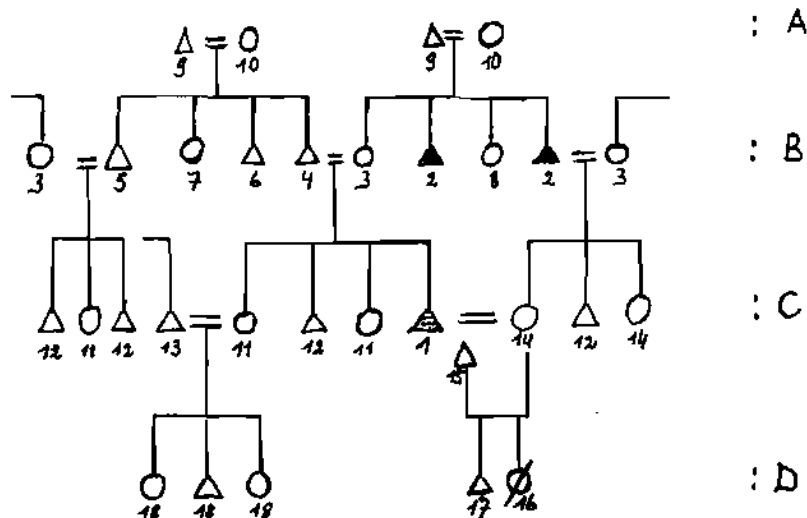
Pendant longtemps, cette ethnie a été désignée au Zaïre sous le nom de "Nande" ou de "Kondjo". C'est d'ailleurs par ces vocables que Vansina J. (1966, pp. 201-210) la désigne.

Aujourd'hui, le vocable officiel et le plus connu, donné à cette société est "Nande". Mais historiens, anthropologues et ethnologues qui ont étudié cette ethnie ont prouvé que "Nande" et "Kondjo" ne sont pas ses véritables noms, mais des dénominations étrangères à la langue locale, des termes que les anciens et la littérature orale yira ignorent et qui n'auraient été en vogue que depuis la traite des esclaves par les Arabes et pendant la colonisation (Mashauri, K.T., 1982, pp. 495-506).

C'est dans ce souci de respecter l'identité culturelle de cette société que nous avons opté pour le terme "Yira" au lieu des sobriquets.

1.2. Système de parenté chez les Yira.

Voici le schéma du système de parenté dans la société "Yira".



Légende

1. Ego
2. Nyokolume (oncle maternel littéralement "Mère homme)
3. Koyo - Me - Nyoko (mère)
4. Tata - So - Ise (père)
5. So-mukulu (père grand d'âge - père aîné par rapport à "so": père)
6. So-mulere (père petit d'âge - père puîné par rapport à "so": père)
7. So-ngali (père - femme : tante paternelle)
8. Me-mulere (mère puînée par rapport à "Me": mère)
9. So-kulu (père grand : grand-père)
10. Mukaka (terme générique signifiant "Grand-mère")
11. Mwali wetu (soeur à nous : soeur)
12. Mugala wetu (frère à nous : frère)
13. Bonde (terme générique qui signifie "Beau-frère")
14. Mumbo (terme générique qui signifie "la reine rituelle")

15. Mwanzika (terme générique qui signifie l'ami de la reine rituelle)
16. L'héritière non désirable
17. L'héritier de EGO dans le cas où ce dernier est "Roi".
18. Muhwa (terme générique qui signifie "neveu" par rapport à EGO).
: A, B, C, D : différentes générations dans le système.

1.3. Problématique.

Dans ce système de parenté, nous envisageons plus particulièrement les relations entre EGO [1] et l'oncle maternel [2].

Dans l'état actuel de la science, les sociologues et les anthropologues distinguent deux types de sociétés africaines d'après les relations parentales que chacune d'elles présente. Ainsi les liens entre les membres d'une famille étendue diffèrent suivant que nous avons affaire à la société patrilinéaire ou matrilineaire. Dans la vie familiale, chacun de ces deux systèmes de filiation privilégie ou le père ou l'oncle maternel.

Cette étude s'assigne comme objectif de mettre en évidence le rôle et la place de l'oncle maternel dans la société yira qui est patrilinéaire.

Les observations faites dans la société lele par Mrs. Douglas et rapportées par Luc De Heusch (1971, pp. 46-48) sont aussi vraies pour la société yira : les générations successives (comme A et B; B et C; C et D) se craignent, se fuient tandis que les générations alternées (A et C; B et D) (cfr schéma p.39) comme les grands parents et les petits-fils "collaborent".

Mais ce principe de générations "successives et alternées" bien que réel et vrai, ne rend pas compte de cette grande affection et de cette familiarité qui caractérisent les relations entre EGO [1] et son oncle maternel [2] qui sont des générations successives.

En effet, si l'oncle maternel est classé dans la catégorie terminologique des mères, pourquoi alors cette familiarité entre lui et son neveu ? Ce constat nous a amenés à une déduction éducative. Pourquoi cette familiarité ne peut-elle exister

entre le maître et l'élève bien qu'étant des générations successives pour une meilleure éducation ?

1.4. Méthodologie

Ce travail est un mélange fait de notre vécu confronté aux résultats de notre enquête sous forme d'interview libre avec nos cinquante sujets interrogés, tous de sexe masculin et ayant dépassé la quarantaine.

Le cadre même d'un article de publication nous a obligés à un oubli volontaire des relations entre l'oncle maternel [2] et sa nièce [16], le rôle de l'oncle chez la jeune fille étant joué par la tante paternelle [6].

Nous suivrons le jeune homme yira dans son évolution physique et psychologique, depuis sa naissance jusqu'à la mort. La figure de l'oncle maternel pourra ainsi apparaître à travers les grandes étapes et les circonstances importantes qui jalonnent la vie du Yira.

N'étant pas anthropologues mais pédagogue et psychologue de formation, d'une part, nous décrivons simplement les faits tels qu'ils sont vécus, sans chercher à les interpréter; d'autre part, nous dégagerons quelques implications pour une éducation et un enseignement plus efficaces.

Nous précisons aussi que nous employons le mot "oncle maternel" dans un sens générique pour signifier tous les frères et cousins paternels de la mère (cfr schéma p.39).

II. FAITS

Les faits que nous passons en revue sont les grands moments de l'existence du neveu à travers lesquels apparaît la figure de l'oncle maternel. Ces circonstances sont nombreuses, mais nous en citons les plus saillantes.

2.1. Naissance et enfance

La société yira est patrilinéaire : les enfants issus d'une union régulière, c'est-à-dire sanctionnée par la "dot" appartiennent au lignage du mari. Par dot, il faut entendre ici, le cadeau que le

jeune homme donne à la famille de la jeune fille. Cette dot est généralement constituée de chèvres dont le nombre légal est dix.

Dès que cette union s'enrichit d'un enfant, le père offre une chèvre à sa belle famille. Cette bête sert comme objet de rachat du nouveau-né, comme une amende payée par le père pour le sang versé par sa femme lors de l'accouchement. Tout se passe comme si l'enfant appartient non au père biologique mais aux oncles maternels. Ainsi le droit de donner un nom à l'enfant est strictement réservé au père légal et par l'intermédiaire de ce dernier au grand-père paternel. La transmission des noms personnels se fait de grand-père à petit-fils suivant la ligne patrilatérale.

Toutefois, l'oncle maternel ne cesse d'être attentif à tout ce qui peut arriver à son neveu. C'est ainsi que, lorsqu'apparaît la première dent chez l'enfant, le père remet encore à l'oncle maternel une poule qui symbolise une croissance harmonieuse de l'enfant.

Au cours de cette enfance, les accidents ne manquent pas. L'enfant qui rampe peut se soustraire à l'attention de sa mère ou de la bonne. A-t-il pris du foyer un tison et se brûle-t-il ? A-t-il pris un couteau et s'est-il blessé ? S'est-il foulé en tombant d'une pierre ? Dès que la nouvelle de l'un de ces accidents parvient à l'oncle maternel, celui-ci s'en va à la maison de sa sœur réclamer une chèvre ou une poule suivant la gravité de l'accident en guise d'amende pour les souffrances endurées par son neveu.

2.2. Puberté

C'est à la puberté que la société yira fait la distinction entre l'éducation du garçon et celle de la fille. Et les agents éducatifs varieront d'après le sexe. Nous nous limitons au cas du garçon.

A ce stade, le petit garçon yira profite de n'importe quelle occasion pour rendre visite à son oncle maternel. De son côté, celui-ci n'hésite pas à aller régulièrement voir son neveu. Chez son oncle maternel, l'enfant se sent chez lui. Tout ce qui appartient à l'un appartient à l'autre. L'oncle maternel et son neveu se parlent comme de vrais amis, sans

complexe ni de supériorité ni d'infériorité. Il n'existe pas de secret entre eux à part l'héritage culturel et culturel (noms, ancêtres, totem, esprits, mânes, histoire...) propre à chaque lignage qui constitue un monde tabou entre l'oncle maternel et son neveu et ce en dépit de la familiarité et de la confiance qu'ils se vouent réciproquement.

Ainsi, à côté du modèle paternel, se dresse devant le garçon (Ego) un autre modèle qui est celui de son oncle maternel [27]. Chez les Yira, il y a aussi une identification à la figure de l'oncle maternel.

A cette période l'enfant présente parfois des troubles caractériels (bagarre, vagabondage, paresse, vol, viol, insulte envers les supérieurs, etc...). Le père interviendra pour enrayer ces excentricités. Mais, s'il n'y parvient pas, il recourra à l'oncle maternel pour que celui-ci le relaie. Cela est interprété par Bergmans (T.III, 1973, p. 60) comme étant une manifestation du mécontentement du père envers la mauvaise éducation dispensée par la mère.

L'oncle maternel reçoit cette mission délicate de redresser l'enfant. Contrairement au père qui utilise des méthodes coercitives pour éduquer, l'oncle maternel recourt à la douceur vis-à-vis de son neveu. Il l'amène aux champs, lui montre comment manier la houe, la serpe, comment faire paître les animaux domestiques, comment les traire. Bref l'oncle l'éduque en lui inculquant les connaissances théoriques et pratiques ainsi que les habitudes de comportement moral, les règles de la communauté. Il fait de son neveu non un élève, un apprenti, mais un compagnon, un ami. Face à cet enfant, sa seule et unique arme reste la confiance, la douceur, la patience.

Toutes les excentricités signalées ci-haut sont donc passibles d'une amende. Et l'oncle est toujours le premier à être alerté, le premier à plaider en faveur de son neveu. Dans le cas où ce dernier est coupable, la contribution de son oncle maternel est toujours la première à laquelle viennent s'ajouter celles des autres membres pour compléter l'amende. Si le jeune homme commet l'acte répressible pendant son séjour chez son oncle maternel, celui-ci sera le premier responsable quitte à lui à recourir au père après. Ce qui est dit des cas où le neveu est coupable.

ble vaut aussi pour ceux où il a été agressé et victime d'un comportement inhumain de la part d'une tierce personne. Ici, l'oncle maternel exige que justice soit faite, que son neveu soit dédommagé.

Ainsi donc, dans toutes les palabres où le neveu est impliqué la présence de l'oncle maternel pour le défendre (exiger réparation en cas d'agression et d'innocence ou marchandier, négocier pour atténuer et payer l'amende en cas de culpabilité) s'avère indispensable.

2.3. Adolescence.

La préparation de l'enfant à la vie adulte, amorcée par le père et l'oncle maternel est plus intensifiée pendant la circoncision. Dans le milieu yire, cette circoncision est l'étape la plus importante de l'adolescence et, en voie de conséquence, de la vie de chaque homme en marche vers l'âge adulte. (Kavuti-rwaki, K., 1970, p. 33).

Elle dure trois à quatre mois au cours desquels les circoncis sont reclus, exclus du commerce des autres hommes, encadrés par un groupe d'anciens circoncis bien choisis parmi lesquels nous trouvons l'oncle maternel. Celui-ci accompagne son neveu jusqu'où commence la forêt. A cet endroit, les néophytes à la circoncision sont coupés du reste des hommes.

Parfois, aussi l'oncle maternel reste avec son neveu pendant toute la période de la circoncision, remplit auprès de lui les fonctions d'infirmier particulier et, par ses regards, ses gestes, sa présence, le stimule à se montrer courageux et à réaliser de plus grandes performances et suit ses progrès.

Là, dans le camp d'initiation, les circoncis subissent toutes sortes d'épreuves très pénibles. A la fois vrais tests de connaissances et tests diagnostics, ces épreuves d'endurance, de force, de courage, de patience, de débrouillardise sont sinon supérieures, du moins égales à celles que ces futurs adultes affronteront dans leur vie de demain. Cela s'explique par le fait qu'au sortir de la circoncision, le jeune homme se verra octroyer de grandes responsabilités. Pour les assumer dignement, il devra avoir de la patience, du courage, de la persévérance... qualités qu'il devra manifester dès que l'occasion se présente. Il devra donc être continuellement disposé à agir malgré les difficultés et les

risques.

C'est après cette circoncision, en effet, que le jeune homme devient vraiment un homme et qu'il est autorisé à s'asseoir au milieu des autres hommes à la barza (case ou hutte strictement réservée à ceux-ci et dont l'accès est interdit aux femmes, aux enfants et aux incirconcis) où ils se réunissent pour bavarder le soir, pour trancher les palebres ou pour boire un verre de bière traditionnelle extraite des bananes mûres.

2.4. Mariage exogamique

Passé ce stade de l'adolescence, le jeune homme est prêt et mûr pour aborder la vie. Et le premier acte qu'il pose est celui de se choisir une compagne de vie, car la société yira ne conçoit pas un célibat à vie. Même dans ce choix d'une épouse, le jeune homme n'est pas soustrait à l'influence de son oncle maternel. S'il arrête son regard et son choix sur une fille nubile, ce sont ses père et oncle maternel qui feront les tractations avec la famille de la fille. Si ces pourparlers aboutissent, la chèvre de l'oncle maternel comme contribution à la dot sera la première à laquelle viendront s'ajouter les quote-parts des autres membres concernés par ce mariage, comme cela se fait dans certaines autres sociétés africaines (J. Vansins, Op. Cit., p. 166).

Souvent aussi, l'oncle maternel se charge lui-même de trouver une épouse pour son neveu ou de payer seul la totalité de la dot. Un autre cas fréquent est celui où l'oncle maternel donne sa propre fille en mariage à son neveu, surtout s'il constate que celui-ci éprouve des difficultés à trouver une épouse ou s'il veut voir sa fille entre de bonnes mains. Selon Bola (1970, p. 17) dans de nombreuses sociétés africaines, on attache une certaine préférence au mariage entre cousins croisés; mais la société yira ne l'admet qu'au niveau des cousins croisés maternels, car le mariage entre les cousins croisés paternels est conçu comme un inceste : ceux-ci sont considérés et se considèrent comme frères et soeurs.

Le cas d'un fils de chef mérite une mention toute spéciale. Un mystère plane e sur la

filiation d'un chef. Celle-ci est toujours entourée d'un secret le plus absolu. Et nous sommes loin de l'avoir percé malgré les informations en notre possession et dont nous livrons ici la synthèse. Dans l'investiture d'un chef, son oncle maternel joue un rôle important à travers celui joué par sa fille, cousine du chef. Le jour du couronnement du chef, une cérémonie symbolique spéciale a lieu : le nouveau chef est enterré avec la fille de l'un de ses oncles maternels. Là, dans la tombe creusée pour la circonstance, ils se connaissent pendant un temps déterminé. C'est pourquoi, pour le Yira, ce chef qui a été enterré le jour de son intronisation ne peut plus l'être à sa mort.

Cette mise à mort rituelle du chef signifie que ce dernier meurt à la réalité dont il est issu et est projeté hors d'elle. Il devient tout autre et est placé au-dessus de tout; les lois de la société ne s'appliquent plus tellement à lui. C'est le cas de parler de l'"inceste royal". (Luc De Heusch, op. cit., p. 69).

Au sortir de la tombe, le nouveau chef et cette fille vont chacun de son côté et de tout leur vivant, ils ne se rencontreront plus jamais. A cette femme, devenue la "MUMBO" [14] (cfr schéma), épouse rituelle du chef [1], tout mariage est interdit partout où elle ira car elle est épouse de chef et en tant que telle, elle jouit partout de tous les privilèges de "reine".

Mais restera-t-elle ainsi jusqu'à la mort sans plus connaître un homme ? Elle pourra avoir des relations secrètes avec un homme [15] dont le nom ne parviendra jamais à l'oreille du chef. Cet homme mettra tout en oeuvre pour entretenir de bons rapports avec les accoucheuses afin de ne pas être dénoncé. Car, devant un accouchement difficile, la parturiente, surtout célibataire ou censée vivre loin de son mari, doit déclarer l'auteur de cette grossesse. Si la "Mumbo" met au monde une fille, celle-ci est étouffée [16] sur-le-champ et on fait la nouvelle. Si c'est un garçon, alors c'est la joie, la fête car un héritier est né [17]. Connue de la Mumbo et de ses frères à elle, le MWANZIKA" [15] le père géniteur de ce prince héritier, reçoit de ceux-ci beaucoup d'avantages, voire une colline pour sa culture et son élevage.

A part cette relation de filiation biologique, il n'existe pas d'autres rapports entre ce "mwanzika" et le fils héritier. Tout en jouissant des avantages d'enfant de chef, ce fils reste dans la famille de son oncle. Et celui-ci l'éduque, lui inculque les qualités propres à un chef, lui apprend tout ce qu'il doit faire ou répondre quand viendra son tour d'être chef.

Si ce fils se montre indigne de la couronne, des machinations, des rivalités, des manigances éclatent entre les oncles pour faire passer comme chef l'un ou l'autre de leurs fils. S'il est jugé digne du trône, c'est l'oncle maternel qui lui donnera sa fille comme "Mumbo". C'est encore l'oncle maternel qui lui posera le diadème sur la tête, le jour de son intronisation. Aussi, un adage yira dit : "Thawithe nyokolume syasinga : celui qui n'a pas d'oncle maternel n'est jamais couronné", pour ainsi souligner l'avantage qu'il y a à respecter l'oncle maternel.

Et les oncles maternels seront ses principaux conseillers pendant son règne. Pour s'assurer le trône, le chef doit les écouter, les satisfaire, sinon il est condamné à être écarté.

2.5. Résidence

Le jeune homme, devenu adulte et marié, peut s'établir où il veut : dans le village de son père (résidence patrilocale ou virilocale) ou dans celui du père de son épouse (résidence matrilocale ou uxoricale). Mais nous connaissons aussi des cas, et notre enquête nous en a révélé, où le jeune couple s'installe au village de l'oncle maternel du mari, même si la femme de ce dernier n'est pas la fille de l'oncle maternel.

En cas de brouille dans le foyer du neveu, l'oncle maternel intervient pour y rétablir l'entente, l'ordre, la paix, l'amour. Il y va, en effet, de son honneur. Si le neveu est impliqué dans une quelconque palabre, l'oncle jouera le rôle de médiateur dans la cause de son parent tout comme il l'a fait pendant les périodes qui ont précédé.

De son côté, le neveu continue à rendre des services à son oncle maternel tels que défricher le

champ, bâtir la case etc... et sa femme siders l'épouse de l'oncle maternel à semer, à sarcler, à récolter, etc... Si le neveu a préparé de la boisson, avant toute part il prélèvera celle de son père et de son oncle maternel; s'il tue une chèvre, un des morceaux choisis revient à l'oncle maternel.

2.6. Mort

Dans la société yira, les oncles maternels prennent une part importante dans le déroulement des funérailles et le deuil d'un homme. Le cadavre d'un homme n'est jamais inhumé tant que son oncle maternel n'est pas encore présent.

Les fossoyeurs, en guise de récompense pour avoir creusé la tombe, reçoivent une chèvre qu'ils mangent à l'endroit du deuil. Et c'est l'oncle maternel qui donne cette chèvre.

Trois jours après l'enterrement, tous les proches parents du défunt se font raser la tête en signe de deuil. A l'oncle maternel revient cette tâche de raser les enfants de son beau-frère défunt. (Bergmans Lieven, *Op. Cit.*, pp. 133-134).

Tous ceux qui viennent consoler la famille éprouvée apportent quelque chose : chèvre, poule, calebassé de bière, panier de haricots, panier de farine d'éleusine... Et si l'oncle maternel du défunt ne participe pas nécessairement à la répartition de ces dons, il ressort cependant qu'une part lui est chaque fois réservée.

Les biens ayant appartenu au défunt reviennent à ses frères et à ses propres enfants. Cependant celui-ci, à l'approche de sa mort, peut partager son avoir entre les membres de la famille envers lesquels il est redevable. Et parmi ceux-ci figure l'oncle maternel. C'est ainsi que, dit Lieven Bergmans (*op.cit.*, p. 137), "après le deuil l'oncle maternel ou à défaut le frère du défunt, vient réclamer son héritage. Et effet, lui reviennent légitimement les objets suivants ayant appartenu au mort : son bouclier, son siège, son couteau de sacrifice et son gobelet de bière. Parfois, il peut également s'approprier la lance du défunt. D'habitude cependant, le père de famille, avant de mourir, lègue à son fils aîné sa lance, et ses bracelets de fer et de cuivre."

Bien que l'oncle maternel reçoive quelque chose

de ce qui a appartenu à son neveu défunt, nous exprimons cependant quelques petites réserves à ces paroles de Lieven Bergmans. Ainsi, par exemple, le fait pour l'oncle de prendre le couteau de sacrifice de son neveu défunt est à vérifier, car tout ce qui touche au culte est une propriété exclusive du lignage dont l'oncle maternel n'est pas membre.

Quant à la mort d'un chef qui ne peut être enterré, l'ayant été à son intronisation, le rôle de l'oncle maternel revient aussi au fait que, le jour de l'inhumation, s'il faut l'appeler ainsi, c'est l'oncle maternel qui arrache la mâchoire supérieure du roi défunt. Celle-ci, nettoyée, sera, avec les autres insignes de la "royauté" portée par le successeur.

III. BIBLIOGRAPHIE

- BERGMANS, L., - L'Histoire des Baswaga, Tome I, Ed. A.A.B., Butembo, 1970.
 - Les Wanande, Tome II, Ed. A.A.B., Butembo, 1972.
 - Les pots et les cruches, Ed. A.A.B., Butembo, 1973.
 - Les Wanande, Tome III, Une peuplade aux pieds des Monts de la Lune, Ed. A.A.B., Butembo, 1973.
- BOLA N'TETO wa MUJIJINA, - Initiation à la Sociologie Africaine, B.E.C., Kinshasa, 1970.
 - Etude des sociétés africaines, Inédit, UNAZA, Lubumbashi, 1974.
- CORIN, E., L'image du père chez les Bayanzi matrili-néaires, Dissertation présentée à Louvain en vue de l'obtention du grade de Docteur en Psychologie, Inédit, Louvain, 1970.
- CRINE - MAVAR, B., L'avant-tradition zaïroise, ONRD, n°3, Kinshasa, 1974.
- DE COSTER, S. et GEORIS, P., Ascension sociale et Enseignement dans les Etats et les Territoires de l'Afrique Moyenne, CEMUBAC, LXXI, Bruxelles, 1963.

DE HEUSCH, L., Pourquoi l'épouser et autres essais,
Ed. Gallimard, Paris, 1971.

KAVUTIRWAKI, K., "La valeur éducative de la circoncision chez les Nande", in Apprentissage,
Université Lovanium, Juin, 1970.

LABURTHE TOLRA, PN. et BUREAU, R., Initiation africaine, supplément de Philosophie et de Sociologie à l'usage de l'Afrique Noire, Ed. Clé,
Yaoundé, 1971.

LEVI-STRAUSS, C., - Structures élémentaires de la parenté, Mouton et Cie, Paris, 1967.
- Anthropologie structurale, Plon, Paris, 1958.

MALINOWSKI, B., La sexualité et sa répression dans les sociétés primitives, Petite Bibliothèque
Payot, Paris, 1967.

MAQUET, J., Pouvoir et Société en Afrique, Hachette,
Paris, 1970.

MASHAURI, K.T., "Qui sont les Yira : Nande ou Kondjo? Histoire d'une perte d'identité" in Zaire-Afrique, n° 168, oct. 1982, pp 495-506.

MAUSS, M., Sociologie et Anthropologie, PUF, Paris,
1973.

NGUB'USIM MPEY-NKA, M., "L'Oedipe sans père", in
Revue Zaïroise de Psychologie et de Pédagogie,
Kinshasa, 1975, Vol, n°2, pp 73-84.

RADCLIFFE BROWN, A.R., Structures et fonction dans la société primitive, Ed. de Minuit, Paris, 1968.

TORT, P. et DESALMAND, P., Sciences humaines et Philosophie en Afrique, la différence culturelle,
Hatier, Paris, 1978.

VANSINA, J. Introduction à l'ethnographie du Congo,
Ed. universitaires du Congo, 1966.

PIOKORO P.B., D.E.S. Université Kisangani
et MUKITO WALYUVA, Assistant à l'Université
de Kisangani.

LES DEBUTS DE LA S.A.B. A L'EQUATEUR (ZAIRE)

Note préliminaire

Nous avons l'intention de publier quelques textes inédits (et parfois inachevés) du père Boelaert à cause de leur intérêt certain pour l'historiographie de la région de l'Equateur et les débuts de la colonisation.

Le père Boelaert a eu encore accès à certaines archives qui sont disparues ou inaccessibles comme celles de l'Etat à Coquilhatville, et celles de la SAB à Wangata et en Belgique. Ensuite, il reste encore des matériaux bruts ou quelque peu élaborés qui devaient servir à son "Histoire de la province de l'Equateur". Particulièrement importants sont les témoignages sur l'arrivée des blancs dans la cuvette centrale. Plusieurs ont été utilisés par G. Buisaert (1) et D. Wangroenweghe(2) mais la plupart reste inexploité. A cause de son caractère inachevé, il s'avère nécessaire d'éclaircir ou de compléter le texte par des notes infra-paginales.

Le père Boelaert avait proposé à la réunion du 13 juillet 1959 de l'A.R.S.O.M. une communication intitulée : Les débuts de la SAB à Coquilhatville. L'académie en refusait la publication.

Le fonds Boelaert des Archives MSC-Congo à Borgerhout possède un texte au titre semblable: "Note sur les débuts de la SAB à l'Equateur". Ce texte est dactylographié avec plusieurs ajoutées manuscrites.

Je suppose que c'est une variante ou une version revue et augmentée de celle présentée à l'Académie.

Très peu est connu de cette société concessionnaire et les responsables actuels prétendent que toutes leurs archives ont disparu (brûlées en 1972). Par conséquent toute étude basée partiellement sur des archives disparues prend une valeur de source. Nous publions le texte que nous possédons en photocopie en y ajoutant quelques notes personnelles.

1. G. HULSTAERT, Documents africains sur la pénétration européenne dans l'Equateur, dans : Enquêtes et documents d'histoire africaine, (Louvain) 1977, n. 2, p. 51-66.
2. D. VANGROENWEGHE, Du Sang sur les lianes, Hatier, 1986.

H. Vinck Bomaaya, 19-5-1987

Texte de E. Boelaert:

1. BOULANGER.

Equateur-Station, poste d'Etat, créé par Van Gele, a été supprimée le 20 mars 1886. Terrain et bâtiments furent loués à la Sanford Exploring Expedition, (1) qui les occupa, dès janvier 1887, en la personne de Glave.

En août de cette même année, Glave reçut un chef commercial, Arthur Boulanger. (2)

Un an après, le 1er août 1888, sera créé le district de l'Equateur. Celui-ci restera pourtant provisoirement administré par le commissaire du district de l'Ubangi, résidant à Bangala et la Sanford Exploring continue d'occuper l'ancienne résidence de Van Gele. Mais elle n'était créée que pour deux ans et demi et, le 1er janvier 1889, elle cesse d'exister, reprise

par la Société du Haut-Congo, notre S.A.B., qui en reprend les postes, avec matériel et personnel.

Boulanger et Glave sont devenus des agents S.A.B. Glave (3) a sa biographie dans la Biographie Coloniale Belge (BCB) Tome II, c. 415-417, (A) mais, pour toute la période qui nous occupe ici, elle a trois lignes invraisemblablement fausses : "En 1887, il repartit pour le service de la Sanford Exploring Expedition. Il fit une tournée en Amérique, deux voyages en Alaska. Rentré en Angleterre en 1889, il repartit pour l'Afrique en 1893".

Glave, qui a fait des voyages de commerce dans la Lulonga, l'Ikelemba et l'Ubangi, descend, probablement au commencement 1889, à Léopoldville, sur New-York, et remonte le 30 mars, sur Florida, autre bateau de la Compagnie, plus grand que le New-York (x) Cette fois, il va se risquer à entrer dans la Ruki, ce qu'il n'avait osé faire avec son petit bateau, par crainte des cannibales, prétend-il (Six Years of Adventures in Congo-Land, p. 171). Il est accompagné de deux autres Agents de la S.E.E. (4), repris par la S.A.B.: Davy (5) et Thompson.(6)

Après son voyage dans la Ruki, qui a duré plusieurs semaines mais qui ne semble pas avoir été un succès, Glave descend de nouveau à Léopoldville, et rentre en Europe, au milieu de 1889, et quitte le service de la Société (A.S.-Pers. 2).

Arthur Boulanger, lui, n'a pas encore sa place dans notre S.C.E. Est-ce lui, l'ancien agent de l'Etat Indépendant, qui établit une factorerie de la Maison française, à Lutété, route des caravanes (Mg. 1886, p. 22 et p. 95)? (7)

Déjà avant la reprise du poste par S.A.B., notre Boulanger avait eu des difficultés. Le 12 octobre 1888 les deux missionnaires protestants du lieu, Banks (8) et Murphy, (9) adressent une lettre au commissaire du district à Bangala, pour protester contre les cruautés de Boulanger envers les indigènes. Même Banks qui nous rapporte le fait, aux pages 64-66 de son livre, ajoute même que Boulanger était déplacé encore la même année et mourut avant de quitter le pays. Cela n'est pourtant pas très exact, puisque l'accusé ne quittera l'Equateur qu'en octobre de l'année suivante, et cela à la suite de nouveaux "différends avec les indigènes", comme nous apprend

un rapport S.A.B. trouvé dans les Archives du Ministère des Colonies E.I.C. - Vol.VI, n°19 (10).

Le déplacement est peut-être décidé à l'occasion du passage de la Florida, (11) partie de Léo le 17 septembre 1889, avec le directeur (Mg. 1889, p. 107),

Valcke, "chargé d'une mission spéciale" (Mg. 1889, p.43), et probablement Michiels, successeur de Boulanger.

Notons pourtant que rien qu'au mois d'août 1889, la factorerie de l'Equateur avait acheté 1450 K d'ivoire (Mg. 1889, p. 83), (12) Boulanger qui, le 16 mai 1889 avait encore été engagé par la S.A.B. comme chef de district commercial de l'Equateur pour un terme de quatre ans, quitte donc l'Equateur, prend la gérance du poste de Kin, descend, malade, à la côte, et meurt en route. Je n'ai pas trouvé l'annonce ou la date de sa mort dans le Mg.

2. MICHIELS

Michiels Gustave serait donc le second directeur de la factorerie S.A.B. à l'Equateur. La B.C.S. n'a pas encore sa biographie et les A.S. (Archives de la Société S.A.B.) m'ont appris seulement qu'il est engagé comme adjoint le 2 février 1889 et qu'il part de Kin en Europe le 8 juillet 1891. Mg. 20.9.91 annonce sa rentrée en Belgique.

Le rapport cité des Archives du Ministère des Colonies montre que les débuts de Michiels à l'Equateur n'ont pas été faciles. Le pays, avec lequel il doit commercer de l'ivoire, est pratiquement inconnu. Les seuls rapports des blancs sont avec les trafiquants, chefs des expéditions commerciales indigènes, qui sont devenus de grands chasseurs d'ivoire et d'esclaves et qui terrorisent les indigènes de l'intérieur.

Ces riverains commerçants rivalisent entre eux et tous les centres importants exigent des dîmes des pirogues qui passent devant leurs villages; chaque région riveraine essaie de créer un monopole du commerce fructueux.

De leur côté, les agents de l'Etat sont obligés

d'acheter autant d'ivoire que possible (13) et tâchent aussi de drainer la richesse vers eux. Comment cela se faisait, s'apprend de la note suivante: "Déjà en janvier 1888, les rivalités commerciales qui existaient entre les divers districts en aval de la station des Bangala, entretenant dans le Haut Congo une agitation peu favorable aux opérations des établissements européens, M. le lieutenant Van Kerkhoven, chef du district, a réuni les chefs d'aval en une grande palabre, dans laquelle il a été décidé :

- 1° que la route vers le haut fleuve serait libre et ouverte aux expéditions commerciales de tous les districts;
- 2° que la route vers les maisons commerciales serait libre et accessible aux pirogues de tous les districts;
- 3° que les Wangata ne prélèveraient plus d'impôt sur les cargaisons d'ivoire de passage, comme ils le faisaient auparavant;
- 4° que toutes les pirogues qui se rendraient dans le haut Congo aborderaient à la station de l'Etat, où une permission de passage leur serait délivrée gratuitement;
- 5° que toutes les pirogues porteraient le pavillon de l'Etat;
- 6° que tous ceux qui manqueraient aux stipulations précédentes seraient considérés comme pirates et traités comme tels".

Et le récit ajoute :

"Les chefs ont, à l'unanimité, admis les termes de la convention" (Mg. 1883, p. 75).

Remarquez que cette "convention", qui permet de contrôler toute embarcation, et de la traiter comme pirate du moment qu'elle ne porte pas le drapeau de l'Etat, ne fait encore aucune mention de la traite des esclaves. Elle ne mentionne pas non plus la légère taxe à payer", relevée dans la note suivante:

"Vous savez que dans une grande palabre qui a eu lieu au mois de janvier dernier, le commissaire du district a fait savoir à tous les chefs que, moyennant une légère taxe à payer, il leur serait délivré à la station un permis de navigation, en même temps qu'un drapeau de l'Etat pour chacune de leurs pirogues de commerce... Avant peu, le fleuve entier sera parcouru par des embarcations abritées sous le drapeau bleu" (14).

Pour renforcer et faciliter le contrôle du commerce, le commissaire installe toute une série de postes secondaires, tenus par deux ou trois soldats, quelques apprentis soldats, leurs femmes et enfants. Les indigènes doivent leur construire des habitations, les nourrir et payer un tribut mensuel de 2 ou 3 chèvres; apporter du bois pour les bateaux de passage et pour les besoins du poste. (Mg. 1890, p. 18).

L'organisation semble un succès : rien qu'en août 1889 la station des Bangala achète cinq tonnes d'ivoire (Mg. 1889, p. 83). Mais il n'est pas difficile de s'imaginer à quels abus ce système prêtait. La Force Publique avoue : (15)

"Plus tard, on fut bien obligé de reconnaître que cette mesure était une erreur; une fois loin de l'oeil du blanc, les gradés noirs qui commandaient ces postes détachés devenaient vite des tirons, rançonnaient ceux qu'ils étaient chargés de protéger ou de surveiller, se faisant apporter toutes sortes de cadeaux: nourriture, boissons.. et femmes. Leur despotisme amenait presque toujours une haine violente à l'égard des soldats et par contrecoup envers l'Etat dont ils étaient les représentants. Leur conduite fut parfois la cause de révoltes sanglantes".

Le système sera pourtant appliqué encore pendant des années pour l'occupation de l'intérieur et pour la récolte du caoutchouc; il sera repris par le commerce libre et par les sociétés à monopole. Dès 1889 il suscitera un tel mécontentement des riverains du fleuve que la pacification en demandera deux ans au moins.

Et voici qu'au moment de l'arrivée de Michiels à

l'Equateur, M. Lippens, (17) attaché à la station de Bangala, vient installer un tel poste chez les Wangata. C'est le mois d'octobre 1889, et depuis ce moment, le zanzibarite chef de poste ne l'ait qu'entraver le commerce, jusqu'à arrêter des pirogues de la factorerie. Il est d'ailleurs continuellement en guerre avec l'un ou l'autre village des alentours, tuant à plaisir. Tout cela se lit au moins dans le rapport S.A.B. mentionné plus haut. (18)

Michiels n'est pas resté seul à l'Equateur. Le Mg. 1890, p. 7 nous annonce déjà que "le 21 novembre 1889, la Florida quitte Kin ayant à bord M. Beckers, (19) qui va prendre la direction du district de l'Equateur".

Quand le P. Augouard arrive à l'Equateur, le 15 décembre 1889, il y est courtoisement reçu, écrit-il, par Michiels et Bakero, agents de la S.A.B. (Augouard, II, p. 572) (20). Je présume que ce mystérieux Bakero n'est autre que Beckers, il serait nommé chef du district commercial de l'Equateur le 7 novembre 1889 (B.C.B. II, c.28), puis gérant à Mobeka, où le Mg. du 17 août, p. 80, le signale.

Beckers sera probablement remplacé à l'Equateur par Georges Van der Heyden. Les A.S. (Pers. 48) disent de lui qu'il est engagé le 2 mai 1890, désigné, le 12 juin, par l'Equateur comme adjoint à Michiels. Le Mg. 1890, p. 104 le fait (re?)monter de Léo, avec le Roi des Belges, sous Conrad, le 4 août 1890.

Déjà le 31 octobre 1891 notre Van der Heyden arrive à Matadi, prétextant une maladie. Il sera renvoyé comme incapable, malhonnête et paresseux, et rentrera en Europe le 3 novembre 1891.

Entretemps Baert, (21) qui a repris le district à Van Kerkhoven le 8 octobre 1889, étend le système de son prédécesseur jusque dans les rivières de l'intérieur. Dès le début de l'année 1890, nous disent les historiens (dont je ne retrouve pas les sources), il remonte la Maringa et installe un poste à Bauru "afin de combattre et d'empêcher les incursions des bandes esclavagistes" (B.C.B. I, c. 55).

Ces bandes esclavagistes représentées ici comme des

Arabisés, sont probablement les expéditions commerciales du Fleuve et de la basse Lulonga. (22) Grenfell et Glave avaient fait connaître Bauru comme un marché extraordinaire d'ivoire.. C'est le jeune Devalkeneer (B.C.B., V. c. 250) + fac. I, 798) qui reçoit l'ordre de créer et de diriger le poste; poste éphémère, remplacé dès le mois de mai par celui de Basankusu, confié à Lothaire. De Valkeneer rentre à Nouvelle Anvers.

A Basankusu, Lothaire (23) reçoit son nom de Lofembe, parce que, prétend le major Vandevelde, (24) dans Les Vétérans Coloniaux de mars 1948, p. 10, il abordait toujours les indigènes par le mot pebe= ivoire. Le jeune (25) nous raconte que, pendant les premiers mois de son séjour à Basankusu, Lothaire n'avait pas de bateau et était donc impuissant contre les pirogues des traitants indigènes qui descendaient le fleuve pendant la nuit. Puis Lothaire put s'emparer de quelques pirogues et put ainsi se consacrer à la répression de la traite. Il défendit les voyages de nuit et obligea toute embarcation à se présenter au poste. La rivière entière se révolta, mais l'un après l'autre tous les villages riverains durent se soumettre, et Lothaire parvint même à se faire livrer les plus importants traitants d'Irebu.

Mais, à Equateurville même, Lemaire (26) vient prendre possession de son district en décembre 1890. Les cinq premiers mois il ne fait que pacifier le fleuve, puis commence la reconstruction du poste. Il reprend les bâtiments occupés par S.A.B. qui se fixe probablement juste en amont du poste.

3. JAEGER.

Malgré les "rafles d'ivoire par l'Etat" (Mg. 1892, p. 75,76) et les entraves de toute sorte, contre lesquels les maisons de commerce hollandaises, françaises et portugaises protestent énergiquement pendant la Conférence de Bruxelles, la S.A.B. - qui a fait pendant l'exercice 1890, sur ivoire et caoutchouc, un bénéfice de 830.000 f. (Mg. 1892, p. 4) - s'étend de plus en plus. Elle occupe le Haut-Ubangi, elle fonde le syndicat du Katanga, pour drainer

l'ivoire du Maniéna, et, à l'Equateur même, elle se développe aussi. En août 1891 Jaeger est nommé chef des factoreries de l'Equateur, avec Thierry comme adjoint. Et, fin septembre de cette année, le Baron Weber est attaché à ce district commercial (Mg. 1891, p. 107).

Ce Jaeger Henri, n'a pas encore sa biographie dans notre B.C.B., mais les A.S. disent qu'il est belge, né à Paris le 5 avril 1864. Engagé le 7 janvier 1890 comme agent de la Société, il est adjoint, puis gérant à Manyanga, et, en août 1891 nommé chef des factoreries du Haut-Ubangi, et, le 24 novembre 1892, il quittera Kin, fin terme, pour rentrer en Europe. Thierry Léon, adjoint et futur successeur de Jaeger (B.C.B. III, c. 841-842), sera chargé des voyages d'achat dans l'Ubangi et dans l'Ikelemba en novembre de cette année, puis fondera une factorerie dans l'Ubangi, à Boso-Maba, en mars 1892, pour revenir à l'Equateur et être chargé de la direction du district le 12 août 1892.

Les A.S. mentionnent encore un Groethals Arthur, engagé le 18 juillet 1891, comme ayant été gérant à l'Equateur. Il souffrait de rhumatismes et était un "agent très médiocre", disent-elles laconiquement. Mais les A.S. nomment Jaeger chef des factoreries de l'Equateur. Il semble s'agir de Basankusu, dont le Mg. du 3 avril 1892, p. 30 annonce l'établissement et qui est marqué sur la carte du Mg. du 1er mai, p. 37. Je n'ai pas réussi à trouver quand et par qui ce poste est établi.

4. HECTOR CAMBIER

Son biographe nous dit bien, dans B.C.B. III, c. 126, qu'en 1891 il est engagé comme adjoint par la S.A.B.; "il s'embarqua le 18 juin 1891 pour aller exercer les fonctions de gérant à la factorerie de Kinshasa, puis à celle de Basankusu. Il rentre en congé le 27 juillet 1894", mais les A.S. nous apprennent qu'après avoir été adjoint à Kin, Hector Cambier part, le 22 octobre 1892 pour l'Equateur dont il reste gérant jusqu'en février 1893, date à laquelle il devient gérant à Basankusu jusqu'en mai 1894. Il rentre en congé, fin terme, le 27 juillet 1894.

Ces données précises prouvent que ce n'est donc pas

Cambier qui a établi le poste de Basankusu.

Est-ce Rollin? Les Belges au Congo, de Janssen et Cateaux, I. p. 860 disent de lui qu'il part le 2 mai 1890 comme agent commercial de la S.A.B., qu'il séjourne à Basankusu et à Bokakata et qu'il rentre en congé en 1893. Le 6 septembre 1893 il retourne à Basankusu et rentre en avril 1896.

La biographie que notre B.C.B. lui consacre, T. IV, c. 768, comporte en tout et tout quatre lignes que voici :

"Rollin accomplit deux termes au Congo, l'un de 1890 (2 mars) à 1893, l'autre du 6 septembre 1893 à avril 1896. Il remonta l'Ikelemba dont il procura un croquis au Mouvement Géographique".

Selon le Mg. du 15 octobre 1893, Rollin, agent de la Société à Basankusu, a remonté l'Ikelemba. Le croquis montre qu'il a remonté la rivière jusqu'à Bombimba. A.S. (Pers.) disent que Rollin Edouard est engagé le 2 mai 1890 comme adjoint, qu'il est fin terme le 27 mai 1893, est réengagé le 6 septembre 1893 pour deux ans, qu'il est gérant à Basankusu et Bokakata le 21 février 1894 et qu'il a gagné beaucoup à son second terme.

A la fin de ce second terme Rollin fera preuve de dévouement en acceptant, son terme fini et avec une mauvaise santé, d'aller réinstaller le Momboyo; il s'y comportera très bien et rentrera le 7 avril 1896.

Il me semble donc très probable que c'est Rollin qui réside à Basankusu au moment du meurtre de Peters et de Ternolle, le 16 janvier 1893, et de l'arrivée des premiers agents de l'Abir en mars 1893. (27)

Est-ce l'arrivée de l'Abir qui entraîne la suppression de ce poste S.A.B. à Basankusu et l'établissement d'un nouveau poste à Bokakata? Je ne le sais, mais la carte des factoreries en août 1893 donne encore Equateurville et Basankusu (Mg. 1893, p. 98), et celle du 1er janvier 1894 donne Equateurville, Lulonga et Bokakata (Mg. 1894, p. 93).

La factorerie de Lulonga est encore plus difficile à décrire. Le 19 mars 1892 la S.A.B. a englobé la firme Daumas, avec ses postes et beaucoup de personnel. Or, Daumas avait un établissement à Lulonga, déjà signalé dans le Mg. du 2 juin 1889, et visité par Augouard en décembre de cette année.

Janssen et Cateau, I, p. 613 donnent comme fondateur

Emile Brunfaut, (28) que notre B.C.B. III, 88-90 ne suit que jusqu'en 1884.

Les Belges au Congo affirment qu'au mois de janvier 1890 Brunfaut entre au service de la maison Deumas et se rend à Bangala et dans l'Aruwimi. Rentré malade à Boma en avril, il remonte et, de mai à juillet, visite l'Ikelemba, le Ruki et l'Ubangi. En septembre il fonde un comptoir à Bompono et trois mois plus tard un autre à Lulonga. Il y reste jusqu'en septembre. Atteint d'un coup de feu dans le côté et d'un coup de sagaie dans le mollet, il est soigné avec dévouement à la Mission américaine de l'Equateur. Il établit ensuite un comptoir à Stanley-Falls. Lorsque ce comptoir est repris par la S.A.B. en septembre 1892, Brunfaut passe au service de celle-ci. Rentré en congé il part une quatrième fois le 6 juillet 1893, séjourne à Ivoko, fonde, en 1894 un poste à Mbala-Lonje et un autre à l'Equateur en 1895. Ce poste de Bompono, sur la haute Maringa, en 1890, est à éclaircir.

Quant à ses blessures (de Brunfaut), Madame Banks raconte dans son livre déjà cité qu'elle l'a soigné avec son mari, et qu'il avoua qu'il se livrait à la boisson et qu'il maltraitait les indigènes (pp. 172-174).

Mais voici qu'éclate le conflit, latent depuis deux ans, entre l'Etat et le commerce libre. Le décret du 29 septembre 1891 provoque la fermeture de la Mongala par Baert, et du Haut-Ubangi par Le Marinel (29).

"Et le 8 mai 1892 Lemaire à Basankusu, la circulaire décidant que :

- 1° les indigènes ne peuvent exploiter la liane à caoutchouc qu'à condition d'en remettre le produit à l'Etat contre numéraire;
- 2° toute embarcation ou particulier détenant plus d'un kilogramme de caoutchouc se verra dresser procès verbal. L'embarcation pourra être confisquée, sans préjudice des autres suites".

Il semble que le gouverneur-général déclara cette mesure illégale mais qu'il est désavoué par Van Eétvelde.

La belle brochure de D. Serruys: Un demi-siècle d'activité coloniale, nous dit bien, p. 33, que "l'application du décret du 21 septembre 1891 eut pour

résultat de fermer brusquement au commerce libre, au profit de l'exploitation directe par l'Etat, les territoires du Haut-Ubangi, de l'Uélé, du Bomu, ainsi que ceux du district de l'Equateur dans lesquels la S.A.B. avait créé plusieurs établissements", mais je doute si les comptoirs d'Equateurville et de Basankusu aient été réellement fermés à cette occasion : le 12 août 1892, Thierry est désigné comme chef du district commercial de l'Equateur, et nous avons vu que la carte des factoreries S.A.B. en août 1897 donne toujours Equateurville et Basankusu.

Avec cette nomination de Thierry finit pratiquement le chapitre des débuts de la S.A.B. à l'Equateur. Le 30 octobre 1892 sortira le décret qui crée le domaine privé de l'Etat. Pour l'Equateur, ce décret permet le commerce libre de l'ivoire et du caoutchouc dans le district de l'Equateur, excepté les bassins de la Lopori et de la Maringa en amont de leur confluent, ainsi qu'une zone située dans un rayon de 20 kilomètres autour d'un point à déterminer par l'Administration près du confluent de la Busira et du Momboyo.

Avant la fin de l'année un modus vivendi s'établit entre l'Etat et la S.A.B., comprenant "des arrangements particuliers concernant certains points, basés sur des communautés d'intérêts".

Ces arrangements, non spécifiés, me semblent consister en une exploitation en commun, qui prendra fin en août 1894 (Mg. 1895, p. 284).

A ces conditions, la S.A.B. s'engage - et je le regrette pour les indigènes - à cesser toute critique contre la politique de l'Etat. Jusqu'à la fin de l'exploitation en commun, elle l'avoue elle-même, elle n'aura qu'à se louer de ses rapports avec l'Etat (Mg. 1894, p. 95).

En 1892 le nombre de ses postes a passé de 17 à 34; elle a acheté 90 tonnes d'ivoire contre 47 en 1891, et 125 tonnes de caoutchouc contre 26 l'année précédente (Mg. 1893, p. 100).

Maintenant elle va profiter des bonnes dispositions de l'Etat, pour multiplier ses postes à l'intérieur, pour donner une impulsion beaucoup plus grande à la récolte du caoutchouc.

A l'Equateur c'est Thierry qui préparera cette occu-

pation intensive par des explorations multiples des rivières de l'intérieur, et, avant la fin de l'année 1893, nous assisterons à la création des postes de la Momboyo, de la Busira et de la Salorga.

Borgerhout, 10 juin 1959
E. Boelaert.(+)

BIBLIOGRAPHIE

1. WALTZ H., Das Konzessionswesen im Belgischen Congo, Jéna 1917, vol I. p. 155-173 avec carte.
2. M.T. HEYSE, La fin du bloc de la Busira - Momboyo, dans : Bulletin des Séances de l'IRCB, Bruxelles, 9(1938) 1, 45-62
3. X, Contribution au développement agricole des régions équatoriales du Congo-Belge, éd. SAB, 1957.
4. COQUERY - VIDROVITCH, C., Le Congo au temps des grandes compagnies concessionnaires (1898 - 1913) Mouton, Paris 1972, (SAB p. 235-236)
5. Pierre SALMON, Un agent commercial belge au Congo français (1892 - 1894) dans : Bulletin de l'ARSOM 1976, p. 618-682.

NOTES

1. Voir E. Boelaert, La Sanford Exploring Expedition, dans : Aequatoria 12(1959) 121-131.
2. Voir E. Boelaert : Auguste Boulanger, Biographie Belge d'Outre-Mer (EBOM), VI, 1968, 102-103 et BCB, II, 79. Je ne sais pas pourquoi Boelaert le nomme ici "Arthur".
3. G. Hulstaert, Avec Glave à l'Equateur dans : Zaire-Afrique 1986, n° 196, p. 373-79.
4. S.E.E. = Sanford Exploring Expédition.
5. DAVY, Un ingénieur anglais : MG 1889 p. 235.
6. T. THOMPSON, non identifié : mécanicien de la

"Florida".

7. Voir note 2 où il répond à la positive.
8. BANKS E, White Woman on the Congo, New York, 1943, 192 p.
9. MURPHY J.B. Missionnaire de l'ABMU
10. Note de E.B.:

"Dans les archiv-s du ministère des Colonies, E.I. 6 vol VI n° 19, la SAB proteste chez M. Beernaert; depuis 10.89, M. Michiels a succédé à M.A. Boulanger, qui a "eu plusieurs différends avec les indigènes". M. Lippens, attaché à la station des Bangala, a installé en 10.89, un poste chez les Wangata, confié à un Zanzibarite, quelques soldats esclaves et plusieurs femmes. Or, depuis ce moment, le Zanzibarite entrave le commerce à Equateurville. Ainsi 11/89 chef de Makouli arrête une pirogue.

2/90 Le Zanzibarite est continuellement en guerre contre l'un ou l'autre village. Il part pour Bangala et, revient, 4/90 avec M. Baert. Dès le retour de celui-ci, tous les jours le Zanzibarite attaque un village, avec quelques morts".

11. Note de E.B. : "Florida" repartie vers Kassai, avec Davy Mg 1.12.89: Florida part de Léo 17-9-1889 avec Van Ronslé J et I. Garmijn.
Mg 29.12.89 : p. 107 : "Florida", avec directeur, arriva à Bangala 7-10-1889.
Mg 20-1-90 p. 7 : "Florida" part de Kin, 21-11-1889, avec Beckers, qui va prendre direction Equateur, Davy et 4 agents blancs".

12. Note de E.B.:

Notons ici que le marché d'ivoire d'Anvers a été inauguré le 30 juillet 1889, avec 14 tonnes d'ivoire, importées du Congo par la S.A.B. (Mg. 1889, p. 63). Mg. 20.10. 89 p. 83 nous apprend qu'en juin 89 1200 Kg d'ivoire sont arrivés à Matadi, venant de la factorerie de l'Equateur, et que cette factorerie a acheté en 8.89 pour

1450 Kg, d'ivoire.

13. Note de E.B.:

La chasse à l'ivoire, par les agents de l'Etat, date de la création de l'Etat, et elle n'étonnera plus personne. Dans les papiers de WINTON j'ai trouvé encore cette lettre du Roi, datée du 18 mai 1885 :

"En vue de couvrir les dépenses des expéditions exploratrices que j'aimerais confier à M. Stanley, il serait très désirable de mettre à profit l'ivoire, c'est-à-dire de l'acheter et de le revendre ...

Quant à la question de l'ivoire, rappelez les ordres que vous avez donnés à acheter le plus possible et faites-moi parvenir vos suggestions. Ne devrions-nous pas confier l'affaire à une firme commerciale ou à un syndicat? Nous leur laisserions l'usage du "Stanley" mais le syndicat aurait à nous donner une certaine somme à déterminer plus tard. Ou serait-il mieux de faire tout cela nous-mêmes et dans ce cas quels sont les moyens qui vous sont nécessaires? Ne serait-il pas bon de donner des ordres pour acheter le caoutchouc très bon marché et de le faire apporter à Léopoldville ...?

Dans une lettre du 15 mai 1889 le Roi insiste auprès du G.G. Janssens : "Il faut mettre tout en oeuvre pour que l'Etat Indépendant commence à devenir un état, pour que les populations lui donnent un revenu et des recrues..." Bic (?) 1953, p. 476).

Liebrechts à Léopoldville et Van Kerkhoven à Baagala se donnent de tout coeur à la réalisation de ces désirs".

14. E.B. ne signale pas la source de cette citation.

15. Divers, La Force publique de sa naissance à 1914 (Mémoire de l'I.R.C.B. Section Sciences Morales et Politiques - in 8° XXVII) Bruxelles, 1952, p. 68.

16. A propos des "Sentinelles" voir :

17. M. LIPPENS, non identifié.
18. Il n'est pas clair quel rapport E.B. vise ici.
19. BECKERS, Note de E.B. : Mg 93, 13 : Ernest Beckers, né à Bilson, 2.7.56; ler départ 1.7.89 comme agent commercial SAB. Fin 89 nommé chef du district commercial de l'Equateur; puis gérant de la factorerie de Mobeka, puis chef du district du Bangala. Rentré 16.7.91. Second départ 7.5.92 comme chef du district Bangala. (Kinshasa 16.12.92). + B.C. B. IV, 28.
20. AJGOUARD, cf. aussi Fr. BONTINCK, Le rachat d'enfants esclaves dans les rivières équatoriales, (à paraître dans la Revue Africaine de Théologie).
21. Ernest BAERT, (1860-1894) B.C.B. I, 54-57.
22. Voir les publications de E. Boelaert sur ces sujets :
 - Les Arabes à l'Equateur, dans : Aequatoria 20(1957) 10-18.
 - Les expéditions commerciales à l'Equateur dans: Bulletin de l'Ac. Roy. des Sc. Coloniales 1956, 2, 191-211.
23. H.J. Lothaire (1865-1929) : BCB I, 615-623.
24. (Major) Vandavelde : Non identifié
25. Lejeune E.: non identifié
26. Voir D. Vangroenweghe, Charles Lemaire à l'Equateur, dans : Annales Aequatoria 7(1986)
27. Sur l'Abir voir R. HAEMS, The End of Red Rubber dans : Journal of African History 16(1975) 73-88 et BOELAERT E. Histoire de l'Abir, Arch. MSC Bergerhout et Aequatoria Samanya.
28. E. Brunfont, (1856-1898), BCB III, 83-90
29. Paul le Marinel, BCB I, 664-670.

Abréviations:

Mg : Le Mouvement Géographique, Bruxelles

E.B. : Edmond Boelaert

A.S. : Archives de la SAB

B.C.B.: Biographie Coloniale Belge : ARSOM, Bruxelles.

ANNEXES

FONDS BOELAERT. Papiers concernant la S.A.B.

1. S.A.B. Service du personnel : dossiers

10 pages (roses), format : quarto

la numérotation de 1 à 283 n'est pas continue

2. S.A.B. II (suite) format: folio

p. 1-12 les n° 127 (Hennebeck Edouard Jean) à 246 (Lebelly-Dupart)

p. 12-14 : III, les n°1 (De Tender Georges) à 27 (Meert Georges)

p. 15-19 : vierges

3. Feuille 41x30 cm : croquis des Postes SAB

4. 57 pages (format: quarto et folio)

l'affectation du personnel au cours des années (à peu près jusqu'en 1906) pour chaque poste dont voici les noms :

Bangu	Efukoi (2x)
Baringa	Eloko
Basankusu (2x)	Equateur (2x)
Belondo (Bilondo)	Jali
Besoi	Ikelemba (4x)
Besongo	Irenguy Ilenge ?
Besongote	Isako

Bostshi	Ivuku ? Ifoku/Loilaka ?
Boende (A.S.)	Ivulu
Bokala	Inongo
Bokoko	Irebu
Bokolonga	Lomela
Bokote (2x)	Mombili
Boleke (Moleke)	Bompembe (Mompembe)
Bombimba (3x)	Mondombe
Bosanga (2x)	Monkosso
Botoka	Monthole
Boyenge (2x)	N'Dongwa Koi/Dongonkwa
Busira (2x)	Ngombe
Wema	Sombo
	N'Save
	N'Siringo? Nsingo?
	Watsi
	Yangu (Yango)
	Yele
	Yengue

- "Note sur les débuts de la S.A.B. à l'Equateur" (11. p.) Bergerhout, 10 juin 1959 (dactylographié) E. Boelaert.
- Extrait dactylographié (3 p) de : MELOT A., Beernaert et le Congo 1884-1894, in : La Revue Générale, févr. 1932, p. 147-167
- Notes: S.A.B. occupe la Lomela (8 p.)
S.A.B. occupe la Tshuapa (2 p)
Boende (2 p.)
Territoire d'Ingende (par l'agent territorial HOFFMANN O.) 1 p.
- Extraits du Rapport présenté par Mr. Albert THYS, Administrateur-délégué à l'assemblée générale de la C.C.C.I. du 24 novembre 1888 (5 p)
p. 3: la Convention avec la SEE.
Annexe 2 : bilan des participations respectives de la CCCI et SEE en vue de la constitution de la SAB
- Feuilles sur l'histoire de la SAB et son implantation.

1) Waltz, O.c., Volume I, p. 156

2) Arch. Aeq. Cartes - nr 79.

3) Bulletin de l'ARSOM, o.c.p. 48

4) Le Mouvement Géographique.

8(1891) 654 Carte de l'Etat Indépendant 13e éd.
juillet 1891.

9(1892) 36 Les factoreries de la Société belge
du Haut Congo - Mars 1892 (hors texte)

9(1892) 145

10(1893) p 98 Emplacement des factoreries de la
Société belge du Haut-Congo. Août 1893 (hors texte)

11(1894) p. 93 (Hors texte). SAB. Emplacement des
83 factoreries et postes 1 janvier 1894.

(H.Vinck, Bamanya 20-11-1987)

LINGUISTIQUE

LE SILENCE DE LA FORET

Un roman d'explorateur

L'existence des Pygmées, chasseurs-cueilleurs de petite stature répartis dans toute l'Afrique centrale, est connue depuis l'Antiquité. Mais c'est en 1865 que l'explorateur italien Giovanni Miani pénètre dans la forêt de l'Ituri, au Zaïre, suivi quatre ans plus tard par le botaniste allemand Georg Schweinfurth. H.M. Stanley est le premier, en 1887-88, à traverser la forêt d'ouest en est. En 1921 paraît l'ouvrage du Dr. Vanden Bergh, On the trail of the Pigmies, compte-rendu de son voyage d'exploration subventionné par le Musée africain d'Histoire naturelle et les Universités américaines. De nombreux autres, explorateurs ou tout simplement voyageurs, rencontrent les Pygmées mais ceux-ci restent "énigmatiques, distants (...), entièrement mystérieux et impénétrables".¹ En janvier 1929, poursuivant sa recherche sur l'origine de l'Homme, et alors que "le voile des siècles couvre encore les tribus qui vivent au sud de l'Ituri"², alors que l'ensemble des Pygmées est encore "en dehors de la sphère d'influence des Blancs"³, le père Paul Schebesta quitte à son tour l'Europe pour un périple à travers le Congo Belge de l'époque, le Rwanda, le Burundi et la Province équatoriale, sous les auspices de la Société

allemande pour la promotion de la recherche scientifique. A son retour, en septembre 1930, il écrit le récit de son expédition, à la fois carnet de route et autobiographie, fourmillant de souvenirs personnels. Son livre, publié deux ans après, révèle aussi la part importante prise par les missionnaires dans le progrès des études pygmées, eux qui

"ont une bien meilleure connaissance du langage des indigènes que le reste des Européens du Congo, et (...) une connaissance solide et approfondie des coutumes, de l'éthique et du folklore des Noirs"⁴:

les pères Kawaters et Debouge au Zaïre, Schumacher et Froes au Rwanda, le père Hulstaert dans la Province Equatoriale, entre autres. Certains d'entre eux publieront la somme de leurs souvenirs et de l'expérience amassée au cours de longs séjours en Afrique.

Au début des années trente, le Ministère français de l'Education nationale subventionne le voyage d'étude de C. Tastevin en Centrafrique et au Cameroun. En 1934-35, c'est l'expédition de Gusinde au Rwanda, le second voyage de Schebesta dans l'Ituri. Ceux-ci seront suivis de la mission Ogooué-Congo en Afrique Equatoriale chez les Babingas - enquête d'ethnographie musicale et de linguistique d'où N. Ballif rapporte deux films, une série de disques enregistrés sur place et une collection d'objets qui seront déposés au Musée de l'Homme. De décembre 1949 à novembre 1951, l'anthropologue J. Maquet, de l'Institut pour la Recherche Scientifique en Afrique Centrale, est au Rwanda. De février à mai 1951, A. Hauser enquête au nord du Haut-Congo, dans la région de la Likouala. L'été 1957 voit le départ de C.M. Turnbull pour le Zaïre, d'où il revient dans l'hiver de l'année suivante. Dans les années soixante-dix, un groupe de chercheurs français du CNRS entreprend une étude détaillée des Pygmées Aka et commence à travailler à l'élaboration d'une encyclopédie "conçue comme un dictionnaire ethnographique, thématique et illustré, organisé selon une perspective linguistique"⁶ dont le premier fascicule est publié en 1983.

Un an après paraît Le silence de la forêt,

d'Etienne Goyémidé, un roman cette fois - écrit par un Centrafricain, directeur, à l'époque, de l'Ecole Normale d'instituteurs de Bangui - mais qui est lui aussi le récit d'un séjour en terre pygmée. L'auteur ne ménage pas ses efforts pour se démarquer des ouvrages précédents; le héros, Gonaba, dont le livre raconte les aventures, se récrie :

"Je ne suis pas ethnologue. Je ne suis pas venu ici avec l'intention arrêtée de faire découvrir au monde civilisé 'les Vies et Moeurs des Babingas de la forêt équatoriale' (...) - Si je me trouve dans cette clairière, (...) ce n'est pas pour violer leur personnalité, ce n'est pas non plus pour piller leur patrimoine culturel, sociologique, ethnologique et autres, mais c'est seulement pour vivre avec eux, de leur vie de tous les jours, leurs joies, leurs peines, dans leur contexte naturel en les considérant comme il se doit, en peuple mûr et respectable, et non en espèces de cobayes de laboratoire" (p.97).

Derrière ce réquisitoire, il y a Johnson mesurant les Pygmées par centaines, Le Conte les qualifiant de "fossiles vivants" et Leyder de "nains"; il y a l'article d'Allys parlant de l'"apprivoisement" des clans Babingas; il y a Matiegka et Maly penchés sur des squelettes et Schebesta lui-même tentant d'exhumer un dans le but avoué de l'ajouter à sa collection de "curiosités"; il y a la photo d'un Pygmée accroupi à côté du cadavre d'un chimpanzé assis - "la juxtaposition de l'homme-singe et du singe-homme m'amusait"⁶. Il y a les nombreux livres et articles liant Pygmées, gorilles et chasses à l'éléphant - séquelle du goût des colons européens pour les safaris.

Dans le roman, l'auteur proteste aussi contre le paternalisme de

"ces Blancs, explorateurs ou autres aventuriers du même genre, qui arrivent dans une tribu de 'sauvages' et (...) leur (parlent) comme à des myrmidons des classes maternelles." (p. 90).

Et il est certain qu'il y a un monde entre eux et Goyémidé.

Il n'en reste pas moins qu'à des dizaines d'années de distance, Le silence de la forêt ressemble à bien des égards aux récits des premiers explorateurs, ceux-ci et celui-là ayant tout d'abord en commun un regard neuf sur le groupe décrit, si bien protégé des influences extérieures par les vastes étendues de forêt qui l'entourent qu'il est resté "bien conservé dans (son) antique primitivité."

Le récit de Goyémidé ressemble encore aux autres par son personnage central : Gonaba, "inspecteur des Ecoles Primaires de toutes les régions Ouest et Sud-Ouest de la République Centrafricaine" (p.5). Quel rapport y a-t-il donc entre cet africain et les colons européens d'antan? Les premières pages du roman, où Gonaba se gargarise de phrases du genre : "je remplace un Inspecteur blanc", "je suis comme un Blanc" (p.36), nous donnent la clef de l'énigme. Rentré de France depuis deux ans seulement, le personnage est le produit d'une acculturation elle-même aboutissement d'un long processus amorcé dès la sortie de l'enfance avec "l'éloignement, l'école, la concurrence, les inimitiés, les rivalités, les palmarès, les hiérarchies, les classes sociales" (p.41). Maintenant, quand il tente d'analyser les sentiments des siens à son égard, il ne trouve que trois mots : rejet, mépris, abandon; il ne mange plus à la main, ne prend que de l'eau filtrée, ne pose plus le pied par terre et fréquente les boîtes de nuit des Blancs; il s'habille de synthétique et ses vêtements de soirée portent la griffe des grands couturiers parisiens; il ne rentre plus au village. Son savoir, son salaire même, les honneurs, privilèges et "avantages matériels respectables" (p.14) attachés à sa fonction, séparent cet inspecteur itinérant et sans racines de la masse de ses compatriotes - qu'il qualifie d'ailleurs d'"imbéciles" et d'"illettrés" (p.18). Bref, il est devenu plus Blanc que ses maîtres, et leur caricature.

Il rejoint cependant les obscurs villageois de chez lui dans l'universel mépris pour les Pygmées - attitude apparemment paradoxale mais expliquée par Schebesta selon lequel

"adoptant envers le Pyguée une attitude exacte-

"ment similaire à la nôtre envers lui, le Noir le méprise à l'instar d'un animal sauvage - d'un chimpanzé - simplement parce que le mode de vie du Pygmée lui est, aussi étrange que le sien l'est pour nous".¹⁰

Ces êtres curieux, il a regardé leurs danses à Bangui, "à distance pour ne pas attraper leurs poux" (p. 15). Fête nationale, danses de Pygmée aux trois quarts nus, élite et étrangers aux premiers rangs armés de caméras et d'appareils-photos : le récit de Goyémidé ne fait, remarquons-le, que reproduire la réalité, une réalité qui se perpétue comme en témoigne la photo de couverture d'un numéro récent d'une revue, souvenir du passage de Jean-Paul II à Bangui en 1985.¹¹

La première partie du roman, qui nous décrit la pensée du héros sur les Pygmées, semble sortie des premières pages des livres de Schebesta : créatures presque bestiales, à la saleté proverbiale, considérées davantage comme des spécimens que comme des êtres humains et sans cesse comparées aux singes¹² avant que Gonaba ne les ait vraiment rencontrés. Et c'est là un autre point commun entre le personnage central du roman et les ethnologues des années trente : un même changement d'attitude envers les Pygmées à leur contact.

Sa longue discussion avec Manga le Babinga, l'esclave du chef de village, permet à Gonaba de découvrir l'intelligence de son interlocuteur ; elle lui permet surtout de comparer leurs deux personnalités et de se rendre compte que la comparaison n'est pas à son avantage. De son dégoût, de son désir viscéral de redevenir un homme parmi les autres, à sa décision d'abandonner son métier et de partir "pour mûrir, pour vivre, pour vivre d'autres réalités, d'autres habitudes" (p. 42), il n'y a qu'un pas - un pas que les ethnologues eux aussi ont franchi. Pour d'autres raisons ? Georges Balandier, dans les premières pages d'Afrique ambiguë, paru en 1957, tente d'analyser le pourquoi du choix même de cette profession, tout en reconnaissant que "peu d'ethnologues ont clairement indiqué les raisons de leur choix, de leur installation dans une profession qui les amène à s'extraire de leur civilisation pour en affronter de très diverses". Il remarque qu'"il y a, aux origines d'une telle vocation, une insatisfaction, le besoin

de s'accrocher à des modes d'existence radicalement différents" et avoue que lui-même aspirait à l'Afrique "comme à une expérience de rupture, à une existence plus fruste, plus authentique".¹³

On ne conçoit guère, remarque encore le même auteur, "qu'un ethnologue soucieux d'établir les meilleurs contacts, puisse accomplir sa recherche accompagné d'un équipement qui le classe et l'isole".¹⁴ Turnbull, dans le même but, a réduit son bagage à ce qu'il estimait le minimum : une couverture, un vêtement de rechange, une machine à écrire, du papier et des crayons.¹⁵ Gonaba; le héros de Goyémidé, suit le même principe : au moment de son départ, après avoir liquidé ses biens et rédigé une dernière lettre à sa famille, il troque sa "jolie tenue ministre contre un complet blue-jean" (p.55) et une paire de pataugas, et entasse dans un petit sac tyrolien sa couverture de voyage, deux shorts, un maillot de corps, deux boîtes d'allumettes, une machette, une petite hache, un peigne et un couteau, après avoir remis dans la caisse-potote les tubes d'aspirine, de nivaquine, de flavoquine et le vaccin antivenimeux qu'il y avait d'abord pris - "attirail de machins" qui ressemblait fort "à la panoplie du parfait petit explorateur" (p.54).

Et Gonaba s'enfonce dans la forêt. C'est le début d'une longue marche errante à la rencontre des Pygmées, dans les pas de Schbesta qui lui aussi a trébuché dans la mangrove - une marche qui le rapproche aussi des explorateurs anciens parce qu'elle est une "aventure" (p.67). Au détour du sentier lui reviennent des bribes de refrains et des maximes scoutes, des souvenirs de sa lecture du Livre de la jungle de Kipling. Plus il avance, plus il en vient à se convaincre qu'il est le premier à fouler le sol de cette partie du monde;

"et puisque je suis en train de prouver de manière irréfutable que je suis le tout premier à l'explorer, je vais la marquer de mon sceau pour l'histoire et la postérité (...). Avec la pointe de mon couteau de commando, je refais ces gestes que bien des siècles avant moi ont dû faire Magellan ou Béring..." (p.76).

Dans les premières pages de son livre, Wayward servants, Turnbull explique comment, d'habitude, villageois noirs et Pygmées s'entendaient pour tenir les Européens éloignés de la forêt, et comment les Pygmées eux-mêmes refusaient d'intégrer les Noirs à leur vie quotidienne. Bien décidé à passer outre, l'auteur réussit à suivre ses nouveaux amis en forêt. Il va rester plus d'un an avec eux, "adopté" par une femme qui va s'occuper de sa cuisine et de la construction de sa hutte. Au début, "trop large et maladroit"¹⁵, il n'a pas de succès à la chasse et achète aux villageois sa nourriture, qu'il partage ensuite selon la coutume avec les autres célibataires - tout cela avant d'avoir acquis son propre filet. Comme il en fait la remarque, "la somme d'informations que je pouvais obtenir d'eux, et jusqu'à la mesure de ma participation, dépendaient de mon attitude envers la forêt!"¹⁷ Pour se faire accepter, il va rompre avec la tradition établie par ses prédécesseurs et rapidement abandonner tout lien avec les villageois noirs; portant lui-même son sac, couchant comme les autres sur des feuilles et parfois dans les arbres, défrichant et participant à la collecte des matériaux nécessaires à la construction des huttes, partageant les repas des Pygmées et prenant part aux veillées autour du feu, il prouve son respect pour la forêt et se fait rapidement accepter - ce qui, note-t-il, l'empêchera parfois d'observer la vie du groupe avec le détachement souhaité. "Cet aveuglement temporaire (...) était peut-être le principal inconvénient de la technique"¹⁸; il n'en est pas moins essentiel, selon Balandier qui, décrivant lui aussi ses efforts pour s'intégrer à la civilisation étudiée, insistait sur la nécessité, pour l'étranger, de "faire oublier sa provenance par un véritable procédé de mimétisme" ajoutait que "cette imprégnation continue (...) peut créer une véritable alliance entre le chercheur et la civilisation qu'il tente de se rendre familière."¹⁹ C'est cette même approche qui est celle de Gonaba: comme il le remarque très vite, "après tout, je ne suis plus dans mon 'monde à moi'. Il serait malsain et somme toute imprudent de transporter ici les comportements de là-bas."(p.90). Lui aussi suit les Pygmées en forêt; il a sa hutte, partage leur nourriture et leurs veillées et fait ses débuts dans

la vie babinga, encouragé par tous; il se résoud aussi, rapidement, "à faire comme tout le monde. C'est-à-dire à vivre torse nu et à marcher pieds nus" et remarque que le groupe l'a "complètement adopté" (p. 102). A la veille de fêter le premier anniversaire de son arrivée au camp, il peut affirmer: "je suis presque complètement intégré à la collectivité. Je prends part à toutes les activités. Je sais manier correctement les différentes armes, et j'ai même mon filet et mon arbalète" (p. 107).

Les enfants, ses compagnons inséparables, ont joué un rôle majeur dans son intégration, l'initiant à la chasse, à la collecte du miel, lui contant des contes, et confirmant là encore les propos de Balandier selon lequel

"l'ethnologue se trouve, d'une certaine manière, dans la situation de l'enfant par rapport à la culture qu'il entreprend d'étudier. Il a tout à apprendre pour mieux saisir, de l'intérieur, comment cette dernière fonctionne; il doit passer par tous les degrés de l'initiation. Aussi découvre-t-il beaucoup en suivant les démarches par lesquelles son homologue, l'enfant, assimile les consignes ou les enseignements qu'on lui impose et s'inscrit progressivement dans la société"²⁰.

L'enfant, l'ethnologue le suit aussi dans l'apprentissage de la langue, essentiel au contact. Schebesta écrivait en 1932 :

"le plus grand problème, pour l'explorateur en terre pygmée est et sera toujours la question de la langue. Je ne suis pas surpris que la majorité de mes prédécesseurs n'aient pu aller au-delà d'un glossaire présentant de nombreuses lacunes."²¹

Lui-même ébauche une grammaire tenant compte des différentes langues et dialectes; après lui, de la mission Ogooué-Congo au travail de l'équipe CNRS, les efforts vont continuer dans ce sens. Le héros du Silence de la forêt, lui, est un pionnier, autant et plus que Schebesta, puisqu'il n'a aucune connais-

sance préalable du "Babinga" (p.83). Dès le début, il va faire de gros efforts pour communiquer, par gestes et par son "air intéressé" (p.91), puis en un dialogue bilingue - lui parlant le sangho et l'enfant le babinga -, puis "en faisant du rafistolage" (p.98). Bientôt il peut prononcer quelques mots, une phrase, et au bout de trois mois il commence à se faire comprendre. "Certes, on rit un peu de l'accent et de l'agencement des phrases, mais on me félicite pour le progrès" (p. 103).

xx

Le silence de la forêt ressemble aussi aux ouvrages scientifiques qui l'ont précédé par la masse de renseignements qu'il donne sur les Pygmées et leur vie quotidienne - renseignements qui recourent ceux venus des premiers ethnologues.

Le titre même du roman semble inspiré de Schebesta qui parle lui-même du "silence de la forêt"²². Cette forêt que les deux auteurs décrivent longuement en termes similaires : immense et fraîche, majestueuse, imperturbable, où, dans l'humidité du sous-bois, "les parfums des fleurs, les odeurs des fruits pourris, les miasmes des vases s'emmêlent et se confondent en une réalité sans nom" (p.61).

Dans le roman comme dans les études précédentes, le campement pygmée est situé dans une clairière où la disposition des huttes est toujours significative et évolue constamment. Le feu occupe une place centrale; c'est autour de lui qu'ont lieu réunions et veillées.²³ A quelques cinquante ans de distance, Among Congo Pygmies et Le silence de la forêt nous transmettent deux versions similaires de la légende pygmée de l'origine du feu.²⁴ Notons que l'art oral pygmée semble surtout composé de mythes, contes et légendes que tous les livres tentent de nous redire: légendes sur l'origine des Pygmées, du feu, de la mort; réponses à de multiples "pourquoi".²⁵ A l'intérieur de chaque hutte, "sur un espace de quelques mètres carrés, vit la famille entière, rassemblée derrière le feu de braises entretenu à l'entrée."²⁶ L'exiguïté de ce logement, c'est le récit de Goyémidé qui en donne la meilleure idée en nous décrivant ses aménagements successifs (pp. 135-136). Le roman nous révèle, comme les autres

récits, que le campement est le centre de la vie de la bande, et le théâtre de toutes les activités communes : fêtes et cérémonies, réunions diverses, veillées nocturnes et, pendant l'hivernage, fabrication et décoration de l'étoffe d'écorce, danses, jeux et contes.²⁷ Il nous fait, comme eux, partager les activités des groupes d'âge que rassemble la vie quotidienne: jeux, chasse et cueillette, et nous décrit l'arsenal des chasseurs et l'ensemble de leurs techniques. Goyémidé nous introduit même à la gastronomie pygmée; tel détail culinaire sur "le goût du sel qui ne ressemble en rien" à celui auquel le héros était habitué (p.89) regagne les remarques des scientifiques à ce sujet.²⁸

Le silence de la forêt nous parle aussi des valeurs pygmées : silence essentiel à la survie, générosité de ceux qui ont recueilli le héros inconscient, l'ont veillé, soigné et nourri jusqu'à sa guérison et au-delà - toutes actions illustrant le propos de Schebesta selon lequel, chez eux,

"on ne laisse jamais les malades et les vieux d'un clan se débrouiller entièrement seuls. Il y a toujours quelqu'un pour s'occuper d'eux (...). Une attitude humanitaire est adoptée même envers les membres d'autres clans découverts malades au bord du chemin. Ils sont invariablement ramenés au camp et soignés jusqu'à leur guérison."²⁹

Le roman met encore en relief un autre aspect de la vie pygmée : l'absence de culte des morts. Selon les ethnologues, la pratique la plus courante est de déposer le corps du défunt dans sa hutte ou à proximité, puis d'abattre ou de brûler la hutte et d'abandonner³⁰ ensuite le camp rapidement pour n'y plus revenir

- pratique réaffirmée par les dires de Conaba selon lesquels la coutume est de "déposer le cadavre au pied d'un grand arbre et (de) le recouvrir de larges écorces avant de lever automatiquement le camp" (p. 151), et illustrée par l'incendie de sa hutte. Au lecteur "qui voudrait absolument découvrir, en ce campement de Pygmées, une certaine structure politico-administrative" (p.103), le héros, porte-parole de l'auteur, relit après Turnbull que chez ses hôtes,

"il n'y a pas de chefferie, pas de conseil des anciens." ³¹ Il reprend l'idée avancée en 1940 par le Dr. Jadin, que ceux-ci sont, "dans l'ensemble, une race vigoureuse et saine" ³². Comme Turnbull, il nous décrit l'art des guérisseurs pygmées et le traitement de diverses maladies, accidents et faiblesses.

Enfin, le roman de Goyémidé retrace, au fil des pages et au travers des personnages, l'histoire des relations entre Pygmées et villageois noirs, de leur ignorance mutuelle initiale au métissage.

XX

Le style même du roman le rapproche des compte-rendus scientifiques.

L'auteur se veut vrai, précis. Il situe son récit dans le temps et l'ordonne à la façon d'un carnet de route, chaque épisode étant daté. Nous rencontrons Gonaba le lundi 7 mai 1965 entre sept et huit heures du matin. Son agenda prévoit pour ce jour-là, "à 13h45 départ pour l'école communale de Bilolo. Visite des locaux scolaires. Enquête sur le différend opposant le Directeur de l'école et le Chef de village" (p.9). Ce programme, il va le suivre avant de s'en écarter. Le soir, à 19h30, il est dehors, prenant le frais. A 22h15, il se couche. A 2h20 du matin, il s'éveille et passe le reste de la nuit à réfléchir. De 3h07 à 5h17, il prépare son départ en écrivant des lettres. A 9h15, la camionnette qui l'a amené repart. A 10h30, il commence à composer son trousseau de voyage et à 11h15 il quitte le village en direction de la forêt. A 17h30 le lendemain, il tombe dans un piège à fauve, et "c'est le noir" (p.81).

La seconde partie du récit, qui entame un nouvel agenda à partir du moment où le héros sort du coma, ne comporte plus ni dates ni heures mais une évaluation du temps, tout aussi précise, à partir d'un calendrier sommaire; ce système nous permet d'apprendre que six jours après son réveil, Gonaba est guéri, et prend la décision de rester avec les Pygmées (p. 97); trois mois après, il est déjà bien intégré au groupe dont il commence à parler la langue; un an après son réveil, il est jeune marié et, l'année suivante, père d'une petite fille qui a cinq ans et

demi à la naissance de son petit frère. "Trois mois et dix-sept jours" (p.150) avant le neuvième anniversaire de son arrivée au camp, il perd brutalement sa femme; l'enterrement a lieu deux jours après et moins d'une semaine après il quitte définitivement le camp. Le récit couvra donc une période de neuf ans, du début mai 1965 à la fin de janvier 1974.

Le roman est aussi minutieusement situé dans l'espace, du moins au début. Le héros a quitté Bangui, capitale de la Centrafrique, pour Nola puis Bilolo, dans l'extrême sud-ouest du pays. La forêt où se déroule le reste du récit est "à l'arrière-plan de Bilolo" (p.55) et le camp pygmée est situé à deux jours de marche et à près de soixante kilomètres du village (p.80).

Le récit est tout entier écrit à la première personne et mêle, à la façon d'un journal, le compte-rendu des faits et la réflexion. L'action est quasimentulle. L'essentiel du roman raconte la routine de la vie quotidienne, jalonnée ici et là de petits événements : voyage, accident, chasse mémorable, naissance... Le héros lui-même, malgré sa place centrale dans le récit, tend à perdre peu à peu de son importance au profit de la bande pygmée d'où se détachent quelques personnalités attachantes - celles de sa femme et de ses enfants, de ses deux beaux-frères et du patriarche.

XX

Goyécidé veut se distinguer des ethnologues. Réussit-il vraiment à le faire aux yeux des lecteurs? Certes, Gonaba n'est pas un étranger, un Blanc, mais un Noir, du même pays que les Babingas. Les autres sont venus pour un court laps de temps, lui n'a pas d'idée précise à ce sujet et, au bout d'un an au camp, reconnaît : "pour le moment, l'idée d'un éventuel retour ne m'a pas encore effleuré l'esprit" (p. 112). A la différence des autres qui sont restés en marge, lui s'est marié à une Babinga et a complètement changé de culture et d'habitudes : au bout de trois ans, il a remisé ce qui lui restait de vêtements et "adopté le costume babinga, fait d'écorce ramollie" (p.156); il refuse de parler à ses enfants de sa propre société et de leur fabriquer

"des avions, des caïons et autres jouets inconnus de notre monde" (p.136).

Mais son mariage même avec Kaliwossé rapproche le héros du père Schebesta en ce que l'amour lui permet de découvrir, à lui l'indifférent, ce que le christianisme avait fait réaliser au missionnaire-ethnologue :

"le fait qu'ils diffèrent de nous ne signifie pas nécessairement qu'ils sont arriérés. Par bien des côtés ils nous sont de loin supérieurs. Ceux qui nous sont étrangers restent sauvages jusqu'à ce que nous ayons reconnu notre erreur et la stupidité de la première opinion que nous nous faisons d'eux."³³

Gonaba, après sa première discussion avec Manga, se demandait "de quel côté" (p.30) se situait la noblesse d'âme. La réponse qu'il pressentait, il la découvre au camp : "ces gens, bien que Pygmées avec toutes les tares que leur infligent nos préjugés d'homme 'civilisés', sont un peuple majeur" (p.90), "un peuple mûr, souverain, capable à tous égards, et qui n'a de leçon à recevoir de personne" (p. 126).

Le but du roman, selon l'éditeur qui le présente en dernière page, c'est la "réhabilitation d'un groupe humain trop souvent ignoré ou méprisé". N'est-ce pas, là encore, le même but que poursuivait Schebesta - "mettre le monde en contact avec la mystérieuse et étrange, et pourtant, intensément humaine existence (...) des Pygmées"³⁴ - et le devoir même de l'ethnologue, interprète et militant s'attaquant à l'ignorance commune et aux idées toutes faites?

NOTES

1. P. Schebesta, Among Congo Pigmies, Hutchinson et Co. Ltd, Londres 1933 p. 20 - traduction par G. Griffin de l'allemand Bambutu, die Zwerge von Kongo, F.A. Brockhaus, Leipzig 1932.
2. P. Schebesta, My pygmy and negro hosts, Hutchinson, Londres 1936, réédité en 1973 p. 152 -

traduction par G. Griffin de l'allemand Vollblutneger und Halb-zwerge am Ituri in Belgisch Kongo, A. Pustet, Leipzig 1934.

3. Ibid, p. 34
4. Ibid, p. 279
5. Groupe de Pygmées, comme les Bakas, Bambutis, etc. On trouve employés, selon les ouvrages, les mots Bingu ou Babinga, Mbuti ou Bambuti. C.M. Turnbull, comme la majorité des ethnologues, préfère suivre la pratique de l'Institut Africain international et ignorer le préfixe Ba- (qui dans les langues bantoues signifie "les hommes"; "les gens") pour garder le seul radical. Pour des raisons pratiques, nous garderons ici le mot complet, tel qu'il apparaît, francisé, dans le roman étudié.
6. Cahiers d'Etudes africaines n°92, XXIII (4), 1983 p. 523.
7. A partir de maintenant, toutes les références au roman d'E. Goyémidé, Le silence de la forêt, Coll. "monde noir poche", Hatier Paris 1984, seront notées dans le texte.
8. P. Schebesta, 1933 p. 32.
9. Ibid. p. 135.
10. Ibid. p. 280.
11. La Revue de St. Joseph n°866, janvier-février 1986
12. Cf. P. Schebesta, 1933 pp. 23-24, 26 et 55.
13. G. Balandier, Afrique ambiguë, Flou, Paris 1957 pp. 2 et 6.
14. Ibid. p. 4.
15. C.M. Turnbull, Wayward Servants. The two worlds of the African Pygmies, Eyre et Spottiswoods

Londres. 1966 p. 11.

16. Ibid.
17. Ibid. p. 12.
18. Ibid. pp. 10-12.
19. J. Balandier, 1957 pp. 4-5.
20. Ibid. pp. 17-18.
21. P. Schebesta, 1933 p. 232.
22. Ibid. pp. 21-23.
23. Cf. C.M. Turnbull, 1966 p. 12 et E. Goyémidé 1984 pp. 105 et 142.
24. Cf. P. Schebesta, 1933 pp. 81-82 et E. Goyémidé 1984 pp. 108-110.
25. Cf. P. Schebesta, 1933 pp. 236-238 et 240-241, et E. Goyémidé 1984 pp. 108-110 et 143-147.
26. G. Balandier, 1957 p. 151
27. Cf. C.M. Turnbull, 1966 pp. 123 et 151, E. Goyémidé 1984 pp. 105, 125, 142 et 156.
28. Cf. P. Schebesta 1978 p. 47 et L. Adrisens et G. Waegemans, "Over inheemsch zout uit Belgisch Congo", Natuurwetensch Tijdschr. 1940, 22e année n°12 pp. 21-26.
29. P. Schebesta, 1933 p. 244.
30. Cf. C.M. Turnbull, 1966 pp. 143-146.
31. Ibid. pp. 27-28 et 181.
32. J. Jadin, "les Pygmées de l'Ituri", XVIIe Congrès international d'anthropologie et d'archéologie préhistorique, Bruxelles 1935, Actes 1936 pp. 822-830. Cf. E. Goyémidé 1984 p. 136.

33. P. Schebesta, 1933 p. 279

34. Ibid. p. 278.

Françoise UGOCHUKWU
Département des Langues
Université de Nsukka
Nigéria.

COMPORTEMENT DU PRÉFIXE NOMINAL DE CLASSE 5 EN BANTOU

0. ETAT DE LA QUESTION

En Bantou, le préfixe nominal de classe 5 apparaît soit sous la forme CV- (di-, di:-, li- etc...) soit sous forme vocalique (i -, i-, e-...). Certaines langues attestent même les deux préfixes, la variante monophone i- étant réservé aux thèmes à initiale consonantique et l'autre aux thèmes à initiale vocalique, comme dans les exemples suivants :

<u>viira</u>	itama	joue (plur. matama)
	liino	dent (plur. miino)

<u>Shi</u>	iitumu	lance
	liino	dent (li-ino)

Bien que le préfixe monophone i-/i- soit largement attesté dans le domaine bantou, il n'a cependant pas été identifié tel quel par certains auteurs. T.J. Hinnebusch (1981), par exemple, identifie plutôt un préfixe de forme CV- (ji-; zi-; dzi-, etc...) dans les formes suivantes (1) :

<u>swahili</u>	jicho	oeil	ji-cho
	jino	dent	ji-no

<u>mi</u> ikenda	dzino	dent	dz-ino
<u>ngazi</u> ja	izinyo	dent	dz-inyo ou dzi-nyo
<u>kutu</u>	tsino	oeil	tsi-so
<u>shambala</u>	zifo	oeil	z-ifo

Ces différents préfixes proviendraient, selon cet auteur, du préfixe protobantou *li -. Cette conception, nous le verrons dans les pages qui suivent, l'amène à des erreurs d'analyse. Les mots ijiso "oeil" et ijani "feuille" du tuveta, par exemple, sont analysés respectivement comme suit : i-ji-so et i-j-ani, c'est-à-dire une voyelle i- qui, selon l'auteur, se serait ajoutée au préfixe nominal ji-.

Par ailleurs, beaucoup de langues bantoues attestent une forme de singulier qui semble ne comporter aucun préfixe apparent, ce qui amène certains auteurs à poser un préfixe Ø- pour de tels mots, Voici quelques exemples :

	<u>SINGULIER</u>		<u>PLURIEL</u>
<u>holoholo</u>	bwê twe	<u>mabwe</u> <u>matwe</u>	pierre tête
<u>swahili</u>	siku sikio	<u>masiku</u> <u>masikio</u>	jour oreille
<u>ngazi</u> ja	piho paha	<u>ma</u> piho <u>ma</u> paha	vent chat
<u>nyanja</u>	tsiku dzila p ^h ili k ^h asu	<u>masiku</u> <u>mazila</u> <u>ma</u> pili <u>ma</u> kasu	jour oeuf colline houe
<u>tembo</u>	tama bere sina	<u>matama</u> <u>mabere</u> <u>masina</u>	joue sein nom

En observant de telles formes, on est en effet vite tenté de poser un préfixe Ø- suivi d'un thème nomi-

nal au singulier : par exemple, Ø-siku, Ø-dzila, Ø-bwe etc... Il convient cependant d'analyser chaque langue en profondeur avant de poser, aussi facilement, un préfixe Ø-. En holoholo, par exemple, on observe que les thèmes de classe 5 allongent systématiquement toute syllabe précédente :

On a en effet :

kulolaá	koló	voir le chef (koló le chef)
ndoleé	twé	que je regarda la tête
kaatwé		une petite tête
nóóbwé		avec une pierre
nóókoló		avec un chef

mais on trouve :

mukaamúgeni	la femme de l'étranger
kulola múntu	voir l'homme
nómúgeni	avec un étranger.

On ne pourra pas expliquer la quantité de la voyelle précédant les mots ou les thèmes twé, bwé, koló si l'on pose un préfixe nominal Ø- devant ces mots ou thèmes. Cette quantité résulte de l'effacement d'un morphème i-, du reste attesté dans cette même langue.

On rencontre en effet les formes suivantes :

keetwé	petite tête	(ka-i-twé)
kwilungu	au pays	(ku-i-lungu)
mukeekolo	la femme du chef	(mu-ka-a-i-kolo)

D'autre part, certaines langues citées ci-dessus attestent une alternance consonantique à l'initiale du thème :

<u>SINGULIER</u>	<u>PLURIEL</u>	
<u>ts</u> iku	ma <u>s</u> iku	ts/s
<u>dz</u> ila	ma <u>z</u> ila	dz/z
<u>p</u> iho	ma <u>β</u> iho	p/β
<u>p^h</u> ili	ma <u>p</u> ili	p ^h /p
<u>k^h</u> asu	ma <u>k</u> asu	k ^h /k

Cette régularité dans l'alternance consonantique ne

peut passer inaperçue. En nyanja, par exemple, on observe qu'une consonne affriquée alterne avec une consonne fricative et, cela, de manière régulière; une consonne aspirée alterne régulièrement avec une consonne occlusive simple. En posant un préfixe \emptyset - au singulier, comme on le fait d'habitude, on pourrait difficilement expliquer l'altération de l'articulation de la consonne initiale du thème.

Comment expliquer en effet qu'un morphème \emptyset - puisse changer l'articulation des consonnes /z/ et /s/ respectivement en /dz/ et /ts/ ?

A moins que l'on soit obligé de poser une série de thèmes à variantes :

\emptyset - tsiku	ma - siku
\emptyset - dzila	ma - zila
\emptyset - p ^h ili	ma - pili

Une telle solution rendrait la situation plus complexe encore et ne tiendrait pas compte de la régularité de l'alternance consonantique ni du fait que ce même type d'alternance consonantique se retrouve dans des mots ayant un préfixe i- bien apparent :

	<u>SINGULIER</u>	<u>PLURIEL</u>	
<u>rwanda</u>	ijambo	amagambo	j/g
	- shaka 5	-saka	sh/s
	- shatu 10	-tatu	sh/t
<u>cafa</u>	- sanu 10	-hanu	s/h

Cette alternance consonantique attestée dans des mots n'ayant aucun préfixe apparent doit nous inciter à la prudence et nous empêcher de poser - un peu trop facilement - un préfixe de forme \emptyset -.

Nkiko m.R(1980), par exemple, identifie un préfixe \emptyset - dans les mots suivants (2) :

<u>vira</u>	isu	i- \emptyset -su	œil	(plur : masu)
	itama	i- \emptyset -tama	joue	(plur : matama)
	idwi	i- \emptyset -dwi	genou	(plur : madwi)
<u>tenbo</u>	tama	\emptyset -tama	joue	(plur : matama)

bere	Ø-bere	sein	(plur : mabere)
sine	Ø-sina	nom	(plur : masina)

alors qu'un préfixe *i-* est clairement attesté en vira. On retrouve la même erreur dans le Lexique Thématique de l'Afrique Centrale (LETAC), du moins dans le volume consacré à la langue swahili (3); les auteurs de ce lexique ont manifestement abusé du préfixe *Ø-*, oubliant que le contact entre les morphophonèmes peut entraîner l'amuissement de certains d'entre eux, notamment l'effacement des morphophonèmes //i// et //n//. Cette disparition est accompagnée ou non d'une modification dans l'articulation du son voisin.

On connaît les règles morphophonologiques suivantes :

n - p	---->	Ø - ph	---->	ph	aspiration
n - p	---->	Ø - b	---->	b	sonorisation
i - b	---->	Ø - bb	---->	bb	allongement
i - s	---->	Ø - ts	---->	ts	affricatisation

On peut avoir les mêmes règles si le morphophonème //n// ou //i// est maintenu :

n - p	----->	mph
n - p	----->	mb
i - b	----->	ibb
i - s	----->	its
etc...		

Voilà brièvement esquissés les problèmes que nous nous proposons d'examiner dans la présente étude en nous intéressant particulièrement au comportement du préfixe monophone *i - / i -* de classe 5. Nous chercherons à démontrer qu'un préfixe de forme *i - / i -* doit être posé dans la plupart des cas où une analyse trop rapide nous amènerait à identifier un préfixe *Ø-* ou un préfixe de forme CV-. Nous examinerons successivement l'évolution du préfixe nomi-

nal^{*}i-(classe 5) du protobantou et son comportement dans les langues bantoues actuelles. Une fois ces préalables posés, nous terminerons l'exposé en proposant une autre analyse des formes nominales de classe 5, en faisant constamment appel aux faits protobantous.

1 - EVOLUTION DU PREFIXE NOMINAL DE CLASSE 5

La comparaison des langues bantoues a conduit les linguistes à retenir comme correspondance un préfixe nominal ^{*}i- de classe 5 qui aurait été précédé, en protobantou, d'un augment ^{*}di- (4). La séquence protobantoue ^{*}di-i- a évolué différemment dans les langues actuelles : elle a pu être conservée telle quelle et aboutir à un morphème di:-, amalgame de l'ancien augment et du préfixe monophone : ^{*}di-i->di:- (le morphème di:- fonctionnant actuellement comme un préfixe nominal). Certaines langues ont plutôt perdu le préfixe monophone et ont, de ce fait, créé une nouvelle séquence : i-di-, i-ri- ou i-li etc..., c'est-à-dire un préfixe nominal (di-, ri- ou li-) qui provient en fait de l'ancien augment ^{*}di-; le nouvel augment i- est une création récente (5) sur le modèle des autres classes ayant un préfixe nominal à voyelle i (i-ki-, i-bi, i-mi etc...).

Nous nous intéresserons particulièrement aux langues actuelles qui ont perdu l'augment ^{*}di- et qui ont conservé le préfixe monophone ^{*}i-. Le cas que l'on rencontre le plus souvent est celui des langues qui utilisent les deux morphèmes (augment ^{*}di- et préfixe ^{*}i-) comme préfixes nominaux de classe 5. Dans ce dernier cas, un des deux préfixes est réservé aux thèmes à initiale vocalique et l'autre apparaît devant les thèmes à initiale consonantique. C'est le cas dans les exemples suivants (6) :

<u>holoholo</u>	: lyani	feuille, herbe	(li-ani)
	liinó	dent	(li-inó)
	liisó	oeil	(li-isó)
	kwilungu	ou pays	(ku-i-lungu)
	keetwě	petite tête	(ka-i-twě)
<u>masaaba</u>	: liisanda	limite	(li-i-sanda)
	lilino	dent	(li-li-ino)

	lilyolu	plume	(li-li-olu)
<u>hema</u> :	eriino	(e-ri-ino)	dent
	eriiso	(e-ri-iso)	oeil
<u>shi</u> :	iitumu	(e-i-tumu)	lance
	liino	(li-ino)	dent
<u>hunde</u> :	isinga	(i-singa)	lance
	lino	(li-ino)	dent

Sur base de ces données, il serait logique de considérer que la tembo, langue située dans la même zone que celles qui viennent d'être citées, utilise également deux variantes du préfixe nominal de classe 5 : **li-** et **i-**. Les mots **tama**, **bere**, et **sina** devraient donc s'analyser comme suit : **i-tama**, **i-bere** et **i-sina**; une règle morphophonologique fait disparaître cette voyelle par la suite. Nous y reviendrons.

Le préfixe monophone **i-** a évolué de diverses manières dans les langues actuelles :

- a) Conservation
- b) Conservation accompagnée d'une influence sur la consonne suivante
- c) Amuïssement
- d) Amuïssement après avoir influencé la consonne suivante.

Passons en revue chacun de ces phénomènes.

1.1. - CONSERVATION.

Le préfixe **i-** peut en effet être dans le mot (avec ou sans modification dans l'articulation de la consonne suivante). Exemples :

- a) Sans modification :

<u>saghala</u> :	izina	mazina	nom
	iziso		oeil
<u>tuveta</u> :	isikio	masikio	oreille
	isaa	masaa	joue

vira : isu masu oeil
itama watama joue

b) Avec modification :

rwanda : ijambo amagaambo affaire j/g

tuveta : ijani mani feuille j/Ø
ijiso meso oeil j/Ø

De tels mots ne devraient en principe poser aucun problème d'analyse. Certains auteurs, on l'a vu, sont cependant embarrassés par de telles formes :

Mauvaise analyse Analyse proposée

NKIKO	isu	i-Ø-su	i-su
	itama	i-Ø-tama	i-tama
	idwi	i-Ø-dwi	i-dwi
HINNEBUSCH	ijani	i-j-ani	i-jani
	ijiso	i-ji-so	i-jiso

L'analyse faite par Nkiko pour les formes vira (7) amène à considérer le morphème i- comme un augment suivi d'un préfixe Ø-; pourtant, la commutation entre le singulier et le pluriel (isu/masu; itama/watama; idwi/wadwi) permet d'identifier les morphèmes i- et ma- qui apparaissent devant les mêmes thèmes; le pluriel n'atteste d'ailleurs aucun augment.

En ce qui concerne la langue tuveta, Hinnebusch considère qu'un second préfixe i- se serait ajouté à un premier préfixe ji-(8). L'auteur a raison de considérer i- comme un préfixe; du reste, à la page 87, il analyse correctement ces mêmes formes. (i-jani et i-jiso). Son hésitation provient du fait qu'il fait dériver ces formes des thèmes protobantous -ani et °-ico au lieu de °-jani et °-jico. La consonne j appartient clairement au thème et non au préfixe. Ces thèmes ont évolué comme suit :

SINGULIER : °i - jani > ijani
°i - jico > ijiso

PLURIEL : °ma-jani > ma-ani > rani
(a) (b)

°ma-jico > ma - iso > meso
(a) (b)

- (a) amuisement de °j en position intervocalique
(b) Contraction.

Le préfixe °j- s'est maintenu et a manifestement stabilisé la consonne °j qui, autrement, se serait amuie comme au pluriel. On obtient ainsi une alternance j/Ø sur le plan synchronique. Nous reviendrons sur ce phénomène au 1.2.2.

La voyelle °i- se maintient parfois tout en provoquant un changement dans l'articulation de la consonne suivante.

C'est le cas en rwanda et en rundi (9).

°i- gambo > i-jambo

°ma-gambo > amagambo

La consonne °g a été palatalisée au singulier et, cela, à date historique. Cependant le rundi a également utilisé le thème -jambo au pluriel par analogie (ijambo, pluriel amajambo). Sur le plan synchronique, on posera deux thèmes à variantes pour le rwanda (-jambo 5 / -gambo 6), car aucune règle ne permet d'expliquer synchroniquement le passage de // g // à / j //.

1.2. AMUISSEMENT.

Le préfixe nominal de classe 5 °i- s'est amui devant consonne dans beaucoup de langues actuelles (avec ou sans influence sur la consonne suivante).

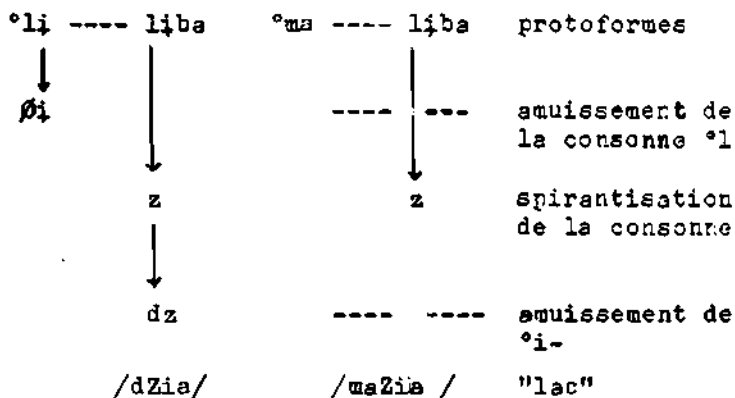
Exemples :

<u>swahili</u> :	siku	masiku
	sikio	masikio
	shamba	mashamba

Cette situation a conduit beaucoup d'auteurs à poser un préfixe Ø-, surtout dans les formes n'ayant subi

aucune modification à l'initiale du thème : Ø-siku; Ø-sikio; Ø-shamba. Nous reviendrons sur ce point (voir 2.2.).

Cependant, la présence d'un préfixe Ø- ne peut aucunement expliquer le changement subi par la consonne initiale du thème nominal. Seul un morphème i- peut, avant de s'amuir, altérer l'articulation de la consonne suivante. C'est du reste l'avis de T.J. Hinnebusch (10) qui fournit, quant à lui, une explication diachronique et suppose, à l'origine, un préfixe °li- de classe 5. Selon lui, ce dernier morphème a perdu successivement sa consonne °l et sa voyelle °i; celle-ci a influencé la consonne suivante. Le schéma d'évolution proposé par cet auteur se présente comme suit :



Ce schéma rend clairement compte de l'influence exercée par la voyelle °i- sur la consonne suivante. Nous souscrivons partiellement à ce schéma en y apportant les corrections que voici :

°i-d̥iba > °i-zia > °i-dzia > dzia

Nous poserons donc un préfixe °i- au lieu de °li-; une telle analyse présente un avantage certain, car il n'est pas évident que la consonne °l s'amuit toujours; en effet, dans la forme analysée ci-dessus, la séquence °li aboutit à /zi/ et ne s'amuit pas.

A présent, nous passerons en revue les différents types d'influence que les voyelles °i- (en diachronie) et i-/i- (en synchronie) peuvent exercer sur les consonnes suivantes. Nous aborderons successivement les

plans diachronique et synchronique.

1.2.1. Sonorisation.

Le thème nominal atteste, dans certains cas, une consonne initiale sonore au singulier et sourde au pluriel. Exemples :

<u>shona</u>	banga	mapanga	couteau	(°-panga)
	bofu	mapofu	aveugle	(°-pokɔ)
	dama	watama	joue	(°-tama)
	dema	watema	hache	(°-tema)
	gotsi	wakotsi	nuque	(°-kotɨ)

Si l'on pose un préfixe Ø- au singulier, on devra poser deux thèmes différents, par exemple -banga 5 et -panga 6. : Ø- bofu wa-pofu; Ø- banga ma-panga; Ø- dama ma-tama

Cette solution ne convient pas; nous avons en effet montré, dans une étude récente (11), qu'il sied d'éviter, autant que possible, de recourir à la technique des variantes morphologiques si l'on peut expliquer l'apparition de certaines formes par des règles morphophonologiques.

La voyelle °i- a, sur le plan diachronique, sonorisé la consonne sourde suivante (12).

°p > b/°i -----

°t > d / °i -----

°k > g / °i -----

On a donc eu l'évolution suivante en shona :

°i-panga > i-banga > banga

°ma - panga > mapanga

d'où la différence, à l'initiale du thème nominal, entre le singulier et le pluriel (b/p ; d/t; g/k).

Sur le plan synchronique, il convient de prévoir les deux règles morphophonologiques suivantes :

(a) C sourde -----, C sonore / i -----

(b) i -----> ø / ----- C

c'est-à-dire

(a) Une consonne sourde se sonorise après une voyelle // i //.

(b) Une voyelle // i // s'aucuit devant consonne.

Appliquons ces deux règles :

i - panga -----> i - banga (a) -----> banga (b)

i - tama -----> i - dama (a) -----> dama (b)

On prend le thème du pluriel comme point de départ de l'analyse.

1.2.2. Stabilisation.

La présence d'une voyelle i-/i- peut empêcher la consonne suivante d'évoluer ou de modifier son articulation.

C'est le cas dans les mots suivants :

	SINGULIER	PLURIEL	
nyanja	tsiku	masiku	jour (°-tiku)
	dzila	mazila	oeuf (°-dida)
ngaziya	piho	mapiho	vent
	koho	mahoho	croûte
	kanda	mahanda	peau
	bingu	maingu	nuage
nzwani	pi	mavi	giffle
	kojo	mahojo	urine
	bwe	mawe	Pierre (°-bue)
	bega	masega	épaule (°-bega)
shona	boko	-oko	bras
pokomo	puya	mapuya	nez (°-puda)

On peut observer que la consonne apparaissant à l'initiale du thème du singulier semble avoir changé

d'articulation au pluriel :

SINGULIER	PLURIEL
ts	s
dz	z
p	β
k	h
ʃ	ʃ
p	v
b	β
p	β

Nous ferons appel aux faits protobantous pour expliquer ces formes.

1. nyanja.

En nyanja, le mot protobantou °-tiku a connu l'évolution suivante :

cl 5 °i - tiku > i - tsiku > tsiku

cl 6 °ma - tiku > ma-tsiku > masiku

La consonne °t a donc évolué comme suit devant la voyelle fermée °i : °t > ts > s
(a) (b)

(a) affricatisation (ts)

(b) perte du trait occlusif (s)

Cependant, au singulier, la consonne n'a pas connu cette dernière évolution (règle b) et a donc été stabilisée au niveau de /ts/ sous l'influence de la voyelle °i- précédente. Au pluriel, la consonne n'est pas précédée d'une voyelle de ce type et évolue normalement vers / s /. Il en est de même du mot °-dida :

°i - dida > i-dzila > dzila (amuïssement de i)

°ma-dida > ma-dzila > mazila

La voyelle °i- a empêché la consonne suivante d'évo-

luer vers /Z/, comme c'est le cas au pluriel.

En synchronie, trois analyses sont théoriquement possibles :

les deux premières hypothèses posent un préfixe i- de classe 5 et prennent comme point de départ soit le thème du singulier, soit celui attesté au pluriel.

Examinons chacune de ces hypothèses :

- a) Les formes du singulier pourraient s'analyser comme suit :

i-tsiku et i-dzila. Dans ce cas, le pluriel s'expliquerait grâce à la règle morphologique suivante :

affriquée -----> fricative/V -----V

C'est-à-dire : une consonne affriquée est représentée par une fricative en position intervocalique. Une telle analyse se heurterait cependant à la difficulté suivante :

les consonnes affriquées //ts// et //dz// apparaissent également en position intervocalique au singulier (i-tsiku et i-dzila); faut-il appliquer à ces formes la règle qui vient d'être formulée ? Dans ce cas, on aboutira nécessairement à /isiku/ et /izila/, ce qui est contraire aux formes de départ.

b) Au contraire, si l'on prend les thèmes -siku et -zila- comme point de départ, on devra dès lors prévoir les deux règles morphologiques suivantes :

a) s -----> ts/i -----

z -----> dz/i -----

b) i -----> Ø / -----^C

qui se lisent comme suit :

- a) les consonnes fricatives dentales sont représentées par les affriquées correspondantes après une voyelle // i //.

b) la voyelle // i // s'a suit devant consonne.

Cette seconde hypothèse est certainement plus plausible.

c) La troisième hypothèse consiste à postuler un préfixe Ø- au singulier et conduit à poser deux thèmes différents, nous l'avons déjà souligné plus haut : Ø-tsiku et Ø-dzila (pluriel ma-siku et ma-zila). On aura de même :

SINGULIER	PLURIEL	
Ø - khoma	ma-koma	mur
Ø - phili	ma-pili	colline
Ø - thako	ma-tako	fesse
Ø - khasu	ma-kasu	houe

La seule différence entre les deux thèmes du singulier et ceux du pluriel réside dans l'articulation de la consonne initiale du thème nominal; cette articulation revêt un caractère commun quelle que soit la consonne. Celle-ci est soit une fricative dentale (s et z), soit une occlusive sourde (k, p, t,) au pluriel. Ces consonnes semblent se transformer de la même manière au singulier : les fricatives / z / et / s / deviennent des affriquées /dz/ et /ts/, tandis que les occlusives sourdes semblent s'être aspirées :

SINGULIER	PLURIEL
kh	k
ph	p
th	t

dz	z
ts	s

Il semble donc plus économique de formuler des règles morphophonologiques rendant compte de ces changements que de poser une série de thèmes à variantes (par exemple : -tsiku 5 et -siku 6 ; -khoma 5 et -koma 6). Seul un morphème i- permet d'expliquer l'altération de l'articulation de la consonne initiale du thème :

i - siku -----> i - tsiku -----> tsiku

i - zila	----->	i - dzila	----->	dzila
i - pili	----->	i - phili	----->	phili (voir l. 2.3.)
i - tako	----->	i - thako	----->	thako (voir l. 2.3.)
i - kasu	----->	i - khasu	----->	khasu (voir l. 2.3.)

2. Ngazija.

Les exemples repris à Hinnebusch (13) pour la langue ngazija montrent clairement que, dans cette langue, les consonnes évoluent normalement comme suit:

°p > β	°-piko > -βiho
°k > h	°-koko > -hoko
°b > Ø	°-bingu > -ingu
°d > dz z	°-dɪba > -dzia/-zia

ce qui explique la présence de ces consonnes à l'initiale des thèmes. Le singulier, cependant, semble avoir conservé la consonne d'origine, laquelle a donc été stabilisée par la voyelle °i- précédente :

°i-piko > i-piho > βiho
°ma-piko > ma-βiho > maβiho
°i-kanda > i-kanda > kanda
°ma-kanda > ma-handa > kanda
°i-dɪba > i-dzia > dzia
°ma-dɪba > ma-dzia > ma-zia (perte du trait af- friqué) -
°i-bingu > i-bingu > βingu
°ma-bingu > ma-ingu > maingu

Sur le plan synchronique, on dispose de deux possibilités d'analyse, prendre comme point de départ soit le thème du singulier, soit celui du pluriel.

- a) Dans le premier cas, il convient de poser un morphème *i-* et de formuler les règles morphophonologiques suivantes :

- (a) C -----> C/i -----
 (b) p -----> β/ V ----- V
 k -----> n/V ----- V
 dz -----> z / V --- V
 (c) i -----> ø / ----- C

qui se lisent comme suit :

- (a) Toute consonne se conserve après une voyelle // i //
- (b) Les consonnes // p //, // k // et // dz // sont représentées respectivement par /β/, /h/ et /z/ en position intervocalique.
- (c) La voyelle // i // s'amuit devant consonne.
- b) Si l'on part du thème du pluriel, on formulera les règles suivantes :
- (a) β -----> p / i -----
 (b) h -----> k / i -----
 (c) z -----> dz / i -----
 (d) i -----> ø / ----- C

La première solution nous semble préférable à la seconde (qui est tout aussi valable), car elle se rapproche des faits protobantous. Dans un cas pareil, le linguiste devra vérifier si les règles qu'il pose s'appliquent dans tous les cas. Nous n'avons pas suffisamment de données pour procéder à cette vérification.

3. Nzwani.

Dans la langue nzwani, les consonnes protobantoues °p, °b et °k ont évolué comme suit :

° p > v ; ° b > ø et ° k > h :

°-pi > -vi uavi giffles

°-tope > -rove marove terres

°-kojo > -hojo mahojjo urine

°-bue > -we mawe pierres

Au singulier, ces consonnes se sont maintenues, ont été stabilisées : pi, kojo, bwe. Le préfixe nominal de classe 5 étant °i- dans la protolangue, on peut supposer que sa présence a influencé le comportement de la consonne suivante avant de s'amuir :

°i - pi > i - pi > pi

°i - kojo > i - kojo > kojo

Mais, au pluriel les consonnes ont évolué normalement n'étant pas en contact avec une voyelle °i- précédente :

°ma - pi > ma - vi > uavi

°ma - kojo > ma - hojo > mahojjo

La voyelle °i a donc stabilisé ces consonnes, les a empêchées d'évoluer normalement.

Sur le plan synchronique, on pourrait formuler trois séries de règles :

(a) p -----> p / i-----
 k -----> k / i-----
 b -----> b / i-----

(b) i -----> ø / ----- C

(c) p -----> v / V ---- V
 b -----> ø / V ---- V

i - pi -----> i - pi -----> pi

i - kojo -----> i - kojo -----> kojo

i - bwe -----> i - bwe -----> bwe

ma-pi -----> mavi (règle c p ----> v)

ma - kojo ----> mahojjo (k ----> n)

ma - bwe ----> mawe (b ----> ø)

4. Shona

En shona, la consonne °b s'awuit en général sauf après °j :

° -bon-	voir	-ón-	
° -bókò	15 bras	-ókò	11
° -gùbù	9 hippopotame	-vùú	9
bókó	5 bras	i-bókó	----, bókó
béré	5 pis	i-béré	----, béré
bará	5 couleur	i-bará	----, bárá

5. Le parler des Lwankamba

Le parler des Lwankamba atteste également des cas de stabilisation. Voici quelques exemples repris à G. Hulstaert (14) :

SINGULIER	PLURIEL
'bókó	baókó noix de cola
'dóó	balóó panier
'jáno	bayáno forêt
'poku	bafoku trou, fosse

1.2.3. Aspiration de la consonne suivante :

Y. Angenot-Bastin signale (15) que la séquence °ik aboutit à /kh/. La voyelle °i aspire donc la consonne suivante, à l'instar de la nasale n. Voici des exemples :

SINGULIER	PLURIEL	
<u>nyanja</u> khasu	makasu	houe
phili	mapili	colline
thako	matako	fesse
khoma	makoma	mur
thupi	matupi	corps
<u>tonga</u> khume	makume	dizaine

Pour expliquer ces formes, on peut formuler les règles suivantes :

a) Plan diachronique :

° ɟ k > kh °ɟ-kasu > i-khasu > khasu

° ɟ t > th °ɟ-tako > i-thako > thako

° i p > ph °i-pidi > i-phili > phili

b) Plan synchronique :

k -----> kh/i -----
 t -----> th/i -----
 p -----> ph/i -----
 i -----> Ø/ ----- C

i-kasu -----> i-khasu -----> khasu

i-tako -----> i-thako -----> thako

i-pili -----> i-phili -----> phili

1.2.4. Palatalisation :

Les langues suivantes fournissent des exemples de palatalisation de la consonne suivante sous l'influence de voyelle i-, préfixe nominal de classe 5 (16) :

<u>tswana</u>	lešomé	dix	(°-kǃmǃ)
<u>rwanda</u>	- jambo 5	paroles	-gambo 6
	-cumi 5	dix	-kumyabiri 6
			vingt
	-shaka 5	sorgho	- saka 6
	-shyérezó 5	fin	-hérezó 6

Ce phénomène a opéré dans cette dernière langue sur le plan diachronique, si bien qu'on est amené, sur le plan synchronique, à recourir à la technique des variantes morphologiques, car le phénomène a cessé d'opérer sur le plan synchronique : -jambo 5/-gambo 6.

1.2.5. Allongement de la consonne suivante :

Le ganda, on le sait, atteste l'allongement de la consonne initiale du thème, allongement dû certainement à la présence d'un préfixe i- de classe 5 (17):

ettama	(e-i-tama)	amatama	joue
ebbeere	(e-i-beere)	amabeerc	sein

eggi	(e-i-gi)	amagi	oeuf
effumu	(e-i-fumu)	amafumu	lance

On formulera la règle synchronique suivante :
i - C ----> CC

1.2.6. Allongement de la voyelle précédente :

Le holoholo offre des cas où le mot de classe 5 fait allonger la voyelle finale du mot précédent. Ce phénomène ne peut s'expliquer autrement qu'en posant un morphème i-. Nous avons déjà évoqué ce cas plus haut (voir état de la question).

Du reste, cette langue atteste d'autres mots à préfixe zéro qui n'allongent jamais la voyelle finale du mot précédent :

kulola	taatǎ	regarder mon père
kulola	mǎǎju	regarder ma mère

On ne peut donc pas tirer argument de ce type de mot pour poser un préfixe zéro devant les mots de classe 5 (bwe, kolo, twe etc...).

Faisons remarquer cependant que les mots jo "hier", sǎ "ton père" et sǎ "son père" font allonger la voyelle finale du mot précédent :

mbila	jǎǎlǎnókǎé	jo	si la pluie était tombée hier
kulolǎ	sǎ		regarder ton père

Dans ce cas précis, l'allongement s'explique si on se réfère à l'évolution phonétique de ces mots. Ces thèmes dérivent en effet des lexèmes protobantous suivants : *ijo "hier"; *ico "ton père"; *ice "son père." La voyelle *i s'est amuie à l'initiale de ces thèmes et a subsisté sous forme de quantité. D'autres exemples attestent ce phénomène :

*-bsij-	>	-baaj-	
*-jiji	>	-:ji	rivière

Le comportement des mots jo "hier", sǎ "ton père" et sǎ "son père" confirme donc que la synchronie applique une règle qui a opéré sur le plan diachronique. Ceci constitue un argument supplémentaire pour

poser un préfixe i- de classe 5 et non pas Ø-.

2. Analyse de quelques faits.

Nous venons de passer en revue les divers types d'influence que le préfixe i- peut exercer sur la consonne suivante dans les langues bantoues avant de s'amuir et nous avons montré qu'il convient de tenir compte de ces phénomènes en synchronie en restituant le préfixe nominal i- sur le plan structural.

Le moment est venu de revoir l'analyse proposée par certains auteurs à la lumière des principes que nous venons d'énoncer. Deux types d'analyse se rencontrent :

- poser un préfixe de classe 5 de forme CV-
- poser un préfixe de forme Ø-

2.1. Préfixe de forme CV-

Certains auteurs, on l'a vu, ont identifié un préfixe de classe 5 de forme ji-, zi-, dzi-, z- etc...:

ji-cho, zi-no, dzi-na etc... Il s'agit là d'une erreur d'analyse due, à notre avis, au fait qu'on n'a pas tenu compte des lois d'évolution que nous venons de rappeler.

2.1.1. Les formes du type jino, zino, dzino, dzinyo etc... proviennent du thème protobantou °-jino et s'analysent comme suit :

i-zino; i-jino; i-dzino; i-dzinyo.

Le préfixe nominal i- de classe 5 s'amuit. Sur le plan diachronique, ces formes ont évolué comme suit :

° i-jino > i-zino > zino etc...
 i-dzino > dzino etc...

° ma-jino > ma-ino > meno

c'est-à-dire :

(a) °i-j > j

(b) °j > ø / V -- V

(c) °ji > zi ou dzi (assibilation)

Dans beaucoup de langues bantoues, la consonne °j s'est amuïe en toutes positions, excepté précisément lorsqu'elle était précédée de la voyelle °i- ; ceci explique les doublets attestés actuellement entre le singulier et le pluriel. Exemples :

SINGULIER	PLURIEL
dzia	mazia
dzino	meno
jico	meco

En posant un préfixe de forme ji-, zi- etc..., on rattache en fait au préfixe un élément qui appartient au thème nominal; dans le mot dzino, par exemple, l'élément dzi fait partie du thème nominal et non du préfixe (°-jino > -dzino).

Dans son étude sur l'infixe refléchi en bantou (18), L. Polak affirme que "le préfixe j peut s'être amuï devant la consonne, sa trace subsistant sous forme d'une modification caractéristique de la consonne. Ceci ne l'empêche pourtant pas de reconnaître un préfixe dzi- dans les mots :

nyanja :	dzina	nom	maina
	dzino	dent	mano
cewa :	dza:ni	feuille	maya:ni
	dze:ndje	trou	mæe:ndje

Ces formes s'expliquent aisément à partir d'un préfixe °i-:

°j > dz / ° i -----
 °j > y / V ---- V
 °j > ø / V ---- V

° i --- jina -----, i - zina (assibilation)
 -----, i - dzina (modification de l'articulation)

-----> dzina (chute de i-)
 ° i - janĩ -----> i-dzani ----> dzani
 ° ma-jĩna -----> ma-ina ----> maina
 (amuïssement de °j).
 °ma-janĩ -----> ma-ya:ni ----> maya:ni

T.J.Hinnebusch (19) est un de ceux qui ont posé un préfixe de forme ji-, zi- etc... Son erreur s'explique : il a en effet posé des protothèmes à initiale vocalique et a fait dériver les préfixes de forme ji- du préfixe °lĩ- :

°lĩ - iico > ji - co ou zi-co
 °lĩ - iino > dz - ino ou dz - inyo

Les thèmes protobantous, on le sait, sont respectivement °-jiico et °-jiino. L'auteur ne commet plus la même erreur pour d'autres thèmes qui ont effectivement une initiale consonantique :

°lĩ-jala > jaya en ngazija (amuïssement de °l et de °i)
 °lĩ-janĩ > zani en shambala (amuïssement de °l ; °j > z et amuïssement de °i)

Sur le plan synchronique, on pourra expliquer des formes en posant les règles morphophonologiques suivantes :

- (a) j -----> Ø / V ----- V
 (b) j -----> j / i -----
 (c) i -----> Ø / -----

La consonne // j // s'amuit en position intervocalique, mais se maintient après la voyelle // i //; celle-ci s'amuit devant consonne. Appliquons ces règles aux formes suivantes du kaonde : jino et meno.

i-jino

ma-jina

-----> i-jino (b) -----> ma-ino (a)
 -----> jino (c) -----> me:no (contraction)

C'est de cette manière que seront analysées les formes ijiso et ijani, pour lesquelles Hinnebusch nous a proposé une analyse erronée (i-ji-so, i-j-ani) :

i-jiso -----> ijiso (b)

i-jani -----> ijani (b)

Dans ces deux formes, la consonne initiale //j// s'est stabilisée sous l'influence de la voyelle // i //, laquelle ne s'aunit pas non plus; la règle (c) ne s'applique donc pas.

Pour le nyanja et le cewa, il convient, sur le plan synchronique, de poser des thèmes à variantes : -dzina 5 et -ina 6; -dzino 5 et -no 6; -za:ni 5 et -ya:ni 6. Ces doublets sont dus à la différence d'évolution.

Le réflexe dz (*j > dz / ° j -----) est attesté dans d'autres langues et dans le même contexte.

shona : dzina maina
 dzino

ngeziya: dzinyo

mijikenda : dzino

Il convient cependant d'être prudent avant de formuler le même type de règles qu'en diachronie, car certains phénomènes diachroniques continuent à opérer en synchronie et d'autres pas.

Le linguiste doit chaque fois vérifier si la langue qu'il étudie accepte ou non la règle qu'il voudrait poser. Une règle morphophonologique comme celle-ci j -----> Ø / V ----- V peut en effet ne pas opérer dans tous les contextes. Supposons que le ksonde, par exemple, atteste un mot du type bajana (----- ce mot est fictif ---- .) la règle j -----> Ø / V ----- V n'aura dès lors pas une portée générale, car la consonne // j // est toujours représentée en position intervocalique (voir le mot fictif bajana). Dans un cas pareil, il serait préférable de ne plus poser la règle j -----> Ø / V ----- V, mais

plutôt des thèmes à variantes, l'un pour le singulier et l'autre pour le pluriel : par exemple, -jino 5 / -ino 6.

Les mots suivants du swahili sont analysés comme suit (20) :

jani	ji-ani	ou Ø-jani	feuille
jina	ji-na		nom
jitu	ji-tu		géant
jiwe	ji-we		Pierre
jico	ji-co		oeil

Si l'on compare ces formes avec leur pluriel, il se pose un réel problème :

SINGULIER	PLURIEL	
jani	majani	
jina	majina	
jitu	majitu	
jiwe	mawe	
yayi	mayayi	oeuf
ziwa	maziwa	lait.

Le thème qu'il convient de dégager, est-ce celui qui apparaît au pluriel ou celui du singulier ? Doit-on analyser comme suit :
 ma-ji-ani, ma-ji-na etc...? Est-il logique de retrouver au pluriel le préfixe du singulier ? Nous proposerons, quant à nous, l'analyse suivante :

i-jani	ma-jani
i-jina	ma-jina
i-jitu	ma-jitu
i-yayi	ma-yayi

qui a l'avantage de ne retenir qu'un seul thème, celui apparaissant au pluriel. Ces thèmes proviennent pour la plupart des thèmes protobantous commençant par une séquence *jV. Cette analyse s'inspire du reste de celle faite pour les mots correspondants attestés dans certaines langues voisines du swahili :

pare / tuveta	ijani	i-jani	feuille (mani)
	ijiso	i-jiso	oeil (meso)
	isikio	i-sikio	oreille (wasikio)

saghala	izina	i-zina	nom
	iziso	i-ziso	œil
shambala	iwe	i-we	Pierre

Le swahili présente cependant quelques différences avec les langues voisines :

- le préfixe i- de classe 5 s'amuit en swahili alors qu'il est clairement attesté dans les langues voisines;
- au pluriel, le swahili conserve la consonne // j // en position intervocalique; cette consonne s'amuit dans les langues voisines :

ma-jani -----> ma-ani -----> mani
 ma-jiso -----> ma-iso -----> meso

Signalons toutefois que d'autres langues de la région (Zone G) connaissent l'amuïssement du préfixe nominal de classe 5 i- devant consonne :

shambala (21)	zani	feuille	(i-zani)
	zisho	œil	(i-zisho)
	zino	dent	(i-zino)
ngaziya	dzinyo	dent	(i-dzinyo)
	dzia	lac	(i-dzia)
	jiubo	chant	(i-jiubo)
pokomo	dzino	dent	(i-dzino)
seuta	ziso	œil	(i-ziso)

Ces faits confirment donc qu'il convient de poser un préfixe nominal i- de classe 5 même en swahili et de prévoir une règle d'amuïssement de cette voyelle devant consonne (i -----> Ø / -----) et même devant voyelle (i -----> Ø / ----- V) dans certaines langues. Une telle règle est en fait une ancienne règle diachronique qui continue à opérer sur le plan synchronique.

2.1.2. Pour les mots jico (plur. maco), jiwe (plur. mawe), jambo (plur. mambo) et jino (plur. meno),

quelle analyse proposer? Nous partirons une fois de plus des faits protobantous :

A - Le mot *jico* (plur. *maco*) provient du lexème °-*jico* qui aurait évolué comme suit :

°i - *jico* > i-*jico* > *jico*

°ma-*jico* > °ma-*ico* > *maco*

La consonne °j aurait été stabilisée par la voyelle °i, laquelle se serait amuïe plus tard. Au pluriel, par contre, on aurait connu l'amuïssement de la consonne °j en position intervocalique et celui de la voyelle °i. Si l'on admet une telle hypothèse, on devrait poser deux thèmes à variantes sur le plan synchronique : -*jico* 5. pour le singulier et -*co* 6 pour le pluriel. Nous ne pouvons pas poser une règle synchronique qui ferait disparaître la consonne //j// et la voyelle //i// en position intervocalique, car elle ne serait pas appliquée dans certains mots (*majina*, *majitu*, *majani* etc...).

Si, par contre, nous considérons *ji-* comme un préfixe nominal, il devrait provenir de °*dj-* qui n'a pas été reconstruit et qui, de toute manière, n'évolue pas vers //ji//, comme l'attestent les exemples suivants : °-*jedi* > *mwezi* "lune"; °-*djiba* > *ziwa* "étang"

Comme on le voit, le mot *jico* (de même que *jiwe*) pose un réel problème d'analyse. Faut-il les analyser comme suit :

i-*jico* ma-co

-----,

i-*jiwe* ma-we

ou comme ceci :

ji-co ma-co

ji-we ma-we

Le mot *jino*, quant à lui, s'analyse facilement. Il a évolué comme suit :

°i-*jino* > i-*jino* > *jino*

°ma-jino > ma-ino > men.

On posera deux thèmes à variantes sur le plan synchronique : -jino 5 (singulier) / -ino 6 (pluriel). La diachronie permet de retenir une telle hypothèse, ce qui n'est pas le cas pour les deux autres mots. La première analyse n'est en effet valable que pour le mot jico (°-jico); le thème jiwe ne provient pas du protobantou °-bue, mais rappelle °-jibue non reconstruit.

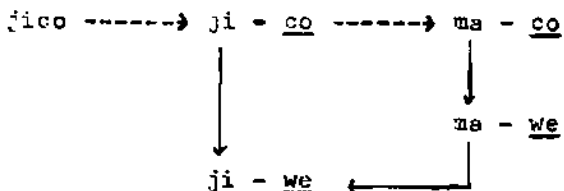
La deuxième analyse, par contre, convient parfaitement au mot jiwe, car le thème dégagé provient de °-bue comme l'attestent les mots suivants signifiant "pierre":

bemba	ilibwe	konzo	eribwe
luba-kas	dibwa	holoholo	bwe
vumba	jibwe		

Pour le mot jico, la syllabe ji- posée comme préfixe appartient au thème protobantou (°-jico).

Il faudrait dès lors admettre que le swahili aurait procédé, sur le plan synchronique, à une mécoupure et à une réfection selon le schéma que voici :

- le mot a évolué normalement vers jico (°i-jico > i-jico > jico);
- les locuteurs ont ensuite procédé à une mécoupure (ji-co) considérant ainsi la syllabe ji- comme un préfixe et -co comme le nouveau thème;
- sur cette base, on aurait créé le pluriel ma-co;
- le nouveau préfixe ainsi dégagé a été utilisé, par analogie, devant le thème -we qui provient normalement de °-bue et qui est monosyllabique comme le thème -co. D'où le mot jiwe (plur. mawe). La ressemblance entre maco et mawe a favorisé cette réfection.



On devra donc, en synchronie, adopter l'analyse ji-we et ji-co pour les mots du type jico et jiwe, pour autant que le thème ainsi dégagé se retrouve au pluriel.

L'hypothèse de la réfection est confirmée par les faits suivants :

	cendres	Pierre	oeil
<u>digo</u>	ivu	dziwe	dzitso
<u>giriyama</u>	ivu	iwe	dzitso
<u>peмба</u>	jivu	jibwe	jicho
<u>vumba</u>	livu	jibwe	jicho
<u>hadimu</u>	ipu	bwe	dicho
<u>mwani</u>	rivu	riwe	riso
<u>ngazija</u>	vu	bwe	dzitso
<u>unguja</u>	jivu	jiwe	jicho

Pour les mots "cendres" et "pierre", les dialectes swahili et les langues voisines attestent manifestement un préfixe ji- correspondant à dzi-, li-/ri-, i-. Les deux thèmes ainsi dégagés dérivent de °-bu et de °-bue. Le dialecte mwiini semble avoir procédé à une seconde réfection en ajoutant le préfixe i- à la séquence -jiwe considérée désormais comme un thème.

On peut, par ailleurs, observer que le passage de la syllabe ji s'est opéré du mot "oeil" vers "pierre" uniquement dans les parlers digo, pemba, vumba et unguja. Le hadimu et le mwani emploient un préfixe de forme CV- : di-cho; ri-so ou ri-iso. Les

autres parlers ont employé le préfixe monophone i- qui a disparu dans la plupart des cas.

3. - Le mot jambo (plur. mambo) rappelle les mots suivants :

rundi ijambo amajambo "affaire"

rwanda ijambo amagambo

lingala likambo makambo

Ils dérivent tous du thème °-gambo. Comme en rundi et en rwanda, la voyelle °i- (préfixe nominal de classe 5) semble avoir palatalisé la consonne suivante et s'est amuïe par la suite. L'évolution a été la suivante :

°i-gambo > i-jambo > jambo

°ma-gambo > ma-ambo > mambo

en application des règles que voici :

(a) °g > j / ° i -----

(b) °g > Ø / V ----- V

(c) °i > Ø / ----- C

La consonne °g s'est amuïe en position intervocalique, mais a été palatalisée par une voyelle °i- précédente qui s'est amuïe par la suite. En synchronie, l'analyse se présentera de la manière suivante: i-jambo ----> jambo (i-----> Ø / ----- C). Au pluriel, nous ne pourrions pas poser ma - jambo en recourant au même thème qu'au singulier, car aucune règle ne permettra d'aboutir à mambo; en synchronie, la consonne // j // se maintient en effet entre voyelles (majani, majina etc...); nous sommes contraint, dans un cas pareil, de recourir à la technique des variantes morphologiques et de poser le thème -jambo 5 pour le singulier et -ambo 6 pour le pluriel : i - jambo -----> jambo

ma-ambo -----> mambo

2.1.3. Les mots de classe 5 embarrassent manifestement les auteurs.

On retrouve les mêmes erreurs d'analyse dans les mémoires de licence de nos étudiants. Nous nous référerons, à titre d'exemple, au mémoire de GERESIONVENE (21). Cet auteur hésite à poser un préfixe nominal de forme *zi-* ou même de forme \emptyset dans les mots suivants du libinza :

SINGULIER	PLURIEL	
zám̄ba	wám̄ba	forêt
zaála	waála	champ
zémi	wémi	grossesse
zino	wino	dent
zuu	wuu	foyer

Il pose plutôt un préfixe *li-* de classe 5 attesté du reste dans la langue, notamment dans les formes suivantes :

libéke	épaule	(plur. mabéke)
lisasú	casserole	(plur. massasú)
likála	charbon	(plur. makála)

L'auteur se voit dès lors obligé de formuler des règles spéciales de représentation. Sous sa plume, nous lisons ce qui suit (22) : "la séquence du préfixe *li-* de la classe 5 et une voyelle initiale de thème est représentée phonologiquement par /zV/".

//li-V// -----> /zV/

Voici son analyse :

li-ala ----->	zaála	champ
li-amba ----->	zamba	forêt
li-emi ----->	zino	grossesse
li-iyó ----->	ziyo	oeil (plur. aiyo)
li-u ----->	zuu	foyer

Pour la forme *zuu* (plur. *wuu*), l'auteur va jusqu'à supposer que la voyelle du préfixe *li-* s'est assimilée à la voyelle du thème. On voit clairement qu'une telle analyse est fantaisiste. En effet, comment expliquer qu'une séquence *li-V* aboutisse phonétique-

li-ino -----> zino dent

ment à /zV/ ? Pourquoi la séquence //li-a// ne peut-elle pas aboutir à /lya/? On retrouve, dans cette langue, l'alternance z/∅ à l'initiale des thèmes du singulier et du pluriel, résultat de l'évolution historique de la consonne protobantoue °j. On a appliqué les trois règles qui nous sont devenues désormais familières.

(a) °j > z / ° i -----

(b) °j > ∅ / V----- V

(c) °i > ∅ / ----- C

dans les mots suivants :

°i - jimi > i - zemi > zemi (a) et (c)

°i - jamba > i-zamba > zamba (a) et (c)

°ma-jimi > ma-emi > emi (b)

°ma-jamba > ma-amba > amba (b)

La consonne °j s'est comportée après voyelle °i comme elle l'a fait après la consonne °n:

°n-jimbo > nzembo (°j > z/°n -----)

°du-jimbo > lo-embo > lembo (b)

On retrouve l'alternance z/∅ à l'initial des thèmes :

monda nzonda javelot

lembo nzembo chant

longoto nzongoto orgle

Pour expliquer ces dernières formes, l'auteur pose une règle compliquée : "le morphonème °n est représenté par /nz/ devant voyelle en position initiale". Or, on retrouve la nasale devant voyelle sans qu'elle devienne /nz/ :

neébbi je viens de chanter (n-emb-i)

nsaki j'ai cherché (n-ak-i)
 nɔndi je viens de maigrir (n-o nd-i)

Le comportement de la consonne °j a amené une différence à l'initiale des thèmes : présence de consonne au singulier (zamba), absence de consonne au pluriel (mamba). Nous ne pourrions cependant pas poser la règle de l'amuïssement de la consonne //z// en position intervocalique, reprenant la règle diachronique °j > Ø /V ----- V ; la consonne //z// ne s'amuït pas toujours en position intervocalique :

mozika	bazika	oncle
mozi		cadet
mozai		marcheur
lozata		marcher
lozæ		manger
mozibo		porte

Le linguiste est obligé, dans un cas pareil, de recourir à la technique des variantes morphologiques en posant un préfixe i- :

i-zamba	----->	zamba
i-zemi	----->	zemi
i-zino	----->	zino
i-ziyo	----->	ziyo
ma-amba	----->	mamba
ma-emi	----->	mami

Les thèmes seront les suivants :

SINGULIER	PLURIEL
- zamba 5	- amba 6
- zemi 5	- emi 6
- zino 5	- ino 6
- ziyo 5	- iyo 6
- zaala 5	- ala 6

On évite ainsi de poser des règles morphophonologiques compliquées.

2.2. Préfixe Ø-

Beaucoup d'auteurs, on l'a vu, ont tendance à poser un préfixe Ø- chaque fois qu'aucun préfixe n'apparaît en surface. Nous avons montré que, dans certains cas, la consonne initiale du thème du singulier est différente de celle apparaissant au pluriel; cette différence d'articulation est due, on l'a vu, à la présence d'une voyelle i- qui s'est émue après avoir influencé la consonne suivante, à l'instar de la nasale n-.

Dans certaines langues, les deux thèmes du singulier et du pluriel sont identiques (ex. sikio / masikio; siku / masiku); l'articulation n'a donc pas été modifiée. On est dès lors tenté de poser une variante Ø- : Ø-sikio. G. Forges, dans son étude du Kwezo (23), hésite à le faire; elle pose au contraire un préfixe di- qui s'emploie facultativement dans tous les cas, sauf devant un thème de structure -V et -SV.

Exemples :

dibāda / bāda	canard	(plur. mabāda)
diso / iso	oeil	(plur. meso)
dīmbō / īmbō	village	
dībadi / bādi	tache	(plur. mábādi)

Il existe, à notre avis, deux préfixes dans cette langue : di- et i-; ce dernier préfixe n'est pas représenté.

Il pourrait évidemment sembler plus logique de poser un préfixe Ø- chaque fois que l'on n'aperçoit aucun préfixe apparent dans un mot. Cette position nous semble dangereuse, car elle conduit à poser une variante Ø- pour un grand nombre de classes. C'est à une telle confusion qu'aboutissent les auteurs du lexique thématique de l'Afrique Centrale (volume consacré au swahili).

Exemples :

bata (Ø - bata)	canard	Cl 1a, 2/Cl 5,6
kabila (Ø -kabila)	branche	Cl 9, 10

zizi	(Ø-zizi)	clôture, étable	Cl 5, 6/9, 10
banda	(Ø - banda)	clôture	Cl 5,6
jogoo	(Ø - jogoo)	coq	Cl 1a, 2a
kuu	(Ø - kuu)	dominant	(adj.)
ziwa	(Ø - ziwa)	lac	Cl.9, 10
kisasa	(ki-Ø-sasa)	moderne	
bwana	(Ø-bwana)	agent	Cl 1,2/Cl 9,10
lozi	(Ø - lozi)	amande	Cl 7,8
jani	(Ø-jani)	feuille	Cl 5,6
jembe	(Ø - jembe)	soc	Cl 9, 10

Ce petit échantillon qui reproduit les formes telles quelles (analyse et classées posées par les auteurs) donne une idée claire sur l'abus du préfixe Ø- et surtout sur le nombre d'erreurs que contient cet ouvrage.

Il est évidemment plus facile de poser un morphème Ø-, mais on semble perdre de vue que certains morphophonèmes, notamment //i// et //n//, peuvent s'amuir dans certaines positions et qu'il convient de les restituer en structure sous-jacente. Pour quelle raison ne pose-t-on pas un préfixe Ø- pour les formes suivantes :

pende	thambwe	lion	(n-tambwe)
	phogo	couteau	(n-pogo)
	khima	singe	(n-kima)
kwezo	konde	crocodile	(n-konde)
	samu	conte	sg lusamu
	pede	anneau	(n-pede) sg lu- pede
	peho	froid	
tembo	efuka	houe	(e-n-fuka)
	efao	sac	(e-n-fao)
rwanda	isaazi	mouche	(i-n-saazi)
	ifuko	taupe	(i-n-fuko)

Pourquoi la plupart des auteurs posent-ils un préfixe n- dans ces formes, alors qu'il n'est pas non plus apparent? Pourquoi s'abstenir de poser un préfixe i- de classe 5 sous prétexte qu'il n'est pas apparent en surface? Les deux morphophonèmes //i// et //n// ont en général le même comportement vis-à-vis du morphophonème suivant; on peut donc poser, pour

le préfixe nominal i-, les mêmes règles morphologiques que pour le morphème n-. Le pluriel étant en classe 6, on doit supposer que la forme du singulier est en classe 5 (ou en classe 9 ou 15) et a donc le préfixe i- ou de type CV - (li-, di-, ri etc...)

Pour la langue luhya, Nkiko m-R. (24) pose également un préfixe Ø pour les formes suivantes :

lixumi	li-Ø-kumi	dizaine
lihembe	li-Ø-hembe	mangue
licina	li-Ø-gina	pierre

Il serait plus facile de les analyser comme suit :

li-i-xumi	----->	lixumi (24)
li-i-cina	----->	licina

en s'inspirant des faits suivants du masaaba empruntés à Nkiko lui-même :

li-i-sanda	----->	liisanda	limite
li-i-gosi	----->	liigosi	cou
li-li-ino	----->	liliino	dont
li-li-olu	----->	liiyolu	plume

Le luhya semble donc attester deux types de séquence "augment + préfixe" selon que le thème a une initiale consonantique ou vocalique :

a) augment CV-p.nV - thème C
li- i- cina

b) augment V - p.n CV - thème V
e - li - aro pirogue
e - li - ina nou

Le masaaba utilise les préfixes i- devant thème à initiale consonantique (li-i-sanda) et li- devant thème à initiale vocalique (li-li-ino)

C'est également un préfixe Ø- que Nkiko pose dans les mots suivants du havu et du tembo :

havu	egana	cent	e-Ø-gana
	ecumu	lance	e-Ø-cumu
tembo	ecana	joue	e-Ø-tama
	ecaré	sein	e-Ø-beré

On sait que, dans ces deux langues, l'augment a le timbre e devant tout préfixe à voyelle i; par ailleurs, les mots de classe 1/Ø n'attestent pas d'augment :

havu	data	mon père	(Ø-data)
	nyaama	ma mère	(Ø-nyaama)
	fenge	ma tante	(Ø-fenge)
tambo	tata	mon père	
	hokulu	mon grand-père	

Sur base de ce qui précède, nous devons logiquement postuler un préfixe à voyelle i pour justifier l'emploi de l'augment e-, en l'occurrence le préfixe i- de classe 5. L'analyse correcte serait la suivante :

havu	e-i-gana	----->	egana
	e-i-cumu	----->	ecumu
tambo	e-i-tama	----->	etama
	e-i-beré	----->	éberé
	e-i-sina	----->	esina

et une règle morphophonologique sera nécessaire pour expliquer l'effacement du préfixe : i -----> Ø / ----- C (la voyelle //i// s'amuit devant consonne). Loin de desservir notre thèse, la présence de cet augment e l'appuie au contraire.

Dans son mémoire de licence (25), Midu Sko-Muhamba pose également un préfixe Ø- pour les formes de classes 5, 9 et 10. Voici son analyse :

classe 5	kulo	Ø-kulo	jambe
	kala	Ø-kala	braise
	tago	Ø-tago	fesse
classes 9, 10	khangá	Ø-khangá	pintade
	khombo	Ø-khombo	chèvre
	phogo	Ø-phogo	machettes
	phanga	Ø-phanga	moutons

L'aspiration de la consonne est la manifestation d'un morphème n- (préfixe nominal) qui s'est effacé. On

comprend d'autant moins cette analyse si l'on se réfère aux mots suivants :

jishwi	(ji-n-shwi)	poissons
ishwi	(i-n-shwi)	poisson

pour lesquels l'auteur pose malgré tout un morphème n- alors que ce dernier est absent en surface. L'analyse correcte est la suivante :

i-kulo	----->	kulo
i-kala	----->	kala
n-kanga	----->	khangá
n-kombo	----->	khombo
n-pogo	----->	phogo

Trois règles sont nécessaires pour expliquer ces formes :

- 1) i -----> Ø / ----- C
- 2) C sourde -----> C aspirée / n -----

3 - CONCLUSION

Au terme de cet exposé, il convient de faire le point. Nous pensons avoir démontré qu'il est nécessaire de revoir l'analyse des mots de classe 5 dont le préfixe n'est pas apparent et de poser un préfixe monophone *i-/i-* au lieu du préfixe *Ø-* ou d'un préfixe de forme *ji-*, *dzi-*, *zi-* etc... Nous avons, sur base des faits protobantous, montré que le préfixe **i-* a évolué différemment dans les langues actuelles. Qu'il soit attesté tel quel ou qu'il soit systématiquement absent devant le thème, le préfixe monophone *i-/i-* se manifeste, dans certaines langues, soit sous forme du maintien de la consonne initiale du thème, soit sous forme d'une modification de l'articulation de celle-ci, provoquant ainsi une alternance consonantique à l'initiale du thème nominal. Sur le plan synchronique, le linguiste posera le morphème *i-/i-* et pourra recourir à deux types d'analyse :

- soit poser deux thèmes à variantes, l'un pour le singulier, l'autre pour le pluriel;
- soit partir de l'une des variantes et expliquer l'autre au moyen des règles morphophonologiques dans tous les deux cas, seule la langue analysée

permet de trancher. On adoptera la solution des thèmes à variantes si et seulement si les règles morphophonologiques que l'on souhaite poser ne sont pas acceptées par la langue. Les règles morphophonologiques reflètent en général l'évolution historique et attestent parfois des phénomènes diachroniques qui continuent à opérer sur le plan synchronique.

On retiendra, pour terminer, qu'il convient de poser un préfixe nominal de classe 5 i--- /i- même si, en surface, le mot n'a aucun préfixe apparent; on s'inspirera des mots de classes 9 et 10 pour lesquels on restitue automatiquement un préfixe n- même s'il s'est amui.

NOTES

1. HINNEBUSCH, T.J., NURSE, D., MOULD, M., Studies in the classification of Eastern Bantu languages, Hambourg, 1981, pp. 77-100
2. NKIKO m.R., Les langues interlacustres. Classification généalogique d'un groupe de langues bantou, Thèse de doctorat, Lubumbashi, 1980, p. 176.
3. MBULA, P., MBUYA, M., Lexiques thématiques de l'Afrique Centrale. Zaïre, Kiswahili, volume 1: Activités économiques et Sociales.
4. MEEUSSEN, A.E., Bantu grammatical reconstructions, dans Africana Linguistica III, Tervuren, 1967, pp. 79-121.

DE BLOIS, K.F., The augment in the Bantu languages, dans Africana Linguistica IV, Tervuren, 1970, pp. 85-165.

KADIMA, M., Le système des classes en bantou, Louvain, 1969.
5. NKIKO m.R., op.cit., p. 239.
6. Les exemples sont repris à :
COUPEZ, A., Esquisse de la langue holoholo, Tervuren, 1955

- NKIKO m.R., op.cit.
7. NKIKO m.R., op.cit., p. 176.
 8. HINNEBUSCH, T.J., op.cit., p.81
 9. COUPEZ, A., Abrégé de grammaire rwanda, 2 vol.
Butare, 1980
 - MEEUSSEN, A.E., Essai de grammaire rundi,
Tervuren, 1959.
 10. HINNEBUSCH, T.J., op.cit., p.85
 11. KAMBA, M. Variantes des morphèmes de forme n en
bantou, dans MITUNDA 1 (1986), pp. 29-32 (à
paraître)
 12. MUGESERA, L. Phonologie historique du shona,
Butare, UNR, mémoire, 1979.
 13. HINNEBUSCH, T.J., op.cit., p.79
 14. HULSTAERT, G. Esquisse du parler des Lwankamba,
dans Africana Linguistica VII, Tervuren, 1977,
pp. 201-246.
 15. ANGENOT-BASTIN, Y., Les mots pour "tout" et
"seul" dans les langues bantoues, dans Africana
Linguistica VII, Tervuren, 1977, pp. 1-56.
Voir spécialement les pages 35, 42.
 16. ANGENOT-BASTIN, Y., op.cit., p.42
 - BASTIN, Y., La finale verbale - IDE et l'imbrication en bantou, Tervuren, 1983, p.92.
 17. NKIKO m.R., op.cit., p.176
 18. POLAK, L., L'infixe réfléchi en bantou, dans
Africana Linguistica IX, pp. 271-304, voir la
page 290.
 19. HINNEBUSCH, T.J., op.cit.
 20. NKIKO m.R., MATUMELE, M. et alii., Initiation à

l'enseignement des langues zaïroises, CELTA, Lubumbashi, 1982

NSANDA, W., KAKULE, M. et alii., Kusoma la kwandika kiswahili, CELTA, Lubumbashi, s.d.

21. GERE-SIONVENE, K.K., Eléments de grammaire du Libinza : Parler de Bolongc, Mémoire, UNILU, Lubumbashi, 1985.
22. GERE-SIONVENE, K.K., op.cit., p.30.
23. FORGES, G., Phonologie et morphologie du kwezo, Tervuren, 1983.
24. NKIKO M.R., op.cit., pp. 180-182

NKIKO pose un thème -kumi au lieu de -xumi. Il n'a pas tenu compte du fait que la consonne protobantoue *k est devenue /x/ en luŋya et que *g a abouti soit à /k/, soit à /c/ devant *i :

oluxoba	courroie	
axaana	petit enfant	(a xa-ana)
axakombe	petite vache	
xuxola	travailler	

25. MIDU, S.M., Aspects morphologiques du Gikwa Ngeji (Giphende), mémoire, UNILU, Lubumbashi, 1983, p.37

Dans "Prédicats logiques et contentifs dans la proposition phende. Essai de sémantique générative d'une langue bantoue", Thèse de doctorat UNILU, Lubumbashi, 3 vol., 1980, BUNDUKI, K., signale, à la page 813, que le phende emploie un préfixe nominal di- de classe 5 qui s'amuit parfois :

- (di) bugh place
- (di) jigo foyer

Cette langue attend donc la même situation qu'en kwezo, langue voisine (voir note 23). Il nous semble, en fait, que le phende, comme le kwezo, utilise deux préfixes (di- et i-) et que le préfixe monophrase s'amuit en général.

BIBLIOGRAPHIE

Nous ne reprenons, dans cette bibliographie, que les ouvrages qui n'ont pas été cités dans les notes.

- COUPEZ, A., Aspects de la phonologie historique Rwanda, dans Annales Aequatoria 1 (1980), pp. 575-590
- GREGOIRE, Cl., Les locatifs en bartou, Tervuren, 1975, (voir pp. 159-164).
- HULSTAERT, G., La langue des Mpsma, dans Annales Aequatoria 5 (1984), pp. 5-32
- MEEUSSEN, A.E., Bantu lexical reconstructions, Tervuren, 1969.

KAMBA MUZENGA

Secrétaire Académique ISP/Lubumbashi
 Professeur à l'ISP/Lubumbashi
 Professeur à temps partiel à
 l'Université de Lubumbashi.

LE PARLER DES LOKALO ORIENTAUX

INTRODUCTION.

Les Lokaló dont le parler est présenté ici habitent près de la limite S.E. de la région administrative de l'Équateur, entre la haute Jwafa et son affluent Tombenga. Ils sont considérés comme faisant partie du groupe homonyme, plus large, existant en haute Lómela et haute Éalonga, dont une des langues a fait l'objet d'un exposé publié par CEEBA, Bandundu (III,10). Quels que soient les liens ethniques ou de parenté, le langage présenté ici et qui porte le n° 187 dans ma liste des dialectes, est bien particulier comme le montrent les pages qui suivent.

Les Lokaló dont il est question ici comprennent les trois localités Bokungú, Yotúna et Yasákanza. Ensemble leur population est selon le recensement officiel le plus récent (1972, bureau d'Íkela) 537 personnes, soit 199 hommes, 195 femmes, 80 garçons, 56 filles (plus quelques Batswa). J'ai hésité longtemps pour élaborer la présente étude à cause de l'état rudimentaire et défectueux de la documentation. Celle-ci consiste dans la traduction des deux séries de phrases établies pour la recherche dialectologique: celles de l'Institut Africain de Londres

(sigle A) et 120 de facture personnelle (sigle P), toutes écrites en lomongo commun, et traduites dans son dialecte natal par le catéchiste de la mission catholique Yalóya, Loikya Bakoli, de Bokungú. Quelques rectifications ultérieures m'ont été transmises par mon confrère le P. H. Kilga, qui a été notre intermédiaire pour éclaircir plusieurs points douteux, dus surtout à l'orthographe défectueuse et incertaine.

Car manifestement l'informateur a eu très difficile pour rendre certains sons. Ainsi un même mot est graphié de deux ou de trois façons. C'est surtout le cas avec un son qu'il écrit ph, f, fw et que je comprends être l'équivalent de la fricative bilabiale sourde écrite f en Nk. Un autre son s'y retrouve plusieurs fois comme hw, là où Nk a aussi f ou ɸ (peut-être y bilabial ?).

Il y a aussi des mélanges de i / e, u / o.

A plusieurs endroits le texte contient des erreurs évidentes en présentant deux ou trois variétés du même vocable qui manifestent des emprunts ou des influences étrangères. Ainsi à côté de bifo (personne) se trouve non seulement binto mais aussi bonto clairement la variante de nombreux dialectes voisins et du lomongo commun. Autre exemple imeja, imeya, imeja agréer.

L'hésitation de l'informateur se voit encore dans des variantes de graphie comme bose, boose, wose, woose jour; eg et shg lui; fa, fwa, hwa donner in'uke et in'ouke ils sont nombreux, bohola et boholo aîné. Pour autant que je puis saisir l'enregistrement sonore les caractères hw rendent bien h fortement aspiré.

Là où il a fallu décider pour le présent aperçu je me suis laissé conduire par la meilleure probabilité et la préférence de la graphie du lomongo commun.

Pour moi l'inconvénient majeur est l'absence totale de signes pour la tonologie.

Mon confrère H. Kilga a bien fait un enregistrement sur magnétophone, mais mon ouïe n'est plus en état de l'interpréter et de le transcrire.

Malgré toutes ces difficultés je me suis décidé à publier ce qui me paraît valable pour que soit conservé dans la mesure du possible un parler nettement particulier dans l'ensemble du domaine linguistique Môngo, spécialement pour la comparaison avec les diverses variétés dialectales dans le bloc de la cuvette centrale, mais surtout celles de l'entourage immédiat tels que Watsi, Bambóls, et last not least Jófé .

I. PHONEMES.

Pour les voyelles je ne vois aucune différence avec les divers dialectes Môngo.

Pour les consonnes certaines particularités apparaissent dans l'hésitation de l'informateur à les rendre dans la graphie apprise à l'école - et qui ont été relevées ci-devant.

Dans les séquences de consonnes on remarque le maintien de ly, mais la réduction de ny à n (naua pour nyawa animal), de mb à m (læm pour lamb cuisiner), nd à n (fɔn pour fɔnd pourrir), la caducité de l entre deux voyelles (kel faire, skea il fait), l'omission fréquente de n préfixe (koi - nkoi léopard).

D'autres particularités sont l'alternance k / g: ngena / nkema singe et l'absence de b comme initiale de radicaux verbaux.

II. LES SUBSTANTIFS.

A. CATEGORIE 1 - 2.

La plupart des mots n'est donnée qu'au singulier, quelques-uns seulement au pluriel, rares ceux présents dans les deux formes.

- (a) boholo aîné
boili cadet 1)
bokulaki patriarche
boli cadet 1)
bolome mari

bouELE propriétaire 2)
boofi chasseur 3)

(b) balaki enseignants

(c) bito baito personnes 4)
bokena bakana petits-enfants
bowili bawili beaux-parents.
bona bana enfants
bongEnangEna bangEnangEna étrangers

Notes.

1. Les deux variétés sont présentes.
2. On a aussi mELE.
3. Appartenance douteuse en l'absence de pluriel.
4. Écrit aussi plusieurs fois avec la nasale birto / bainto.

B. CATEGORIE 3 - 4

La majorité n'est signalée qu'avec le préfixe du singulier bo ou, dévocalisé, w / b.

a. <u>bofamo</u> fer	<u>botoma</u> rat de Gambie
<u>bofanga</u> sp. antilope 1)	<u>bowala</u> sp. arbre
<u>boha</u> peur	<u>boya</u> force
<u>böhale</u> souffrance 2)	<u>bofwa</u> os
<u>bohe</u> ruche 3)	<u>bökësu</u> toux
<u>böhwa</u> midi	<u>bökoko</u> brebis
<u>boi</u> fumée	<u>bokongo</u> dox
<u>bokala</u> claie	<u>bolama</u> ceinture
<u>bokenge</u> village	<u>bolesu</u> maigreur
<u>bokwa</u> sel 4)	<u>bolo</u> bonté
<u>bolemo</u> travail	<u>boimi</u> Annonidium
<u>bolumu</u> bouche	<u>bönene</u> grandeur
<u>bonanga</u> tribu	<u>botswa</u> tête
<u>bongoli</u> corbeille	<u>buke</u> multitude 7)
<u>bosa</u> longueur	<u>wango</u> desseïn
<u>bosako</u> nouvelle	<u>wato</u> pirogue
<u>bose</u> jour, soleil 5)	<u>weli</u> (clair de) lune

bosuku huile de palme welo blancheur
botema coeur wiwa voleur

b. Notés seulement au pluriel

belito charges béléka nasses
béhone richesses bésékola herbes

c. Notés dans les deux formes.

bokele / be/ oeuf 8) bokungu / be/ sp. arbre
bokole / be/ creux bosisa/be/ veine, tendon

Notes

1. Ecrit : bophenge
2. Ecrit aussi bohwaie
3. Employé aussi pour : abeille. Dans une autre phrase nohe est donné pour pluriel.
4. Probablement mot importé.
5. Transcrit aussi wose et woose.
6. Non purifiée
7. Autre variété bouke.
8. Ce mot rend aussi : bouture. En lonkundo il s'agit de deux mots totalement distincts.

C. CATEGORIE 5 - 5 li-ba.

a. Singulier seulement.

<u>lieke</u> lac	<u>linkono</u> banane
<u>lieo</u> affaire 1)	<u>lino</u> dent
<u>lifino</u> arc	<u>lisangu</u> maïs
<u>lihala</u> charbon	<u>lisuwa</u> bateau
<u>likofa</u> fourrure	<u>litofa</u> argile
<u>likonji</u> pieu	<u>litsaki</u> éternuement
<u>likolo</u> soir	<u>liwama</u> sp. arbre
<u>lilo</u> fatigue	<u>liwila</u> palmier
<u>lilo</u> sommeil	<u>liwulu</u> fosse
<u>lilome</u> hutte 3)	<u>liyama</u> banane mûre
	<u>luhwai</u> chevelure

b. Pluriels.

baina huile
bainyEkei sang
bakula flèches
bauka singes Colobus

baumu nids
bawulu jeunes femmes
baye eau

c. Les deux formes

lihuola bahuola canne-à-sucre litsingi batsingi
 talon
lkaka takaka pied lyoi baoi parole
lileli baleli pleurs

D. CATEGORIE 7 - 8 le-bi.

La variété le n'a pas été signalée ailleurs dans le domaine MONGO.

Singuliers.

lefele paroi
lefelo civette
lekeke temps
lekoto fourrure
lilingilia chute

leoto parent
letoko puits
letsuna bataille
lesle hutte

Pluriels.

bino maladie
bisaa danses

bisekako insultes
bisoboco vieillards

Deux formes.

lelanga ilanra champ
lema toma chose, aliments

E. CATEGORIE 9 - 10 n-n.

a. nana animal
nganji cadeau

nkesa matin
nkoi léopard

ngema singe
ngila sp. singe
nkele colère

nkoko poule
nole chemin
ntsina base

- b. mango course
mboloko antilope naine
menge chasseur
mole propriétaire
mele maison

mila noix palmiste
misa derrière
moli chèvre
mole buffle
mula orage
muli antilope
mwa chien

- c. La nasale est souvent absente; parfois présente ici et absente là.

fele serpent
felo devant
fomo haleine
kake épine
kale palmeraie
kuka soufflet
kuko secret
passle matin

feli pot
sohe chenille
sose raphia
soi salive
soku éléphant
swe poisson
tange lit

F. CATEGORIE 11 - 10 10-n.

a. Singuliers

lofalima foudre 1)
lofanye flanc
lofika manioc 2)
lofofo vent
lofoso écorce
loha chaleur
lokombo clôture
lokona forêt 3)
lolaka voix

lomanye éclat de palme
loola ciel
lotomo commandement
lotsungo paresse
lowolo fer 4)
lofoso bruit
lofyofyo froid 5)
lokololu ronflement

b. Pluriels.

mala appels

nsle tuiles
rkoli lianes

c. Les deux formes.

lokusu nkusu vieillard longoto ngoto feuille
longonyi ngonvi bûche lokani nkani marche

d. Pluriels spéciaux.

lohali yohali femme
lolome yolome homme

Notes.

1. Se trouve aussi en losikongo
2. Aussi chez les Bakutu
3. En Nk. avec le préfixe bo.
4. Très répandu sans w.
5. Comparez Nk. ngio.

G. CATEGORIE 19 - 13 i-tc'

a. Singuliers.

<u>ifaka</u> couteau	<u>ioke</u> parquet
<u>ikani</u> hotte	<u>isiye</u> faim
<u>ikenge</u> hache	<u>itoko</u> natte
<u>ilonga</u> pèche	<u>itsila</u> petit
<u>ime</u> feu	<u>iye</u> sel
<u>inkolo</u> jambe	<u>yongio</u> chasse
<u>inkuli</u> cheveux gris	

b. Pluriels.

tola rire tsulu tissus
tosongo mariages

Note : tsulu pourrait être le pluriel de lotsulu,
cf. Jöfs.

c. Les deux formes.

ifaka tofaka couteaux ikole tokole Calebasses
ifeku tofoku jeunes filles inoli tonoli oiseaux
ikenake tokenake jeunes gens

d. Diminutifs.

imime feu
vanana enfant

H. CATEGORIE 9 -2a.

a. Présents dans les deux formes.

inango bainango mère iyene baiyene ma mère
ise baise père msungu barsungu compagnon

b. Singulier seulement.

fafa non père

c. Pluriel seulement.

bankoko aïeux

d. Composé

ina(ngo)lone oncle maternel
inskolo aïeul isey'e lokusu oncle aîné
isealiknaka oncle cadet ischali tante paternelle

III. LES SUBSTITUTIFS.

Voici les mots notés :

1e s. eyi eyei
2e s. oho
3e s. ee, he, she
1e p. esu
2e p. enu

Pour 2e s. une autre forme est notée deux fois :
hwa ngo chez toi
boponga botsi wa wa ngo le riz n'est pas le tien.

IV. LES FORMES PRONOMINALES.

A. LE CONNECTIF.

Voici les cas notés :

baito b'ewe personnes méchantes
balaki ba felo enseignants précédents
bolezo o volome un travail d'hommes
bosongo ba kaka arbre épineux
bose o fenu le jour d'hier
bosongo w'oya un arbre dur
bokole w'osongo le creux de l'arbre
bosisa w'okungu racine du Piptadenia
bosisa b'ekungu les racines de Piptadenia
balaka b'into les nasses des gens
bekole ba lofika des boutures de manioc
bekole y'esongo les creux des arbres
likofa li koi peau de léopard
ta litsina li'osongo au pied de l'arbre
likonji li mela pieu de la maison
litsingi li likoka le talon du pied
linkono j'onene une grosse banane
lyoi li'onene une grosse affaire
lilome li'okonji la maison du chef
lefele la mela paroi de la maison
leste l'ohali ai parent de ma femme
bisobomo bi baite de vieilles personnes
m'asa e fel' sous le pot
ta fel' a livila devant le palmier
manya le lefa au-tolà de la Tchuspa
moli l'iyaga le chèvre de maman
moli le bayaga la chèvre de mes mères
m'tetai e mela à l'intérieur de la maison
tsulu i sosa tissus de raphia
inoli i ngola un oiseau rouge

tonoli to ngola des oiseaux rouges
gila yaho ire y'orsis ces fruits de palme sont de
 l'Européen

lofika one l'iyene le manioc est à maman

A comparer aussi les possessifs en B.

Un cas est signalé avec le connectif -na, sans
 doute par contagion de voisins Boyela : ene ilome ina
ngolo c'est la maison de grand-père

B. POSSESSIFS.

Exemples notés selon les classes, dans la graphie
 de l'informateur :

boli ayi mon cadet

bopong'ai mon riz

lino ai ma dent

pakake bayi mes pieds

lelanga layi mon champ

lofanye loayi mon flanc

lohali ai ma femme

inkolo yai ma jaube

lin'ai mon nom

lilome li'okonji lilekola ya liayi la maison du chef
 surpasse la mienne

(bshong) bya byai les miennes

boponga hotsi wa wango le riz n'est pas tien

lin'ango ton nom

lelanga ango ton champ

sosé yango tes raphias

ato ango ton père

lelanga aiso / iso notre champ

tsulu iso nos tissus

balito tiwo leurs charges

baumu biwo leurs nids

hongo iwo leurs houx

baise iwo vos pères

C. DEMONSTRATIFS.

1. -e :

semble se rapporter à la proximité :

bose wE ce jour-ci
bolemo wE ce travail-ci
bekungu biE ces arbres
liyama jE cette banane-ci
lowolo lE ce fer
lotoi lE maintenant
yanana yE ce bébé
toma tE ces aliments

2. - te semble exprimer un certain éloignement :

liyama lite cette banane
lelanga lete ce champ
mEte cette maison

3. Un seul exemple écrit :

letéu paraît bien se rapporter à un éloignement plus grand.

4. -toko se trouve dans deux phrases; la nuance ne m'est pas claire :

bOna otoko cet enfant
lieo litoko cette affaire

5. -mO est donné aussi comme traduction de nkundo -nko (2e position):

lolome lomO cet homme-là
yolome imO ces hommes-là
a iso beka wose omO chez nous on parle comme cela

D. PRESENTATIF.

Les thèmes sont respectivement O et E. Ils se réfèrent à la position proche :

boponga wO wE voici le riz
lilomE jO jE voici la maison
longoto lO lE voici une feuille

ifaka yO yE voici un couteau

tofaka tO tsg voici les couteaux

D'une autre forme un seul exemple est donné.

Il me semble qu'il se rapporte à une position plus éloignée :

lilom'ayi lio jO voilà ma maison

E. NUMERAUX.

Ont été notés les suivants :

1. bito omo (seul cas noté) une personne, molo smoi un buffle, ngema smoi un singe

2. oloha enu baele battez-vous vous deux, moli yeledoux chèvres,

3. koko isaso trois poules

4. mele inSi quatre maisons

5. yolome itano cinq hommes

6. bakula botowa six flèches.

7. otoi (tous) se trouve en deux formes, chacune une fois : wotoi tous
nkoko yotoi toutes les poules.

C'est là-dessus que j'établis (provisoirement) ce mot comme une sorte de pronominal. L'analyse du premier exemple est purement hypothétique.

V. LES ELEMENTS DU VERBE.

A. LES RADICAUX.

Les listes suivantes comprennent la majorité des verbes qui se trouvent dans mes documents.

La graphie défectueuse exclut quelques vocables et fait que ceux qui sont donnés ne sont pas tous sûrs. Pour quelques-uns le doute est levé par la comparaison avec d'autres dialectes.

Plusieurs radicaux ne sont présents dans les documents que pourvus d'extensions. Ils sont donnés ici tels quels.

Quelques radicaux, dont certains figurent même plusieurs fois et dans plusieurs formes, ne sont pas repris dans ces listes, parce que leur état précis n'apparaît pas. Ainsi

1. tuer : toholaka, toholakaka, toholaki (nous avons tué), baholaka, bolakakgi (ils ont), olakakai (il a). Ces deux dernières formes, jointes à la comparaison avec la liste du P. De Rop militent en faveur de ol.

2. habiter, se mettre : ingase, ikongase, ikengase.

3. posséder, se procurer, avoir : oya (tu as), ohia (il possède), tohia (nous...), bəhɔnə biohe ɛɛ (les richesses qu'il possède); qu'on compare avec p. ex. -wá (112, 113, 141), -bá (144, 147, 148, 188), -á (114), fwa (Jöfə).

1. Radicaux CV.

Nous retrouvons ici la plupart des radicaux connus aussi de Nk. Le timbre de la voyelle est parfois douteux, les textes ne permettant pas de décider entre la 2e et la 3e aperture.

- | | |
|-----------------------|-----------------------|
| 1. <u>fa</u> donner | 6. <u>nwa</u> boire |
| 2. <u>ha</u> partir | 7. <u>nya</u> cracher |
| 3. <u>kwa</u> tomber | 8. <u>nya</u> poindre |
| 4. <u>la</u> manger | 9. <u>swa</u> blesser |
| 5. <u>ngwa</u> mourir | 10. <u>tša</u> aller |
| | 11. <u>ya</u> venir |

Notes.

1. Comme dans tous les dialectes Môngo connus, ce radical et son synonyme ka se présente aussi dans une variété CVC. Ici fay.

2. Plusieurs phrases ont plutôt kya. Ce verbe me paraît être le parallèle de Nk. kənd et Bangi ke.

3. Dans plusieurs formes les phrases donnent les voyelles de la 3e aperture, comme Nk.
 4. Comme Nk. les voyelles sont du 3e degré.
 5. A remarquer la combinaison consonantique, au lieu de mw ou w d'autres parlers de la région. Les voyelles sont de la 3e aperture.
 6. Ce radical se retrouve aussi chez les autres Lokaló, les Ndéngésé et les Bongandó.
 7. Suivi du substantif soi salive.
 8. Dit du jour ou du soleil; les voyelles du 3e degré (?) comme kya de Nk.
 9. Les voyelles sont de la 3e aperture. Ce radical me semble propre à ces Lokaló.
 10. Certaines formes sont écrites dans les phrases avec les voyelles de la 3e aperture. Ce qui éloigne ce radical de tswa (et variantes) de nombreux dialectes Móngo qui ont tous les voyelles de la 2e aperture.
 11. Commun aux divers groupes Móngo.
2. Radicaux VC.

Plusieurs radicaux de ce groupe se trouvent dans beaucoup de dialectes Móngo avec l'initiale b.

<u>al</u> darder 1)	<u>in</u> danser 8)
<u>au</u> quémander	<u>iw</u> voler 9)
<u>auy</u> cesser 2)	<u>iyel</u> avoir lieu 3)
<u>ang</u> projeter	<u>ofw</u> chercher 10)
<u>angan</u> nier 3)	<u>ok</u> entendre, sentir 3)
<u>em</u> chanter 2)	<u>ok</u> atteindre en lançant 8)
<u>emal</u> se dresser 3)	<u>ony</u> flamber 11)
<u>et</u> passer 4)	<u>ot</u> engendrer 8)
<u>ekam</u> s'appuyer 3)	<u>ong</u> dormir 12)
<u>el</u> blanchir	<u>ong</u> convenir 8)
<u>em</u> porter 5)	<u>os</u> prendre 13)

<u>En</u> voir 3)	<u>ot</u> entrer 14)
<u>ikis</u> guérir 5)	<u>ul</u> hurler 3)
<u>il</u> se coucher 7)	<u>um</u> battre
<u>imely</u> agréer 3)	<u>unol</u> revenir 16)

Notes.

1. En parlant du soleil. En Nk. l'initiale est b
2. Ce mot est-il une variante de Nk. ám-b-y ?
3. Semblable à Nk.
4. Très répandu dans les dialectes orientaux.
5. Est écrit aussi hEm.
A comparer avec Nk. bomb.
6. En Nk. le mot commence par b. Pour l'extension voir B.
7. Dit du soleil.
8. En Nk. le mot commence par b.
9. La présence de cette consonne dans ce mot est une rareté.
10. Mot inconnu ailleurs.
11. Ce mot m'est inconnu d'ailleurs.
12. Très répandu dans le domaine Môngo.
13. Connu surtout par les dialectes Môngo méridionaux.
14. En Nk. otsw.
15. Pourrait-on le rapprocher de Nk. umb ?
16. Cf. Nk. úndol.

3. Radicaux CVC.

<u>bonds1</u> prier (quelqu'un)	<u>kot</u> couper
<u>fangw</u> aboyer 1)	<u>kum</u> battre
<u>f3k</u> commander 2)	<u>lak</u> enseigner
<u>fel</u> appeler	<u>lal</u> râper 14)
<u>fon</u> pourrir 3)	<u>lal</u> dormir
<u>fwa</u> partir 4)	<u>lam</u> cuisiner 5)
<u>kam</u> travailler 5)	<u>lang</u> aimer
<u>kangol</u> tonner 6)	<u>lek</u> traverser
<u>kasel</u> éternuer 7)	<u>lel</u> pleurer
<u>kat</u> lancer 8)	<u>lifol</u> ouvrir 15)
<u>kel</u> faire 9)	<u>lil</u> monter
<u>kem</u> durcir 10)	<u>lingol</u> réveiller 16)

<u>ket</u> crier 11)	<u>lot</u> courir 17)
<u>kEkEl</u> caqueter	<u>loh</u> se battre 18)
<u>kEsul</u> tousser	<u>lot</u> se vêtir
<u>kim</u> suivre	<u>luw</u> savoir 19)
<u>kom</u> clôturer 5)	<u>miny</u> moudre
<u>kon</u> frayer 12)	<u>nyom</u> pétrir
<u>kong</u> espérer	<u>sakol</u> frapper
<u>kotam</u> percher 13)	<u>salan</u> guérir 20
<u>koum</u> balayer 5)	<u>sel</u> lutter
<u>sEl</u> placer 21)	<u>tokol</u> puiser
<u>sEs</u> saluer	<u>tom</u> envoyer 28
<u>sikol</u> planter 22)	<u>tong</u> tresser
<u>sil</u> finir	<u>tot</u> transporter
<u>silikol</u> dévaster 23)	<u>tof</u> gouter 29)
<u>sin</u> dire 24)	<u>tok</u> se mouiller
<u>sing</u> danser	<u>tong</u> piler
<u>sisos</u> punir 25)	<u>tsikal</u> rester 30
<u>som</u> acheter 5)	<u>tsim</u> creuser
<u>songan</u> ressembler 26)	<u>tsul</u> forger
<u>sun</u> respirer	<u>tsumol</u> provoquer
<u>ten</u> trancher	<u>yel</u> apporter
<u>tEn</u> médire 27)	

Notes.

1. Le texte écrit akofangoha. D'où l'assimilation à la forme Nk.
2. En Nk. le sens est : interdire
3. Comme dans beaucoup de cas n remplace la séquence nd de Nk.
4. Une dérivation : fwana s'en aller, quitter.
5. La finale m au lieu de Nk. mb.
6. Dans la forme complète l tombe.
7. N'est pas connu sans l'extension el.
8. Dit en relation avec des lances.
9. Ou dire. Dans les formes conjuguées l est souvent absent.
10. Se dit de fruits mûrissants.
11. Le sens est douteux.
12. Tel un chemin.
13. Le radical ne se dit pas sans extension.

14. Comparez Nk. śl.
15. Le texte donne lihwoł. Cf. Nk. lifol.
16. L'intransitif est lingw, écrit aussi -lingo-
17. En Nk. le sens est : fuir.
18. La différence de sens avec sel n'appert pas.
19. Se retrouve chez les Bawóślś.
20. Sens intransitif. Cf. Nk. sal.
21. Mot rare, peut-être propre à ce dialecte.
22. Cf. d'autres dialectes : sik.
23. Comparez Nk. silingol ou silingan.
24. On dit aussi sum. Ailleurs aussi simol.
25. Comparez Nk. sisoj.
26. Etre similaire.
27. Dans d'autres dialectes (avec nd, cf. note 3) : parler en général.
28. Pourrait signifier aussi porter (m = mb, comme en note 5).
29. Ecrit aussi tohw.
30. Le radical sans l'extension n'est pas signalé.

B. LES EXTENSIONS.

Les extensions du radical suivent le modèle Nk. Quelques cas se trouvent déjà ci-devant dans les listes des radicaux. Voici des exemples :

- am- kotam percher
śkam s'appuyer
- an- koman habituel: clôturer
- an- neutre kofwan partir
sofwan convenir
- el- applicatif kamel travailler pour
simwel dire à
somel acheter pour
tomel porter à
- ol- réversif ou augmentatif lekol surpasser

Une divergence se trouve pour le suffixe du causatif : is au lieu de y.

- śn-is montrer
- ik-is sauver, guérir
- ong-is raviver (feu)

De -tokol- puiser : -tokois- avec le sens applica-

tif.

C. LES PREFIXES.

Dans plusieurs formes conjuguées le préfixe n'apparaît pas à cause d'une marque. Les exemples clairs donnent comme préfixes : i, o, a, to, bo, ba. La dévocalisation ne donne pas de cas clair, exc. le pers.s. y et 3e pl. b. Pour les 2e et 3e pers. le préfixe est absorbé par l'élément suivant.

D. LES INFIXES.

Mes phrases ne contiennent aucun cas d'un infixe complément d'objet. Il est remplacé par un substitutif, tout comme chez les Jöfs.

Pour la première personne du singulier on utilise la voyelle i comme finale : akaswi il m'a blessé, elangi il m'aime, akoyeli il m'a apporté, bakotomeli ils ont envoyé contre moi, yoyateneli bosisa viens me couper la racine.

Comparez aussi : akosE1'csu/ akosE1i nkE1E t'otema il a gardé rancune dans son coeur contre nous/ moi.

On pourrait comprendre la finale -i comme une forme abrégée ou élidée du substitutif eyi.

VI. LA COPULE.

Voici les formes recueillies.

1. -ne présent affirmatif. Souvent suivi de l'adverbe d'insistance ne (cf. Nk.).

fafa ane ta lokona papa est en forêt

bose wE bone loha aujourd'hui il fait chaud

lihala line pili le charbon est noir

baye bane lofyofyo l'eau est froide

lelanga ango len'oncnc ton champ est grand

nc1E ayi ene boncnc ma maison est grande

nama in'ouke ta lokona les animaux sont nombreux dans la forêt

lofi la lofe l'iyène l. manior est 3 manon
tone baito'uke n'as soumes nombreux.

2. nga / n'g présent affirmatif tout comme la forme précédente; les phrases notées ne laissent apparaître aucune différence sémantique.

Les deux graphies sont présentes.

lolome lomo ngg leoto lomoli ai cet homme est parent avec ma femme

bofwa bongé boye l'os est dur

luhwai lingé mpili les cheveux sont noirs

yolome imo bangé... ces hommes sont ...

toms tse tong'skolo ces aliments sont délicieux

Une phrase emploie les deux formes de la copule:
an'olo / ang'olo c'est bon.

3. -ngaka passé affirmatif.

tongaka balaki ba felo nous étions enseignants jadis
ongaka imo f'enu ? yangaka imo étais-tu là hier ? j'y
 étais.

Note. La graphie n'est pas claire pour la dernière forme; on pourrait lire aussi yengaka; cf. ci-après 6.

4. -tengala conditionnel affirmatif

etengala bokulaki s'il était un patriarcat

5. -tsi présent négatif

batsi oaito'uke ils ne sont pas nombreux

bofamo botsi l'im'ime le fer n'est pas chaud

sosi yango itsi olo tes raphias ne sont pas bons

liyama litsi l'onéne la banane n'est pas grosse.

Remarquons l'harmonie vocalique régressive :

bokele bots'olo l'oeuf n'est pas bon

bekele bats'olo les oeufs ne sont pas bons

Pourrait-on voir dans cette forme un rapport dérivationnel avec la marque verbale négative tsi de Mk. (Grammaire II p. 306)?

6. -tsangoka passé négatif. Pourrait se lire aussi

-tsEngaka:bisombo bainto betsEngoka t'okenge omELe
mELe les vieux n'étaient pas à la résidence du propriétaire de la maison.

VII. LA CONJUGAISON.

A. FORMES INDICATIVES AFFIRMATIVES.

1. La forme simple à la désinence -a et sans marque, identique à Nk, vise l'action en elle-même, le simple fait sans autre connotation. De nombreux exemples se trouvent dans les phrases : ikemala je me dresse, yama je mendie, yoka je parle, yeNa je vois, yoka j'entends, yonga je dors, oluwa sais-tu? okaka tu tues, oya tu as, shuna il brise, tokya nous allons, tolota nous courons, tofela nous appelons, bahema elles portent, boka ils entendent, bundola ils reviennent.

Avec les préfixes secondaires :

bose wonya ko wila le soleil se lève puis se couche, felo gswa le serpent mord, noli ala busekola la brebis mange des herbes, lomongo loawa bito l'allusion blesse quelqu'un, lilomba lilekola la maison surpasse, nohe ikenga'se t'ekole les abeilles habitent dans les creux.

2. De fort nombreux exemples ajoutent la marque a. J'ai l'impression que cette forme est la plus usuelle pour exprimer l'action présente, en cours : yelanga je veux, yeya je viens, yesuna fomo je respire, yelela je pleure, yenwa baya je bois de l'eau, yekesula je tousse; lisuwa lieya fenu le bateau vient demain; toeya nous venons, toekya nous allons,

Le préfixe de la 3e pers. est dévocalisé : esingo il danse, esisosa il punit, eya fenu elle vient demain, loheli elama nana la femme cuit la viande, enyoma bosuku elle fabrique l'huile, ekoma lewolo elle balaye la cour, ikengaka ala bohe le jeune mange du miel; beya ils viennent, betonga ils tressent, bEl'asangu ils mangent le maïs, bekamela

bokulaki ils travaillent pour le patriarche.

3. Quelques verbes ont h entre la marque e et le radical. Ils traduisent des phrases dont le sens est clairement duratif : behesama lyoui ils sont occupés à juger une affaire, behekoma lokomo ils sont en train de faire une clôture, tokenaka behenye isa les jeunes gens sont en train de danser, yolome behela isimaka les hommes sont en train de dresser un enclos.

4. De la marque -ka- jointe à la désinence -a il y a peu d'exemples : ikalonga j'ai vaincu, mwa akafangwa la pesale le chien a aboyé au matin, moli akalota la pesale la chèvre s'est enfuie ce matin.

Ainsi que les cas avec une graphie douteuse (probablement incorrecte) ikakoto j'ai fauté, ikakwe je suis tombé, j'ai perdu.

5. La marque ko et la désinence -a semblent bien indiquer le parfait. Les nombreux cas notés rappellent clairement la forme qui ailleurs utilise la marque o ou mo / mbo du parfait récent ou du narratif : ikonuhwa inkolo j'ai brisé une jambe, ikoya je viens, ikokya okala tona je vais manger, ikotss je m'en vais, ikokwa je suis tombé, ikokasela j'éternue, ikolingoa je m'éveille; nga okofeka lotomo si tu désobéis à l'ordre, okoinwa tu retournes, okolekola okotsumola baito tu provoques trop les gens; loheli akotssa la femme va, skolihwola il a ouvert, akolang'ghs il l'aime, akongwa wose we il est mort aujourd'hui, akoya fsnu elle vient demain, akotota elle transporte, akosila c'est fini; tokokya nous allons, tokolala nous dormons, tokolingoa nous nous éveillons; bakotssa etsuma ils partent se battre, bakosil'oleka lieke ils ont déjà traversé la crique, bakofaya ils ont donné, bakotsima ils ont creusé, bakosiliko-la lelanga ils ont ravagé le champ, bakolekola ils exagèrent.

Le préfixe secondaire : bose bokosil'onya le jour a déjà point, weli bokoya la lune vient, bekele bakofona les oeufs sont pourris, lisangu likokema

le maïs est mûr, soku ikoya ta lelanga aiso les éléphants sont venus dans notre champ, tsulu iso ikotoka nos habits sont mouillés, moli ayi skongwa ma chèvre est morte, lofofo lokoya il fait du vent.

La marque délocalisée : ikimelya j'agrée, okimelya es-tu d'accord ? tokimelya nous ... , lokimelya vous ... bakiwa ils ont volé, linkono likela le banane est mûre, lyoi li'onans likiyela une affaire grave est arrivée.

6. La désinence -e est représentée rarement. Elle correspond au statif : yemale je suis debout, ingase/ihonase je suis assis, longonyi loskawa ta lefele la bûche est appuyée à la paroi, ngonyi yskawa les bûches sont appuyées, tonli tokotome t'osongo les oiseaux sont perchés sur l'arbre.

Dans skofwang (il est accroché) la finale est peut-être une faute de graphie pour -e.

7. La désinence -i ne se trouve que dans de rares cas avec le sens statif. Aussi me paraît-il probable qu'il s'agit d'emprunts: inli ekotami l'oiseau est perché, asongani, c'est juste, atsikali il reste, akotsili eni il reste ici.

Les autres cas de la finale -i expriment la première personne du singulier à l'état de complément d'objet; cf. V.D.

8. Un seul cas de la désinence -ie est donné pour traduire un statif passé; emalie fenu ta lofanye loayi il se trouvait debout à côté de moi.

9. La désinence -ai se trouve deux fois, dont une jointe à la marque -k- (ka ? ko ?) : tonyai soi nous crachons la salive; okenai koi es-tu vu le léopard ?

10. La désinence -aka est employée là où l'original a le parfait passé (hier ou avant): afelak'esu il nous a appelés, mula ekangolaka il a tonné, tokomaka nous avons porté, bakataka ils ont

lancé, bakumaka ils ont battu.

Avec le morphème initial à la voyelle e : ekaka elle est allée, etongaka elle a tressé,

Avec un radical VC: yekaka j'ai parlé, yokaka j'ai entendu, yumak'eha je l'ai battu, yenak'eha je l'ai vu, enak'esu il nous a vus, okaka il a entendu, okaka ngema ? as-tu tiré un singe ? yokaka j'ai tiré!

L'harmonie vocalique s'applique à la désinence partiellement : yaneka j'ai vu, engwaka wose wa il est mort aujourd'hui, baankoko belotoka tsulu i sose nos ancêtres étaient vêtus de tissus de raphia.

Quelques verbes ont la marque -ka- jointe à la désinence -aka. Le sens n'est pas clair :

ikalingoaka je m'éveillerai, akafaka il a donné, akasonaka elle a acheté, akasimolake il a dit, akayaka il est venu, okemalaka tu étais debout.

Peut-être faut-il ranger ici encore les formes suivantes de -en- voir : akɛnaka (il), tokɛnaka (nous).

11. Nos phrases contiennent de nombreux exemples de la désinence -akai (que je n'ai pas trouvée ailleurs). Dans la traduction elle correspond à -aki de !k.

pour l'action passée : yefelakai j'appelai, yenakai je voyais, asomakai elle acheta, otakai elle a accouché, mula etohakai fana il pleuvait hier, okakai il a entendu, ulakai elle criait, unolakai fenu bokenge il est revenu chez lui hier, tofelakai nous avons appelé, tokanakai nous avons travaillé, tosomakai nous avons acheté, tokotakai nous avons coupé, bofwakai ils ont cherché.

Avec la voyelle e avant le radical : efelakai il a appelé, engwakai il mourut, etolakai elle portait, eyakai il est venu, eyelakai il a apporté, fele eswaki un serpent a mordu, bekakai ils sont allés.

Un seul cas a l'harmonie vocalique : yenekai j'ai vu.

12. De la désinence -ake jointe à la marque -k- (ka ? ko ?) il ne se trouve que le seul cas suivant

(parmi la multitude de cas avec -aka et avec apparemment le même sens) : ikenake ne bose wg je l'ai vu aujourd'hui.

Je pense qu'on pourrait assimiler encore ikənəkə (même sens dans un contexte identique).

Pour l'application de cette désinence au subjonctif, cf. plus loin D.4.

15. De la désinence -aki peu de cas sont notés. Le sens ne paraît pas différer de l'homonyme Nk. Je pense que c'est un emprunt aux voisins Boyela : ekəwəlaki il a aidé, ekəlaki il a fait, skotaki il a coupé, tokolaki nous avons tué.

Et avec la marque -aka- : ikasomaki j'ai acheté

A comparer le négatif (seul cas noté) eteyaki fənu il n'est pas venu hier.

B. FORMES INDICATIVES NEGATIVES.

1. La marque -fa- et la désinence -e caractérisent le présent, tout comme Nk : ifaluwe je ne sais pas, ifasəle je ne mets pas, ifalange je ne veux pas, ifatsə je ne vais pas, tofəke nous n'allons pas, tofəlange nous ne voulons pas, tofəsimwele baite nous ne le disons pas aux autres, bafəlange elles ne veulent pas, bafəlingəe t'ilo ils ne sont pas endormis.

Avec des radicaux CV: ifənəle je ne trouve pas, ifoke je n'entends pas, afəngəne il ne nie pas, tofimeye nous ne sommes pas d'accord.

Avec le préfixe secondaire : bolemo bəfəngə le travail ne réussit pas, lewolo ləfəngə l'outil ne convient pas, lomongo ləfəsw'osongro une allusion ne blesse pas un arbre.

La graphie varie beaucoup entre fa, fwa, foa. Deux cas ont h au lieu de f.

2. Un seul cas est présent de la forme -fa --- i pour le futur : mula efəotofi il ne pleuvra pas (pour le radical, voir V.A.3).

3. Quelques formes sont présentes qui ont la marque tsi ou ts (dévoocalisée ?) que je pense pouvoir rapporter à la copule négative (cf. VI.5) :

inoli atsikotami ta likolo li mgle un oiseau n'est pas perché sur le haut de la maison (statif); mboloko la muli etsisanyé l'antilope naine et l'antilope des marais ne sont pas pareilles (statif); itsolaka nama je n'ai pas tué de bête (passé); etsolaka il n'a pas tué; itselilaka t'osongo b'okéke je ne monte pas sur un arbre à épines.

4. L'unique exemple pour rendre une action conditionnelle négative est : betefoski ils n'auraient pas donné. Je pense pouvoir l'analyser comme ceci :

b-e-t-e-fa/fwa-aki, donc une double marque, t étant la variété dévoocalisée de ta (cf. ci-après 5 et Nk).

Un autre exemple de la même formule est donnée pour traduire le passé bonto ntsyaki lobi personne n'est venu hier, bito eteyaki fenu. Ou encore : eteyakai fenu (même sens général).

5. La marque ta jointe à la désinence -a, identique à Nk pour le parfait : itala liyama bose wa je n'ai pas mangé de banane aujourd'hui, ataya il n'est pas venu.

Dans la phrase boleno butanga (le travail n'a pas été possible) le verbe pourrait être rangé ici si l'on corrige ce que je pense être une erreur botanga ou botonga.

6. L'addition d'une seconde marque -ka- (cf. A.4) est donnée pour l'inaccompli :

itakangwa fele je ne suis pas encore mort, otakakya hwa ngo ntsina ne nai pourquoi n'es-tu pas encore allé chez toi, atakala toma il n'a pas encore mangé, totalaluwa nous ne savons pas encore.

Une fois le sens de la phrase donne le parfait : totakaya nous ne sommes pas venus.

Un autre exemple se rapporte au futur : atakatsa il n'ira pas.

7. La désinence -ai (cf. A.9) se trouve dans la phrase : enu lotakatsai eyei ifatsa si vous n'allez pas moi (aussi) je n'irai / vais / pas.

8. La désinence -kai jointe à la marque ta n'est signalée qu'une fois : italakai fenu je n'ai pas mangé hier.

C. LES IMPERATIFS.

Voici les formes signalées, d'abord les affirmatifs.

1. La forme simple n'est représentée que par ka va.

2. La forme renforcée, par contre, abonde dans nos documents : kaka va, laka man'a, etaka passe, somaka achète, solaka mets, emalaka arrête-toi, fɛlak'iyɛnɛ appelle maman, otaka entre.

3. Le pluriel ajoute i à la désinence ka / aka : kakai allez, lakai manger, fɛlakai appelez.

Une forme isolée : yoko, renforcée yokoko viens, yokai venez.

4. Le préfixe personnel est présent dans les exemples suivants : olala couche-toi, oloka enu baele battez-vous vous deux.

Une autre expression du pluriel se trouve dans : belele chez-vous. L'explication de ce cas unique m'échappe; comme aussi la nuance spécifique de cette forme à préfixe.

5. Un seul cas se trouve de la forme renforcée avec le préfixe personnel et un élément postinitial : wasinaka fais attention, watsikalaka adieu! Pour le sens, voir la forme 7.

Le morphème ɔ semble exprimer un impératif moins pressant, plutôt une prière ou un conseil qu'un ordre strict.

6. Plusieurs exemples se trouvent de la désinence

-aki. Chacune traduit un impératif avec le complément d'objet personnel de la le pers. sing.: fäki donne-moi, tsikaki fele laisse-moi un moment, Enisaki montre-moi, kawelaki aide-moi. Cf. ci-devant V.D.

7. Avec le préfixe joint à l'élément a : wafelaki appelle-moi, walingoleki réveille-moi.

8. Avec les morphèmes initiaux koka l'action commandée demande le mouvement d'éloignement : kokatok'aye va puiser de l'eau, kokasumwela va wo va leur dire (variante : hohasimolele). Avec la finale i pour la le personne : kokasombeli va acheter pour moi.

9. Les phrases contiennent deux cas d'une forme à morphème initial yo (cf. Nk) pour un impératif motionnel.

Dans chacun des cas il s'agit d'un radical VC. C'est à cela que j'attribue la présence d'un second y : yoyosa viens prendre, yoyeta va appeler.

La double direction du mouvement est conforme à Nk, mais étrange en face de la forme 8. Y aurait-il erreur ? ou contamination ?

10. Un seul exemple a comme morphème initial yoya avec le sens de mouvement d'approche.

Je crois que la finale i vise la le pers. sing. tout comme dans la forme 6: yoyateneli bosisa w'okungu viens me couper la racine du Piptadenia.

11. Forme Négative.

De nombreux exemples ont la formule tai -- aka : taikaka ne va pas, tailaka ne mange pas, taisakolaka ne bats pas, taisimaka n'inspecte pas, taitsakaka ne médis pas, taiyangaka ne crains pas, taiyaka ne viens pas, taisimoleleka wo ne leur dis pas.

Un cas pour le pluriel : taikakai n'allez pas. La voyelle i après le morphème négatif ta est absent dans deux cas: tayokaka n'entends pas, taoyokaka n'entendez pas. N'y aurait-il pas là quelque erreur ?

D. SUBJONCTIF.

Les Formes Affirmatives.

Dans l'absence de signes tonologiques l'attribution du sens subjonctif est basée uniquement sur le contexte.

1. La forme simple n'a été notée qu'une fois : kela bakematsa pour qu'ils affermissent.

2. Deux cas sont donnés d'une marque a : tsikaki fele nkine yainuhwa mise laisse-moi pour l'instant, je reviendrai plus tard; oho etaka felo nkine yakima nango toi passe devant, je te suivrai après.

3. Un seul cas avec la finale d'intensité -aka et la marque e betokolaka qu'elles puisent!

4. Une autre forme se trouve si abondamment qu'elle fait l'impression d'être l'expression habituelle et courante. Avec la désinence -ake elle est identique à Nk : faki lihuola ilake donne-moi une canne-à-sucre que je mange, faki'aye inyake donne-moi de l'eau que je boive, isimwalake enu lieo je veux vous dire quelque chose, akambelake esu qu'il nous aide, bameyake lofosu qu'ils cessent de parler, tokake bokenge allons chez nous, ayake qu'il vienne, tolotake mangu courons vite, velange ymak'Es je veux le voir.

5. Forme Négative.

Une seule est donnée : wasizaka otangoyakwa ta liwulu fais attention (inspecte) pour que tu ne tombes dans une fosse (radical -kwa).

E. LES INFINITIFS.

1. Il y a plusieurs exemples de la forme à initiale o, semblable à Nk : aminyaka ofel'esu cesse de nous appeler, lowolo le lofong'okota cet outil ne convient pas pour couper, bafalange otokola baye elles ne veu-

lent pas puiser de l'eau, bese bakosil'onya le jour est déjà levé, bakosil'oleka ils ont déjà traversé.

2. La marque ka est présente dans: iyene akaka okaso-
ma towa maman est allée acheter de la nourriture,
ikokya okala towa je vais manger, tokokya okalala
nous allons dormir, nkusu bakokya okaluwa itoka les
vieilles sont allées laver la natte.

Tous ces exemples comportent la nuance du mouve-
ment.

3. La marque ke se trouve dans : lohali akotsa oketsi-
ma tosongo la femme est allée déterrer des maniocs,
okolekola oketsumola baito tu exagères à provoquer
les gens.

Le sens précis n'apparaît pas.

F. LE GERONDIF.

1. emalie fenu sukana l'eyi il était debout hier près
de moi. Cette forme est égale à Nk, sauf l'absence
de la nasale initiale (mais pour cela, voir I).

2. Les deux autres cas sont copiés ici tels qu'ils
se trouvent dans le document A :
ne helama towa (radical la) préparer la nourriture,
néekoto bosongo ane boleu'ololome couper un arbre est
un travail d'hommes (rad. kot).

3. Les deux autres phrases de A à gérondif donnent
la formule oko-a :
okokya t'onkenge ane bolu aller au village est bon,
okunola ane wat'olo revenir est bon.

VIII. LES FORMES RELATIVES.

Pour une vue d'ensemble valable mes documents
sont insuffisants. Il faut nous contenter d'exposer le
peu dont nous disposons dans un aperçu provisoire
et de présenter une interprétation simplement proba-
ble du sens.

Tous les cas notés sont à l'affirmatif, sauf un négatif : fwalanga ou fwalangi celui qui ne m'aime pas. Rad. lang.

A. Relatifs subjectifs.

1. Présent.

oluwa hito oketa ta nole connais-tu la personne qui passe sur le chemin ? Rad. et.

2. Parfait.

note eye fenu qui est venu hier ? Rad. ya.

3. Passé

bomi wikisak'oho l'isiye l'arbre Annonidium qui t'a sauvé de la faim. Base ikis.
nakaleka / olekai liyama ne nai qui a mangé (aujourd'hui / hier) la banane ?

Rad. la.

nakevak'ose we qui est venu aujourd'hui ?

Rad. ya.

4. Copule, possé.

(lafelo / lingaka la civette qui a été. Ceci est manifestement une forme inachevée où manque le verbe proprement dit, lingaka faisant fonction d'auxiliaire.

Le préfixe me semble une erreur causée par la contamination du nom de la civette en Nk. joŋ. Cf. VI. 3.

B. Relatifs Objectifs.

1. Présent.

bhonge biohe ee les richesses qu'il possède. Rad.

na ? ya ?

bito elang'oho ne nai qui aimes-tu ? Rad. lang,

lyoi lilang'ohò ne nai qu'aimes-tu ? Rad. lang.
ifaluwe bose boksi ngEls je ne connais pas le jour
 où je partirai pour l'aval. Rad. ka.

2. Passé.

bito akafak'ohò icke ne nai qui est la personne à qui
 tu as donné le paquet ? Rad. fa.

lyoi likeak'EE nai qu'est-ce qu'il a dit ? Rad. ke
 (cf. kel).

emka wò bisa bakoinwa a iwò quand ils eurent dansé
 ils retournèrent chez eux. Rad. em.

A côté de ces relatifs simples il y a aussi un
 exemple d'une forme à auxiliaire :

tohimeye bosako bongaka ngo siuye fenu la likolo
 nous ne croyons pas la nouvelle que tu nous a racon-
 tée hier soir. Rad. simy avec auxiliaire -ngaka
 (copule, passé, cf. A.4).

3. Habituel.

tokama bolemo bokamak'esu nous faisons le travail
 que nous faisons habituellement. Rad. kam.

IX. LES PARTICULES.

A. ADVERBES LOCATIFS.

La différence de sens entre les divers mots ne
 peut être dégagée des phrases notées. Il est utile de
 les comparer avec les interrogatifs.

1. eni / weni, ha ici :
ntsikalì'eni fElo je n'ai pas été ici auparavant
ikofoa eni je m'en vais d'ici

2. imo : ongaka imo étais-tu là ?

B. PREPOSITIONS.

1. Le locatif général ta est le parallèle de Nk ndá :
akotami ta likolo li mEls (l'oiseau) est perché en

haut sur la maison
bohale t'otswe mal à la tête
tokake ta lokombo allons à la clôture
olala ta tange couche-toi sur le lit
ane ta lofanve loayi il se trouve à mes côtés
ta nole sur le chemin

2. Deux cas sont donnés de m':

m'etoi e m'le à l'intérieur de la maison
m'ese e feli sous le pot.

L'absence d'un exemple devant une consonne et de la tonalité ne permet pas de connaître la nature exacte de cette particule. Il n'est pas exclu qu'elle est un emprunt aux Bongandó voisins (éé).

3. a indique la résidence;

a iso chez nous
a iwo chez eux

4. la exprime le moyen ou la concomitance comme dans la plupart des dialectes M'ongo.

wato boketa la swe la kasa une pirogue passe avec des poissons au matin

ane l'oya il est fort

skotaki bosongo l'ikenge il a coupé l'arbre avec une hache

anga la lifino la bakula il a un arc et des flèches

Elle s'emploie aussi avec les substantifs qui indiquent le temps :

akayaka la pssela il est venu au matin

5. ane exprime le lieu auprès d'une personne (Nk. éle).

etolakai likofo an'onela il a porté l'enveloppe au blanc

6. komo comparatif, remplace nkundó ngé :

lolome komo ikenska un homme comme un jeune

ngoto komo bowala des feuilles comme de Pentaclethra

C. CONJONCTIONS.

1. Comme ailleurs dans le domaine mungo, la lie deux substantifs ou équivalents :

moli la bokoko chèvre et brebis

2. ko relie deux propositions comme ailleurs lisangu likokema ko likela le maïs est durci et il est mûr.

Elle peut avoir une nuance adversative : yofwa ifaka ko ifensla je cherche le couteau mais ne le trouve pas, oho ckekaka k'ifoke tu parles mais je n'entends pas.

3. me adverbatif : correspond à loló d'ailleurs : bofi ekaka iyongi me etsolaka nawa le chasseur est allé chasser mais il n'a pas tué une bête.

4. nkine dubitatif (Nkundó : nkina), combine aussi le sens futur : tsikaki fele nkine yainwa misa laisse-moi maintenant, je reviendrai plus tard. oho etaka felo nkine yakima nango toi passe avant, ensuite je te suivrai.

5. nga conditionnel est noté une fois : nga okofeka lotomo ofenska fenu si tu désobéis à l'ordre tu verras un jour.

6. kela (comme Nk) est final : bakotsima liwulu kela bakenitsa likonji ils ont creusé un trou afin de fixer le pieu.

7. mo(Nk mbD) déclaratif : he mo atakatsa lokeno lui dit qu'il n'ira pas en voyage, yekonga mo eya je crois qu'il viendra.

D. INTERROCATIFS.

Parmi ces particules quelques-unes présentent une similitude entière ou partielle avec les locatifs. Mais leur nature exacte n'est pas claire,

surtout à cause d'élisions possibles.

1. nai :

bito aksnak'ohó ne nai qui as-tu vu ?

Olakai liyana ne nai qui a mangé la banane ?

lin'ango ne nai quel est ton nom ?

mEls mEls ete ne nai qui est le propriétaire de cette maison ?

2. ni, eni.

Le sens précis de ces formes n'est pas clair.

wó beya oyosa eni ni que viennent-ils faire ici ?

bito eye ni d'où vient (cette) personne ?

bawili bundola lekek'eni les alliés reviendront quel temps ?

ohó oya bolsma eni où as-tu obtenu la ceinture ?

3. momi comment ?

belaka baito momi comment instruit-on les gens ?

ckela momi comment / que dit-il ?

etayakei fEnu momi pourquoi n'est-il pas venu hier ?

Note : momi est-ce une faute de graphie ou un mot différent ?

4. ta mi.

Écrit ainsi en deux mots, le statut de cette forme n'est pas clair :

baito beketa mela ta mi pourquoi les gens lancent-ils des cris ?

Note. Ce mot peut être un composé de la préposition ta et d'un interrogatif mi, qui se trouve en momi (n° 3) où il forme un composé avec m déclaratif (C.7).

5. yoni

Noté une fois pour demander le lieu :
ato ango yoni où est ton père ?

E. PARTICULES DIVERSES.

1. iko non; cf. Nk. lakó.

Cette particule s'emploie tant comme phrase = non, que comme préposition = sans :

iko lema sans rien

iko toma sans nourriture

2. oloko après le verbe conjugué : futur aujourd'hui, comme Nk. eluw'oloko il saura.

3. hwa intensif.

nteikali eni hwa felo je n'ai pas été ici autrefois
tokofoana nkomo hwa nous avons quitté il y a fort longtemps

4. kohwo d'achever.

inukela kohwo je ne le ferai plus

5. fele cf. Nk.

tsikaki fele laisse pour un moment

itakangwa fele je ne suis pas encore mort pour l'instant.

6. om' un peu

sómaka om'iyé achète un peu de sel.

7. fenu demain / hier.

8. nyé absolument pas; cf. Nk.

9. ne (ailleurs ndé) est un intensif employé dans divers entourages

ntsína ne nai quelle raison ?

ane ne itsila il est vraiment petit

Cette particule se dit beaucoup avec la copule (VI) et devant les particules interrogatives (ci-devant D).

10. Wate explicatif et intensif (cf. Nk.).
okunola ane wat'olo revenir (chez soi) est une bonne chose
nehelama toma wate yohali préparer la nourriture appartient aux femmes

11. nk' noté seulement avec l'éllision (cf. Nk.)
 exclusif : bolemo boponge nk'om'itsila le travail ne réussit pas même un peu.
lomongo loswa nk'aite la remarque ne blesse que des personnes.

F. IDEOPHONES.

De cette sorte de mots les documents ont peu d'exemples.

1. luhwai linge mpili les cheveux sont noirs
2. bakaka bare ngili les pieds sont sales (ngili pourrait être un substantif)
3. kalakala autrefois (cf. Nk.).
4. sekoosekoo toujours; comme Nk.

Epilogue.

Sur la base de la documentation disponible on peut déjà tirer quelques conclusions provisoires pour la comparaison dialectologique.

Le vocabulaire donne les totaux suivants divisés en quatre groupes : les mots communs (1) avec le groupe du NO ou Nkundó (sigle Nk), (2) avec les Bambéle (sigle Mb), (3) avec les autres dialectes Môngo connus (sigle M), (4) enfin les mots qui sont - jusqu'à plus ample informé - authentiquement propres (pp) au petit groupe Lokaló étudié ici.

Voici les chiffres, d'abord pour les substantifs, ensuite pour les verbes.

Total	:	Nk	:	Mb	:	M	:	pr
	:		:		:		:	
1: 199	:	102	:	9	:	26	:	62
	:		:		:		:	
2: <u>109</u>	:	<u>74</u>	:	<u>2</u>	:	<u>8</u>	:	<u>25</u>
: 308	:	176	:	11	:	34	:	87

Pour la morphologie on peut relever

1. l'absence d'infixes, remplacés par les substitutifs après le verbe;
2. pour la 1er pers. sing. on a i, qu'on peut considérer comme une sorte d'affixe ou comme une variété élidée du substitutif eyi (ou ei) - la dernière interprétation étant la plus simple parce que concordant avec la règle 1 ci-devant (le ton pourrait aider à éclaircir ce point);
3. le pluriel de l'impératif simple marqué par la finale i, qui rappelle ái du losfkingó et áni de 182.
4. Le préfixe verbal pour la 1er pers. sing. est également i - comme chez les Bambóls, phénomène que je n'ai rencontré nulle part ailleurs.
5. Pour les phonèmes on peut relever l'omission de l'initiale b, phénomène qui se retrouve chez les Bongandó et les Bambóls.
6. Très particulières encore les formes de la copule.

Ces particularités placent ce parler à un rang bien spécial. Qu'en peut-on déduire pour les rapports avec les divers dialectes MÓNGO ?

Dans ces contrées on entend fréquemment dire que ces Lokaló parlent un peu comme les Bambóls. L'exposé donné ici ne confirme pas cette parenté. Je pense qu'on se laisse conduire par certains détails plus exceptionnels, comme le préfixe verbal i, certains mots tels que -luw- connaître, bokenge village, bokolo aîné, etc.

Cette opinion des populations voisines peut être renforcée par le fait que ces Lokaló tout comme leurs homonymes de la Salonga (au moins une partie) sont aussi appelés Ilombó, nom connu dans des parages comme le nom authentique des Bambóls (cf. Ann. Aeq. 3 (1982) p. 40).

Dans les limites du domaine de ces Lokaló et disséminés comme nomades dans la forêt équatoriale - tout comme sur les territoires des groupes voisins - vivent des pygmées Jǒfǒ. Il y a un mélange relativement grand entre les deux races. Cependant chacune a sa langue propre. Mais on trouve bien quelques éléments communs. Ainsi des vocables comme baya eau, fele / mpelo serpent, psǒle matin, lofalima foudre, longoto feuille, tsulu tissu, wose jour, low savoir. Certains de ces mots se retrouvent encore ailleurs; de même que p. ex. le négatif de la copule (tsi). Pour le reste on peut se référer à l'esquisse de parler des Jǒfǒ dans Annales Aequatoria 7 (1986) p. 227, carte p. 264.

Gustaaf HULSTAERT
Bamanya 1986

LES TERMES D'ACCUEIL CHEZ LES BAMANYAANGA

Quelques considérations sociolinguistiques

1. SITUATION GEOLINGUISTIQUE.

Les Bamanyaanga qui font l'objet de notre étude occupent principalement le nord de la région du Bas-Zaïre dans la zone de Luozi. Une minorité d'entre eux se retrouve également à la rive gauche du fleuve Zaïre dans la zone de Songololo. Leur parler, le kimanyaanga, est une des composantes du groupe kóongo - (n.lé.). Le Kimanyaanga atteste un nombre important de variantes dues essentiellement au contact avec les voisins (bandibu, bayombe, bambóma, balari).

2. ASPECT SOCIO-CULTUREL.

Tributaire de la société koongo, l'organisation sociale Manyáanga est sous-tendue par deux sphères de relations familiales différentes, mais intimement liées : le matrilignage (kingudi) et le groupe paternel ou matrilignage du père (kitaata). Le matrilignage minimal est constitué d'un frère et d'une ou plusieurs sœur(s) et des enfants de celle(s)-ci. Les matrilignages étendus forment le "luvila", lieu unissant les descendants vivants et morts d'un aïeul commun. Aucun individu ne peut donc prétendre jouir d'une existence sociale en dehors de la famille matrilineaire (kingudi). Le luvila ou mvila a un nom, une devise, une représentation symbolique, des interdits.

Sur le plan religieux, les Bamanyaanga croient en l'existence d'un être suprême qu'ils appellent "Nzambi" ou "Nzamba-mpungu" (Dieu Tout-puissant). Celui-ci ne joue pas un rôle effectif dans la vie quotidienne. La place la plus importante revient aux puissances intermédiaires entre homme et Dieu : les esprits (bakisi) et les ancêtres (bakulu); de ces puissances dépendent tout pouvoir effectif, toute

sécurité et toute fécondité.

Faits du langage, les termes d'accueil renferment un message que nous tenterons de décèler tel qu'il est perçu par les Bamanyáanga. En effet, la langue constitue un fait culturel tout particulier dans la mesure où elle est à la fois produit de la culture et condition de sa transmission.

Au sein de la communauté Manyáanga, les termes d'accueil sont un ensemble de formules stéréotypées adaptées à des circonstances bien précises. Ces formules constituent un jeu de pratiques qui organisent, règlent l'activité communicative au début de la journée.

3. CORPUS.

1. a) - Q. Síkamene ? "T'es-tu(bien) réveillé ?"
 R. fyootí yé nge- "Un peu et toi aussi ?"
 yé ? "Oui, de même que toi ?"
 eee yé ngeyé ? "Un peu et vous aussi ?"
 fyootí ye bée- "Oui, de même que vous ?"
 no ? "Un peu seulement ..."
 eee ye béeno ? "Un peu seulement ..."
 fyootí kwáni... "Un peu seulement ..."
- b) Q. Lusíkamene ? "Vous êtes-vous (bien)
 réveillés?"
 R. Idem
2. a) Q. Ebwe ! syeemi
 kwáku ? "Comment ! es-tu solide ?"
 R. ǀǀ yé ngeyé ? "Oui et toi aussi ?"
 fyootí ye ngeyé? "Un peu et toi aussi ?"
 fyootí ye béeno? "Un peu vous aussi ?"
 fyootí kwáni... "Un peu seulement..."
 fyááku fíngi "Le tien (ton état de santé
 vaut plus"
 fyééno fíngi "Le vôtre (vôtre état de
 santé vaut plus"
 kisyeeemí ko... "je ne suis pas solide..."
 ǀǀ (nga) nsyeemi fyootí
 yé ngeyé ? "oui, je suis un peu solide
 de même que toi ?"
 ye béeno ? "de même que vous ?"
- b) Q. Ebwe ! lusyeemi

- kwéno ? "Comment ! êtes-vous solides?"
- R. If yé nge-
yé ? "Oui et toi aussi ?"
fyootí ye
béeno ? "Un peu et vous aussi ?"
fyootí kwá-
ni... "Un peu seulement..."
fyááku fíí-
ngi "le tien (c'est) plus"
kyééno fíí-
ngi "le vôtre (c'est) plus"
Katusyee-
mi ko... "Nous ne sommes pas solides..."
If (nga)
tusyeemi fy-
cotí "Oui, nous sommes un peu solides
yé ngeyé ? de même que toi
ye béeno ? de même que vous ?"
3. a) Q. Ebwe ! kolle-
le kwaku ? "Comment ! es-tu bien portant?"
b) (Ebwe) ! lu-
kolele ? "(Comment) êtes-vous bien por-
tants ?"
- R. If yé nge-
yé ? "Oui et toi aussi"
If ye bé-
ne ? "Oui et vous aussi"
fyootí yé
ngeyé ? "Un peu et toi aussi"
fyootí y-
béeno ? "Un peu et vous aussi"
kikólelé
ko ... "Je ne suis pas bien portant..."
Katukólelé
ko... "Nous ne sommes pas bien portants
..."
4. Q. kyámbole
kyáku ! "Un bonjour pour toi ?"
R. eee mbote! "Oui, bonjour !"
Q. kyámbole
kyéno "Un bonjour pour vous !"
R. eee mbote! "Oui, bonjour !"
5. Q. Ebwe, mavi-

- impi?
 R. fyootí yé ngeyé?
 eee yé ngeyé?
 fyootí ye béeno?
 eee ye béeno?
 fyááku fíngi...
 fyééno fíngi...
- "Comment (va) la santé ?"
 "Un peu et toi aussi ?"
 "Oui et toi aussi ?"
 "Un peu et vous aussi ?"
 "Oui et vous aussi ?"
 "La tienne (santé) vaut plus ?"
 "La vôtre (santé) vaut plus ?"
6. Mbote eeyí !
 "voici le bonjour"
 (voici ma main en signe de salutation)
7. Q. Bwe leekele ?
 R. Ntóméné leeka (fyootí)
 - nitu yakídi kwáni
 - mbote nkatu kwáni
 - fíabote
- "Comment as-tu dormi ?"
 "j'ai (assez) bien dormi"
 "le corps est encore (malade)"
 "rien de bon"
 "Un peu bien"
- Q. Bwe luleekele ?
 R. Tutóméné leeka (fyootí)
 - fíabote
 - mbote nkatu kwáni
 - nitu yakídi kwáni
- "Comment avez-vous dormi ?"
 "Nous avons (un peu) bien dormi"
 "Un peu bien"
 "rien de bon"
 "le corps est encore (malade)"
8. Q. - Ena ngwi !
 R. - Ena ngwi !
 - kédika
 - ífíngá
- "vraiment fort !"
 "vraiment fort !"
 "c'est juste"
 "oui !"
9. Q. - Bwe kwáni nitu?
 R. - mboté fyootí
 - fiina fíabote
 - yakídi kwáni
 - ntóméné leeka
- "Comment va la santé ?"
 "Un peu bien"
 "Juste cette amélioration-là"
 "il est encore (malade)"
 "j'ai bien dormi"

- tutómené leeka "Nous avons bien dormi"
 - yiyaakele "il s'est assoupli"
 - bwakwá buuna "c'est la même chose"
10. Q. - Bwe kaka nitu ? "Comment va la santé ?"
- R. - yiina mbote "Juste cette amélioration-là"
- Bwakwá buuna "c'est la même chose"
 - fyúúma "un peu"
 - nteemone fyootí "je ne vois un peu bien"
 - yiyaakele "il s'est assoupli"
 - mbote yakédika "n'y a vraiment pas une vraie amélioration"
 - nkatu kwáni
11. Q. - Bwe kadidi? "Comment étais-tu (la journée) ?"
- R. - Bwakwá buuna "C'est la même chose"
- fimbote "Un peu bien"
 - ntómeré kala "j'étais un peu bien"
 - wpassi káka "Toujours la souffrance".

4. Considérations sociolinguistiques.

Le système d'accueil met toujours en présence deux participants ou groupes de participants. Soit L₁, le sujet qui amorce le dialogue et L₂, l'interlocuteur. Quand L₁ lance la formule d'ouverture qui apparaît sous forme de question (Q), L₂ réplique (R). Cette réponse de forme variée (cfr corpus) - constitue en même temps la formule de clôture. Cependant, quand l'interlocuteur répond par une question, c'est L₁ qui clôture l'accueil et cela soit par "ng / iinga" (oui), soit par "fyootí kwáni ..." (un peu seulement...). Dans le premier cas, l'état de santé de deux actions est au beau fixe; dans le second cas, L₁ ne jouit pas d'une bonne santé, aussi doit-il nuancer ses mots de clôture.

Dans notre corpus, nous n'avons considéré qu'un système d'accueil à double mouvement (Q-R); la formule de clôture n'a pas été signalée dans la mesure où elle est la même quand L₂ réplique par une question.

A titre illustratif, examinons le type la :

- a) L₁ sikamene ? "t'es-tu bien réveillé ?"

- L₂ ee yé ngyé ? "Oui, de même que toi ?"
 - ii " Oui "
 L₁ - fyooti kwani... "un peu seulement ..."

- b) L₁ Sikamene ? "t'es-tu bien réveillé?"
 L₂ Fyooti kwani... "un peu seulement..."

Le critère de sexe n'intervient pas dans l'usage de ces formules. En ce qui concerne l'âge par contre, une stratification semble transparaître : l'initiative provient généralement du plus âgé mais il arrive que le plus jeune prenne l'habitude de s'adresser premier aux plus âgés. Dans ce cas, ceux-ci portent souvent un jugement appréciatif sur cet enfant qu'ils considèrent comme plein de respect et destiné à un avenir radieux.

Le statut social constitue également un critère qui intervient dans l'usage des termes d'accueil. Un notable, par exemple, en face d'un sujet sait que c'est ce dernier qui lui lancera la formule d'accueil, en signe de révérence. Mais quand ce notable se trouve en face d'un groupe de sujets, c'est souvent lui qui dit bonjour au groupe, quitte à celui-ci de répliquer en chœur. Pour un cas de visite d'un malade, les normes sociales veulent que le visiteur s'enquière de l'état de santé du malade, quelle que soit la position sociale de ce dernier.

Comme nous l'avons souligné au début de cette partie, les formules de salutations mettent en présence deux locuteurs ou groupes de locuteurs. Leur intention est de se transmettre les souhaits de bonne journée en même temps qu'ils se font part de leur état de santé respectif. Ce contact peut avoir lieu à n'importe quel endroit mais disons toutefois que ce contact a généralement lieu en plein air et le moment le mieux indiqué paraît le matin après le réveil. Il suffit d'examiner les circonstances d'usage de chaque formule pour s'en rendre compte : n°1 : ce type d'emploi quand deux individus se rencontrent le matin, leur objectif est de se faire part de leur état de santé respectif. La question peut concerner un individu ou un groupe d'individus. Notons toutefois que le pluriel est employé même quand cette adresse n'est destinée qu'à un seul individu; dans ce cas, le locuteur veut s'informer non seulement sur l'état de santé de son interlocuteur mais aussi sur celui de tous les familiers de ce dernier.

Le choix de la réplique dépend de la volonté de L₂. Néanmoins, la formule "fyooti kwani" (un peu seulement) nécessite une nuance : il revient à l'usager d'explicitier le pourquoi de ce "kwani" (seulement). n° 7 : ce type est employé quand il s'agit d'un cas de maladie. Le passage d'une journée à une autre peut apporter au malade ou une amélioration, ou une dégradation, ou encore une stagnation de son état de santé. C'est pourquoi, en pareille circonstance, la demeure du malade se voit envahie par plus d'un visiteur, surtout quand le patient se trouve dans un état critique.

Les visites ne sont pas seulement matinales; elles peuvent avoir également lieu le soir. Pour ce dernier cas, la formule à utiliser est le type 11 "Swe kadidi ?" (Comment a évolué ton état de santé au cours de la journée ?). Bref, l'usage courant des formules 7 et 11 présuppose que l'on s'adresse à un malade. Il suffit d'examiner les réponses - qui peuvent provenir soit du patient, soit de son aide - pour s'en convaincre.

n°s 9 et 10 : Les circonstances d'usage de ces deux formules ne diffèrent pas de celles évoquées pour le type 7; d'ailleurs, les formules de réplique sont presque les mêmes.

Les types 2, 3, 4, 5, 6 et 8 sont utilisés à tout moment de la journée quand deux personnes se rencontrent pour la première fois. Cependant, signalons que les types 3 et 8 mettent souvent en communication des agents qui jouissent d'une certaine familiarité alors que l'usage du type 4 n'est lié qu'à un simple signe de courtoisie : lors d'une palabre par exemple, un retardataire ne pouvant identifier tous les membres présents à la séance du jour utilisera cette adresse en signe de bonjour à l'assemblée.

Parmi les éléments-non négligeables - qui interviennent dans l'usage de ces formules d'accueil, signalons également la proxémie et la kinésique. En ce qui concerne la proxémie, le jeune est tenu de se mettre à une distance respectable quand il s'adresse à un adulte. Il n'en va pas autrement d'un sujet face à une autorité, d'une femme devant un homme, à moins qu'il y ait serrement des mains. Devant un malade, l'élément proxémique semble neutralisé; en effet, la meilleure façon de marquer sa compassion vis-à-vis du patient est de se rapprocher le plus possible de lui.

Quant à la kinésique, un moins âgé ou un subalterne doit savoir contrôler sa gestualité et son masque social devant un adulte ou une autorité. C'est du reste dans ce cadre que nous avons évoqué un peu plus haut le jugement de valeur que l'adulte émet en faveur d'un enfant respectueux. Il va sans dire qu'un enfant turbulent aura de la peine à contrôler ses gestes face à un aîné. Le léger sourire qu'esquisse l1 en prononçant ses mots d'accueil ne constitue qu'une marque de gaité. Par ailleurs, l'intonation particulière adoptée caractérise l'harmonie qui règne au sein de la société Momyáanga.

Ainsi, un moins âgé est tenu d'adopter une intonation de respect dans son parler, l'aîné une intonation d'autorité. Au chevet d'un malade, les visiteurs entretiennent souvent des conversations entrecoupées et à voix basse; celles-ci sont du reste laissées à l'initiative du malade ou de son aide.

De toutes ces formules, seule la formule ó exige que les participants se serrent la main. Ce geste constitue la formule de réplique. Chez les femmes, le serrement des mains s'accompagne toujours d'une légère gónuflexion quand l'adresse va à l'endroit d'un homme ou d'une autorité. En face d'un plus âgé, les hommes eux se contentent de tendre la main droite, la main gauche servant de support.

RESUME

Les termes d'accueil relevant de la réalité socio-culturelle des Bamanyaanga. Leur usage fait appel à certains critères culturels et sociologiques notamment l'âge, le lieu et le moment de l'action, la distance séparant les participants, etc...

Le statut social du Munyaanga recommande généralement que le plus âgé soit le premier à prendre la parole et cela devant le moins âgé, que l'inférieur (subalterne) s'adresse premier au supérieur (autorité). Sur le plan spatio-temporel, le contact entre les actants peut avoir lieu à n'importe quel endroit et le matin semble le moment le mieux indiqué. Cela laisse croire qu'au départ, ces formules étaient exclusivement utilisées le matin mais à la longue, comme la rencontre des usagers aux premières heures,

de la journée n'était toujours pas possible, leur usage s'est étendu au cours de la journée.

Le respect veut que l'interlocuteur - surtout moins âgé - fasse précéder sa formule d'ouverture d'un terme de parenté tels taata "papa", maama "maman", mfunweto "sœur aînée/ frère aîné", taata - nkcento "tante paternelle", ngwankazi (oncle maternel", yaaya "grand-père/ grand-mère", etc...

MAKOKILA NANZANZA
Assistant au CELTA
B.P. 4956
KINSHASA/GOMBE.

**STRUCTURE ET THEMES DU MERVEILLEUX
DANS LE ROMAN NEGRO-AFRICAIN
Cas du Regard du roi de Camara Laye**

INTRODUCTION

1. Problématique et intérêt du travail

Quand on lit l'un des romans du merveilleux de la littérature française comme, par exemple, le *Grand Meaulnes* d'Alain Fournier (1920), le roman de *Perceval* ou le *Conte du Graal* de Chrétien de Troyes (1959), *Malicroix* de Henri Bosco (1948), et que l'on s'intéresse à y repérer les thèmes ou à découvrir la structure, une chose s'avère évidente : quelles que soient les variantes circonstanciées de l'affabulation, partout se relèvent les aspects identiques : le héros, l'évasion, la foule, la forêt, le labyrinthe, le guide, les épreuves, l'accueil, la jouvence, etc...

L. Vax (1974) dit que ce sont bien les mêmes thèmes qui apparaissent dans les récits traditionnels et les contes modernes.

Nous entendons par "thèmes du merveilleux" une suite harmonieuse des faits et événements fabuleux, situés entre l'en-deça et l'au-delà, qui forment un tout cohérent et sont propres à la littérature de la quête du graal.

Il se dégage partout un plan analogue : le monde ordinaire et le monde extraordinaire, reliés par un long itinéraire, et séparés par un seuil. "La structure du merveilleux" constitue donc le plan de la série d'allers et retours qu'effectue un héros choisi entre les deux mondes, ordinaire et extraordinaire, jusqu'à la découverte du don mystique recherché.

Le scénario général de la quête mystique, tel que décrit par R. Baudry (1977) se présente comme suit : le héros s'évade d'abord de la vie terne du monde ordinaire. Par un itinéraire progressif, il accède à quelque domaine enchanté.

Après avoir subi les épreuves qu'il réussit ou qu'il rate, il revient d'habitude dans les régions de l'En-deça. Avait-il échoué, il repart autant de fois qu'il faut, pour de nouvelles quêtes, jusqu'à ce que la merveille promise se livre à son extase.

La même structure existe-t-elle dans le roman négro-africain d'expression française ?

Le Regard du Roi (1954) de Camara Laye par exemple qui est une allégorie très subtile, pleine de symboles mystiques, a l'aspect d'un récit de la quête du graal.

Beaucoup d'auteurs en effet disent de ce roman qu'il est un récit de la quête du merveilleux.

Ngal Mwil-a-Mpaang (1972), entre autres, le classe parmi les romans de la destinée humaine, en forme de la quête du graal, de la recherche de soi. Il ajoute que c'est un roman allégorique se déroulant à mi-chemin du réel et du fantastique. J. Chevrier (1974) utilise les mêmes termes : "un genre insolite à mi-chemin entre l'allégorie et le roman... un roman de la destinée humaine, en forme de la quête... à mi-chemin du réel et du fantastique...".

Pour R. Pageard (1966) l'idée générale n'est pas douteuse; elle a été plusieurs fois indiquée par l'auteur : le sujet est la quête de la grâce.

Mais nulle part ces auteurs n'ont décrit le scénario ou dégagé les principaux thèmes du merveilleux dans cette oeuvre.

Notre étude se propose de le faire. Elle permettra de confirmer ou d'infirmer notre appréhension et les allégations des critiques.

Notre recherche entend présenter aux lecteurs l'une des possibilités d'approche thématique et stylistique d'une oeuvre négro-africaine. Nous voulons par

ailleurs relever dans cette oeuvre quelques parallélismes qui permettraient à un chercheur d'envisager, dans ce domaine précis de la quête du graal, la possibilité d'une étude comparée entre une oeuvre littéraire négro-africaine et une autre de la littérature étrangère de valeur universelle, comme *Odyssée* d'Homère (1972), *l'Enéide* de Virgile (1974), dans lesquelles les études antérieures avaient déjà découvert les étapes d'une aventure sacrée; comme *Voyage en Orient* de Gérard de Nerval (1972), dans lequel on décèle une même marche vers la lumière, vers l'initiation, et où il y a des mêmes préoccupations mystiques.

Un fait nous paraît vrai : en littérature africaine d'expression française, les recherches sur la Structure et les thèmes de la quête du graal restent un domaine encore sous-exploré. De toutes les façons, nous n'avons pas encore lu quelque chose de ce genre sur ce roman précis de Camara Laye.

L'analyse complète que Eliet (1965) a faite de *Regard du Roi* (1954) pour dégager les idées maîtresses n'est pas une étude semblable à la nôtre. Battestini et Mercier (1964) ont étudié les personnages, la technique et le découpage, la forme et les thèmes. C'est aussi une analyse différente de la nôtre. A. Raemdonck (1967), dans un mémoire de licence, a recherché le thème du sacré dans quelques romans africains de langue française. Il n'y analyse pas, à la fois, et la structure et les thèmes de la quête du merveilleux de cette oeuvre que nous avons choisie, mais des aspects du sacré dans le roman africain en général. Les quelques autres recherches antérieures à la nôtre n'ont pas le même objet, ne fût-ce-que par leurs seuls titres : "Camara Laye : *nostalgia and idealism*" dans *Seven African Writers* (1962); "L'angoisse chez les romanciers africains" dans les *Actes du Colloque de Dakar* (1963); "Laye Camara et Lamine Diakhaté, ou l'art n'est pas un parti" et "Laye Camara et Lamine Niang, ou l'art doit être incarné" dans *Négritude et Humanisme* (1964); "Camara Laye's symbolism : an interpretation of the *Radiance of the King*" dans *Introduction to African literature* (1967); "Camara Laye's symbolism : a discussion" dans *Introduction to african literature* (1967).

Cette étude peut également aider à dégager,

outre celle de Kafka, la part de l'influence que Camara Laye est susceptible d'avoir subie des écrivains de la littérature de la quête du graal.

2. Hypothèse du travail

Le Regard du Roi (1954) est un récit de la quête du graal et il renferme le canevas et les thèmes de tout roman du merveilleux tels que décrits par R. Baudry (1977).

3. Méthodes de recherche

Notre démarche est essentiellement positive. Elle s'articule de trois manières. Nous ne spéculons pas. Nous travaillons à partir des textes que nous analysons, que nous comparons et synthétisons. La méthode analytique nous aide à relever à fond et à collectionner tous les éléments propres au récit du merveilleux, que contient l'oeuvre que nous étudions. Pour ce faire, nous suivons le même découpage que l'auteur. Nous partons d'Adramé pour suivre le héros à travers ses diverses pérégrinations, jusqu'à son extase auprès du roi nègre.

Nous synthétisons la structure décrite et les thèmes analysés, pour les comparer ensuite au scénario général du récit de la quête du graal afin de mesurer le degré de conformité ou la marge de déviation éventuelle.

 TABLEAU I

ANALYSE DE L'OEUVRE

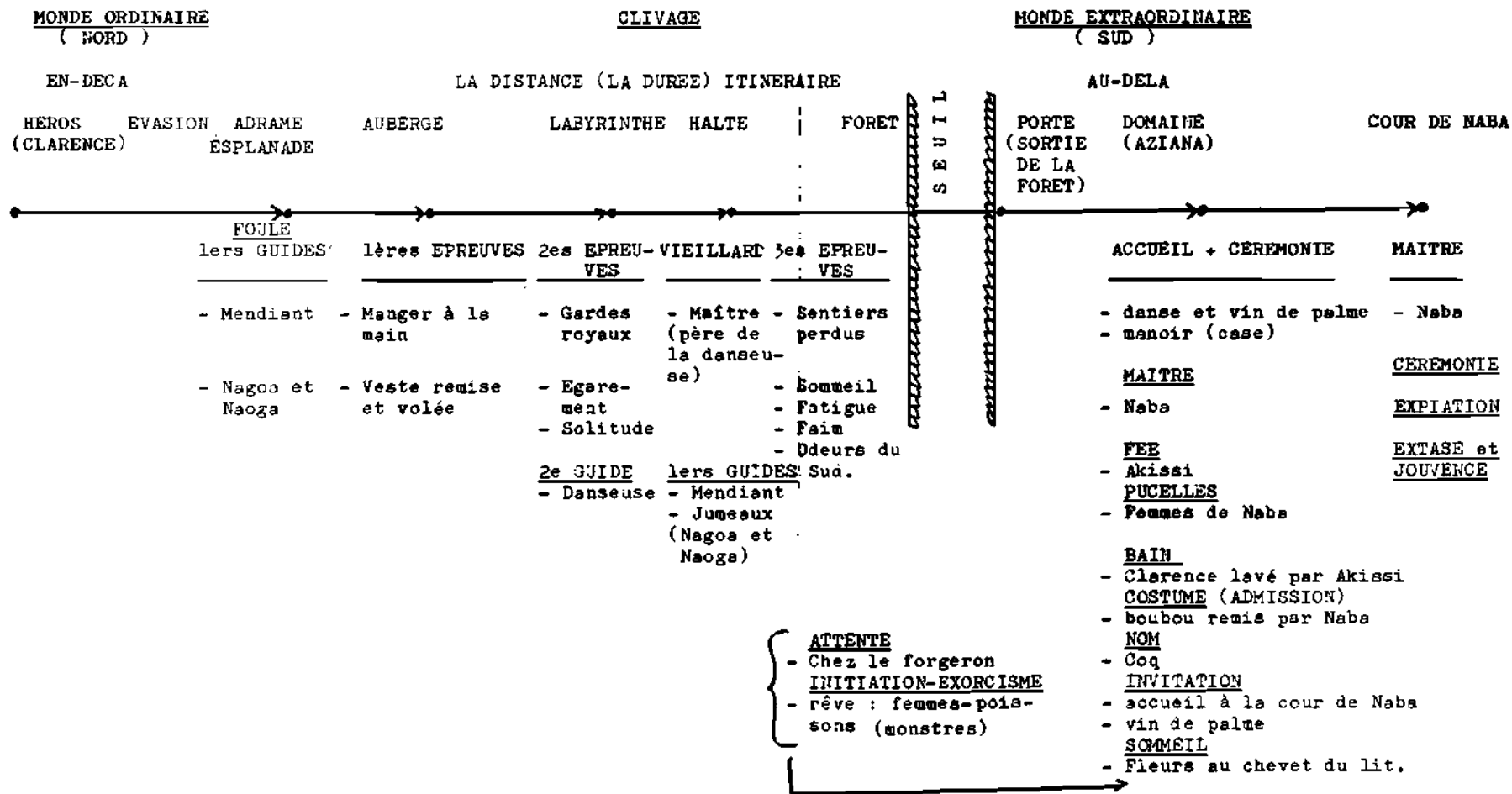
A. Structure du merveilleux

L'itinéraire de l'aventure de Clarence, le héros du Regard du Roi (1954) se dessine selon le schéma ci-après :

Après l'échec auprès de ses frères blancs, sans argent, sans idéal, objet de la risée, Clarence le héros décide de parler au roi, d'entrer au service d'un roi noir. "Je suis venu pour parler au roi dit-il... je ne suis venu que pour cela" (Camara Laye,

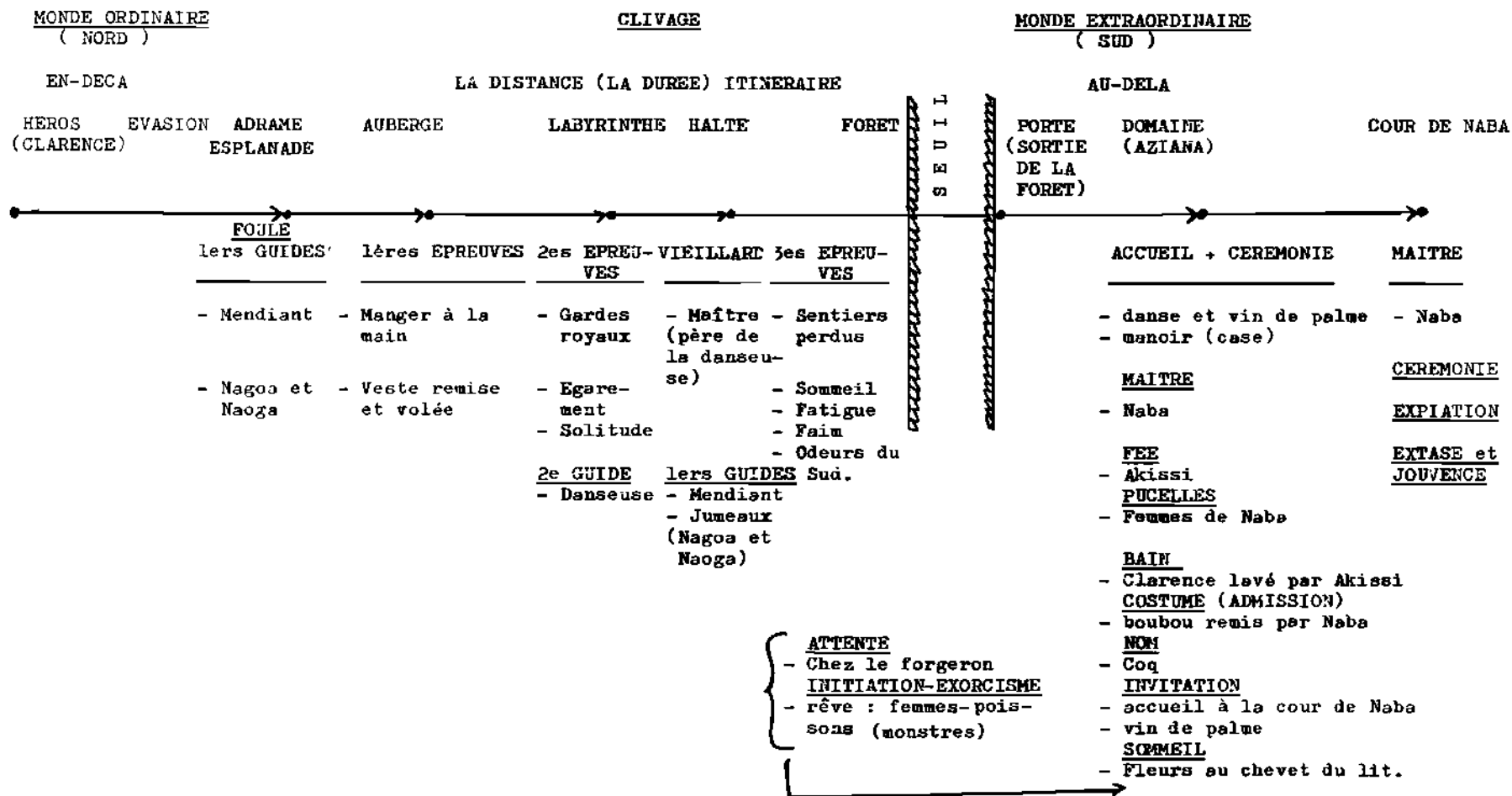
TABLEAU I

STRUCTURE DU MERVEILLEUX



TABEAU I

STRUCTURE DU MERVEILLEUX



1954, p. 11).

A partir de ce moment, son évasion commence. Il quitte Adramé, situé à la côte africaine, pour aller rencontrer le roi qui doit apparaître à l'esplanade. Il va à la quête du salut. Mais le roi ne le regarde pas, le moment fatidique n'étant pas encore venu. La foule le gêne et l'empêche de s'approcher du roi. Clarence sure du moins vu celui qu'il cherche, mais qu'il perdra. "Clarence aperçut alors un adolescent vêtu de blanc et d'or, monté sur un cheval dont le caparaçon traînait sur le sol, un caparaçon de velours vert semé de fleurs d'argent... Clarence abaisa son regard sur la foule et presque aussitôt il cesse de trépigner : cette foule... cette foule était plus forte que lui" (Camara Laye, 1954 pp. 19, 25).

Il ne se décourage pas. Flanqué de quelques guides, le mendiant et les deux jumeaux Nagoa et Naoga, le héros entreprend une nouvelle quête. Il quitte le Nord, s'en va vers le Sud "Je n'ai ni choix ni chance, se dit Clarence. Je n'ai qu'un mauvais choix et qu'une mauvaise chance, et plus de délai. Il faut que je parte" (Camara Laye, 1954, p. 26).

Le trajet sera parsemé de nombreuses épreuves qui lui serviront d'initiation à la vie africaine.

A l'auberge où la petite équipe doit passer la nuit, Clarence apprend à manger à la main, à boire à laalebasse. "Clarence à son tour avança trois doigts; il considéra la marmite d'un air perplexe. Les deux garçons s'esclaffèrent" (Camara Laye, 1954, p. 44).

Incapable de payer la facture d'hôtel, il donne son unique veste en gage. "Clarence retira sa veste et la jeta à la figure de l'hôtelier" (p.58). Celle-ci est volée.

Clarence, soupçonné, est arrêté par les gardes royaux. "Allons rendez-lui sa veste, dit l'un des gardes, qui portait une cordelière par dessus sa tunique. Rendez-lui et tout sera dit" (p. 64). Il doit être jugé au palais de justice, situé dans le labyrinthe où il s'égaré en tentant une évasion.

"Mais, en fait, où était Clarence ? Où en était Clarence après tant de pièces et de couloirs traversés à la course et d'obstacles surmontés de justesse? Était-il encore dans le bâtiment de la Justice? Ou n'était-il pas déjà à l'autre bout de la ville? Une porte qu'il ouvrit, après tant d'autres, faillit le faire hurler

de désespoir : la porte donnait sur cette même salle d'audience d'où il s'était enfui quelques heures ou quelques secondes plus tôt" (Camara Laye, 1954, p. 74).

Arrivé dans la rue, Clarence rencontre une foule, puis une danseuse qui le guide, l'aide à sortir du labyrinthe et à fuir les gardes. Elle le conduit jusqu'au palais où le vieillard, père de cette danseuse l'attend. Le héros est reçu et retrouve ses premiers guides. " Je vais vous présenter à mon père, dit la danseuse. Et elle conduisit Clarence devant le juge... Prenez place, dit le juge, et buvez un coup de vin. Je vois que vous avez beaucoup couru; un coup de vin ne vous fera pas de tort". (Camara Laye, 1954, p. 79).

Mais Clarence n'est encore au bout ni de sa route ni de ses peines. Il lui reste une longue distance à parcourir. Il faut traverser, à travers de petits sentiers perdus, l'immense forêt, habitée par des mânes, dans la fatigue, le sommeil, le silence et la faim. "Le plus souvent, il somnole, il avance en somnolant... il avance en dormant : l'odeur la redoutable odeur de fleurs et de terreau, l'endort... longtemps, il marche dans la forêt et il lutte contre l'odeur, contre le sommeil..." (Camara Laye, 1954, pp. 89, 102).

La sortie de cette forêt constitue le clivage entre les deux mondes. C'est le seuil entre le monde ordinaire et le monde extraordinaire. C'est la porte d'entrée dans le domaine, Aziana, qui accueille la petite équipe de voyageurs par des danses, avec le vin de palme, de la musique (le tam-tam). "Depuis plusieurs jours, à Aziana, les tambours parlants annonçaient l'arrivée de la petite troupe... Dès qu'on les a vus déboucher de la forêt, toute cette foule s'est mise à battre des mains et à pousser des cris, les mêmes cris et les mêmes battements des mains que sur l'esplanade, et aussi à danser sur place..." (Camara Laye, 1954, p. 107).

Clarence est ensuite vendu par le mendiant, il est reçu par le chef, le maître d'Aziana (le naba) et confié à une fée (Akissi) dont il devient amoureux. Il reçoit les nombreuses pucelles (les femmes de Naba) pendant la nuit.

Akissi lui donne un bain lustral; le naba lui fait don d'un costume, (le boubou); le héros reçoit un

autre nom (on l'appelle le coq). Tout ceci est symbole d'admission dans le domaine. Les nombreuses fleurs mises, chaque nuit, au chevet du lit, endorment son esprit. C'est le symbole de la jouvence.

Après les élémentaires épreuves du voyage, d'autres encore, plus décisives, surhumaines, quasi insurmontables attendent Clarence, pour attester s'il est digne de réussir la haute entreprise qu'il a commencée. C'est l'attente et les visites chez le forgeron. Ce sera la véritable descente aux enfers, vers les puissances d'en-bas. Clarence rêve et voit des femmes-poissons (des monstres). Il est abandonné dans l'effroi et le péril au fleuve. Sur conseil de deux jumeaux, Nagoa et Naoga, le héros va poser des questions à Bioki, la sorcière. Celle-ci entourée de serpents, dans un effroi sacré, prédit à Clarence l'arrivée imminente du roi. "Comprends-moi bien, pauvre homme blanc : le roi est en route. Il ne se prépare plus à venir : il est déjà en route". (Camara Laye 1954, p. 219).

Les propos malveillants du maître de ces cérémonies envers le héros lui font prendre conscience de son indignité et de sa faute "un coq n'est pas digne de paraître devant le roi, dit le maître des cérémonies.

Impur comme tu l'es, tu n'es bon qu'à être enfermé dans le séraïl (Camara Laye, 1954, p. 240). C'est le découragement le plus total. Il faut attendre les nombreuses sollicitations, l'invitation de Samba-Baloum, pour que Clarence retrouve son courage et décide d'aller à la rencontre du roi. "Cesse donc de te tracasser et mets ton boubou. Le roi ne va pas tarder à passer devant ta case" (Camara Laye, p.250). Tout ceci se passe à la cour de Naba, laquelle est l'image de l'au-delà où Clarence est emmené vers "l'Ailleurs" pour toujours.

R. Baudry synthétise la structure de la quête du merveilleux en disant que le principe d'un au-delà merveilleux impose l'existence d'un héros privilégié, apte à le conquérir, à circuler d'un monde à l'autre. Pour cela, il faut bien qu'il s'évade de celui-ci, il faut bien qu'il suive un long itinéraire qui le dépayse et le conduise pas-à-pas vers ces contrées lointaines, séparées, mystérieuses. Il faut bien que des guides, des talismans lui ouvrent les portes de ces parages interdits. Qu'il atteigne ce royaume

enchanté, qu'il en franchisse le seuil redoutable, il est naturel qu'il y soit accueilli et fêté. Normal aussi que des épreuves multiples, répétées, surhumaines, vérifient ses titres, ses vertus héroïques. Et s'il se révèle vraiment le héros attendu, il est de nécessité que tôt ou tard, tous ces obstacles enfin surmontés, il soit investi comme maître de cet espace féerique conquis par son audace et qu'il y séjourne enfin durablement dans la parfaite béatitude.

Comparée à cette structure générale de la quête du graal, celle de Regard du Roi (1954) lui est identique : la présence de deux mondes séparés par un clivage, un héros invité à les parcourir, un rituel initiatique avant l'accueil et le séjour durable dans la parfaite béatitude. Un élément cependant est absent dans la structure de cette oeuvre : il n'y a pas de va-et-vient entre l'en-deça et l'au-delà, le premier retour s'étant effectué dans le monde ordinaire, au Nord, à l'esplanade, après la première rencontre ratée.

B. Thèmes du merveilleux

Les épisodes qui composent le récit de l'aventure de Clarence ne sont pas pêle-mêle. Ils sont bâtis et rangés de façon à constituer un tout cohérent, à contenir les éléments d'un récit fabuleux. Comme dans d'autres contes du graal, les thèmes-guide dans cette oeuvre sont donc : un héros, un bien sublime, une foule, une quête, une évasion, un guide, un labyrinthe, une halte, des épreuves initiatiques, une forêt, un accueil, une fée et des pucelles, un bain lustral, un costume, un sommeil ou une jouvence, de nouvelles épreuves décisives, une invitation et enfin "l'aillleurs". Ces éléments se trouvent disséminés dans les deux mondes "l'En-deça" et "l'Au-delà" (le Nord et le Sud) reliés par un long itinéraire jonché de différents événements, et séparés par la grande forêt (le Seuil).

a) L'En-deça (le monde ordinaire)

C'est le nord d'où part le héros. C'est la région de l'esplanade où il ne peut obtenir le don espéré lors de la première apparition du roi. "Lorsque Cla-

rence atteignit l'esplanade il se heurta à une foule si nombreuse et si compacte qu'il désespéra d'abord de s'y frayer un passage. Il fut tenté de rebrousser chemin, mais il n'avait pas de choix ! ... Parvenu là, il demeura tout un temps d'abord sans rien distinguer, sauf un grand nuage rouge qui montait très haut dans le ciel et qu'il avait pu observer déjà en montant vers l'esplanade" (Camara Laye, 1954, p. 9 - 10).

Ce n'était pas le moment choisi. Il va falloir que le héros soit d'abord exorcisé et remplisse toutes les conditions d'accueil. En effet, le roi ne reçoit pas n'importe qui. "Inouï, dit le noir. C'est proprement inouï. Croyez-vous donc que le roi reçoive n'importe qui, jeune homme ?". (Camara Laye, 1954, p. 12).

Il faut quitter le Nord, le monde ordinaire, pour aller attendre le roi au Sud, le monde extraordinaire. Tout le parcours sera donc parsemé d'un rituel initiatique pour mériter le regard du roi.

1. Le héros :

Généralement le héros qui s'en va à la quête mystique est réprouvé ou renégat de la société. Clarence est chassé par ses frères blancs. Il est perdu moralement et physiquement. Il a perdu tout son argent en jouant aux cartes. "Il n'y a pas un de ces hommes blancs auquel il ne dût de l'argent, celui qu'il avait perdu au jeu et par surcroît celui qu'il avait emprunté, quant il avait l'espoir encore de se refaire, l'espoir --- le fol espoir ---- de contraindre la chance" (Camara Laye, 1954, p. 13). Il est sans protection, il est banni. Il doit refaire sa vie. Il met son seul espoir dans le regard miséricordieux du roi nègre.

2. L'itinéraire (la distance)

Clarence a perdu le bien convoité : le roi a disparu sans qu'il ait pu lui parler. Il s'engage dans une nouvelle aventure : il doit suivre le roi au Sud. L'évasion commence. Le héros entreprend le long voyage mystique qui l'amène du Nord vers le Sud, séparés par une très grande forêt.

3. Le guide

Le héros lors de la randonnée mystique fait la rencontre d'un maître qui lui sert de guide topographique, pour faciliter son déplacement. C'est le cas, pour Clarence, du mendiant qui sera rejoint, peu après, par les deux frères jumeaux, Nagoa et Naoga, deux noms qui prêtent à confusion. Dans le labyrinthe où il s'est égaré, le héros rencontre la danseuse qui le conduit jusqu'au lieu de premier repos. "Je vais vous aider, reprit-elle. Donnez-moi la main..." (Camara Laye, 1954, p.76).

4. La halte

Les deux univers n'étant pas avoisinants, il arrive à l'explorateur de faire quelques haltes en cours de route, en pleine forêt ou dans un abri. Ce sont des moments particuliers de repos où le héros fait des méditations ou se régale après de longues heures de marche exténuante, "Un peu plus tard, Clarence et ses compagnons firent halte dans une ferme. L'air s'était échauffé rapidement... Mais les fermiers firent bel accueil aux voyageurs, et la platée qu'ils leur servirent était abondante" (Camara Laye, 1954, p. 85).

5. Les épreuves de la route

Elles sont multiples. Elles ont comme but dans un premier temps, d'initier Clarence à la mystique et à la vie africaine; ensuite de vérifier s'il est capable de réussir la haute entreprise et de mériter la réhabilitation qu'il attend du roi nègre. Les noms de deux jumeaux, Nagoa et Naoga, le troublent. Clarence marche dans la fatigue, à jeun. Sa veste est prise en otage. Il doit manger à la main, se taire dans l'immense forêt peuplée d'esprits. Il somnole durant tout le trajet etc. Mais d'autres épreuves plus décisives l'attendent dans l'Au-delà : la longue attente du roi, les monstres, les serpents de la sorcière Dioki, les injures du maître des cérémonies, le découragement.

6. Le seuil

D'habitude, l'En-deçà et l'Au-delà sont séparés par une barrière qui en constitue le seuil. Le Nord

et le Sud sont coupés par la grande forêt. "Le sud commence ici, dit le mendiant, en levant la main vers la forêt... Clarence regarda l'immense muraille verte et se fit la réflexion qu'elle ressemblait à la muraille rouge du palais royal" (Camara Laye, 1954, p. 86). Cette forêt constitue une véritable Zone indécise qui fatigue et endort le visiteur. "Sommeiller ! Sommeiller, se dit Clarence. Fais-je autre chose depuis que je suis ici ?..." (Camara Laye, 1954, p. 104).

C'est une sorte de "no man's land" où il est interdit aux voyageurs de parler. "Ne parlez pas de ça ici ! dit vivement Nagoa. Pas dans la forêt... Clarence le voit qui jette un regard apeuré sur les parois du tunnel... Et il examine les parois avec effroi..." (Camara Laye, p.104). Comme dans la Belle au bois dormant (1967), la forêt incline le héros hors du chemin banal et l'enfoûce de plus en plus dans les contrées mystérieuses.

b) L'au-delà (Le monde extraordinaire)

Le seuil et les barrières franchis, le héros est introduit dans le domaine enchanté, à la cité idéale. L'au-delà est donc un monde surnaturel où se cache le bien sacré recherché.

Le Sud constitue cet au-delà, où Clarence rencontre le roi mystérieux et vit la situation de tout récit merveilleux que R. Boudry (1977) décrit en ces termes : "Au visiteur, souvent le maître ou la reine du domaine réserve un accueil spécial. Un sommeil commutateur le repose des fatigues de la route. L'hôte reçoit un bain lustral, change de costume symbole de son changement de nature et de monde. Après le froid, après le jeûne qui l'éprouvèrent en chemin, un être le rechauffe, un festin le restaure. Une cérémonie, un cortège, éventuellement se déroule. Une fête célèbre sa venue, accompagnée de musique, de danses; de jeux prémisses de la béatitude de l'au-delà. Des merveilles lui apparaissent. Fréquemment, le bonheur promis s'incarne pour lui dans la rencontre d'une jeune fille, l'apparition d'une fée, entourée souvent d'autres pucelles qui en relèvent la beauté. Le héros et la fée deviennent amoureux l'un de l'autre".

1. L'accueil

A Aziana, les tambours parlants annonçaient l'arrivée de la petite équipe, principalement celle de Clarence. Presque le village entier est venu saluer le nouveau venu, Clarence, battre les mains, danser et pousser les cris de joie et d'accueil. Le "Naba" le chef du village, le reçoit après les acclamations de la foule. "Le Naba vous demande, dit le maître des cérémonies à Clarence. Suivez-moi" (Camara Laye, 1954, p. 112). Le héros boit plusieurs fois le vin de palme. Akissi le lave. Le Naba lui fait don d'un costume, le boubou.

2. La jouvence.

On entend par jouvence un changement de vie, un repos parfois. C'est un rajeunissement qui, souvent, est symbolisé par un sommeil commutateur, une naissance ou une renaissance à une nouvelle vie.

Clarence dans un premier temps est invité à se reposer, à se défaire de sa fatigue du voyage. "Allons, dormez bien. Reposez-vous, acheva-t-il en donnant une légère claque sur le derrière de Clarence" (Camara Laye, 1954, p. 128). Il devient amoureux d'Akissi, plusieurs fois remplacée par les nombreuses femmes de Naba, et de qui naissent des métis. "Oui, j'ai Akissi... se dit Clarence. Et il la regarda de nouveau piler le mil... j'ai cette changeante Akissi, différente chaque nuit". (Camara Laye, 1954, p. 144).

3. Le cadeau (le don sacré)

La véritable jouvence s'opère après le regard du roi. Elle a été précédée de nombreuses épreuves décisives. Et cette jouvence pour Clarence, c'est la vie éternelle. Il s'en va dans "l'Au-delà" vers "l'Ailleurs" pour toujours. "Ne savais-tu pas que je t'attendais ? dit le roi. Et Clarence posa doucement les lèvres sur le léger, sur l'immense battement. Alors le roi renferma lentement les bras et son grand manteau enveloppa Clarence pour toujours" (Camara Laye, 1954, p. 254).

CONCLUSION

Notre question du début était celle de savoir si le Regard du Roi (1954) de Camara Laye, présumé roman de la quête du graal, renferme le canevas de tout récit de la quête du merveilleux.

Pour le prouver, il nous a fallu décrire la structure et les thèmes du merveilleux, analyser l'oeuvre, synthétiser et comparer les épisodes pour y repérer les éléments analogues.

Il ressort de cette analyse qu'à tous égards, le roman de Camara Laye renferme les éléments de tout récit de la quête mystique : un héros, des guides, un don sacré, une évasion etc... Il a une structure identique à celle du graal : un En-deça et un Au-delà, séparés par une barrière; les deux sont parsemés des épreuves initiatiques que le héros doit réussir avant d'obtenir le don sacré.

Une petite différence apparaît cependant : après un premier échec avant l'initiation à la mystique africaine, le héros ne fait pas demi-tour. La première rencontre manquée a eu lieu dans le monde ordinaire. Nonobstant le héros continue son évasion vers le sud.

Par ailleurs, le bien sublime que Clarence attend du roi n'est pas caché dans un bois ou dans l'au-delà. C'est donc un voyage éternel vers l'ailleurs il n'y a donc pas un retour vers le monde ordinaire avec le bien sublime recherché. Le va-et-vient habituel entre les deux mondes ordinaire et extraordinaire, n'a pas lieu dans cette oeuvre.

Ces quelques petites différences ne font pas moins de ce roman de Camara Laye un véritable récit de la quête du graal. D'où notre question : en dehors de Kafka dont il reconnaît lui-même l'influence, Camara Laye, pour écrire cette oeuvre, ne se serait-il pas inspiré des écrivains comme chrétiens de Troyes, Virgile, Gérard de Nerval, Henri Bosco, Alain Fournier, Tchaïkovsky, pour que son canevas soit identique à celui des romans de la quête mystique ?

En outre, cette quête du Nord vers le Sud ne serait-elle pas les préludes du mariage interracial des cultures, occidentale et africaine ?

Par ailleurs, Camara Laye n'aurait-il pas déjà posé, trente ans avant, les jalons du fameux dialogue Nord-Sud dont on parle tant aujourd'hui ?

BIBLIOGRAPHIE SELECTIVE

1. BATTESTINI, (M. et S.) et MERCIERS, (R.), 1964, Camara Leye, écrivain guinéen, coll. littérature africaine, éd. Fernand Nathan, Paris, 64 p.
2. BATTESTINI, (M.), 1965, "L'angoisse chez les romanciers africains" dans : Actes du colloque de Dakar, Dakar, p. 161-175.
3. BOSCO, (H.) 1948, Malicreix, éd. Gallimard, Paris, 445 p.
4. BAUDRY, (S.) 1977, Questions spéciales de littérature française, Campus de Lubumbashi, cours inédit, 90 p.
5. BRUNEL, (P.) et Alii, 1972, Histoire de la littérature française, éd. Bordas, Paris, 767 p.
6. CAMARA, (L.) Le Regard du roi, éd. Plon, Paris, 255 p.
7. CHEVRIER, (J.) 1974, Littérature Nègre, Armand Colin, Paris.
8. CHRETIEN DE, (T.) 1959, Le roman de Perceval ou le Conte du graal, Librairie Droz, Genève, 379 p.
9. ELIET, (E.), 1965, Panorama de la littérature négro-africaine, Présence africaine, Paris, 265 p.
10. FOURNIER, (A.), 1980, Le grand Meaulnes, éd. Livre de Poche, Paris, 337 p.
11. GILLOT, (R.), 1967, La belle au bois dormant, éd. Hachette, Paris 186.
12. JAHN, (J.) et RAMSARAN, (J.A.), 1967, "Camara Leye's symbolism : a discussion" in Introduction to african literature, Longmans, Londres, p. 200-204.
13. HOMERE, 1972, Odyssée, Livre de Poche, Paris, 602 p.

14. HOMERE, 1931, Odyssée, Armand Colin, Paris, 477 p.
15. KESTELOOT, (L.), 1967, Anthologie négro-africaine, Marabout Université, Ed. Gerard et Cie, Verviers, 446 p.
16. KESTELOOT, (L.), 1963, Les Ecrivains noirs de langue française naissance d'une littérature, Institut de Sociologie, Bruxelles, 342 p.
17. KIMONI, (Y.), 1975, Destin de la littérature négro-africaine ou Problématique d'une culture, P.U.Z., 275 p.
18. MOORE, (G.), 1962, "Camara Laye : Nostalgia and Idealisme" in Seven african Writers, Oxford, University Press London, pp. 25-38.
19. NZAL, (M.a.M.) 1972, Tendance actuelle de la littérature africaine d'expression française, Ed. du Mont Noir, Kinshasa, 63 p.
20. PAJEARD, (R.), 1966, Littérature négro-africaine, Le livre africain, Paris, 162 p.
21. RAEMDONCK, Van, (A.), 1966-1967, Le thème du sacré dans quelques romans africains de langue française, mémoire de licence, Université de Liège, inédit, 262 p.
22. RAMSARAN, (J.A.), 1967, "Camara Laye's symbolism and interpretation of the Radiance of King" in Introduction to african literature, Longmans London, 272 p.
23. SENGHOR, (L.S.), 1964, Liberté I, Négritude et Humanisme, Ed. du Seuil, Paris, 44 p.
24. TCHAIKOVSKY, (P.L.), La Belle au bois dormant, éd.Grund, Paris, 60 p.
25. VIRGILE, 1974, Enéide, Ed. Gallimard, Paris, 38 p.
26. WAUTHIER, (C.L.), 1964, L'Afrique des Africains, Inventaire de la négritude. Ed. du Seuil, Paris, 315 p.

27. VAX, (L.). L'art et la littérature fantastiques,
coll., Que Sais-je ? P.U.F., Paris, 128 p.

MBO LEFRANKE
Assistant
B.P. 14 KISANGANI

NOTES DE RECHERCHE

**LA MORT D'IKENGE DES WANGATA
ET SES CONSEQUENCES
(Mbandaka, Rép. du Zaïre)**

Lors de l'arrivée des agents de l'Association Internationale du Congo à l'Equateur, il s'est produit quelques heurts. Nous avons choisi d'en aborder un: la mort d'un notable des Wangata. En effet le 20 décembre 1883, les occupants de l'Equateur-Station (1) abattent un patriarche à Ibonge-Wangata (2). La victime répond au nom d'Ikenge ya Mbela (3). Par un oubli, le nom d'Ikenge a disparu de la mémoire de beaucoup de gens de Mbandaka.

1. L'homme

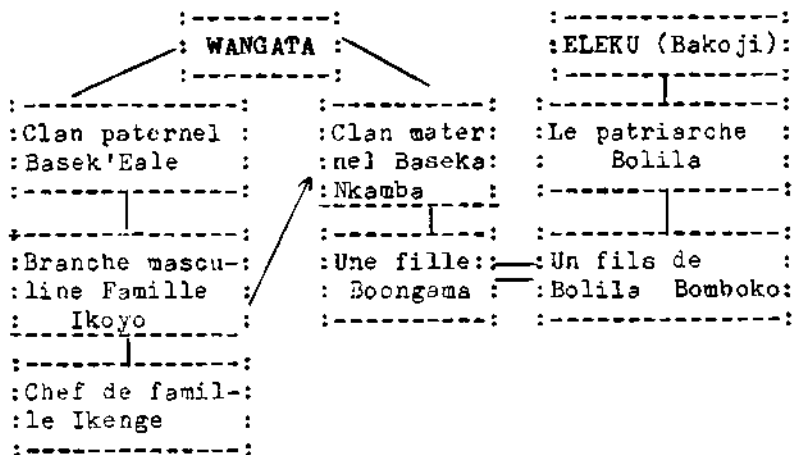
Les souvenirs de nos vieillards relatifs à la situation familiale d'Ikenge et à sa constitution physique se sont malheureusement estompés. Les uns se contentent de dire tout simplement qu'il était un des patriarches des Wangata et les autres le qualifient d'esclave dans ce sens qu'il était issu d'une famille qui devait allégeance à une autre. Cependant, Coquilhat, un des émules de Stanley, nous en parle de visu. Il décrit le patriarche Ikenge comme suit :

" Un petit homme aux épaules excessivement larges, au buste énorme, au cou épais et court, paraissant vingt-cinq ans. La figure,

imberbe, est résolue, mais avec un regard en dessous qui éveillerait la défiance..." (4).

Stanley le dépeint sobrement: c'est un " young bullnecked savage ", écrit-il (5). Franz M. De Thier nous renseigne sur la position sociale du patriarche (6). D'après lui, Ikenge était le chef de la famille Ikoyo, branche masculine du clan Basek'Eale. Ce dernier constituait le clan paternel des Wangata dont le clan maternel était représenté par les Baseka Nkamba. Bomboko, fils de Bolila, le patriarche des Eleku (riverains propriétaires des terres sur lesquelles habitait Ikenge), avait épousé Boongama du clan Baseka Nkamba.

Entre Baseka Nkamba et les Eleku (Bakoji) naquirent donc des liens spéciaux conformément à la coutume des Mongo. Une fille des Baseka Nkamba fut dotée et son titre matrimonial servit à épouser la mère des Ikoyo. Ikenge en était le chef de famille. De ce fait, la famille Ikoyo vivait sous l'obédience des Baseka Nkamba. Cette institution sociale mongo s'appelle Nkita. Schématiquement, la situation familiale d'Ikenge se présentait comme suit :



Ikenge fut également forgeron (7). Un métier qui était jadis entouré de mystères dans le monde bantou. La présence d'Ikenge chez les riverains Eleku s'expliquerait, selon Franz M. De Thier, par la séparation des Wangata à la suite d'un conflit entre les

Basek'Eale et les Baseka Nkamba dont les femmes furent importunées par les Basek'Eale sur le chemin du marché. Vaincus, les Baseka Nkamba s'en allèrent chez les Eleku, leur clan d'alliance matrimoniale. Etant "Nkita" des Baseka Nkamba, Ikenge dut rejoindre ces derniers dans leur nouvel emplacement. L'auteur en déduit que "la situation occupée par Ikenge dans la hiérarchie sociale des Wangata de la rive était donc en principe peu élevée" (8).

2. Le patriarche

La déduction faite par Franz M. De Thier de la place qu'occupait Ikenge chez les Wangata ne répond pas exactement à la description de l'organisation politique d'Ibonga-Wangata que nous lisons sous la plume de Coquilhat. Selon ce dernier,

"Ibonga-Wangata, village détaché, il y a quelque cinquante ans du grand centre de Wangata, situé à peu près de trois lieues à l'ouest dans la forêt. Ibonga-Wangata a pour chef principal Soka-Toungi (9), un vieillard malade, retombé en enfance, auquel des gens intéressés, sans doute, ont trouvé que la contemplation de l'homme blanc lui donnerait la mort. Son autorité est du consentement unanime, exercée en son lieu et place par Ipambi (10) et par Ikenge. Le premier de ces deux princes est aussi paisible et aussi peu aventureux que le second est querelleur et ambitieux" (11).

Wijima Bokilimba de Mbandaka semble abonder dans le même sens lorsqu'il soutient que l'ascension d'Ikenge au poste de patriarche est un fait dû à un hasard : manque de représentant valable du côté féminin des Wangata. Mais Ikenge n'en était pas pour autant moins important, conclut-il.

Il en est presque de même des versions recueillies auprès de nos informateurs de Bolenge, les Citoyens Bongonda Ilangilofoso, Bokunge Isongenge et Djibenge Bompejesanga (12). Selon eux, Ikenge du clan Ikoyo était véritablement chef. Ce qui signifie qu'il était chez lui car la coutume mongo interdit strictement d'investir un étranger d'un quelconque

pouvoir, avaient-ils précisé. Ikenge était donc un chef incontesté. Son choix même par les notables au poste de patriarche en dit long. Il avait la confiance des ancêtres et surtout, il avait le droit de devenir chef chez les Wangata. Nous n'avons jamais appris de nos aînés, expliquent nos informateurs, que Ikenge était un usurpateur. Ejimo Ikenge (13) était légitimement un patriarche des Wangata, concluent-ils.

En fait, Ikenge doit avoir été un patriarche craint et respecté par les siens. Il avait fallu, à titre d'exemple, "de longues délibérations" pour que les notables Esend'Okila et Bokoli Konga puissent convaincre Ikenge à accepter la pénétration des Blancs, c.à.d. Stanley, Vangele et Coquilhat, à Wangata le 17 juin 1883. Ces derniers y avaient vu l'échec d'Ikenge et partant sa minorité. En réalité, il n'en était pas question. Il semble que cette palabre traduisait l'esprit de démocratie qui caractérisait l'autorité chez les Mongo. L'observation du R.P. Gustave Hulstaert confirme notre déduction. Il écrit ceci :

"... le patriarche décide après avoir pris connaissance de l'avis de tous. Cette sage règle l'empêche de faire des faux pas et de jeter dans la balance son autorité en voulant l'imposer contre la majorité. En principe, cependant, il peut maintenir sa volonté à l'encontre de tous, mais les informateurs affirment que ceci n'a jamais pu se produire que très exceptionnellement" (14).

De ce qui précède, la logique la plus simple admettrait que l'autorité d'Ikenge était quand même forte et légitime. Son avis s'avérait une condition sine qua non pour le débarquement de l'expédition de Stanley. Faut-il encore citer le témoignage de Coquilhat qui atteste qu'Ikenge exerçait avec Ipambi ou Ifambé l'autorité en lieu et place du patriarche principal malade ?

L'opinion que les agents de l'A.I.C. s'étaient faite de l'autorité d'Ikenge serait donc douteuse au superlatif. Une autre remarque non moins importante est celle-ci : en général, les autochtones font précéder le nom d'Ikenge du mot "Ejimo". Ce terme de déférence n'est-il pas un indice révélateur de l'autorité

qu'incarnait le patriarche Ikenge ya Mbela ? La réponse ne peut être que positive.

3. Le comportement

Coquilhat, l'auteur qui consacre beaucoup de pages à Ikenge, l'affuble ainsi que sa famille des qualificatifs peu tendres et quelques fois affreux. Ikenge, écrit-il,

"Poursuit ses tentatives de violation de son contrat, à propos des plus minimes affaires. L'influence de ses femmes et de sa mère sur lui est mauvaise; elles lui montent la tête. Ce sont des harpies. Il faut y joindre sa vieille tante, la hargneuse Kongourou, une vraie sorcière. Comme cette aimable famille a ses cases dans une enclave à vingt pas de notre maison, nous entendons tout le long du jour, ses cris perçants et ses invectives poissardes à notre adresse. Le clan d'Ikenge continue ses agissements pour s'arroger le droit de contrôler et de taxer les étrangers qui nous fournissent des vivres" (15).

Avec un peu d'attention, on s'aperçoit que les critiques de Coquilhat n'étaient pas toutes désintéressées. Il alla plus loin en refusant à Ikenge, un des patriarches des Wangata, le droit de percevoir des taxes sur les marchandises que les habitants des environs venaient vendre aux Blancs de la Station. Coquilhat avait oublié que lui-même était beaucoup plus étranger sur ces terres qu'Ikenge, et à ce titre il ne pouvait s'ingérer dans les affaires intérieures des autochtones. Afin de se moquer sans doute d'Ikenge et nous convaincre tacitement du manque de personnalité de ce patriarche, Coquilhat nous relate que :

"il a bien fallu mettre Stanley au fait des manoeuvres d'Ikenge. Au surplus, cet audacieux roitelet, e sous les yeux mêmes de notre chef, répété ses procédés tyraniques à l'égard des vendeurs étrangers. Pour intimider Ikenge sans violence, et pour le décider à augmenter notre terrain qui devient insuffisant, Stanley profite des bonnes relations de Wangele avec Molira, le seigneur de

Makouli et de la cession que ce dernier nous a fait d'un beau plateau dominant son village. Il annonce à Ikenge que sa conduite envers nous nous décide à porter notre établissement à Makouli. Et pour donner un semblant de sérieux à cette déclaration, Vangele va couper les herbes de la nouvelle concession et y établit une baraque en paille. A peine informé de ce fait, notre désagréable voisin, craignant de perdre les bénéfices qu'il doit à notre présence, s'empresse de faire amende honorable pour ses infractions passées. Il fait les plus solennelles promesses de fidélité et nous concède un agrandissement de propriété dont l'effet premier sera de nous débarrasser de la trop grande proximité de ses bruyantes épouses. Afin de prévenir de nouvelles contestations de limites, un enclos en clayonnage est immédiatement construit sur la nouvelle ligne de séparation" (16).

Coquilhat ne fut pas le seul à constater le comportement hostile d'Ikenge. Vangele l'avait aussi désavoué après s'être avisé de son hypocrisie.

"Le commandant de la station de l'Equateur, écrit Coquilhat, n'a pas tardé à s'apercevoir qu'il ne peut faire aucun fond sur Ikenge. Personnage peu important, ce chef aspire à un grand pouvoir et à la richesse et il croit les hommes blancs venus dans la contrée pour l'aider à y parvenir" (17).

Notons que les Blancs de la nouvelle station auraient consenti à satisfaire les ambitions d'Ikenge qu'ils qualifiaient de tyranneau, s'il avait cessé de leur proférer des avanies ou s'il avait assoupli son comportement inamical à leur égard. Coquilhat l'avoue lui-même à la page 146 de son ouvrage Sur le haut Congo. Ceci nous permet de plus d'entrevoir l'enjeu du conflit armé qui avait opposé les deux camps.

Dans son ouvrage, The Congo and the Founding of its Free State, Stanley nous livre aussi quelques commentaires sévères sur les agissements d'Ikenge. C'est le reflet de ce que Coquilhat avait déjà noté.

Stanley écrit ceci :

"Ikengé, the chief, a young bull-necked savage, had caused trouble through a determined misapprehension of the purpose of this station in his neighbourhood. After my departure he had developed an overweening ambition, a desire to be hurriedly rich, by slaughtering every man to whom he bore ill will and seizing his possessions. He had conceived that our friendship meant an alliance offensive and defensive, which might have carried us, by his vaulting spirit and daring schemes, to unlimited aggression. He had provoked two wars, out of which he had emerged weakened in strength, and well hated by his neighbours for his growing insolence. He had grown rather dishonest also, for he had repudiated certain purchases of trees and bananas that were in the little territory ceded to us by him" (18)

Priés de faire le point sur le comportement d'Ikenge à l'égard des Blancs, nos informateurs ont fait des déclarations différentes. Wijima Bokiliuba déclare que le patriarche n'était aimé ni de Wangata, ni de Blancs. Les autochtones étaient jaloux de lui et les Blancs, par ignorance de la langue, jugeaient inconsidérément la conduite du patriarche à leur égard. Quant aux autres informateurs, Bongonda Ilangilofosc; Bokonge Isongenge et Djibengi Bompejesanga, ils affirment que Ikenge défendait ses sujets et ne voulait jamais que l'homme blanc les malmenât. Mais il n'était pas foncièrement hostile envers les Blancs.

4. La mort et les répercussions

Certaines personnes avaient donné, mais différemment, le récit de la mort d'Ikenge et ses conséquences. En voici quelques versions :

1) Sources orales

a. Tswambe (19)

"Ikenge alla chez les Européens, leur demander de lui montrer comment on fait des habits. Les Européens lui répondirent : vous ne pouvez le comprendre. Ikenge dit : je saurai. Alors

les Blancs lui dirent de leur montrer le cimetière. Ikenge alla les montrer (sic). Lorsque les trois arrivèrent au cimetière, un Blanc dit à Ikenge : ce que nous allons faire ici, ne le racontez à personne. Après cela les deux Blancs lui dirent de leur montrer le tombeau de son père. Il le montre. Après avoir vu, les Blancs prirent trois morceaux de bois et s'assèrent. Ils dirent à Ikenge de fermer les yeux pendant quelques instants. Puis ils lui ordonnent de les ouvrir et il trouve une très grande quantité d'étoffes et feu son père ressuscité.

Lorsqu'Ikenge a vu cela, il dit : en vérité ces gens sont des bekali (maînes). Il se leva pris de peur et s'enfuit avec sa lance, laissant les Blancs au cimetière. Il retire son couteau du fourreau, court à sa place publique et bat le gong de bataille : *Bakumba kalekwa bobala bwa likonga la ngilima* (20). Lorsque les Européens entendirent ce gong, ils rassemblèrent leurs travailleurs zanzibarites, leur donnèrent des *bekwoso* fusils. Les *Wangata* s'avancent et les soldats tirent : Ikenge tombe le premier et les indigènes prennent la fuite. Les soldats vont au bout du village vide. Après deux jours, les Blancs appellent les *Wangata* pour leur donner des *donnages-intérêts* et faire la paix. Ils distribuent des *beelo*, des *nkongi ya jamali*, *ngonga* et des *obelakata* (assiettes) (21). Depuis ce temps on chante : "Tendele, ntawokaya boyalo, sooma nyango ikenge ordokaki beyalo" : ne donnez pas de terrain à Stanley, il a tué notre oncle Ikenge qui lui en donna".

b. Boongo (22)

"Ikenge négligea un ordre des Blancs et ils le tuèrent. Après ils payèrent 6000 ngelo. Cinq mois après, ils livrèrent encore une bataille et tuèrent Nkoi e'emengo, la soeur d'Ikenge. Mais ils ne se battirent pas avec nos autres clans".

c. Ngombo (23)

"Wefa et Katsetse (24) dirent à Ikenge : Nous voulons que les gens nous apportent de la nourriture et ils commerçaient comme au marché. Ensuite Ikenge interrogea les Blancs : ces tissus à vous, comment les tissez-vous ? Les Blancs répondirent : on va te le montrer. Entretemps un enfant d'Ikenge mourut et on voulut tuer un esclave comme Ionkinji (25). Les Bausa dirent : Oh! Basukini et Mayokambi dirent : comment ? Allez-vous tuer cet homme ? Or nos vieux d'autrefois étaient stupides, ils dirent : comment ? Ces gens s'entre-tuent ? Quelqu'un est mort et on tue encore un autre homme! Ils en étaient fort mécontents et gardaient rancune. Ensuite Ikenge appela tous les habitants : Patriarches, venez. Les Blancs ont dit : Que vos femmes apportent de la nourriture, que nous commercions. Pourquoi n'en apportent-elles plus ? Les Bausa dirent : toi, chef, tu rassembles tes hommes en armes pour nous faire la guerre ? Là-dessus ils se mirent à se battre. Nos gens sont stupides. C'est ainsi qu'ils commencèrent la guerre. Mon père m'a raconté cela ainsi. Ils se battirent avec les Bausa. Ils blessèrent un Bausa. Puis les Bausa tirèrent sur Ejim'Ikenge et il mourut. Ils tirèrent encore, ils tuèrent d'autres personnes. Ils tuèrent ainsi six personnes, cinq dépendant de Ikenge et Ikenge lui-même, ce qui fait six. Il habitait à l'extrémité du village, voisinant les Blancs. Ensuite ils reculèrent le village. Nous n'avions encore aucune bonne arme, seulement les lances. Ensuite le Blanc les appela : venez, je peux vous indemniser pour ces tués. Car vous êtes stupides, nous nous sommes battus, des gens sont morts. Il prit des pièces d'étoffes, des hottes de perles, des fils de cuivre. Mes pères y allèrent, puisqu'ils étaient parents. Ils allèrent partager cette richesse. C'est au hameau d'Ikoyo qu'eut lieu cette première bataille".

"Le fils d'Ikenge mourut de maladie et Ikenge alla lui tuer un lonkijj. Un des Hausa les trouva en train de tuer cet esclave et il dit : pourquoi tuez-vous cet homme ? Eux répondirent : c'est notre coutume ancestrale : quand un homme du rang meurt, on lui tue un lonkijj sans autre motif. Les Blancs dirent : prenez les fusils, nous allons combattre. On se battit. On tua quatre fils d'Ikenge, plus lui-même. Mais avant de mourir, Ikenge avait tué un Hausa. Les Blancs dirent : Ikenge et ses fils sont morts. Comment faites-vous chez vous lorsque des hommes sont ainsi morts ? Les indigènes dirent : chez nous, on fait des paiements funéraires (nkunji). Wefa et Katsetse payèrent des verroteries et des tissus pour les funérailles d'Ikenge et ses fils".

e. Wijima Bokilimba (27)

"Ikenge habitait Ibonga-Wangata, aux environs du lieu qu'on appelle aujourd'hui ekunde (dépotoir). Il était "nkita" et n'avait pas plein pouvoir dans la famille. Il était désigné chef faute de mieux, le côté maternel des Wangata n'ayant plus de représentant valable. Les Wangata étaient jaloux de lui parce qu'il avait donné asile aux Européens et avait reçu comme cadeau des verroteries, des choses rares à l'époque parce qu'il fallait voyager jusqu'au pool, vers le Sas-Zaire, pour s'en procurer. Les Européens aussi le détestèrent parce qu'il semblait les importuner. Voilà pourquoi il y eut la guerre entre Ikenge et les Blancs".

f. Elenza Lokumbela (28)

"Les Blancs avaient demandé à Bokabu de bien vouloir céder un terrain pour l'enterrement de leurs agents. Comme Bokabu devait d'abord consulter les siens en sourdine avant de donner la réponse et comme cette délibération durait un peu longtemps, les agents des Blancs se mirent à penser que les habitants

conspiraient contre leurs chefs. Sans plus tarder, ils ouvrirent immédiatement le feu. Ce qui coûta des pertes humaines. Après la bataille, les Blancs durent verser des dommages-intérêts : les ngelo, les bokwa (du sel), les bentala njelangomo mbende pour la réconciliation des deux parties adversaires".

g. Bongonda, Djibengi et Bokonge (29)

"C'est à cause de l'insuffisance des rations que les Européens réclamaient des Wangata que la bataille eut lieu. C'était vraiment de l'incompréhension de la part des Blancs. Un jour, les gens allèrent déposer la ration chez les Blancs. Contre toute attente, ces derniers et leurs soldats jugèrent la quantité minime. Une querelle s'ensuivit. Ils en vinrent aux mains. Un Hausa fut blessé par un indigène de Wangata. Et ce fut le début de la bataille qui emporta Ikenge qui, d'ailleurs, ne s'entendait pas avec les Blancs parce qu'il prélevait des taxes sur les marchandises que les étrangers allaient vendre aux Blancs. A dire vrai, il ne s'agissait pas de vendre car la contre-valeur n'était pas du tout proportionnelle à la valeur réelle des denrées fournies. Le frère d'Ikenge, Yoka ya Mpongu fut également tué peu après parce qu'il capturait les gens des Blancs pour les revendre à Bobangi. Après la bataille, les Blancs payèrent des amendes selon la coutume. Les Blancs avaient tort en tuant notre chef. Ikonge fut tué pour rien".

A travers ces textes, nous pouvons retenir comme causes du conflit armé entre Ikenge et les responsables de la station :

- 1° Cause principale : tendances progressistes d'Ikenge qui se confondaient avec ses ambitions personnelles.
- 2° Causes secondaires : - une sorte d'obsession chez les Blancs et les Zanzibarites qui se méfiaient d'Ikenge depuis, rappelons-le, leur débarquement;
- ignorance de la langue locale;
- provocation des gens de la station par des vols répétés des poules;

- esprit conservateur des Wangata ou refus de se conformer au nouvel ordre des Européens. A titre d'exemple : refus d'abandonner les sacrifices humains.

II) Source écrite (30)

Le témoin oculaire du conflit d'Ikenge avec les Blancs, Camille Coquilhat, nous a laissé un tas d'informations sur cette histoire (31). Selon lui, Ikenge avait

"à sa charge, outre bien des méfaits de détail, les faits suivants : 1° Au départ de Stanley, il a voulu reprendre possession du nouveau terrain qu'il venait de vendre; 2° Ses gens ont tué deux de nos chèvres; 3° Ils ont détruit une partie de notre enclos. Vers le 8 décembre, les vivres deviennent rares. Ikenge a installé des petits postes à distance autour de la station pour renvoyer les marchands et ceux-ci n'osent pas encore se plaindre. Le 11, des indigènes d'aval nous apportent clandestinement un petit chargement de manioc; ils nous avertissent que ce sera le dernier, si nous n'agissons pas contre Ikenge, qui menace tous les vendeurs de mort violente ou de mauvais sort. Et de fait, il n'arrive absolument plus de vivres. Ikenge se remue énormément; il cherche des alliances à Inganda, à Ipeko et ailleurs. Mandé plusieurs fois à la Station, il proteste toujours de son innocence. Vangele le prévient que le blanc ne laissera pas mourir ses serviteurs de faim et l'avertit que par le blocus de la station, il a rompu la paix et commencé des hostilités plus graves que la lutte à main armée" (32)

Plus loin, dans son ouvrage, Coquilhat ajoute :

"Jusqu'au dernier moment, Ikenge, abusé par notre longanimité, a refusé de croire au sérieux de notre ultimatum. Cette fois, il est convaincu. Dès notre apparition dans le village, une lutte acharnée s'engage en plei-

ne rue; Ikenge y déploie une grande valeur, tuant un Zanzibarite de sa propre lance. Il n'y a plus de raisons pour le ménager" (33)

Enfin Coquilhat eut quand même le mérite de reconnaître la bravoure d'Ikenge et la sympathie dont le patriarche jouissait dans la contrée, lorsqu'il décrit sa chute ainsi que ses répercussions immédiates. Concernant précisément la mort d'Ikenge, Coquilhat avoue que

"atteint de trois balles, il va tomber sur notre détachement de droite et meurt bravement, la face à l'ennemi. Après une courte fusillade, le clan, ne voyant plus son chef, prend la fuite, et nous incendions son quartier pour dégager le champ de tir " (34)

Le patriarche ne fut pas abandonné par les siens. Comme le reconnaît Coquilhat lui-même, les gens d'Inganda crièrent vengeance. Les clans éloignés vinrent à la rescousse des Wangata. Mais ils furent tous vaincus et laissèrent selon Coquilhat "deux prisonniers, trois pirogues, des tambours, des lances, des couteaux, etc" (35). Afin de calmer les esprits, Vangele paya des indemnités aux familles des tués conformément à la coutume du pays.

Pendant tout ne fut pas terminé là. La nouvelle se répandit comme une tache d'huile. Et lorsque le même groupe de Blancs se présenta chez Mata-Boike (36), il enregistra un cuisant échec dans la démarche d'acquisition du terrain. Stanley le mit en prolongement de la bataille de l'Equateur en décembre 1885. Mais Coquilhat refusant le raisonnement de son chef, s'en prit à la propagande des marchands d'ivoire d'Irebu qui voyaient en eux de redoutables rivaux.

Pour Coquilhat, le patriarche Ikenge fut à la base de tout ce qui advint à lui-même et aux Wangata. Faut-il accréditer cette affirmation maintes fois reprise dans la littérature coloniale, ou l'infirmier en faveur des versions orales des autochtones ? La réponse paraît difficile car le rapport de forces, si nous voulons confronter les témoignages de deux camps, ne se trouve pas au profit des Mongo dont les ancêtres ignoraient l'écriture.

Un fait demeure pourtant irréfutable. L'élimination du patriarche Ikenge était un cas typique illustrant certaines méthodes d'occupation du pays : les chefs résistants avaient le choix entre la soumission ou la mort.

5. Conclusion

Tout le long de notre exposé, nous avons parcouru plusieurs points; les uns obscurs et embarrassants, les autres révélateurs et qui nous ont inspiré la position suivante :

Sans doute la pomme de discorde entre le patriarche Ikenge et les agents de l'A.I.C. fut l'occupation territoriale. Raison valable n'est-ce pas pour abattre un résistant. C'est la substance de l'ensemble des versions sur ce conflit historique dont l'issue avait ouvert une nouvelle étape à la pénétration des Blancs dans le pays mongo.

Lufungula Lewono

NOTES

- (1) Pour plus d'information, lire notre article paru dans le n° 175 de Zaire-Afrique sous le titre "Il y a cent ans naissait Equateur-ville. L'ébauche de l'actuelle ville de Mbandaka. Juin 1883 - juin 1983", pp. 301-312.
- (2) Le R.P. Gustave Hulstaert le traduit par son sens étymologique : nouveau Wangata "à cause du voisinage du poste de l'E.I. (Ibonga = poste européen), pour le distinguer de la section principale dont celle du bord du Fleuve a fait sécession avant la venue des Blancs et qu'on appelle couramment Wangata W'ajiko (d'en haut)". Lire son travail, "Aux origines de Mbandaka", in Annales Aequatoria 7(1986) p. 99. Ce village se trouvait à 0°2 de latitude Nord et 18°5' de longitude Est de Greenwich. C'était plus tard un camp militaire communément appelé Camp S.A.B.
- (3) Mbela serait le nom de la mère d'Ikenge

- (4) Coquilhat C., Sur le Haut Congo, Paris, 1888, p. 138.
- (5) Stanley H.M., The Congo and the Founding of its Free State, London, 1885, p. 72.
- (6) Franz M. De Thier, Le Centre extra-coutumier de Coquilhatville, ULB, 1956, pp. 13-14.
- (7) Idem, p. 14
- (8) Ibidem, p. 14
- (9) Selon Wijima Bokilimba, né le 17/10/1892 et décédé en 1981, le vrai nom serait Nsoso - atungi et signifierait "la poule arrêtée". L'informateur prétendit que Nsoso-atungi fut beau-frère à son père.
- (10) Ipambi = Ifaubé, chez les Mongo
- (11) Coquilhat C., op.cit. p. 145
- (12) sont décédés Bongonda-Ilangilofoso né en 1892 et Djibengi Boupejesanga né en 1901. Bokunge Isongenge né le 20/11/1909 est encore en vie.
- (13) Ejimo ou Elimo est un terme qui exprime, selon le R.P. Hulstaert G., le grand respect que l'on doit à un patriarche ou un vieillard. Lire son Complément au Dictionnaire Lomongo-Français, Additions et Corrections, Bamanya (Mbandaka) 1987, p. 129.
- (14) Hulstaert G., Les Mongo, aperçu général, Tervuren, 1961, p. 40.
- (15) Coquilhat C., op.cit. p. 162.
- (16) Idem, pp. 167-168
- (17) Ibidem, p. 146
- (18) Stanley H.M., op.cit. pp. 72-74
- (19) Secrétaire et Greffier de Bongese. Lire notre

- article : "Bongese, Chef des Ntomba (Mbandaka-Zaire)" in Annales Aequatoria 7(1986), p. 180. Comme témoignage, voir Hulstaert G., "Tswambe, notable à Coquilhatville (Mbandaka-Zaire)" dans le même numéro des Annales Aequatoria, pp. 167-171. La version de Tswambe reproduite ici a été publiée par le Père Ed. Boelaert, dans son article "Equateurville" in Aequatoria 15(1952) p. 9.
- (20) Le R.P. Gustave Hulstaert propose la version suivante : Bakumba baleka, bobala wa likonga la ngilima.
- (21) Beele = cauris; jamali = perles de forme ronde et de couleur vert-bleue très foncée; ngonga = sonnette
- (22) Antoine Boongo de Bekakalaka. Récit publié par Ed. Boelaert dans son article "Equateurville", op.cit. p.9.
- (23) B. Ngombo serait le petit-fils ou le neveu d'Ikenge. Son texte fut enregistré par le R.P. Hulstaert G. et publié dans Enquêtes et documents d'histoire africaine, n° (1977), Université Catholique de Louvain, sous le titre de "Documents africains sur la pénétration européenne dans l'Equateur", pp. 53-54.
- (24) Wefa = Coquilhat et Katsetse = Vangele
- (25) Lonkiji ou Lokili : selon le R.P. Hulstaert, c'est le nom attribué à l'esclave qu'on tue à l'occasion du décès d'une personne de marque et qui est destiné à être enterré sous le cadavre de cette dernière pour servir d'oreiller. Cfr Hulstaert G., Dictionnaire Lowongo-Français, Tervuren, 1957, p. 1214.
- (26) Hulstaert G., "Documents africains sur la pénétration européenne dans l'Equateur", op.cit. pp. 61-62.
- (27) Le R.P. G. Hulstaert a donné une brève biographie de ce personnage dans son travail : "Aux origines de Mbandaka" in Annales Aequatoria ?

(1986), pp. 92-93

- (28) Elenga Lokumambela, instituteur retraité et secrétaire du R.P. Gustave Hulstaert. Il est mort en 1986. Bokabu dont il parle fut le chef des Wangata W'ajiko. Un homme posé et ami des Blancs. Selon Elenga, il fut également le père nourricier d'Ikenge. Dans son texte, notre informateur aurait confondu les noms. Il devait s'agir d'Ikenge.
- (29) Lire la note 12
- (30) Il existe d'autres écrits sur ce malheureux incident, mais qui reprennent essentiellement Coquilhat. C'est pour cette raison que nous avons préféré ce dernier aux auteurs de A nos héros coloniaux morts pour la civilisation (1876-1908), par exemple, qui racontent cette même histoire dans les pages 84-85.
- (31) Pour s'en rendre compte, lire son ouvrage Sur le haut Congo, op.cit. pp. 138-180.
- (32) Coquilhat C., op.cit. pp. 174-175
- (33) Idem, p. 176.
- (34) Ibidem, p. 176.
- (35) Ibidem, p. 177
- (36) Mata-Boike, chef d'Iboko, près duquel fut construit un poste de l'Etat Indépendant du Congo, station des Bangala ou Nouvelle-Anvers et maintenant Mankanza.

**EXECUTION DES MESURES PRISES CONTRE LES
SUJETS ENNEMIS PENDANT LA SECONDE GUERRE
MONDIALE DANS LA REGION DE L'EQUATEUR
(Rép. du Zaïre)**

L'Allemagne ne possédant plus de colonie en Afrique (1), la seconde Guerre Mondiale ne constituait pas un danger imminent pour notre pays, à l'époque, colonie belge.

Mais le 28 mai 1940, sur décision du Gouverneur Général, Pierre Ryckmans (1934-1946) (2), le Congo belge entra en guerre en prenant le parti du gouvernement belge réfugié à Londres. A cette même occasion, le Gouverneur Général fit connaître solennellement "sa volonté de poursuivre la guerre contre les Allemands jusqu'à la libération du territoire belge" (3).

Ainsi il fut organisé avec empressement au Congo divers services pour garantir la poursuite de sa contribution à la cause de la Belgique et des alliés. La Force Publique fut mobilisée. Des mesures préventives susceptibles de sauvegarder la paix dans la colonie furent prises dans l'immédiat. Cependant elles ne touchaient que légèrement "la population congolaise qui le plus souvent en ignore même l'existence" (4).

I. Documents et commentaires (5)

Dans ce contexte global, Pierre Ryckmans prit le 10 mai 1940 l'Ordonnance-loi n°59/A.E. (6) pour saisir les biens et les intérêts des ressortissants allemands résidant au Congo. La même Ordonnance-loi prévoyait l'internement des Allemands en âge militaire et la surveillance de tous les autres.

Un mois plus tard, soit le 10 juin 1940, le Gouverneur Général envoya un télégramme portant n° 277 à tous les Commissaires Provinciaux pour procéder à l'internement des Italiens. Le 13 juin 1940, le Commissaire Provincial de Coquilhatville, E.F. Henry (7) écrivit la lettre suivante au Gouverneur Général.

D.1.

Monsieur le Gouverneur Général,

Comme suite à votre télégramme n°277 du 10 courant, j'ai l'honneur de vous communiquer ci-dessous les mesures qui ont été prises à l'égard des sujets italiens résidant dans la Province. J'ai tenu compte, dans l'examen de la situation de chacun d'eux, des instructions contenues dans votre lettre n°231/CAB du 31 mai.

Yalourakis, agent de la firme "Albion" à Banza (territoire de Basankusu), connu pour ses sentiments anti-fascistes : a signé une déclaration de loyalisme, a été autorisé à circuler avec permis (visé aussi souvent que possible), on lui applique les mesures concernant la censure et la détention d'un poste radio-phonique. Il est prévenu qu'il sera interné à la moindre suspicion.

Salvador, religieuse à Bokuma (territoire d'Ingené) est autorisée à rester à la mission sous surveillance directe de la Supérieure responsable.

Kerseven, religieux, Frère Lazariste à Lukolela est autorisé à rester à la mission sous la surveillance directe du Supérieur responsable.

Boccaccini, E., colon à Coquilhatville, âgé de plus de 60 ans, a signé une déclaration de loyalisme: ne peut quitter son domicile sans autorisation et est sous surveillance discrète, son poste récepteur de radio lui a été retiré.

Trentels Marie, Belge, épouse du précédent, auxiliaire médicale au dispensaire de la Croix-Rouge au Centre Extra-couturier de Coquilhatville: a été autorisée à se rendre au dispensaire et à faire ses courses de ménage, après avoir signé une déclaration par laquelle elle s'engage sous serment à ne pas servir d'intermédiaire à son mari pour l'expédition ou la réception de correspondances qui n'auraient pas été examinées par le Comité de censure.

Sandon, M., agent de la S.A.B. à Busira (territoire d'Ingené) sera interné à Coquilhatville.

Bertoni, G., colon-industriel à Imese (territoire de Bomboma), sera interné à Lisala. L'agent territorial Carpriau a été désigné comme séquestre des biens de l'intéressé.

Turtero, R., colon-commerçant à Budjalo, associé

à Krauer de nationalité suisse, sera interné à Lisala. L'agronome-adjoint Brimeyer a été nommé séquestre des biens de Turterero dans l'association Turterero et Krauer.

Ghedini, L., colon-commerçant à Karagwa (territoire de Budjala) : sera interné à Lisala. Le même agronome-adjoint Brimeyer a été désigné comme séquestre des biens de l'intéressé.

Franchine, S., commerçant, exploite à Mokamé (territoire de Nouvelle-Anvers) l'ancienne concession Hessel : sera interné à Lisala. L'agent territorial Debongnie a été nommé séquestre des biens appartenant à l'intéressé.

Seraglia, P., médecin de la Colonie (H.C.) à Bumba, lieutenant médecin de complément à l'armée italienne. Comme suite à la demande du Médecin en Chef de passage à Coquilhatville, l'intéressé a été consigné provisoirement à son domicile et gardé au lieu d'être interné.

Arnaldi, E., ex-médecin de la Colonie résidant à Libenge, a signé une déclaration de loyalisme, a offert ses services au Gouvernement sans rémunération et pour toute la durée des hostilités : a été laissé en liberté à la condition de se conformer à la législation sur la circulation, les armes et la détention d'un appareil radiophonique.

Settembrino, G., agronome de 1^o cl. (H.G.) de la Colonie à Lisala, remplaçant le directeur de la Propagande cotonnière (Mr. Léontovitch) en congé : a été consigné provisoirement à son domicile et gardé.

Je vous suggère de faire envoyer directement aux agents qui ont été désignés comme séquestres les instructions précises au sujet de leurs fonctions.

Le Commissaire Provincial,
E.F. Henry. Chef de la Province
Sé/ E.F. Henry.

Il semble que M. Sardon ne fut pas interné et que Turterero et Ghedini recouvrèrent aussitôt leur liberté. Le 19 juin 1940, dans une lettre envoyée au Procureur du Roi, le Commissaire Provincial, E.F. Henry, compléta la liste des sujets italiens et énuméra les noms des Allemands ainsi que les mesures prises à leur égard. En voici le contenu :

D. 2.

Monsieur le Procureur du Roi,

Subsidiairement à mon transmis n°129/Cabinet du 13 courant, j'ai l'honneur de porter à votre connaissance qu'il y a lieu d'ajouter, à la liste des sujets italiens résidant dans la Province, le nommé Fiorini, chef de secteur de la Compagnie du Kasai en territoire de Busu-Djanoa, qui a été interné à Lisala.

Veillez trouver ci-dessous la liste des sujets allemands résidant dans la Province, ainsi que l'indication des mesures qui ont été prises à leur égard:

Weys Margareta, religieuse à Dokuma
Philipsen Sibila, religieuse à Flandria
Thoma Ottilia, religieuse à Flandria
Brendel Barbara, religieuse à Flandria
Pollmeyer Adeleid, religieuse à Flandria
Kutsekke Gertrud, religieuse à Bamania
Kloepel Marguerite, religieuse à Bamania
Konig Theresa, religieuse à Bamania
Stadlwieser Joseph, Frère missionnaire Mil - Hill à Waka. Tous ces religieux et religieuses ont été autorisés à rester à leur poste de mission, sous la surveillance directe de leurs supérieurs responsables.

Schelle, Rodolf, ex-sujet autrichien, médecin de la Colonie à Gemena a signé une déclaration de loyalisme, a été autorisé provisoirement à continuer ses fonctions dans son secteur médical, à la condition de se conformer à la législation sur la circulation, les armes et la détention d'un appareil radiophonique.

Foerster, Hélène, épouse du précédent, a également signé une déclaration de loyalisme, a été laissée provisoirement en liberté mais n'a pas obtenu de permis de circulation.

Schwar, Rudolf, ex-sujet autrichien, agent agricole des Plantations de Djombo à Djombo : a été laissé provisoirement en liberté surveillée, après avoir signé une déclaration de loyalisme; le Directeur de sa Société, Mr. Batz, a signé une déclaration

garantissant le loyalisme de cet agent.

Le Commissaire Provincial
D.F. Henry, Chef de la Province
Sé/S.F. Henry.

Le 3 juillet 1940, le Gouverneur Général, Pierre Ryckmans, envoya dans toutes les provinces le règlement relatif à l'internement des ressortissants ennemis ou des suspects internés (8). Il le commenta lui même dans sa lettre n°7286/S.I. du 4 juillet 1940 en concluant par ces termes :

D.3.

"Vous remarquerez que ce règlement est fort souple et n'entre pas dans le détail. Ceci vous permettra de prendre les décisions qui pourront le mieux convenir par exemple en ce qui concerne l'emploi du temps des internés; les travaux auxquels ils peuvent occuper leur loisir, la rémunération si ces travaux sont productifs, la création éventuelle des cantines confiées à un interné (...)"

Effectivement, les instructions données par Pierre Ryckmans s'avéraient très adroites et traduisaient sans aucun doute les sentiments d'humanité et de modération de leur auteur. Tous les textes mis à notre disposition attestent que les "ennemis" étaient traités conformément aux lois de l'humanité, sans aucun esprit de vengeance, sur toute l'étendue de la province de l'Equateur (9).

Cependant ces arrestations et instructions, fussent-elles non violentes et en conformité avec des éléments fondamentaux qui régissent le droit de légitime défense, indiquaient aux yeux des Noirs, d'abord aux éléments de la Force Publique, agents d'exécution et témoins oculaires, ensuite aux évolués et le reste de la population, que les Blancs étaient en conflit qui les déshumanisait.

Telle fut également la constatation du professeur B. Verhaegen qui écrivit que la population congolaise "fut fort impressionnée par contre par les mesures d'internement prises à l'encontre des Allemands en mai et les Italiens en novembre 1940" (10). Le même

auteur précisa que "... voir des Blancs traitant d'autres Blancs comme des Congolais fut un sujet d'étonnement pour les évolués qui étaient habitués à ce que les Européens se ménagent entre eux" (11).

A coup sûr, nous sommes ici en présence d'une des causes de la démystification de "mondele", l'homme blanc, en dépit de tout ce qu'il avait érigé comme stratégie pour "ne pas altérer l'image de marque de la société européenne composée pour l'essentiel de cadres" (12).

Ces contradictions éclatèrent même dans des cas d'espèce!

En effet, toute Belge épouse d'un sujet de nationalité ennemie était devenue suspecte et ne méritait plus la confiance totale de ses compatriotes. Le cas de Trentels Marie, belge, épouse de Boccaccini, offre un exemple de cet affaiblissement des relations interpersonnelles. Il en était de même de tout Belge marié à une Allemande ou à une Italienne. Tel se présentait le cas de Mme Roels. En effet le 29 juillet 1940, le Major INEK, commandant le 4^e Régiment, adressa la lettre suivante au chef de Province, E.F. Henry.

D.4.

Monsieur le Chef de Province,

Le 21 juillet dernier, j'ai eu l'honneur de vous entretenir au sujet des agissements, pour le mois étranges, de Monsieur et, surtout, de Madame Roels.

Ils recherchaient toutes les occasions de fréquenter les officiers et sous-officiers de réserve de la Force Publique, les retrouvaient fréquemment, le soir, dans un établissement de la Place.

Au cours de conversations anodines, Madame Roels posait souvent à brûle-pourpoint des questions d'ordre militaire, et relatives à nos effectifs, nos armements, nos moyens de défense, etc. Des officiers et sous-officiers de réserve avaient même une fois été invités à souper chez eux.

Je me permets de vous signaler de nouveaux faits: vous avez pu voir que Mr et Mme Roels ont assisté au défilé des troupes du 21 juillet.

Le 24 juillet, au soir, des officiers et sous-officiers de réserve, parmi ceux qui devaient quitter Coquilhatville sur le lendemain, ont de nouveau été invités à souper: Le 26 juillet, jour du départ de deux compagnies pour Léopoldville, Mr et Mme Roels ont assisté tantôt ensemble, tantôt séparément à toute l'opération d'embarquement. On a pu voir Madame Roels s'entretenir avec les européens de réserve partants, puis, se mettant au premier rang des spectateurs, à l'endroit même de la passerelle d'embarquement, suivre avec une attention évidente la mise à bord des armes, donnant presque l'impression de les compter.

Je sais que Madame Roels, allemande d'origine, est également considérée comme belge par son mariage et que, dès lors tous les faits relatés ci-dessus peuvent prendre une apparence normale, mais ne pensez-vous pas, Monsieur le Chef de Province, qu'il y aurait cependant lieu de lui adresser un sérieux avertissement, de l'inviter, ne fût-ce que par raison de tact, à s'intéresser un peu moins ouvertement à tout ce qui touche la F.P. (qui paraissait d'ailleurs lui être totalement indifférent avant la mobilisation), de le lui interdire, au besoin ? Je vous demande en outre, à nouveau, de bien vouloir envisager la possibilité de faire exercer, sur Madame Roels, principalement, une surveillance active autant que discrète et s'assurer qu'ils n'expédient ou ne reçoivent aucune correspondance par une autre voie que la voie postale.

Le Major IHEK
Commandant le 4^e Régiment
Sé/Ihek.

La réponse ne se fit pas attendre. La surveillance de la correspondance fut établie. L'enquête discrète opérée auprès de la famille Roels échoua à cause de l'indiscrétion d'une personne. Cependant la famille dut être l'objet de plusieurs tracasseries, allant d'une petite bagarre le 27/08/1940, avec

Monsieur Lepere, parce que Roels avait dit : " la France a fort bien fait de livrer ses 500 avions à l'Allemagne", à des comparutions au Tribunal, notamment le 12 juin 1942, devant Piette Marcel, Officier de Police Judiciaire à compétence générale à Coquilhatville.

Cette fois-là, ce fut Mme Roels qui accusa le nommé Giovanni Batista Bront. Mais l'affaire tourna au vinaigre car l'accusé fit des révélations éblouissantes : la famille Roels n'écoutait que les émissions Stuttgart et de Berlin! Même Roels avait personnellement déclaré : "quand les Boches seraient ici, alors qu'elle viendrait à Coquilhatville (13) et qu'elle y danserait sur un billard pour manifester sa joie" ! Elle avait traité les Français libres, des "constipés de de Gaulle" ! etc.

Malheureusement nous ignorons le verdict du Tribunal. Mr Giovanni Batista Bront en profita pour dénoncer les "pro-boches" de la région. La nouvelle fit sensation à Coquilhatville.

Un autre cas qui marquait la défiance réciproque des Belges fut le dossier "propos défaitistes". En effet l'Ordonnance législative n°83/A.P.A.J. du 27 mai 1940, punissait d'un mois à deux ans de servitude pénale et d'une amende de cent à cinq mille francs, "Quiconque, en quelque lieu que ce soit, aura tenu des discours ou propos de nature à diminuer la faculté de résistance morale de l'armée ou des populations contre les entreprises hostiles d'une puissance étrangère "(14).

Ainsi treize aspirants de la Force Publique partis de Tshela pour Coquilhatville via Léopoldville furent plusieurs fois interrogés à Coquilhatville sur ordre du Procureur du Roi Michez résidant à Léopoldville. Le message codifié (15) du 4 mars 1941 dont voici le texte en clair nous renseigne sur ce qui se passa à l'Equateur.

D.5.

"Vous commissaires et tous magistrats votre ressort pour interroger treize aspirants Force Publique partis de Léopoldville par S.W. Baron Général Jacques ce matin propos défaitistes tenus différentes reprises hôtel SIGA pendant leur séjour Léopoldville par nommé

Quoidbach géomètre colonie occupant chambre
deux hôtel précité. Stop.
Interrogez également collègues inculpés Coquilhatville même objet et ses relations locales.
Stop. Urgent télégraphiez résultat général
interrogatoires.
Proroi Michez".

Au terme de quelques échanges de messages télégraphiés, le Procureur du Roi a.i. de Coquilhatville L. Janssens, envoya le 7 mars 1941 à son homologue de la capitale pour la commission rogatoire "propos défaitistes", la lettre suivante.

D.6.

Monsieur le Procureur du Roi et honoré collègue,

Comme suite à vos radios n°s 875, 897 et 102, j'ai l'honneur de vous faire tenir seize procès-verbaux dressés en exécution de votre commission rogatoire.

Les sieurs Dokogne et Ratings qui se trouvent à l'intérieur du District du Congo Ubangi n'ont pu être interrogés.

Veuillez agréer, Monsieur le Procureur du Roi et Honoré Collègue, l'assurance de mes sentiments bien confraternels.

Le Procureur du Roi, a.i.
L. Janssens.

Nous n'avons pu trouver des traces de l'issue de cette affaire préoccupante pour l'administration belge à l'époque. Le professeur B. Verhaegen nous renseigne que l'Ordonnance législative n°83/A.P.A.J. du 27 mai 1940 fut abrogée le 7 juin 1944 par l'Ordonnance législative N°140 (16).

Quant aux internés, ils étaient tantôt relâchés tantôt réincarcérés selon que Kinshasa décidait en fonction de l'évolution de la guerre. Ainsi le 28 octobre 1940, le Commissaire Provincial-adjoint, J. Van Hoek, en exécution des instructions du Gouverneur Général, lui adressa cette lettre :

D.7. Monsieur le Gouverneur Général,

En réponse à votre télégramme n°719/Eq i. du 26 courant, j'ai l'honneur de vous donner ci-dessous la liste des sujets italiens dont le réinternement éventuel devrait être envisagé :
BERTONI, colon à Imese, célibataire
FIORINI, ex-chef de secteur C.K. à Renika, célibataire.

FRANCHINO, colon à Mokamé, célibataire.

GHEDINI, colon à Karagba, célibataire

SANDON, agent de la S.A.B. à Wangata, célibataire.

TURTERO, colon à Budjela, célibataire.

Ces 6 personnes ont été internées, puis libérées à la suite des enquêtes que j'ai fait effectuer à leur sujet; elles sont placées en liberté surveillée à l'endroit qui leur a été assigné à chacune.

Il n'y eut aucun sujet allemand interné dans la Province, mais je profite de l'occasion pour vous demander quelle mesure il convient de prendre à l'égard des personnes ci-après, si de nouveaux événements se produisaient.

1° Dr ZANETTI, sujet italien, médecin-inspecteur de la Croix-Rouge, interné puis libéré à Stanleyville, actuellement attaché au laboratoire de Coquilhatville.

2° Dr RADNA, ex-autrichien, médecin H.C. de la Colonie (contrat résilié au 31.1.41), actuellement médecin du sous-secteur de Befale.

Ces trois médecins sont mariés et accompagnés de leurs femmes.

Pour le Commissaire Provincial
Chef de la Province, en voyage
Le Commissaire Provincial-Adjoint
J. Van Hoek

Sé/J. Van Hoek.

Nous supposons que si les sujets allemands n'étaient pas internés, la raison principale devra être recherchée du côté professionnel. En effet la plupart étaient des religieux ou des médecins.

Le 24 novembre 1940, le Gouverneur Général, Pierre Ryckmans, envoya un télégramme à tous les

Commissaires Provinciaux pour annoncer l'existence d'état de guerre entre la Belgique et l'Italie. Le 26 novembre, le Commissaire Provincial, E.F. Henry prit différentes mesures notamment l'arrêté n°254 sanctionnant le réinternement de quelques sujets italiens suspects. En voici l'essentiel :

D.8.

"Article premier. Les sujets italiens désignés ci-après seront réinternés immédiatement et dirigés sur les endroits suivants :

a/ Sur Coquilhatville :

M.M. BERTONI, G., colon à Imese, territoire de Bomboma

FRACHINO, S., colon à Mokamé, territoire de Nouvelle-Anvers.

SANDON, A., agent de la S.A.B. à Wangata, territoire de Coquilhatville.

b/ Sur Lisala :

MM. FIORINI, A., ex-chef de secteur de C.K. à Renika, territoire de Busu-djanca

CHEDINI, L., colon à Karagba, territoire de Budjala

TURTERO, R., colon à Budjala, territoire de Budjala.

Article 2. Les Commissaires de District et Administrateurs territoriaux intéressés de la Province sont chargés chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui entre immédiatement en vigueur".

Jusqu'à la fin des hostilités en Europe, le Congo Belge restera dans la guerre sans interruption. Aussi l'histoire d'internement et de réinternement, de mise en garde et de surveillance discrète, ne finira de se répéter.

II. Conclusion.

Nous espérons avoir glissé dans le dossier de la seconde Guerre Mondiale au Congo Belge, quelques éléments nouveaux en apparence anodins. Mais dans une région, comme celle de l'Equateur, à faible population blanche, ils devaient avoir parmi les Noirs un retentissement non moins significatif. En effet, l'apparition prononcée d'un climat de méfiance entre

Européens eut comme expression au grand étonnement du public, des accusations, des interrogatoires et des arrestations ! Les Belges ne pouvaient faire autrement ! Tristes exemples pourtant des Blancs, c'est-à-dire de ceux qui s'estimaient maîtres incontestés ou des élites devant prêcher avant tout par le comportement.

NOTES

- (1) Après la Première Guerre Mondiale, les anciennes colonies allemandes furent partagées par la S.D.N. aux termes du traité de Versailles du 28 juin 1919, à titre de mandat. La Belgique obtint le Rwanda et le Burundi. Et pourtant la Force Publique Congolaise contrôlait pendant les campagnes militaires un territoire plus vaste que celui qui lui fut donné.
- (2) Biographie Belge d'Outre-Mer, T. VII, pp. 415-426.
- (3) Verhaegen B., "La guerre vécue au centre extracoutumier de Stanleyville" in Le Congo Belge durant la Seconde Guerre Mondiale, Recueil d'études, Académie Royale des Sciences d'Outre-Mer, Bruxelles, 1983, p. 440.
- (4) Idem, p. 442.
- (5) Les documents inédits qui font l'objet de cet article appartiennent aux archives du Palais de Justice de Mbandaka (anciennement Coquilhatville), chef-lieu de la Région de l'Equateur. Ils sont désignés ici par la lettre D. Les chiffres indiquent l'ordre de succession de ces documents dans le présent travail.
- (6) Cette ordonnance-loi fut publiée dans le numéro 8 bis du 10 mai 1940 du Bulletin Administratif, pp. 393-394. Il est à noter que pendant la Seconde Guerre Mondiale, le Ministre des Colonies, Albert de Vleeschauer et le Gouverneur Général, Pierre Ryckmans, avaient des pouvoirs exceptionnels réunissant ceux du Roi ainsi que ceux du Législatif et de l'Exécutif !

- (7) Revue Coloniale Belge, 10(1955) 336. Lire aussi notre travail "Les Gouverneurs de l'Equateur 1885-1960" in Annales Aequatoria 7(1986) p. 155
- (8) Voir archives du Palais de Justice de Mbandaka.
- (9) L'Ordonnance n°36/A.L.M.O. du 15 mars 1935, fixait le nombre, les dénominations, les chefs-lieux et les limites des districts de la province de Coquilhatville. Ces dispositions administratives étaient par la suite modifiées. Dans son article "La population du Congo pendant la Seconde Guerre Mondiale" in Le Congo Belge durant la Seconde Guerre Mondiale, op.cit. pp. 15-30, le R.P. Léon de Saint-Moulin parle de "L'évolution de la carte administrative de 1935 à 1949".
- (10) Verhaegen B., op.cit. p. 443.
- (11) Idem, p. 476.
- (12) Tshimanga wa Tshimanga, Histoire du Zaïre, Ed. du CERUKI, p. 85.
- (13) La famille Roels habitait Boyeka, une localité située à huit kms de Mbandaka
- (14) Bulletin Administratif du Congo Belge, 29ème Année, n°10 bis, pp. 483-484.
- (15) Tous les messages étaient chiffrés. Heureusement nous avons pu mettre la main sur les textes décodés.
- (16) Verhaegen B., op.cit. note infra-paginale n° 12, p. 490.

LUFUNGULA Lewonq
ISP/Mbandaka.

NOTE SUR LA SECLI/LIBANDA (1919-1927)

Les recherches sur l'histoire des populations habitant les marais de l'entre Zaïre-Ubangi sont encore à leurs débuts. Les premières datent de la fin des années 1960 avec les travaux de P. Van Leynseele sur les Libinza de la moyenne-Ngiri, de Mumbanza sur l'histoire socio-économique des populations riveraines de l'entre Zaïre-Ubangi et les recherches effectuées dans le cadre des travaux de fin d'études (1).

Toutes ces recherches s'enlisent devant une difficulté principale. C'est celle liée aux sources de documentation. Un problème particulièrement crucial ici où les sources écrites ne foisonnent pas et où la tradition orale ne se retrouve qu'au niveau des souvenirs personnels. Les informateurs ne racontent généralement que les faits qui leur sont contemporains.

Quant aux sources d'archives, celles-ci datent pour la plupart des années 1910 avec l'occupation européenne. Leur utilisation présente un certain nombre de problèmes notamment la centralisation et la conservation. Le principal dépôt d'archives intéressant ces populations se trouve à Bomongo. Les autres documents se trouvent éventuellement à Lisala, Basankusu, Bomboma (Kungu), Mankanza, Mbandaka suivant les modifications successives du territoire (2). Par endroits, ces archives sont bien conservées, ailleurs elles sont mal entretenues.

Aussi, pour faciliter la tâche aux historiens s'intéressant à l'étude de la région, nous avons jugé utile d'effectuer des recherches d'ordre documentaire, domaine que nous avons choisi comme cadre de nos recherches.

Tel est le but principal de la présente étude. Il s'agit de documents d'archives qui concernent la

factorerie SECLI/Libanda installée à Libanda localité située à environ 8 Km en amont de Bomongo sur la Ngiri. Le dossier contient 21 documents qui couvrent la période allant de 1919 à 1927.

Nous ne faisons pas ici une lecture critique, mais bien une présentation analytique de ces sources d'archives.

La Localité de Libanda est située aux confins des territoires occupés par les Baloi, les Djamba, les Libinza et les Likoka. Cette position stratégique a attiré aussi bien les commerçants que les Missionnaires. Tous pouvaient atteindre facilement toutes les couches de la population à la fois par voie de terre et par voie d'eau.

Si les missionnaires de Scheut ont réussi dans leur entreprise, la SECLI/Libanda par contre n'a pas connu de succès durant sa brève existence pour des raisons que nous développons dans les pages qui suivent (3).

1. INSTALLATION DE LA SECLI/LIBANDA.

Depuis l'arrivée des Européens en 1910, plusieurs firmes commerciales ont ouvert des factoreries dans la région des marais de l'entre Zaïre-Ubangi et principalement dans la Basse-Ngiri pour exploiter l'huile de palme et les palmistes. Voici quelques unes de ces factoreries :

- Etablissements Congolais Gillespie (Fala)
- Etablissements Oriez à Nkoto en 1919
- Société Commerciale et Minière de l'Uéle (S.C.M.) Nkoto et Bonyanga en 1920)
- Shaw et De Medevos (Ngondo en 1920) (4).

Les éléments qui expliquent le foisonnement de ces factoreries dans la région sont notamment l'abondance du palmier à huile et l'importance commerciale de l'huile de palme dans la colonie ainsi que dans la métropole (5).

LA SECLI, déjà installée à Wendji près de Mbendaka, établira des postes agricoles et commerciaux sur la Ngiri; Libanda en 1919, Bonyanga en 1926 (localité située sur la moyenne-Ngiri au confluent de la Moanda et de la Ngiri) et à Nkoto en 1928 à 2 Km en avant de Bomongo (6).

Le dossier de la SECLI/Libanda trouvé au dépôt

d'archives à Bomongo, comprend 21 pièces dont la dernière en date est celle de 1922. Les dossiers des autres centres commerciaux notamment celui de Nkoto, nous ont permis d'obtenir des renseignements sur les années qui suivent.

La Société s'installe à Libanda conformément à l'autorisation d'occupation provisoire accordée par le C.D.D. des Bangala (à Lisala). Le terrain qu'elle occupera provisoirement jusqu'à (1926) est d'une superficie d'un hectare à 300 m en amont du village Libanda.(7)

Pour faciliter l'achat des produits, la société a construit au début de l'année 1920 4 hangars d'entreposage respectivement à Bobeka (8 Km de Bomongo), à Boole (3 Km de Bobeka), à Munsenge (hameau du village Moluba à 2 Km de Boole) et à Bonjo (sur le chenal qui mène vers Bosila).

Les autorisations délivrées par le C.D.D. pour la construction des hangars, nous livrent les renseignements ci-après : superficie de chaque hangar, Bobeka(43 m²), Bondjo (42 m²) Munsenge (21 m²), Boole (19 m²) la redevance annuelle à payer (0,20 centimes/m²) ainsi que des croquis (cartes) reprenant les noms des villages environnants et les principaux chenaux.

2. EVOLUTION DE LA PRODUCTION

Pas de documents à notre disposition, sauf un manuscrit au crayon du Gérant de la Société qui mentionne la production des palmistes et de l'huile de palme au cours du 2ème semestre de l'année 1920 ainsi que celle de l'ivoire au 1er semestre de la même année.

Voici ces tableaux :

	Palmistes	Huile de palme
Juillet	5.046 Kg	8.181 Kg
Août	5.050 Kg	7.100 Kg
Septembre et		
Octobre	1.290 Kg	13.050 Kg
	-----	-----
	11.386 Kg	28.331 Kg

Ivoire 1er semestre 8 ivoires représentant 71,750 Kg

Stock magasin

- Huille de palme	76.650
- Palmistes	4.124/amendes

3. LE PERSONNEL

Quatre documents établis respectivement le 24 mars 1921, le 28 Juillet 1920, le 15 janvier 1921 et le 09 décembre 1921 nous donnent la liste du personnel ayant oeuvré au sein de la SECLI/Libanda, avec la catégorie (acheteur-vendeur, travailleur, boy), l'origine, la date d'engagement et dans certains cas la date d'expiration du contrat (9). Malheureusement les origines ne sont pas indiquées avec précision. Les agents sont identifiés d'après leur district d'origine. Ces précisions nous auraient révélé sans doute si le problème de la main-d'oeuvre à la région se posait déjà à cette époque (10).

Toutefois, ces documents sont parmi les plus importants du dossier. Ils nous présentent quelques nous des premiers acteurs africains dans l'oeuvre de la colonisation dans cette région. La descendance de quelques-uns de ces personnages vit à Libanda et à Bomongo, il s'agit par exemple de la famille Mokoba Bernard, originaire de Bomboma engagé à la SECLI en qualité d'acheteur le 01.05.1919 puis entré au service des missionnaires à partir de 1933 et celle de Ekoko engagé le 01.01.1919 dont le fils fut Commissaire du Peuple de Bomongo de 1977 à 1982.

Evolution de la main-d'oeuvre

Les personnes ayant oeuvré au sein de la SECLI/Libanda jusqu'au 31.12.1921 totalisent un effectif de 72 africains et 3 Européens. Parmi les africains 62 sont originaires du district des Bangala (11) 6 du district de l'Equateur et 4 du district de l'Ubangi.

L'effectif au recrutement du 01.01.1919 était de 6 unités. Il s'agit de : Ekoko, Esokola, Longwambili, Mamboko, Mazoba et Tolo tous d'origine bangala et engagés en qualité de travailleur. L'effectif monte à 53 unités au 24 mars 1920, à 57 au 28 juillet 1920 et tombe à 31 unités au 15 janvier 1921. Le documents du 09 décembre 1921 ne reprend que les noms d'acheteurs-vendeurs.

Il s'agit de :

Nom	Date engagement	Origine
1. Bomengo	01.09.1921	Bangala
2. Bundja Joseph	01.06.1919	Bomboma(Bangala)
3. Gungba	01.09.1919	Bangala
4. Ilamba Bernard	01.09.1919	Equateur
5. Mokoba Bernard	01.05.1919	Bomboma(Bangala)

Quant aux acheteurs, ils sont 14 au 24 mars 1920, 2 au 01 janvier 1921 et 06 au 31 décembre 1921.

Ces variations des effectifs de la main-d'oeuvre en général sont liées certainement à la rentabilité de la factorerie. Nous en parlerons dans la partie consacrée à la cessation des activités de la factorerie.

Mais pour l'effectif d'acheteurs-vendeurs, nous pensons que deux raisons sont à la base de ces variations. Il s'agit de nécessités du début des activités de la firme et de la manière de travailler de chacun. Quant à la première, la firme n'ayant pas encore construit des hangars d'achat et d'entrepotage, il fallait des acheteurs en nombre suffisant pour chercher les produits à travers la région. Ce n'est qu'avec la construction de ces hangars en 1920 à Bobeka, Boole, Munsenge (Moluba) et à Bondjo que le nombre d'acheteurs-vendeurs diminue, chaque hangar opérant dans un rayon déterminé. Quant à la manière de travailler de chacun, nous constatons en consultant les listes du personnel que certains agents se maintiennent jusqu'en 1921. C'est le cas de Ilamba Bernard originaire d'Isaka district de l'Equateur. Son contrat a dû être renouvelé deux fois, le 30.12.1920 et le 30.06.1921, il est le seul de 14 premiers acheteurs-vendeurs à être maintenu. Ainsi ceux qui n'ont pas donné satisfaction, ont dû être simplement remerciés.

Par ailleurs, la désignation des remplaçants n'était pas automatique, il fallait avoir un permis de récolte délivré par l'Administrateur du Territoire (12). Ce qui expliquerait l'effectif de 2 unités au 01.01.1921.

Concernant les Européens, la société a été

dirigée jusqu'à 1922, successivement par :

1. Caillet Georges Emile, originaire de Rolle en Suisse immatriculé à Boma le 18.01.1918 (01.01.1919 à 1920).
2. De Mayer Honoré Joseph, de nationalité belge immatriculé à Boma le 12.08.1920 (1920 à 1922)
3. Richard Théodule Jean-Baptiste de nationalité belge, immatriculé à Boma le 12.05.1914 (à partir de 1922) (13).

Liste générale du personnel de la factorerie ayant oeuvré du 01.01.1919 au 31.12.1921.

Nom	Origine	Date d'engagement	Fonction
01. Babeti	Bongo(Bangala)	01.09.1920	Travailleur
02. Bafete	Bongo(Bangala)	01.06.1920	Travailleur
03. Banings	Bangala	01.06.1920	Cuisinier
04. Batasiboni	Ubangi	01.03.1920	Travailleur
05. Bapende	Bangala	01.02.1919	Travailleur
06. Bobeke	Bangala	01.05.1919	Travailleur
07. Bofingo	Equateur	01.10.1919	Acheteur-vendeur
08. Boka	Boole(Bangala)	01.04.1920	-
09. Bokete	Bangala	01.01.1920	Acheteur-vendeur
10. Bokuma	Ubangi	01.04.1919	Travailleur
11. Boleko	Bangala	01.10.1919	Acheteur-vendeur
12. Bomengo	Buya	01.09.1921	Acheteur-vendeur
13. Bondebe	Bongo(Bangala)	01.01.1921	Travailleur
14. Bondeko	Bangala	01.07.1919	"
15. Bongenie	Bangala	01.04.1919	Acheteur-vendeur
16. Bongondo	Bangala	01.10.1919	Acheteur-vendeur
17. Bonkoi	Buya	01.08.1920	Travailleur
18. Bonoi	Equateur	15.05.1919	Sentinelle
19. Bundja	Bangala	01.06.1919	Acheteur-vendeur
20. Djoambi	Bangala	01.03.1920	"

21. Djoli	Monkoto(Equateur)	-	Classeur
22. Edjomba	Bangala	1.4.1919	Travailleur
23. Ekoko	Bangala	1.1.1919	"
24. Esokola	Bangala	1.1.1919	"
25. Ilamba	Equateur	1.6.1919	Acheteur- vendeur
26. Gungba	Zandu	1.9.1919	Acheteur- vendeur
27. Kombo	Bangala	1.1.1919	Travailleur
28. Libuka	Bangala	1.3.1919	Acheteur- vendeur
29. Likele	Bangala	1.7.1919	Travailleur
30. Litebe	Bongo(Bangala)	1.10.1920	Travailleur
31. Longwambili	Bangala	1.1.1919	Travailleur
32. Longwango	Bondoko(Bangala)	1.6.1920	Travailleur
33. Mabetelenge	Bangala	1.3.1920	Travailleur
34. Mabomi	Bangala	1.1.1920	Acheteur- vendeur
35. Mabuka	Bangala	1.5.1919	Travailleur
36. Makolo	Bangala	1.3.1919	Travailleur
37. Makendekela	Bolebo(Bangala)	1.6.1920	Travailleur
38. Mamboko	Bangala	1.1.1919	Travailleur
39. Mandjombolo	Bangala	1.3.1919	Travailleur
40. Manzoba	Bangala	1.4.1919	Travailleur
41. Manzuku	Bangala	1.6.1919	Travailleur
42. Masinga	Bangala	15.3.1919	Acheteur- vendeur
43. Mawemba	Bangala	1.7.1919	Travailleur
44. Mazoba	Bangala	15.3.1919	Acheteur- vendeur
45. Mazoli	Bangala	1.4.1919	Travailleur
46. Mobe	Libendja	1.1.1921	Travailleur
47. Mofiki	Bomboma	1.4.1920	Travailleur
48. Moilikolo	Bangala	1.4.1919	Travailleur
49. Moimboko	Bangala	1.1.1919	Travailleur
50. Moisa	Bombenga(Bangala)	1.5.1920	Travailleur
51. Mokoba	Bomboma(Bangala)	1.5.1919	Acheteur- vendeur
52. Molala	Bobeka(Bangala)	1.6.1920	Travailleur
53. Molo	Bonginda(Lulonga)	-	Travailleur
54. Molobola	Bongenye(Bangala)	1.7.1919	Travailleur
55. Mombeka	Bangala	1.6.1919	Travailleur
56. Momongo	Bangala	1.12.1919	Acheteur- vendeur
57. Mompoko	Nabena(Bangala)	1.6.1920	Travailleur
58. Monkoto	Bangala	1.3.1919	Travailleur

59.	Mopatasi	Bangala	1.2.1920	Acheteur-Vendeur
60.	Mowango	Bangala	1.7.1919	Travailleur
61.	Ndonga	Bangala	1.4.1919	Travailleur
62.	Pimba	Bangala	1.6.1919	Travailleur
63.	Sombo	Ubangi	1.3.1920	Travailleur
64.	Sukali	Bangala	1.7.1919	Travailleur
65.	Tolo	Bangala	1.1.1919	Travailleur
66.	Unguba	Bangala	1.4.1919	Travailleur
67.	Wande	Ubangi	1.2.1920	Acheteur-Vendeur
68.	Yebi	Bomboma(Bangala)	1.6.1920	Travailleur
69.	Yedola	Equateur	1.1.1920	Acheteur-Vendeur
70.	Yele	Bangala	1.6.1920	Travailleur
71.	Zimazima	Bangala	1.7.1919	Travailleur

4. CESSATION DES ACTIVITES DE LA SECLI A LIBANDA

Une lettre de l'Administrateur du Territoire de Bomboma Vendevienne au Commissaire de District en 1927 l'informant de l'abandon de Libanda et de Fala respectivement par la SECLI et par Gillespie et Sons est le seul document qui témoigne la fin des activités de la SECLI.

En consultant les dossiers des autres centres commerciaux notamment celui de Nkoto, une localité située à 2 Km en aval de Bomongo, nous nous rendons compte que deux raisons ont été à la base de cet abandon. Il s'agit de la non viabilité du site de Libanda pour ce genre d'activités et l'attrait vers d'autres sites favorables.

Libanda est un village des riverains Baloi dont les activités principales sont la pêche et l'agriculture. Il est donc situé en dehors du territoire Djamba où l'exploitation du palmier est la principale source des richesses. La plus grande quantité de l'huile de palme produite dans la région provient de Djamba. C'est cette aptitude des Djamba à exploiter le palmier qui attire les firmes commerciales. C'est ainsi que bien avant la SECLI, beaucoup d'autres firmes commerciales ont gagné le territoire des Djamba (14).

Ainsi donc la SECLI installée en dehors de la zone d'exploitation du palmier où se jouait déjà le jeu de la concurrence des autres firmes commerciales

ne pouvait connaître que des mauvaises affaires (15).

C'est pourquoi, après avoir tenté vainement de créer une plantation de palmier à Nkolo, localité située à 7 Km en amont de Libanda (16) la société se tourne vers d'autres endroits favorables où elle ouvre une factorerie en 1924 à Makengo, localité située dans la région de Bontoma, à Bonyanga en 1926 après l'abandon de ce centre par la Société Commerciale et Minière de l'Uélé et à Nkoto en 1928 après que ce site eut été occupé successivement par Monsieur A. Oriez (1919-1920) par la Société Commerciale et Minière du Congo (S.C.M.) de 1920-1923 et par la SEDEC de 1923 à 1928.

Nous attendons les remarques et suggestions éventuelles des lecteurs.

PRINCIPAUX DOCUMENTS DE LA SECLI/LIBANDA

01. Lettre n°337 du 28.02.1919 du Commissaire de District des Bangala adressée à Monsieur l'Administrateur du Territoire de Bomana relative à l'occupation provisoire du terrain par la SECLI.
02. Lettre n°147/SEC du 28.05.1919 du Gérant de la SECLI adressée à l'Administrateur du Territoire de Bomana lui demandant l'autorisation de construire un hangar d'entreposage à Bobeka.
03. Lettre n°2244 du Commissaire de District à l'Administrateur du Territoire du 29.10.1919 relative à la construction du hangar à Bobeka.
04. Liste du personnel de la SECLI au 24.03.1920 à la date du 30.06.1920.
05. Autorisation de construire un hangar à Monsenge à la date du 30.06.1920.
06. Autorisation de construire un hangar à Soole à la date du 30.06.1920.
07. Autorisation de construire un hangar à Bondjo à la date du 30.06.1920.
08. Rapport de l'Administrateur du Territoire sur les impositions personnelles de la SECLI au

2ème semestre 1920.

09. Lettre n°249 de l'Administrateur du Territoire adressée au Commissaire de District relative à la construction du hangar à Bobeka II.
10. Déclaration supplémentaire d'impôt personnel par l'Administrateur du Territoire au 25.10.1920.
11. Rapport de la production de la SECLI du 2ème semestre 1920.
12. Croquis des bâtiments comme éléments imposables.
13. Liste du personnel au 01.01.1921.
14. Lettre de l'Administrateur du Territoire de Bomana au Gérant de la SECLI relative au paiement de la redevance pour hangars le 30.09.1921.
15. Liste d'acheteurs-vendeurs de la SECLI au 09.12.1921.
16. Lettre n°406 de l'Administrateur du Territoire au Commissaire de District du 10.12.1921 relative à l'Hangar de Bobeka.
17. Lettre n°172/69 du 13.01.1922 du Commissaire de District à l'Administrateur du Territoire relative à l'Hangar de Bobeka.
18. Lettre n°46 du 21.02.1927 de l'Administrateur du Territoire relative à l'abandon de Libanda comme centre commercial.
19. Patente de commerçant n°86 délivrée à Monsieur Richard le 26.02.1922.
20. Lettre n°278/I du 28.08.1922 de l'Administrateur du Territoire au Commissaire de District relative à l'obtention de la patente de commerçant.
21. Lettre n°3040 du Commissaire de District à l'Administrateur du Territoire du 26.09.1922

lui transmettant la patente.

NOTES.

- (1) Nous préparons un autre travail qui consiste à faire le point de la recherche historique sur les populations de l'entre Zaïre-Ubangi.
- (2) Les entités administratives coloniales ayant produit les documents d'archives de base sur l'histoire des populations sont les territoires et les districts. L'espace géographique de Bomongo a fait partie successivement du district de l'Ubangi-Uélé de 1888 à 1895, du District de Bangala de 1895 à 1932 avec comme chef-lieu Nouvelle Anvers (Mankanza) puis Lisala, du District du Congo-Ubangi de 1932 à 1950 et du District de l'Equateur de 1950 à nos jours. Voir MOPONGI-ZUBELA, Inventaire des archives administratives du District de la Mongala 1908-1960, Mémoire de Licence en Histoire UNAZA, 1974, pp 3-18.
- (3) Les missionnaires de Scheut se sont installés à Libanda depuis le mois de mars 1933 jusqu'à nos jours. Bien avant l'installation de la mission protestante "Disciples of Christ Congo Mission" à Bosobele, localité située en aval de Bomongo, le 07 Octobre 1947.
- (4) A.Z.B.B. Dossiers du Centre Commercial de Nkoto et de la SECLI/Libanda. Les Etablissements Gillespie et Sons et la S.C.M. sont tous belges et ont respectivement leur siège à Anvers et à Bruxelles. Les établissements ORIEZ Shaw et Medevos ont été signalés dans les dossiers du C.C. de Nkoto mais leur identité nous est inconnue.
- (5) MUMBANZA MWA BAWELE, "Les ambiguïtés d'un développement économique : petite entreprise industrielle état et économie locale. L'huilerie d'Ebeka (1929-1980) In : Ambiguités d'innovations : Sociétés Rurales et Technologie en Afrique Centrale et Occidentale au XXe Siècle, Ed. SAFI, QUEBEC, 1984, pp. 161-230.

- (6) A.Z.B.B. Dossier C.C./Nkoto et SECLI/Libanda.
- (7) A.Z.B.B. Dossier SECLI/Libanda. Lettre du Commissaire de District à l'Administrateur du Territoire de Bomana portant le n°337 du 28.02.1919 autorisant la SECLI à occuper provisoirement un terrain à Libanda.
- (8) A.Z.B.B. Dossier SECLI/Libanda. Autorisation de construire les hangars d'entrepôt à Bondjo, Bobeka, Boole et Munsenge délivrée le 30.06.1920.
- (9) A.Z.B.B. Dossier SECLI/Libanda. Listes du personnel établies successivement le 24.03.1920, 28.07.1920, 15.01.1921 et le 09.12.1921.
- (10) Voir MUMBANZA MWA BAWELE, art.cit., pp. 161-230. Le problème de la main-d'oeuvre dans cette région a été une des préoccupations majeures des firmes commerciales. C'est ainsi que par exemple, pour l'huilerie d'Ebeka, la plupart des travailleurs venaient de loin, principalement de Bomboma, Budjala, Banzyville, Libenge et de Gemena.
- (11) Le District des Bangala au début de 1920 comprenait presque toute la Sous-Région de la Mongala, les Zones de Budjala, Kungu, Bomongo et Mankanza.
- (12) A.Z.B.B. Dossier SECLI/Libanda. Liste du personnel établie le 09.12.1921.
- (13) A.Z.B.B. Dossier SECLI/Libanda. Liste du personnel et Patente de commerçant n°86 délivrée à Monsieur RICHARD Th., Lisala, le 26.09.1922.
- (14) et (16) MUMBANZA MWA BAWELE, art.cit., pp. 161-230.
- (15) Les tentatives d'ériger Libanda, Fala et Nkoto en centres commerciaux ont échoué à cause de la concurrence des autres centres commerciaux notamment celui de Bomongo.
Voir A.Z.B.B. dossier centre commercial de Nkoto. Lettre n°55/Terres du 14.03.1926 de l'Administrateur du Territoire de Bomana au Commissaire de

District à Lisala, lettre 2406/829 du 09.06.1926 du Commissaire de District à l'Administrateur du Territoire de Bomana et la lettre n°311/Terrres du 14.10.1926 de l'Administrateur du Territoire de Bomana au Commissaire de District.

(17) et (18) A.Z.B.B. Dossier du Centre Commercial de Nkoto.

SIGLES UTILISES.

- 01. A.E.F. : Afrique Equatoriale Française
- 02. A.T. : Administrateur du Territoire
- 03. A.Z.B.B. : Archives de la Zone de Bomongo à Bomongo
- 04. C.C. : Centre Commercial
- 05. C.I.C.M. : Congrégation du Coeur Immaculé de Marie.
- 06. C.D.D. : Commissaire de District
- 07. S.C.M. : Société Commerciale et Minière de l'Uélé
- 08. SECL1 : Société Equatoriale Congolaise Lulonga-Ikeleuba.

MALEBE ENGENYA
Bibliothécaire de 2ème classe
ISP/Mbandaka
29/6/1987.

BIO-BIBLIOGRAPHIE DE JEAN FRANÇOIS IYEKI

Parmi les Zaïrois ayant joué un rôle dans le Congo d'avant l'indépendance, le nom de Jean François Iyeki est peu connu. Cependant, en composant sa bibliographie, on reste étonné devant une si grande activité. Ensuite, son rôle dans la prise de conscience politique de la province de l'Equateur apparaît également important. Tout en estimant considérable son travail littéraire, nous pensons que Th. Obenga exagère certainement quand il écrit (Le Zaïre, Présence Africaine, Paris, 1977, p. 246) : "Historiquement, l'itinéraire moderne de la pensée au Zaïre sous forme de discours philosophique, va de Iyeki (1956) à M'Buze - Nsomi (1974) en passant par Mabika Kalanda".

J.F. Iyeki n'était pas philosophe, malgré sa "Psychologie du bonto" mais littérateur et politicien. Nous reproduisons la recension de cette oeuvre par Boelaert qui l'a bien connu.

Nous avions voulu écrire une biographie plus détaillée surtout pour la partie qui couvre son activité politique, mais la documentation en fait défaut. Nous invitons les chercheurs zaïrois à poursuivre cette recherche. Ce qui suit n'est qu'une ébauche.

1. NOTICE BIOGRAPHIQUE

J-F IYÉKI est né le 22-11-1921 à Wafanya comme fils de Iyeki François de Bekungu (groupe Bofonge, collectivité Bianga, zone de Monkoto) et de Ntonda Arnoldine de Boyeke (groupe Ntomba).

Il a fréquenté l'école primaire à Mbandaka chez les Frères des Ecoles Chrétiennes (et durant une année à Wafanya 5e primaire).

Il entame ses études secondaires à l'Ecole Normale Primaire de Bamanya en 1936. Première et deuxième années terminées avec 90 % . En 1938, il est en troisième, mais il ne terminera pas l'année. Son nom est barré sur la liste des étudiants, et nous ne trouvons plus de résultats d'examens. Cela signifie qu'il est entré cette année-là au juvénat des FEC. En 1939 il est parti pour Tumba au petit-noviciat et y obtient la même année son diplôme d'enseignant. Nous le retrouvons à Bamanya, au noviciat où

il reçoit la confirmation le 14-4-1941. Le 16-7-1941, prise d'habit et de 1942 à 1943 il continue sa formation dans le scolasticat. Il enseignait à : Matadi, Tuaba, Boma, Mbandaka, Kintambo. Il restera dans l'enseignement comme frère des Ecoles Chrétiennes avec le nom de religion de Grégoire-Marie de 1943 à 1952. Il fonda un des premiers cercles congolais : Le Cercle de la langue française en 1952 avec Damien Kandolo et Albi Bindo.

Il s'est marié religieusement à Kinshasa le 28-8-1957. Au mois de mai 1959 il visite la Belgique où il prend contact avec e.s. Bomboko. Il entre dans les services gouvernementaux, en fonction de secrétaire de direction de l'OTRACO (1952-1960). Il devient Membre du Comité provisoire de direction de cet organisme et Administrateur - Directeur général en janvier 1961. Il participait aux congrès des Transporteurs à Copenhague en 1960 et de Navigation intérieure à Baltimore en 1961. Par après il devient conseiller de plusieurs ministres. En octobre 1960, il accompagne le Commissaire BOYLES Pierre en mission à Coquilhatville. De 1967 à sa mort, il était Directeur-Chef de Service des Publications à l'Office National de Recherche et du Développement. Il est mort le 30 janvier 1972 et enterré à Ngombe le 31.

2. ACTIVITES LITTERAIRES

J-F IYEKI publiait dans : Brousse, La Voix du Congolais, L'Avenir du Congo Belge, La Croix du Congo, il était ensuite rédacteur en chef de "Congo libre" (octobre 1959) et dans les publications des FEC, notamment : Flamme Ardente et Signum Fidei. (Sous les pseudonymes "Grégoire" ou "Quijan" ou "Anhi François").

La seule publication connue hors des articles dans les périodiques cités est : Essai sur la psychologie du Bonto, O.N.R.D. Kinshasa, 1970, 47 pages, une réédition d'une série d'articles publiés dans La Voix du Congolais en 1955-1956.

En janvier 1961, Boelaert proposait à Hulstaert de prendre Iyeki dans la rédaction d'Aequatoria ce qui ne sera pas réalisé.

En 1962, le P. Hulstaert demande son intervention pour obtenir une aide gouvernementale qui devrait sauver Aequatoria, mais la demande resta sans suite.

Notre but n'est pas de donner une étude critique de l'oeuvre littéraire de Iyeki mais seulement d'essayer de faire une bibliographie aussi complète que possible. Malheureusement nous n'avons pu consulter ni La Croix du Congolais, ni l'Avenir du Congo. En 1959, il venait d'achever un recueil de poèmes et préparait une étude ethnographique sur les phénomènes de possessions "Yebola" qu'il a intitulé : Le diable m'a dit.

3. ROLE POLITIQUE

Le Congrès de Coquilhatville (11 au 14 novembre 1959) constitue certainement le point culminant de sa carrière politique. Il y tient un discours remarqué par les observateurs. Pierre Artigue, dans Qui sont les leaders congolais (éd. Europe-Afrique, Bruxelles, 1961 2) p. 98-99 mentionne les fonctions suivantes : - Il était membre du bureau provisoire de M.N.C. à sa fondation (octobre 1958). Ensuite secrétaire général adjoint de l'Interfédérale (des groupes ethniques) fondé à Léopoldville qui eut son prolongement dans le Parti de l'Unité Congolais : (En février 1959) qui à son tour (novembre 1959) fusionne avec la P N P qui éclatera en PUNA (Lisala, mai 1960, et Unimo (janvier 1960).

BIBLIOGRAPHIE sur Iyeki :

- (1) ELOKO a Nongo Otshudiema, Les structures inconscientes de la Voix du Congolais, Cahiers du Cedad Bruxelles, 2-3 1975
- (2) JADOT J.M., Les écrivains africains du Congo-Belge et du Ruanda-Burundi, Bruxelles, 1959, p. 37, 81-82, 86, 89, 95, 96, 98, 100, 104, 128, 152.
- (3) MAKULA Kadiwa-Nzuji, La littérature zaïroise de langue française, Karthala, Paris 1985, p. 84, 85, 88, 89.
- (4) MISSINE L., Préface de Essai sur la psychologie du Bonto de J-F Iyeki, p. 5-6
- (5) NGANDU Nkashama, La littérature au Zaïre avant

1960, dans Zaire-Afrique, 12(1972)
488-489

- (6) Notre librairie n°44, 1978, p. 53
- (7) OBENGA Th., Le Zaïre, Présence Africaine, Paris
1977, p. 246ss.
- (8) X, Mbèndaké 11 (1957) 8, 2

5. BIBLIOGRAPHIE DE F.J. IYÉKI

A. "LA VOIX DU CONGOLAIS"

(1) Poèmes

1) Au jour de l'an	1958	44
2) Espoir	1956	36-37
3) Le retour	1956	274-275
4) Un nouveau-né	1957	114

(2) Proses

5) Iyonda, un oasis de lépreux	1957	331-334
6) La femme congolaise dans le foyer	1957	256-257
7) Le Tehuape, mon district	1958	122-124
8) Les barges restaurants	1957	171-174
9) L'intrépide Assitu (conte)	1957	277-280
10) Mme Nkumu-Siongo nous parle de la Belgique	1957	599-601
11) Oh! cette flèche (conte)	1957	612-614
12) Oh! ma femme (conte)	1958	40-43
13) Quelques instants avec Mr. J. Mbunga (interview)	1957	438-439
14) Qui l'aura ? (conte)	1956	795-797
15) Un homme qui fut planton pendant 35 ans (Bibliographie de L.Malanda)	1957	693-695
16) Vers l'éveil de Monkoto	1957	941-944

(3) Essais

17) Stanley au Congo	1954	418-421
18) Essai sur la psychologie du primitif		
18) L'art	1955	945-948

- | | | |
|---|------|---------|
| 19) La musique | 1956 | 15-20 |
| 20) Le danse | 1956 | 89-93 |
| 21) La littérature | 1956 | 169-173 |
| 22) La religion | 1956 | 251-255 |
| 23) Le fétichisme | 1956 | 323-326 |
| 24) Culte des morts | 1956 | 397-403 |
| 25) La coutume | 1956 | 469-472 |
| 26) Conclusion | 1956 | 543-547 |
| - réédition en brochure, | 1956 | |
| - 2e sous le titre : | | |
| <u>Essai sur la psychologie</u> | | |
| <u>du bongo, Kinshasa,</u> | 1970 | |
| 27) Les premiers officiers de police judiciaire du district du lac Léopold II | | |
| 28) Un théâtre congolais | 1956 | 885 |
|
(4) Ecrits Politiques | | |
| 29) Ceux qui reviennent de la Belgique | 1957 | 29-33 |
| 30) Congo, terre d'avenir | 1958 | 69-71 |
| 31) En marge du conseil de gouvernement | 1957 | 587-589 |
| 32) Femmes congolaises d'aujourd'hui | 1957 | 267-269 |
| 33) La culture du sens social | 1957 | 427-428 |
| 34) L'Africain et son avenir intellectuel | 1956 | 192-194 |
| 35) La hausse des prix | 1957 | 91-93 |
| 36) Le problème des salaires et l'ouvrier africain | 1956 | 845-848 |
| 37) Les interlocuteurs valables | 1957 | 676-680 |
| 38) L'immatriculation vue par un congolais | 1956 | 344-346 |
| 39) Nous voulons du français dans nos écoles | 1956 | 701-703 |
| 40) Que pensent nos étudiants universitaires | 1956 | 413-415 |
| 41) Réflexions sur les foyers sociaux | 1957 | 672-675 |
| 42) Regard sur l'année. Perspective d'avenir | 1957 | 13-16 |
| 43) Tour d'horizon de l'année 1957 | 1958 | 11-14 |
| 44) Un pas de plus vers la | | |

	promotion de la femme noire	1956	859-863
45)	Vers la rencontre des coeurs	1956	791-793
46)	Le Congo, pays des deux évolués	1956	883-884

(5) Traductions (Lingala-Français)

47)	Le trompeur trompé (Marie Mboyo)	1957	37-39
48)	Le serpent des rochers (Marie Mboyo)	1957	193-195

(6) Chroniques

49)	A l'université de L'ville	1956	880
50)	Deux films de l'abbé Cornil destinés à la femme congo- laise	1956	886
51)	Inauguration de l'Insti- tut d'Etudes sociales de l'Etat à L'ville	1956	880-881
52)	La Belgique a célébré le sacre de Mgr Kimbondo	1957	49
53)	Le sacre de Mgr P. Kimbondo	1957	41-45
54)	Une matinée à Lombolombo	1957	875-878
55)	Une visite à la Croix- Rouge de Léopoldville	1957	171-174
56)	La civilisation africai- ne face au monde moderne	1956	883
57)	Le baptême d'un premier filleul congolais du Roi à L'ville	1956	882-883
58)	L'Assemblée générale de l'association de classes moyennes africaines (ACMAF)	1956	882
59)	L'Ecole catholique de L'ville vient d'ouvrir ses portes	1956	881
60)	Le décès de Mlle Emilie Butu	1956	88
61)	Les funérailles du R.P. de la Kathule	1956	667-668
62)	Les Frères Joséphites ont		

- | | | | |
|---|---|------|-------------------|
| | fêté à Kabgaye le jubilé
d'argent de leur congrégation | 1956 | 816-817 |
| 63) | Les 25 ans d'épiscopat de Mgr
Verwimp de Kisantu | 1956 | 879-880 |
| 64) | Ouverture du Congrès nation-
al à Bruxelles | 1957 | 47-48 |
| 65) | Présentation de deux films
de l'abbé Cornil | 1956 | 886 |
| 66) | M.A.R., Bolamba a été reçu
par l'Association des journa-
listes belges et étrangers | 1957 | 49-50 |
| 67) | M. Jean Iysky a été magnifi-
quement accueilli à Wafanya | 1957 | 459-460 |
| 68) | Le 10ème anniversaire de
"Mbandaka" | 1957 | 799-800 |
| 69) | Mgr J.F. de Hemptinne n'est
plus | 1958 | 245-246 |
| 70) | Photo Iysky et sa femme | 1958 | 14 |
| B) "BROUSSE" | | | |
| | 71) L'art congolais | 1957 | 1, 25-29 |
| C) "SIGNUM FIDEI" | | | |
| | 72) Pax | 1946 | 17, 15 |
| | 73) Sur les hauts lieux | 1946 | 93-94 |
| | 74) Répart et départ | 1946 | 190-191 |
| | 75) Le Christ Roi | 1946 | 246-248 |
| | 76) Le culte des morts | 1946 | 278-279 |
| | 77) Tuuba | 1947 | 18, 219-222 |
| | 78) Un songe (conte) | 1948 | 19, 19-20 |
| | 79) Vingt-cinq ans (Jubilé de
Bolamba) | 1948 | 217-218 |
| | 80) Coq à l'honneur | 1950 | 21, 228-
230 |
| | 81) (Chronique Coquilhatville) | 1950 | 118-191 |
| | 82) Mais ces enfants (Essai) | 1951 | 22, 239-
240 |
| D) "FLAMME ARDENTE" (feuille de communication entre
les Fec-Scolasticat) | | | |
| | 83) Les Saints de chez nous ou le
drame glorieux dans le pays
d'Ouganda | 1948 | 3, 9-10-
87-90 |

84) Au bienheureux Renilde (P) 1948 1, 17 116-118

E) LOKOLE LOKISO (Mbandaka)

85) Discours d'ouverture 5(1959) 1.4-8

Je remercie les citoyens Iloo et Bongoso pour leurs précieuses informations.

H. Vinck

Bsanya, 29-4-1987

Annexe

Recension par E. Boelaert dans Aequatoria 1957, p.76

Jean-François IYKY : Essai de Psychologie du Primitif. 52 pp. Léopoldville. 1956 20 F.

Ce recueil d'une dizaine d'articles, parus dans la Voix du Congolais, mérite d'être lu deux fois. La première lecture est assez déconcertante : à travers les réminiscences d'études et de lecture difficiles l'auteur cherche sa voie et sa pensée. Il se répère, s'égaré et se contredit, sans en arriver à un exposé satisfaisant. Qu'a-t-il donc à nous dire ?

Et voici que la seconde lecture, plus avertie, nous révèle, le fond d'une pensée qui, peut-être, s'ignore : "Venu de l'Eden" (33), dont il "semble garder la nostalgie" (25), le primitif vit dans "l'antichambre d'une vie meilleure" (17,33). Mais son seul bien, son être, est menacé de toute part.

Entre le désir de suivre (18) et la crainte de perdre ce bien précaire, le primitif médite (32). Ces puissances surnaturelles sont Dieu et ses aides : les esprits et les âmes (32) et leurs ministres, les féticheurs (33). Il pourra obtenir leur protection s'il leur donne obéissance, respect et confiance (25)

Le primitif s'est ancré dans cette vision théologique. Il vit dans une ambiance surnaturelle, jusqu'à oublier les contingences naturelles, les causes internes. Il considère le monde en mystique, du point de vue religieux (10). C'est ce qui fait répéter l'auteur que le raisonnement du primitif part de l'invisible vers le tangible (25), du difficile au facile (9).

Cette attitude fondamentale du primitif, "ce quelque chose de sacré et d'intime, où il retourne dans l'épreuve" (51), se manifeste surtout dans son art :

Pour lui l'art est un don de Dieu : l'artiste est mû par un esprit (23), par une force surnaturelle (15). Son oeuvre sacrée (15) a pour but d'élever l'âme dans la contemplation d'un monde meilleur (25), d'honorer les esprits bienveillants, de déjouer les artifices des malfaiteurs (18).

Relu ainsi, l'essai d'Iyeky paraît bien une première expression authentique du fond de l'âme primitive.

**ESSAI DE BIBLIOGRAPHIE SUR LA LITTÉRATURE
ORALE MONGO**

1. EN GENERAL

DE ROP A., De gesproken woordkunst van de Nkundo, dans : Handelingen van het 21e Vlaams filologen-congres, Leuven, april 1955, blz. 296-304.

DE ROP A., De gesproken woordkunst van de Nkundo Annalen van het Koninklijk Museum van Belgisch Kongo. in 8° Wetenschappen van de Mens. Linguïstiek n. 13) Tervuren, 1956, 272 blz.

DE ROP A., Bibliographie over de mŕngo- ARSC, Mém. 8° VIII, 2, 1956 p 53-57.

DE ROP A., La littérature orale mŕngo. Synthèse et Bibliographie (Cahiers du CEDAF 2/1974) Brussel 1974, 36 blz.

HULSTAERT G., Littérature indigène, Aequatoria 5(1942) 39-40

HULSTAERT G., Style oral, Aequatoria 6(1943) 67-71

HULSTAERT G., Style oral, Aequatoria 8(1945) 151-152

HULSTAERT G., Sur l'art oral, Cahiers Zaïrois 1971, blz 195-198

HULSTAERT G., Art indigène et langue, Aequatoria 4(1941) 33-34

2. FLORILEGES ET ETUDES OU EST MENTIONNEE
LA LITTERATURE MONGO

- ARNOTT K., African myths and legends. 2e ed.,
London, Oxford University Press, 1965, VII,
211 p.
- GOROG-KARADY V., "L'arbre justicier", pp. 23-62,
in : G. CALAME-GRIAULE, ed., Le thème de
l'arbre dans les contes africains, II. Paris,
Société d'Etudes Linguistiques et Anthropo-
logiques de France, 1970, 137 p.
- KNAPPERT J., Bantu myths and other tales.
Leiden, E.J. Brill, 1977, 181 p., carte
(Religious Texts, Translation Series, Nisaba,
7).
- KNAPPERT J., Myths and legends of the Congo.
Nairobi, Ibadan, Heinemann, 1971, IX-218 p.
(African Writers Series, 83).
- KNAPPERT J., Some new light on African fables,
Folklore in Africa today, Budapest, 1984,
149-163 (Ed. S. BIERNACZKY) p. 149-163.
- PAULME D., "Le puits des animaux ou la main prise",
Cahiers de Littérature Orale, 2, 1977: 60-
102.
- PAULME D., "The impossible imitation in African
trickster tales", in : B. LINDFORS, éd.,
Forms of folklore in Africa, Austin, London,
University of Texas Press, 1977, pp. 64-103.
- RETEL-LAURENTIN A., "Structure et symbolisme :
essai méthodologique pour l'étude des contes
africains", Cahiers d'Etudes Africaines, 8
(2), 1968 : 206-244.

3. FABLES ET CONTES

- BOELAERT E., Bekolo bye biloko I (Anonyme),
Mbandaka 1937, 56 p.

- BOELAERT E., Bekolo bya biloko II (Anonyme),
Mbandaka 1937, 36 p.
- BOELAERT E., Eloko, de boeman der Nkundo, Zaire
3(1949) 129-137
- BOELAERT E., Korte boeman vertelsels der Nkundo,
Brousse 1939, 40-43
- BOELAERT E., Korte boeman vertelsels der Nkundo,
Band 1 (1942) 244-247
- BOELAERT E., De boeman der negers, Ann.O.L.Vr.
H.Hart. 59(1948) 133-134
- BOELAERT E., Eloko, de boeman der Nkundo, Ann.O.
L.V.H.Hart 67(1956), 72-74
- DE ROECK J., Sprookjes uit het lokonda, Congo,
1927, I, 240-245; II, 410-418
- DE JONGHE E., Association primitive d'idées :
serpent-jumeaux - arc-en-ciel, Congo, 1924,
545-559
- DE WITTE Al., Evenaarsfolklore, Onze Kongo
4(1913-14) 177-187
- ENGELS A., Légende Nkundo; Le boa, Revue Congo-
laise 3(1912-13) 41-43
- ESSER D., Fables Ntomba, Aequatoria 6(1943)
72-77; 90-96
- EXUPERIEN M., Fables que racontent les Nkundo,
Signum Fidei 20(1949) 123-124; 159-160
- EXUPERIEN M., La tortue et l'épervier; Mboloko
la nkoi, Curiosité punie, Signum Fidei
2(1949) 219-220
- GILLIARD L., Au lac Léopold II : les jumeaux chez
les Ntomba et Bolia, Congo 1925, 2, 427-434.
- HULSTAERT G., Nsabu, Coq chante 5(1936) 6, 2-7

- HULSTAERT G., Contes Môngo (Koninklijke Academie voor Overzeese Wetenschappen, Klasse voor Morele en Politieke Wetenschappen, N.S. N°30-2) Brussel 1965, 653 blz.
- HULSTAERT G., Un conte môngo, Aequatoria 25 (1962) 101-104
- HULSTAERT G., Contes d'ogres môngo (Koninklijke Academie voor Overzeese Wetenschappen, Klasse voor Morele en Politieke Wetenschappen N.S. N°39-2) Brussel 1971, 336 blz.
- HULSTAERT G., Fables môngo (Koninklijke Academie voor Overzeese Wetenschappen, Klasse voor Morele en Politieke Wetenschappen N.S. n°37-1) Brussel 1970, 671 blz.
- HULSTAERT G., en DE ROP A., Rechtspraakfabels der Nkundo (Annalen van het Koninklijk Muzeum van Belgisch-Congo, Wetenschappen van de Mens, Linguistiek N°8) Tervuren 1954, 170 blz.
- JACOBS J., Tetela - tekst, Tervuren, 1959
- LESTAEGHE J., Eredienst lij de Nkundu's van 't Leopold-meer, Congo 1924, 2, 186-212
- MAMET M., La langue des Bolia, Tervuren 1960, p 75-129
- OSANTWENE MOSENGO ET IPASSO LAKOPE, Le père qui ne voulait pas de fille. Mythes nkundu et tere. Versions intégrales en langues locales, Bandundu, Ceeba, S.II, 18, 1974, II
- SCHAEDEL, Otatsla-fabels, Wembo Nyema, 1919 (1938³)
- STILZ E.B., Eshimu la Akambu akima, 1927
- STILZ E.B., Buku d'Eshimu, 1936; Wembo Nyama; (1952²), 77 p.

- VAN DEN BON, Uit het leven der Batstela.
Vertellingen, Congo 1928, I, 688-693; II 68-75, 241-251; 419-427.
- VERTENTEN P., Fabels en legenden der Nkundo-negers, in : Congo, 1931, blz 197-215; 388-396; 534-546; 687-693.
- VERTENTEN P., De Ulu in de fabels. Legendes en vertelsels der Nkundo-Negers, in : Hoger Leven 5(1931) 766-768; 966-967; 1288-1299; 1366-1367 (La tortue dans les fables congolaises Ann.N.D.d.S.C. 42(1931) 56-59; 84-88)
- VERTENTEN P., Congolese vertelsels der Nkundo-negers, Congo 1929, 1, 401-418
- VERTENTEN P., Nkundo-vertelsels, Kongo-Overzee 1(1934-35) 65-74
- VERTENTEN P., Fables congolaises, Ann.de N.D.d.S.C. 39(1928) 145-153
- X. Bekolo bemo bendemba Ba-Nkundo, Bolenge 1930, 127 p. (1947^c)

4. EPOPEES

4.1. L'EPOPEE LIANJA

A. TEXTES

- BOELAERT E., Nsong'a Lianja, in : Congo 1934, I, 49-71; 197-216
- BOELAERT E., Nsong'a Lianja, L'Épopée Nationale des Nkundo, in : Aequatoria 12(1949) 1-75 (1956²), (1986³)
- BOELAERT E., Lianja-verhalen I, Skoko-versie, (Annalen van het Koninklijk Museum van Belgisch Kongo, Reeks in 8°, Wetenschappen var. de Mens, Linguïstiek, Deel 17) Tervuren, 1957, 244, blz.

BOELAERT E., Lianja-verhalen. II. De voorouders van Lianja, opgetekend door Bamala Louis (Annalen van het Koninklijk Muzeum van Belgisch Congo, Reeks in 8°, Wetenschappen van de mens, Linguïstiek, deel 19) Tervuren, 1958, 115 blz.

DE ROP A., Versions et fragments de l'épopée môngo I. Textes (A). (Koninklijke Academie voor Overzeese Wetenschappen, Klasse voor Morele en Politieke Wetenschappen, N.R., XLV-1) Brussel, 1979, 5 335 p.

DE ROP A et BOELAERT E., Versions et fragments de l'épopée môngo. Nsong'a Lianja, Partie II, versions 7 à 58 (Études Aequatoria I) Mbandaka 1983, 517 p.

MAMET, M., La légende de Lianja texte ntouba Bruxelles 1962

B. ETUDES

BOELAERT E., Nog over het epos van de Môngo
Hoe hij heldenzanger werd, dans Kongo Overzee
20(1954) 289-292

BOELAERT E., La procession de Lianja, Aequatoria
25(1962)4-9

BOELAERT E., Lianja, het nationaal epos der Môngo
(K.V.H.U., Verhandeling 471) Antwerpen 1960,
57 p.

BOELAERT E., Het heldenpatroon van Lianja, in :
Handelingen van het 24 Vlaams Filologencongres
Leuven, 6-8 april 1961, 332-337

DE ROP A., Lianja, l'épopée vivante des Môngo in:
Carl Laufer MSC Missionar und Ethnologe auf
Neu Guinea (Ed. H. JANSSEN), Herder, Freiburg,
1975, p. 190-233.

DE ROP A., Lianja, Dieu ou héros de l'épopée Môngo.

Bulletin des Séances de l'ARSOM, 1979,
369-374.

HERROELEN P., Quelques notes sur les noms d'oiseaux dans le Nsong'a Lianja, Aequatoria 20(1957) 25

KNAPPERT J., The epic in Africa, Journal of the folklore institute 4(1967) 171-190

KOTLIJAR E. Sz., Some aspects of the development of the epic genre : Sordjata-Fassa (Manding), Nsong'a Lianja (Mongo-nkundo), Folklore in Africa Today (éd. Biernaczky S. Budapest 1984, p. 235-238.

4.2. LOFOKEFOKE

JACOBS J., Le récit épique de l'héros des Mbole (Pambole), Aequatoria 24(1961) 81-92

5. PROVERBES ET SALUTATION SOLENNELLE

VINCK H., Bibliographie sur les Proverbes mongo et langues apparentées, Annales Aequatoria 4(1983) 89-91

DE ROP, A., Proverbes Bantous. Ngonge (Léopoldville), 1962 n°11, p. 25-27

DE ROP, A., Gesproken woordkunst in Spreekwoorden en Nsako, dans : De gesproken woordkunst van de Nkundo. Tervuren, 1956, p. 168-176 (Annales du Musée Royal du Congo Belge, Série in 8° Sciences de l'Homme Linguistique, vol. 13) 39 items + 13 nsako.

DE ROP, A., Proverbes et Salutations solennelles, dans : La littérature orale mongo. Synthèse et Bibliographie. p. 20-25. (Cahiers du Cedaf, 1974, 2).

ENGELS, A., Losako et Proverbes chez les Nkundo, Bulletin des Séances, 14(1943), p. 556-570.

(Institut Royal Colonial Belge. Bruxelles).
Textes recueillis dans les régions de
Coquilhatville, Ingende, Ikenge, Bokatola
entre 1908 et 1910. 35 items.

FARRIS, E.E. et DYE R., Bskolo bi'ampaka ba Nkundo.
Bikolongo la nsako, beki bakolo otakanyaka.
(Bolenge ?) 1904, 23 p.

JAGGARD, W.S., Nsako la Mbongo ya ba Nkundo-Mongo,
Bolenge 1960, 106 p. 573 items. Traductions
en lingala et série de proverbes analogues
en français et extraits de la Bible. Sélec-
tion de Farris et de Ruskin avec contribu-
tion propre.

JAGGARD, W.S., Proverbs of the Nkundo-Mongo Tribes
in Belgian Congo compiled in the Province
of Coquilhatville and translated for the
project of a comparative study on other
languages areas, 1949, stencilé, 40 p. 313
items. Une série de proverbes analogues en
français et en anglais y fait suite (p. 37-40)
Reprise de plusieurs items de Ruskin et de
Farris.

HULSTAERT G., Proverbes Mongo. Tervuren 1958
(Annales du Musée Royal du Congo Belge.
Série in 8°, Sciences de l'Homme. Linguisti-
que, vol.15) 2670 items.

HULSTAERT G., Losako, la salutation solennelle des
Nkundo, Bruxelles 1969 (ARSC, Sciences mora-
les et politiques, Tome 20,1)

HULSTAERT G., Proverbes juridiques des Mongo,
Bulletin des Séances. 1971, p. 525-544.
(Académie Royale des Sciences d'Outre-Mer.
Bruxelles) 57 items. La plupart extraits des
Proverbes Mongo.

HULSTAERT G., Sagesse populaire mongo, Bulletin
des Séances. 1972, p. 506-525 (Académie Roya-
le des Sciences d'Outre-Mer, Bruxelles)
Etude Thématique des proverbes antérieurement
publiés.

HULSTAERT G., Traditions orales mongo. Ceeba II, 50, Bandundu 1979, p. 7-63 : 207 items; p. 63-73. Additions et corrections concernant les Proverbes mongo édités à Tervuren en 1958.

RUSKIN A.E., Proverbs, Fables, Similes and Sayings of the Bemongo. Translated and explained, giving the nearest equivalent in English. Bongendanga, 1897, 35 p.

RUSKIN A.E., Mongo Proverbs and Fables, Bongendanga 1921 100 p. 405 items.

(Trappistes) Bonkanda wa mbaanda, 1ère éd. Westmalle 1908; 2e éd. : Kisantu 1917, 31 p. Sous le titre: Baol ba nsosolo (leçons de vérité) : 16 proverbes.

VAN GOETHEM E., Proverbes judiciaires des Mongo, Aequatoria 5(1942) p. 1-8. 96 items.

VERTENTEN P., Lonkundo Spreekwoorden, Congo 11 (1930) 2, p. 507-514; Proverbes en lonkundo, Annales de N.D. du S. Coeur (Borgerhout, Belgique) 41(1930), p. 176-180.

VERTENTEN P., Enkele lonkundo spreuken, Hooger Leven, 7(1933), p. 846 et Annalen van O.L.V. van het H. Hart (Borgerhout, Belgique) 1933, p. 117 (Annales de N.D. du S. Coeur 44(1933) p. 270) 10 items.

VERTENTEN P., Quelques proverbes des Nkundo, Annales de N.D. du S. Coeur (Borgerhout, Belgique) 50(1939) p. 246-248. 25 items.

6. CHANTS

HULSTAERT G., Chants môngo, CEEBA S. II, vol 76, Bandundu 1982, 175 blz.,

(1) Chants de danse
HULSTAERT G., Chants de danse môngo, CEEBA, Bandundu 1982, 126 blz.

VANDEN BON, Uit het leven der Batstsla : Zangen, Congo 1928, II, 795-796.

(2) Chants de deuil

HULSTAERT G., Een rouwzang van de M'ongo, Afrika-Tervuren, 1961, 3-8.

WALSCHAP A., Tien Nkundo-rouwklachten, Kongo-Overzee, 1938, 210-214.

WALSCHAP A., Zeven rouwklachten, Dietsche-Warande en Belfort 39(1939) 102-105.

(3) Chants de portage

HULSTAERT G., Chants de portage, Aequatoria 19(1939) 53-64.

(4) Bobongo

IYANDZA-LOPOLOKO J., Bobongo, danse renommée des Ekonda, Musée Royal d'Afrique Centrale, Tervuren, (Archives d'Ethnographie, n°4) 1961, 169 pp.

TONNOIR R., Bobongo ou l'art chorégraphique chez les Ekonda, Yembe et Tumba du lac Léopold II, Problèmes d'Afrique Centrale, 1953, n°20, pp. 87-109.

VANGROENWEGHE D., Essai d'étude d'un nsambo (Ekonda, Zaïre), IV + 278 pp., index, bibliographie et photos, 1974, Archives et documents Micro-édition, Institut d'Ethnologie, Musée de l'Homme, Paris.

VANGROENWEGHE D., La mort, le deuil et les festivités bobongo et iyaya (...) chez les baoto et batwa des Ekonda, 2 tomes. Leuven 1976, (thèse de doctorat).

(5) Berceuses

DE ROP A., Berceuses m'ongo, Anthropos 60 (1965) 848-851.

HULSTAERT G., Berceuses m'ongo, CEEBA Bandundu, 1977.

7. TEXTES MNEMOTECHNIQUES

HULSTAERT G., Textes mnémotechniques môngo,
dans Traditions orales môngo, CEEBA II, 50,
p. 74-117, Bandundu 1979.

8. ENIGMES

VAN GOETHEM, Devinettes Nkundo, Aequatoria 15
(1952) 41-48.

HULSTAERT G., Devinettes Nkundo, Aequatoria 18
(1955) 56-65; 81-100.

9. LE JEU DES PARTIES DU CORPS

HULSTAERT, G., Le jeu des parties du corps,
(Annalen van het K. Museum van Centraal
Africa, Menswetenschappen, n°72, 139-196),
Tervuren 1971.

10. FORMULES DE NUMERATION

HULSTAERT G., Berceuses môngo et formules de
numération, CEEBA, Bandundu (Zaire) 1977,
blz. 55-86.

11. POEMES

A. TEXTES

HULSTAERT G., Poèmes môngo anciens (Annalen van
het Koninklijk Museum voor Midden-Afrika,
Reeks in 8°, Menselijke wetenschappen nr 93)
Tervuren 1978, 551 blz.

HULSTAERT G., Morceaux rythmiques môngo,
Aequatoria 10(1947) 54-58.

HULSTAERT G., Dichtkunst bij de Môngo, Afrika-
Tervuren, 22(1976 1-3)

HULSTAERT G., Poèmes môngo modernes (Koninklijke

Academie voor Overzeese Wetenschappen,
Klasse voor Morele en Politieke Wetenschap-
pen, N.R. XXXIX-3) Brussel 1972, 237 blz.

HULSTAERT G., Prijskamp van rythmische
woordkunst, Brousse, 1946, I-II, 29-31.

B. ETUDES

BOELAERT E., Premières recherches sur la
structure de cinq poésies lonkundo, Bulle-
tin des Séances de l'IRCB, 23 (1952) 348-
365.

BOELAERT E. De structuur van de Nkundo-poezie,
Kongo-Overzee, 2 (1955) 262-264

BOELAERT E., Moderne negerpoezie, Afrika-Tervu-
ren 7(1961)89-91

13. THÉÂTRE

DE ROP A., Théâtre Nkundo, Léopoldville 1959,
59 p.

HULSTAERT G., Théâtre Nkundo, Aequatoria 16
(1953) 142-146.

H. Vinck

Bamanya, 29-4-1987.

LA CORRESPONDANCE SCIENTIFIQUE DE GUSTAAF HULSTAERT

Gustaaf Hulstaert, en tant que fondateur et rédacteur en chef d'Aequatoria, était en correspondance avec ses multiples collaborateurs. Souvent ses lettres sont des véritables petits traités de linguistique ou d'ethnologie, ou encore des tribunes de philosophie et de politique coloniale (Le sous-titre d'Aequatoria à ses débuts était : Revue d'Etudes coloniales). Les informations linguistiques et ethnologiques sont pour la plupart publiées, mais la chronique coloniale est restée inconnue.

Nous avons pris comme objet de notre analyse les correspondances "fermées", soit que les correspondants sont décédés, soit que depuis de longues années celles-ci n'a pas été continuées.

Nous avons pris comme limite 1975.

En gros on pourrait déceler les thèmes suivants :

1. Discussions très techniques sur des données linguistiques ou ethnologiques souvent en relation avec un article présenté pour publication dans Aequatoria.
2. Discussions philosophiques et politiques en relation avec la politique coloniale d'assimilation ou d'intégration des noirs.
3. Discussions sur la position des autorités de l'Eglise concernant l'adaptation de la foi à la mentalité des noirs.
4. Commentaires sur les événements d'actualité au Congo-Belge/Congo/Zaire.

Ce dossier est un unique témoignage s'étendant sur une période de plus de 50 ans, d'une réflexion continue et lucide sur les principes et la pratique de la colonisation, ce phénomène qui a profondément marqué l'histoire du 20ème siècle.

Nous avons classé 179 correspondances dont 111 missionnaires, 16 administrateurs ou fonctionnaires coloniaux, 7 magistrats coloniaux, 3 "colons", 42 cher-

cheurs ou professeurs. De ce total, 61 ont publié dans Aequatoria, 38 résidaient en dehors du Congo/Zaire.

A côté de cette correspondance ordinaire, il existe quelques dossiers épistolaires spéciaux :

A. Autour d'Aequatoria

1. La constitution d'un comité d'honneur d'Aequatoria (1943)
2. Tentative d'élargissement de la rédaction d'Aequatoria (1943-44)
3. Le dossier Aequatoria-Délégation Apostolique : 59 lettres (1941-45)
4. La cession d'Aequatoria à Lovanium (1958-62)

B. Dossiers liés aux fonctions de Gustaaf Hulstaert

1. Les réunions du Comité pour la protection des indigènes (1953-59)
2. Interventions en faveur des droits lésés de certains indigènes (1954-59)
3. Participation à la Commission de Linguistique Africaine (1953-60)
4. Edition du Nouveau Testament en Loungó (1953-55 + 1970-75)
5. Correspondance pour constituer la documentation de sa Carte Linguistique du Congo et son livre "La négation dans les langues congolaises" (1940-50)
6. Inspection des écoles (rapports, instructions) (1936-46)

C. Correspondance administrative

1. Avec l'IRSAC (rapports, sessions, subsides)
2. Administration d'Aequatoria, relation avec l'imprimerie.
3. Avec le musée de Tervuren concernant ses envois d'objets ethnologiques ou spécimens de la faune ou de la flore congolaises.

L'importance de certaines correspondances a déjà été signalée (Kegeme - Hulstaert; Tempels - Hulstaert). Nous reviendrons sur les lettres Hulstaert-Possoz. Cette correspondance, en effet, n'est pas accessible comme telle. Mais des chercheurs peuvent toujours demander des informations les concernant au Centre Aequatoria.

Ci-après les noms des principaux correspondants.

1. ADALBERT (René Van Mechelen), né en 1911, a travaillé à Lusambo au Groupe Scolaire des Frères de la Charité.
2. BECKMAN Johannes. Rédacteur du Neue Zeitschrift für Missions-wissenschaft
3. BITTREMIEUX Léo (BCB V. 79-80) 1881-1946. Missionnaire de Scheut.
4. BOELAERT Edmond, MSC, co-fondateur Aequatoria. 1899-1966; Bulletin de l'ARSOM 1967, 167-92 + BBOM VII A, 53-58
5. BOLAMBA Antoine Roger, Rédacteur de La Voix du Congolais.
6. BOONE Olga, Conservateur au Musée de Tervuren
7. BRASIO Antonio, Rédacteur Portugal en Africa
8. BRAUSCH Georges, Administrateur
9. BUELMANN Walbert, Ofc Cap, missionnaire
10. BURSSSENS Ansat, Professeur; Bulletin de l'ARSOM, 30 (1984) 416. Décédé en 1984.
11. CARRINGTON John, B.M.S.
12. CLEIRE R., R PB, Rwanda. 1900 - Vicaire Apostolique à Kasongo.
13. COSTERMANS Joseph (Basilus), O.P. Missionnaire 1903-1957. A travaillé à Paradje. cf. V. Van Bulck, Zaire 12(1958) 293-303; Bulletin des Séances ARSC, 1958, 209-216 (G.H.); Aequatoria 20 (1957), p. 20
14. DAVIDSON J. (B.M.S.) missionnaire
15. Egide DE BOECK, Mgr : BCB V, 87-89
16. Louis DE BOECK, CICM, 1914-1986, missionnaire
17. Jules DE BOECK, CICM né en 1891, missionnaire

18. DE CAPMAKER Jules, CSSR, né en 1902 - missionnaire
19. DE CLEENE Natalis, Professeur, décédé en 1979
20. DE DECKER Jean, Sj, missionnaire à Kikwit, né en 1898
21. DELILLE Ambrosius, Ofm, 1892-1964, missionnaire
22. DE BODE Philippe, Procureur du Roi à Elisabethville, né en 1910
23. DE ROP Albert, MSC, 1912-1980, Ancien Professeur à Lovanium. Missionnaire cfr Annales Aequatoria (AA) 2 (1980) 159-167
24. DE RIJCK Maurice, 1900-1964, Ancien Gouverneur de province; AA 2 (1981) 21-23
25. DE WILDE L., Directeur CADULAC.
26. DE WITTE Percy, CIMM missionnaire à Nioki, né en 1915.
27. DIEZ Léo, PB, Directeur Grands Lacs
28. DINDINGER Joni, Bibliothécaire de l'Université Urbainienne.
29. DOKE C.M. (B.M.S. ?) (1893-1980) Witwatersrand, Editeur de Bantu Studies.
30. ESSER J., Lazariste Missionnaire à Bikoro, né en 1901
31. GERMAIN René, INEAC, décédé en 1982
32. GLUCKMAN Max, Directeur du Rhodes Livingstone Institute.
33. GOEMAERE Alfons, Ndekese, Sa.Cc - missionnaire (décédé 1980)
34. GROOTAERT J.E. Juge Tribunal de 1ère instance à Elisabethville

35. HARROY Paul, (#1909) Ancien Vice-Gouverneur général et ancien résident-général au Rwanda.
36. HEIJBOER Bernard, Mill Hill, Missionnaire à Basankusu, né en 1903
37. HOLLEMAN J.F. Professeur d'Université à Stellenbosch
38. HOLTKE I. Georges; Rédacteur de Anthropos
39. JANS Paul, MSC, 1886-1962, missionnaire
40. KAGAME Alexis, du clergé diocésain au Rwanda. (1912-1981)
41. LACOPS Roels Victor (1890-1948) frère d'Costakker, missionnaire
42. LAUFER Carl, MSC, (1904-1969) missionnaire en Nouvelle Guinée
43. LE BOURDONNEC Pierre, OSB, né en 1891, missionnaire
44. LEKENS Alphonse Benjamin, OFm Cap, né en 1885 - missionnaire
45. LIESENBORGHS, Professeur à Nijmegen
46. LODEWIJKX Ch, Planteur, Bolingo (Equateur)
47. LOOTENS Germain, (1910-1976) CICM, missionnaire
48. MAES J., Directeur de la section ethnologique du Musée de Tervuren
49. MAES Vedaet (Alfons) OFm Cap, né en 1906, missionnaire
50. MAMET M. Planteur à Bikoro, ancien Colonel, ethnologue, linguiste
51. MEEUSSEN A.E., linguiste, (Africa-Tervuren 23 (1977) 3-4, 57-63)

52. MOEYENS Jos, MSC, (1899-1955), Missionnaire
cfr N. VAN LINDEN dans Annales Aequatoria 1
(1980) 683-97
53. MORTIER Rodolph Maurice, Ofc Cap, né en 1910.
(Bulletin de l'ARSOM 1954, 623)
54. OLBRECHTS Frans, (décédé en 1958) Directeur du
Musée de Tervuren
55. PHILIPPE René, né en 1924, Administrateur e.a.
Inongo, Conseiller à la Cour d'Appel
56. POSSOZ Emile (1885 - 1969), substitut du procu-
reur au Congo-Belge
57. PREYS R., Cabinet Gouverneur Général, A.I.M.O.
58. ROEYKENS (1911-1979) (Bulletin de l'ARSOM 1980,
73-88) O.F.M. Cap.
59. ROMBAUTS Hugo, CICM né en 1903, missionnaire
60. ROOD Nicolaus, né en 1912, missionnaire de Mill
Hill à Besenkusu
61. ROSMANS Stanislas René, Passioniste né en 1905
62. RUBBENS A, (*1909), magistrat au Congo
63. RUSKIN E.A., Missionnaire de la Congo Balolo
Mission
64. RUSSEL H. Gray, Miss. du D.C.C.M. Bolange
65. SCALAIS Félix CICM, Mgr, Vicaire Apostolique de
Léopoldville (*1904)
66. SCHEBESTA P.J., SVD (1887-1967) Rédacteur de
Anthropos
67. SCHOUTEDEN H. Directeur du musée de Tervuren,
né en 1881
68. SCHUMACHER O., PB, Voir Van Bulck, Zaire 12
(1958) 293-303

69. SOHIER Antoine, (1875-1963) Procureur général à Elisabethville
70. STAPPENS Kamiel, CICM (1918-1977) missionnaire, professeur d'Université à Mainz.
71. TANGHE Basile, Mgr, Vicaire Apostolique de l'Ubangi (1879-1947)
72. TASTEVIN C., Spiritain, missionnaire en Centrafrique
73. TEGETHOF Guillaume, MSC, (1913-1971) musicologue
74. TEMPELS Placidius (1906 - 1977) Ofm, missionnaire au Congo
75. TONNOIR René, Administrateur, né en 1900
76. VAN AVERMAET Ernest, Ofm, (1883-1953) missionnaire
77. VAN AVERMAET J., MSC(1907 - 1986) ancien professeur au petit séminaire de Bokumu
78. VAN BULCK Gaston, SJ, (1903-1966) (Bulletin de l'ARSON 1967, 143-155) Missionnaire et professeur d'Université
79. VAN CAENEGHEM, CICM, (1891-1958) missionnaire au Congo
80. VAN DER KERKEN Georges, (1888-1953) Ancien vice-gouverneur général, BBOM VI, 568
81. VAN GOETHEM E, (1873-1946) MSC, Mgr, Vicaire Apostolique de Coquilhatville
82. VAN HOUTTE Jules, CICM, né en 1877
83. VAN HOUTEGHEM Alois, CICM, Missionnaire à Lissala, né en 1903
84. VAN KESTER Willem, Mill Hill, Evêque de Basankusu jusqu'en 1973, né en 1906
85. VAN MOORSEL Henri, né en 1915, CICM, missionnaire

86. VAN WING Joseph, SJ, (1884-1970) missionnaire; membre du conseil colonial (Bulletin de l'ARSON 1971, 57-95).
87. VAN WYK E.B., Professeur de linguistique bantu à Prétoria
88. VERMEIREN Hilaire, (1889-1967) Mgr, Archevêque de Mbandaka
89. VESTERS J.M., (1907-1981)- Mill Hill, Missionnaire à Basankusu
90. WANTENAAR Gérard, Mgr, (1886-1951) Mgr Vicaire Apostolique de Basankusu
91. WAUTERS Gustaaf MSC, (1898-1950) missionnaire
92. WESTERMANN, (1875-1956) Missionnaire et linguiste, Directeur de l'I.A.I.
93. WINDELS André, Lazariste, missionnaire.

H. Vinck

Bamaya, 29-4-87.

LE NOM AUTHENTIQUE DU SALONGA

Dans sa petite note : "Over de riviername in het tóngogebied" (Aequatoria 1957, p.5) A. De Rep ne mentionne pas le Salonga. Le Père Hulstaert avait déjà donné une explication plausible de la signification du nom : Salonga = Nyâloonga ou Njaaloonga ce qui signifie : nyac ou njalc a Loonga la rivière des Loonga (riverains eloku habitant l'embouchure) (1) Boelaert dans son article : "Les premières explorations du Ruki et de ses affluents" (2) ne s'arrête pas à l'origine de cette appellation mais il relate seulement le voyage d'Alexandre Delcommune en février 1889 qui signale avoir appris le nom de la rivière Salonga de la bouche du chef de Nkuse (Voir Congo Illustré 1892, p. 199). C'est donc Delcommune qui nous a fait connaître ce nom. Mais il y a une autre tradition. En novembre 1893 Mr Léon Thierry, pour la S.A.B., explore la Ruki et ses affluents. Mr Wauters nous relate cette excursion : "Mr Thierry (...) nous annonce qu'il est rentré d'une nouvelle tournée dans la même rivière (Tshuapa) dont cette fois, il a reconnu les deux principaux affluents de gauche : le Momboyo ou Loilaka et le Lengue (...) Le Lengue a été remonté jusqu'au 1° de latitude sud" (MG 1894, 21c) Thierry se tiendra à cette appellation quand en 1900 il y retourne : "La première rivière exploitée fut le Yenge qui avait été découvert, il y a quinze ans par Mr Alexandre Delcommune, à bord du "Roi des Belges". C'est un cours d'eau qui figure sur nos cartes sous le nom de Salonga" (MG 1901, 181-183). Le Mouvement Géographique (MG) y ajoute un croquis de Thierry et le commente : "Ce croquis corrige les cartes jusqu'ici publiées en ce sens qu'il apporte de sensibles modifications aux cours des deux grands tributaires de Ruki : le Yengwe et la Lomela". Sur le croquis on rencontre deux fois le nom Yengwe :

vers le bas (partie appelée auparavant Salonga) et vers la Haut, une centaine de Kilomètres en amont de Watsi Nkengo, partie qui figure sur les cartes actuelles comme affluent du Salonga sous ce nom. En 1894 et 1895 nous voyons Wauters utiliser à deux reprises ce nom en exclusivité pour notre cours d'eau. Sur sa grande carte du 8 décembre 1895 il situe le Yenge comme affluent du Salonga à la hauteur de Komputu ce qui doit être une erreur. Le ficnier de Hulstaert ne contient qu'une seule fois le nom yenge et désigne l'affluent de la Salonga déjà mentionné (en aval de Watsi Nkengo). Thierry ne nous a pas raconté où il avait entendu le nom yenge mais il me semble tout à fait plausible que c'est cela le nom authentique de tout le cours d'eau qui s'appelle maintenant Salonga. Les autochtones avaient l'habitude de désigner aux explorateurs les noms des cours d'eau par le nom des riverains y habitant les parages (Ruki = Boloki; Maringa = Balinga; Susira = Bonsela). Les cartographes ont hésité un moment mais c'est finalement l'appellation rapportée par Delcommune qui s'est imposée.

H. Vinck,
Samanya 15 décembre 1986.

- (1) G. Hulstaert, Over de volksstammen van de Lomela, dans : Congo 12(1931) 13 note 1.
- (2) Aequatoria 21(1958) 122-133.

Annales Aequatoria 9 (1988) 279-286

VINCK Honoré

**INVENTAIRE DES REGISTRES DE LA
MISSION CATHOLIQUE DE BOKUMA**

Le droit canonique de l'église catholique prescrivait la tenue d'un certain nombre de registres dont les principaux sont les registres de baptême, de confirmation et du mariage. Ceux-ci étaient en général bien tenus, bien que l'expérience montre qu'ils ne sont pas infallibles non plus quant aux dates et l'orthographe des noms. Les dernières décennies on a utilisé des formulaires imprimés mais au début on écrivait tout à la main et en latin, et selon des schèmes moins complets que après. (Ainsi les premières notices ne mentionnent pas le village d'origine du baptisé). Ce genre de documents sont extrêmement précieux ne fût-ce que parce qu'ils sont parmi les plus anciens conservés encore sur place. Nous avons déjà publié dans les Annales Aequatoria 1(1980) II, les inventaires des registres paroissiaux de Bananya, Boloko wa Nsimba, et Bakusu. Maintenant nous présentons ceux de la 2e mission de notre diocèse : Mpaku-Bokuma.

Note Préliminaire :

MPAKU fondé en 1899

BOKUMA fondé en mai 1910

WAFANYA fondé en 1917

Bokote 1913

Botoka 1930

Il y a deux séries de registres :

1. Les registres des fermes chapelles/pères itinérants = série BLEU
 - 1.1. BOKELE 1904 - 1908
 - 1.2. IKENGE 1904 - 1932

2. Les registres de Poste de Mission

2.1. MPAKU = série ROUGE

2.2. BOKUMA

A partir de 1930 (mariages) ou de 1932 (baptêmes) les registres des fermes chapelles sont supprimés et on continue dans le seul registre du Poste de Mission.

BOKUMA desservait - jusqu'en 1917 tout le Mombaye - jusqu'à la fondation de Botske, la région d'Imbonga-Waka-Lotoke-Bokatola-Inganda.

Bibliographie : (R. SANDERS), Feuilletons les registres de Bokuma, dans Annales de M.D. du S. Coeur, Bergerhout 77(1966) 175

. . .

1. REGISTRES DES FERMES CHAPELLES ET PERES ITINERANTS

1.1. BOKELE (1904 - 1908) (1)

Livre I - 1. Baptizatorum

2. Defunctorum

- Le premier inscrit: Bolumba Theodorus, baptême le 25-12-1904
- Avec lui encore 13 autres. Tous des hommes
- Baptêmes aux dates suivantes : 30-10-04/31-10-04/1-1-05/15-1-05/21-1-05.
- folio 1 à 9 : provissaires (n°1 à 105). Sont repris au folio 11.
- Sur 170 nrs: 2/3 sont baptisés in articulo mortis.
- Dernier baptême : 5-4-1908 = n°233

Le Liber defunctorum commence le 24-12-04 et comporte 133 nrs jusqu'au 6-10-1907

1.2. IKÈNGE (1904 - 1932) (2)

Livre II - 1. Status animarum f. 5-185

2. Liber baptizatorum f. 186-320

3. Liber Mortuorum f. 342-364

4. Liber Confirmatorum f. 389-442

5. Liber Conjunctorum f. 450-515
 "Status Animarum Pagi Ikenge".
 Premier inscrit : Nkoi Bertinus
 Dernier inscrit : n. 1077: Bonganga Petrus

2. Liber baptizatorum

Commence avec : Nkoi Bertinus
 De n° 1 à 2974 : les années : 1904 à 1911

On baptise à : Ikenge ; Bangu/Boala-Ngombe/
 Ingende/Loenga/Balalongi/Bokotola/Bala/Boombe/
 Lotoko/Waka/Bomputu/Bokote/Lokumo/Bakanja/
 Bekalo/Bombenge/Bokuma/Bolenge/Boende/Besongo/
 Mbilankamba/

3. Register Mortuorum.

Commence avec Soliki Johannes le 3-6-1904; nn
 1 à 555. En 1913 on recommence les n° 1 à 94
 En 1914-15 : 1 à 74

4. Register Confirmatorum.

Commence le 20-1-1905 avec confirmation par
 Mgr Van Ronslé à Ikenge.

Dates suivantes de confirmation par Mgr Van
 Ronslé : 5-4-1906 à Ikenge/18-12-1906 à Ingende/
 20-12-1906 à Ikenge/24-3-1908 à Ikenge/25-3-1908
 à Bala/26-3-1908 à Bala/7-5-10 à Ikenge/8-5-10
 à Ingende/9-5-10 à Ingende/11-5-10 à Ingende/
 11-9-1910 à Bangu/13-9-1910 à Lokumo/14-9-1910 à
 Bokote/16-9-1910 à Lotoko/17-9-1910 à Bomputu/
 19-9-1910 à Bala/21 et 22-9-1910 à Waka/24-9-1910
 à Ingende.

4b: Liber Confirmatorum du 12-9-1912 à 23-6-1924

5. Liber Conjunctorum

Commence le 8-8-1906 avec Bougolo Leo et Nsombe
 Elisabeth et 5 autres
 De n° 1 à 573.

Livre III

Est un livre de Status animarum et fait suite au

Livre II, 1 n°1078 à n°2740./f. 3 à 280.

Livre IV : Liber baptizatorum

Commence le 3-7-1911 avec le n°2724, finit avec 11735 le 11-4-1926. Les baptêmes de Wafanya (fondé en 1917) restent inscrits selon l'ordre réservé suivant : (3)

Wafanya	Bokuma
2724 - 4233	4234 - 4302
4303 - 5019	5020 - 5132
5133 - 6171	5816 - 5859
5850 - 6171	6172 - 6262
6263 - 6829	6830 - 6950
6951 - 7339	7340
7341 - 7603	7604 - 7670
7671 - 10220	10221 - 10275
10276- 10502	10503 - 10566
10567- 10751	10751 - 12397

Livre V : Liber baptizatorum

Commence le 15-3-1913 et finit avec n° 11485 le 25-4-1924.

Livre VI : Liber baptizatorum

Commence le 11-4-1926 n° 11736; finit le 16-10-1928 n° 11256

Livre VII : Liber baptizatorum

Le 21-10-1928 n° 12257 au 21-2-1932 n° 12397

Libri Matrimoniorum

- Livre I : (1) Fascicule avec mariage de Mpsku
du 19-11-1901 au 2-5-1910 - n. 1 à 187
(2) Fascicule de Bokuma
du 13-5-1910 au 10-7-1911 - n. 188 à
271
(3) Additions au précédent : 15 f.
(4) Liste des mariés des fermes chapelles :
19 f.

Livre II : Liber matrimoniorum des fermes chapelles
 n. 1 à 562 se trouvent dans le livre I
 3 - 7- 1911 au 8-3-1913

Livre III : Liber matrimoniorum in locis contractorum
 quæe curas stationis Bokucæ subjecti sunt,
 exceptus ex registro qui in Wefanya asservatur.
 : Fermes chapelles
 Du 21-6-1913 au 11-7-1922

Livre IV : Idem = Fermes chapelles
 du 26-6-1923 au 18-6-1930 = 4008 au 4247

2. REGISTRES DU POSTE DE MISSION

2.1. MPAKU (4)

Livre I : (1) Liber baptizatorum
 p. 1-10 du n°1 à 826; les nn 826-
 847 sont aussi inscrits dans la série
 des fermes chapelles I, le 20-12-1905.

Commence le 20-12-1899 (in articulo
 mortis)

(2) Liber defunctorum
 p. 109-175
 de 1899 à 30-6-1906: nn 1 à 566 et là
 35

(3) Liber baptizatorum
 du 1-1-1906 au 5-8-1911; du n 848 au
 n 1841

Livre II : Liber baptizatorum in articulo mortis
 Du 6-6-1906 à 1951.

2.2. BOKUMA (5)

(1) Livre I : Status animarum
 du n 1 à 1086. On renvoie au livre de
 baptême de Mpaku.

(2) Livre II : Statut animarum
 du n. 1086 au 1577; Renvoi au livre de

de Mpaku

- (3) Livre III : Liber baptizatorum
 Formulaire sont imprimés.
 Du 2-7-1911 au 26-8-1916

 Cette série est encore en usage.
- (4) Liber Confirmationis
 Livre I : de 1916 à 1955
 Livre II : de 1955 en cours
- (5) Liber Matrimoniorum. Bokuma St Bernard
 Livre I : 1-7-1911 au 8-11-1919 = 270 au 672
 Livre II : 1-1-1920 au 15-1-1931 = 673 au 1070
 Livre III : 15-1-1931 au 26-12-1951 = 1071 au
 1379
 Livre IV : 2-1-1952 au 30-8-1981 = 1380 au 1502
 (en usage)
- (6) Status Animarum
 de 1917 à 1928; par village
- (7) Nomina defunctorum in Ecclesia Bokumae
 de 1906 à 1940 = 567 etc..
- (8) Confraternité du Mont Carmel
 "Catalogus adscriptorum in Confraternitate B.M.V.
 de Monte Carmelo in Ecclesia in Mpaku Sancti
 Bernardi erecto per litteras R. et J. Dni
 Episcopi Vicarii Apostolici datas die 13 novem-
 bris anno 1905". 14.142 noms.
- (9) - Liber Postulantium ac Catechumenorum. Statio
 Bokuma. Une note annexe avec les conditions
 d'admission.
 du 18-4-1922 au 1-8-1931 = n 1 à 2237
 du 1-1-1931 au 21-12-1951 = n 1 à 133
 Annexe : Dispensationes
- (10) - Registre alphabétique des chrétiens. 2 ex.

(11) - Fulminations dispensationum
De 1938 à 1945

(12) - Un fragment d'un Liber Mortuorum : 1940-41.

Honoré VINCK mus
10/11/1981.

NOTES.

1. G. KAPTEIN Verslag 5(1908-1909) p 53 over de
hoefkapellen, dan Het Missiewerk "Leuven Sakote-
St Pieter"
C'est un village d'une longueur de 15 minutes,
sur la Ruki à une demi-journée de Mpaku. 4 autres
villages s'y ajoutent. Les premiers catéchumènes
y sont baptisés en 1905. Or on compte maintenant
(7 novembre 1907) 230 dont 100 en vie.
Catéchiste: Andreas Efonze. Chaque dimanche il
vient avec ses chrétiens à Mpaku".
2. G. KAPTEIN, Verslag 5(1908-1909) p 48-49 over de
hoefkapellen, dans : Het Missiewerk
"Namen Ikeage St Lodowijk"
C'est une des plus belles fermes-chapelles, à une
journée de Mpaku. Les premiers païens y ont reçu
le baptême en 1905; maintenant (10 novembre 1907)
ils sont déjà 500 dont 250 sur place. Les autres
partent comme travailleurs de l'Etat ou sont morts.
Autour d'Ikeage nous comptons encore 7 villages;
il y a 5 à 600 catéchumènes. Il y a 2 catéchistes;
Pius Iruku et Arnesius Malanga".
3. A partir du n° 10.788 d. 15-6-1917 on cesse
d'inscrire les baptêmes de Wafanya, mais on
continue ici avec les villageois de la basse
Mokoyo et Ingende-Bokatola.
Les livres IV et V se couvrent partiellement.
4. Sur l'histoire de la mission de Mpaku voir Het
Missiewerk 2(1905-1906) p 106 et R. DRIES,
De Cluster diensers in evenaarsstreek dans Onze
Congo 1(1910-1911) 520-530.
Plusieurs notices de baptêmes et confirmations,
concernant Mpaku se trouvent encore dans les regis-

tres conservées : Bemanya notamment celui des
Injole de 1905 à 1910.

5. Sur le transfert de la mission de Mpaku à Bokuna
voir Etat Missiwerk (7(1910-1911) p 126-129.
(Rapport sur les premiers jours de la "Nouvelle-
Mpaku" par le père Robert Brepcels.

L'HERITAGE ARCHIVISTIQUE DES PERES TRAPPISTES A L'EQUATEUR (1895-1925)

Les pères Trappistes de quelques abbayes en Belgique et aux Pays-Bas, sous la responsabilité de celle de Westmalle, ont travaillé au Congo de 1895 à 1925 date à laquelle ils ont cédé leur mission aux Missionnaires du S. Coeur. C'est donc eux à côté de quelques Agents de l'Etat et de Sociétés qui ont eu les premiers contacts avec les habitants de la Cuvette Centrale. Ils se sont exprimés dans la revue de propagande missionnaire comme Het Missiewerk éditée à Westmalle de 1904 à 1914 et les Annales de N.Dame du S. Coeur pour ceux qui en 1925 étaient passés à la Congrégation des Missionnaires du S. Coeur. Ces articles et lettres sont d'une importance réelle pour l'ethnologie et la littérature orale. L'héritage archivistique se trouve en 4 dépôts.

1. L'abbaye de WESTMALLE, Belgique

Il s'y agit avant tout de correspondances et documents officiels.

2. A l'archidiocèse de MBANDAKA.

D'importants documents sur les relations avec l'état et les compagnies durant les premières décennies. Il s'y trouve également 7 études ethnologiques attribuées aux pères Robert Brepoels et Grégoire Kaptein.

3. A BORGERHOUT, Maison provinciale des M.S.C. on conserve un certain nombre de pièces, de correspondances administratives à côté des documents non publiés suivants, d'intérêt ethnologique :

- attribué au Père BREPOELS :

(1) Acheter et vendre des femmes. N

- (2) Méthodes de civilisation chrétienne. N.
- (3) Beté : Superstition et pêche. N.
- (4) Le Noir de l'Equateur. N.
- (5) Mariage. Fr.
- (6) Les protestants chez les NgOmba. N.
- (7) Opportunité, nécessité, utilité de la dot. N.
- (8) Projets religieux. Fr. 7 p.
- (9) Considérations d'un ancien missionnaire. 3 p. N.
- (10) Contes du Congo N. 4 p.
 - attribué au Père BROKERHOFF
 - (1) Esprit et éléphants N, 3 p.
 - (2) Bayaya, Imoma, Pomba, N - 9 p.
 - (3) Notices historiques sur le poste de Mission de Bolimá. N.
 - attribué au Père DUBRULLE :
 - (1) Notes sur les Tongo des Boyela.
 - (2) Récit du martyre de Bakanja. N.
- Souvenirs du P.A. DE WITTE
- A - Bokuma 1910
 - (1) Personnel à Mpakú fin 1909
 - Personnel d'Etat à Waka, Bianga, Monyaka, à Betaumba, à Bombeumba.
 - l'extension de la maladie du sommeil 1910.
 - (2) La recherche d'un terrain plus favorable que Mpakú à Ingende.
 - L'installation de la S.A.B. en 1900
 - Le début de la mission de Bokúma.
 - (3) La querelle entre les indigènes de Benguna et ceux de NgOmba et la dispute qui en résulte entre le P. Robert Brepoels et l'inspecteur Gérard Borms.
- B - Conflit avec les Protestants à Monieka.
 - (1) Weeskindren en slaven (orphelins et esclaves)
 - (2) Lonkundo
 - (3) Slaapziekte (maladie du sommeil)
 - (4) Catechisten dopen. (Les catéchistes baptisent); de facto il s'agit des villages chrétiens.
 - (5) Révolte "Ikokai" de 1920.
 - (6) L'ordre du gouverneur Van der Kerken (en 1921 ou 1922) de détruire tous les villages chrétiens.
 - (7) Visite de Mr. Carton de Wiart.
 - Histoire de Bosonga IIe partie. Cahier avec e.a.
 - 1. Lettre De Witte-Mgr. Van Ronslé, 15/12/12.
 - 2. Mgr Van Ronslé-De Witte. Leo, 30/1/1914.

- Lettre-canon De Witte-Mgr. Van Ronzié Bokúma, 13/8/1919.
 - Les cloches de Bamanya. Chronique de la mission 1910-1911
 - Cremer, administrateur de Bokóté, 1917
 - Cahier : S.A.B.
4. Ensuite nous donnons une description détaillée de ce qui se trouve en ce moment dans les ARCHIVES AEQUATORIA à Bamanya.

Fonds Trappistes

A. Histoire.

1. (3) Cahier attribué par G. Hulstaert (G.H.) au Père Brokerhoff (1). MS, 54 p; carnet de 13 x 19,5 cm;
 - (1) Quelques notes sur la démographie de la région et les causes de la dépopulation (1 p.)
 - (2) Coutumes à l'occasion d'une naissance chez les Elíngá de Bokúma (observations personnelles); 1/2 p.
 - (3) Décès (témoignage du catéchiste Ibuka) 4 p.
 - (4) Chant en lomólógó; 1/2 p.
 - (5) Epreuve du poison; 4 p.
 - (6) Sacrifices; 2 p.
 - (7) Sculpteurs de cercueils (8 p.) (2)
 - (8) Féticheurs et Pratiques magiques (Région de Yalóla, Yalosakú); 14 p. (likundá; nsámhá; liloka; esó; Bakola;
 - (9) Inongo (noté en 1909) dans la région de la Tshuapa; Lómela, Salonge, Maringá (9 p.).
 - (10) Salutations: bósésó; losáko, 4 p.
2. (4) Allocution à ses confrères attribuée par G.H. au père A. De Witte (3); 16 p; N. Cahier 16 x 21 cm. ms.
Sur la nécessité de connaître la langue et les coutumes du peuple. L'influence des conceptions et termes chrétiens sur le langage des chrétiens.
3. (5) Livre de notices de voyage du père J. Verpoor-

ten (4) dans la région d'Ingende - Bokatola (1922).

- (1) "Status der dorpen" (état des villages); 17 x 21 cm; ms; N; p. 1 - 154; avec plusieurs notices ethnologiques. Plusieurs cartes et plans des villages avec disposition des maisons et les noms des habitants. Chronologie de ses voyages, distances, établissements des compagnies (noms des travailleurs); la situation sanitaire et la présence de tsétsé; Status animarum, notices sur : Boloka (carte) (Equatorial); Nkásá (carte) Confiná) + Portugais Botelho; Sur la Lokóló: Betokó; Ifulú (Bumbomba) Elange Ilingo (Confina) Nkásá Boyela (carte (SAB) Lotúmbé (Hollands huis) Balá (carte) (CHB) Bolondó (carte) Loonga - Botske (CHB); Notice sur la compagnie. Ingende (carte) (Equatorial) Loonga (carte (Equatorial) Isenge (carte)
- (2) Instructions pour l'admission au catéchuménat par Mgr De Bosck, (5) Bokúma 17-8-1922; 4 p; Fr.
- (3) Liste des baptisés à Bamanya le 19-11-19-22; 2 p.
- (4) "Notes de lecture" sur la famille en général 2 p.
- (5) "Notes de lecture" sur les races humaines - 2 p.
- (6) Notes sur les croyances des noirs (bekáji, bilímá, Njakomba boloki, nkanga) "Notes de lecture" sur les coutumes wongo; 12 p.
- (7) Baptêmes à Bamanya en 1914; 4 p.
- (8) "Notes de lecture" sur la psychologie des Noirs (Engels); le travail, la monogamie, écoles rurales, orthographe des langues congolaises, les fables; 7 p; fr.
- (9) Rapport de père Verpoorten sur la présence de tsétsé dans les rivières et ruisseaux

- (10) Note sur la lignée de S. Jozur; N; 1 p.
- (11) Visites villages en janvier-février 1923 : Ikenge, Isenga y'onens; Loonza; Intende, Mpamá, Bempumba, Boteka; Elanga-Imomo; Etoo; Bokátola; Bolondó; Elanga l'ongongo; Eselenge Boimbo, 14 p.
- (12) Notes de lecture de A. Le Roi Religions des Primitifs, 3 p; fr.
- (13) Note sur les croyances móngo; fr. 2 p.
- (14) Fable móngo; Ská la bongila, 1 p;
- (15) Note sur les croyances móngo; terminologie; 2 p; fr; N; lom.
- (16) Proverbes + nsáko; tatouages; 2 p.
- (17) Note sur le mbóondo; les rêves; elímá; 5 p.
- (18) "Comment se faire féticheur ?" 10 p, fr; N; terminologie.
- (19) Visite à Boimbo, Bongili, Boéndé, mars 1923.
Ingende; Ekukolo, (quelques noms de chrétiens); 3 p.
4. (7) Cahier de notes du père Verpoorten; 17 x 21 cm.
- (1) Structure politique des villages nkundó; N. 2 p.
- (2) Magie de fécondité (boté wa lolongo ?); 4 p; N.
- (3) Circoncision, Ingondo, bolúmbú; 3 p; N.
- (4) Capture d'un léopard; N. 2 p.
- (5) Notes sur quelques pratiques magiques; boté wá yolí (lom); elímá (N) - quelques noms de bilíwa; (8) p N;
- (6) Boté wá yolí (3 p; N - lom); Elefó (1 p. lom); ndoló (1 p.N); mpoké - ikéngé; lotsa; bomolo; boté w'elókóli (4 p).
- (7) Nkanga ey'ombese; (lom); 5 p.;
- (8) Boté wá nkóli; lom 2 p.
- (9) Ntéfeli; lom; 2 p.
- (10) Guerre Boimbo - Bokátola; N -; 2 p.
- (11) Boté wá yolí (3) imbongó, letew, Yeny; 3 p; lom + N.
- (12) Nséké, Ilosó bokamba, bokoji; 6 p; lom + N.
- (13) Bosafa (sacrifice humain), bokáji N; 5 p; lokíli; ikwáí; mpokala
- (14) Impótó 3 p; N + lom.
- (15) Boté wá njéke; 3 p; N + lom

- (16) Notes sur quelques nkanga, médicaments, école de nkanga; 17 p.; lom N.
 (17) Nkóli (crocodile); 3 p; N; + lom
 (18) Bijó; p; N.

5. (8) Cahier; 17 x 21 cm.

- Status animarum + palabres + rapport de voyage du père Verpoorten en 1920-21 des villages suivants : Besongo; Nkuse; Ikéla; Lotoko; Éling'ésa nkoi; Mbilankamba; Bongonji; Lingonju; Elonda; Imbóna; Betoko; Elanga; Bokátola; Bompomo; Boyela; Bolengambi; Efotó; Bokólongo; Bolóka; Boyela; Ifutu; Bakusu; Isenge moké; Botéka; Ingende; Mpámá; Bokúma moké; Loonga; Esóbe; (+ 200 p.)
 - Copies du registre des baptêmes et des mariages à Bokátola 1908-1920; ± 40 p.

6. (9) - Notes généalogiques par le père Verpoorten (1921-22); 17 x 21 cm. Cahier Bokátola; Etó; Mpámá; Bonganda; Bokenda; 122 p.

- Status animarum : (1920-1921) : Losenge (13 p); Lofasa (21 p); Boulama - Ifoku (3 p); Botéma w'ókeli (16 p); Bokatola (9 p)

B. Linguistique :

7. Ling. Tr: 6, 1 - 4

Dictionnaire lomóngo - français, néerlandais, Cahier 17 x 21 cm.

Vol I à 185 : A à E

Vol II 186 à 368 F à L.

Vol III 371 à 533 K à Y.

Annexes : terminologie de la poterie 2 p. fr.

" " " pêche 1 p. fr.

" " serpents 1 p.

" " oiseaux 2 lignes

Notes grammaticales 3 p.

Vol IV : Embauche de Vocabulaire comparatif : français-Flamand-lonkundó-lombwanza - 105 p. (seulement a et b)

8. Ling. Tr. 7

1. Cahier ms 13 x 19 cm; avec traduction en lomongo du catéchisme de Malines - 1907; 536 questions; 80 p.
2. Idem. Titre "Catéchisme de Malines. Traduit en lonkundó en mai 1907 "93 p; (Ecriture de Dubrulle)
3. Cahier ms, 13 x 19 cm : Enseignement sur les sacrements; 26 p. lomongo. Initium : Boloi w'ánsi. Lidako já ntúkú ífé l'íboá.
4. Cahier ms, 17 x 21 cm; 57 p; 148 questions.

Titre : Katekismu cá stisinu. Katechismus het doopsel der katechumenen. Woordelijk vertaald maar niet overal letterlijk.
 (Catéchisme pour le baptême des catéchumènes. Traduction littérale, mais pas toujours).
 Lomongo avec traduction néerlandaise sous la ligne.

5. Cahier ms, 13 x 19 cm; 36 p; 288 questions.

Titre : Katakismu ea Kommunio

6. Cahier ms. 14 x 22,5 cm; 60 p. Copie de la traduction protestante de l'évangile de Marc.
 Ms probablement du père Valentinus Bogaert.

NOTES

1. Pancratius (Petrus) BROKERHOFF, (1879 - 1957); au Congo de 1910 à 1935. Il publiait plusieurs lettres très instructives dans Het Missiewerk (Westmalle 1904 - 1914) Devenu M.S.C. en 1925, il publiait régulièrement des textes de la littérature orale ou rapportait des faits et phénomènes intéressants dans les Annales de N.D. du S. Coeur (Borgerhout) entre 1927 et 1938 : 24 contributions.
2. Cf. les publications sur ce sujet de G. Hulstaert, Bulletin de l'ARSOM, 1972, 506 - 525; Aequatoria 23(1960) 121-129; Annales Aequatoria 6(1985) 206-209.

3. Aloysius De Witte, (1824 - 1960). - Au Congo comme trappiste de 1909 à 1922. Publiait plusieurs lettres importantes dans Het Missiewerk.
4. Joseph Marie VERPOORTEN (1882-1923). Au Congo de 1913 à 1923. Il publiait : Grammaire Lonkundó, Gent s.d. 94 p; et Vocabulaire Lonkundó Français; 106 p Gent s.d.
5. Mgr. E. De Boeck, Vicaire Apostolique de Nouvelle-Anvers, vicariat sous lequel ressortait la mission des Trappistes à partir de 1919.

ABREVIATIONS.

Fr: Français
Lom : lomóngo
N. : Néerlandais
GH.: Gustaaf Hulstaert.

H. VINCK
Bamanya 6 mai 1987.

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

NOUVELLES RECHERCHES SUR LES BATSWA

DE L' EQUATEUR

Hélène PAGEZY, spécialiste en anthropologie physique, effectuait des recherches sur le terrain chez les batswa et baoto ntomba, ekonda et bolia durant les années 1970-1972 et 1979-80. Pendant 10 ans déjà elle nous en livre les résultats en une vingtaine de publications.

H. PAGEZY :

- 1) Adaptation physique de femmes pygmoïdes Twa et non pygmoïdes Oto de la forêt équatoriale (Lac Tumba, Zaïre), Biométrie Humaine (Paris), 9(1974)93-111.
Première partie : Dynamométrie et tests de repos
- 2) Deuxième partie : Estimation de l'aptitude physique au travail, idem, 11(1976)26-49
- 3) Les interrelations homme-faune de la forêt du Zaïre dans L'homme et l'animal, 1er Coll. d'Ethnozoologie, Paris, (1975)63-88
- 4) Quelques aspects du travail quotidien des femmes Oto et Twa vivant en milieu forestier équatorial (lac Tumba, Zaïre) L'Anthropologie 80(1976) 465-490

et

J.HENROTTE

- 5) Aspects biométriques des isolats en Anthropologie physiologique, dans L'étude des isolats (Paris), INED, (1976) 202-220

H. PAGEZY

- 6) Morphological, Physical and Ethoecological Adaptations of Oto and Twa Women Living in the Equatorial Forest (Tumba Lake, Zaire), Journal of Human Evolution 7 (1978) 683-692
- 7) Seasonal Hunger, as Experienced by the Oto and the Twa of a Ntomba Village in the Equatorial Forest (Lake Tumba, Zaire), Ecology of Food and Nutrition 12 (1982) 139-153
- 8) Attitude of Ntomba Society Towards the Primiparous Woman and its Biological Effects, Journal of Biosociological Science 15 (1983) 421-431
- 9) Seasonal Hunger as Experienced by the Oto and the Twa women of a Ntomba village in the Equatorial Forest (Lake Tumba, Zaire), Ecology of Food and Nutrition 15 (1984) 13-17

et

R. HAUSPIE

- 10) Growth in weight of African babies, aged 0-24 months, living in a rural area at the Lake Tumba, Zaire, Annals of Tropical Paediatrics 5 (1985) 41-47

et

R. HAUSPIE

- 11) Seasonal variation in the Growth rate of Weight in African Babies, aged 0 to 1 years , Ecology of Food and Nutrition 18 (1985) 29-41

H. PAGEZY

- 12) The Food System of the Ntomba of Lake Tumba, Zaire, in Food Systems in Central and Southern Africa, (éd. J. POTTIER) School of Oriental and African Studies University of London 1985, 61-79
- 13) Anthropology of food, crossroads of biology and culture : its proper methodology from

a case study in Zaïre, in Nutrition and Anthropology, (1986) 943-945

et

R. GAUSPIE

- 14) Surveillance nutritionnelle en Afrique et recherche en Anthropologie de l'alimentation: exploitation d'un corpus de pesées de nourrissons zaïrois, Colloque INSERM 136 (1986) 75-82

H. PAGEZY

- 15) Système alimentaire et système économique des Ntomba : analyse de la situation actuelle des villageois Oto et de leurs Pygmées Twa (Lac Tumba, Zaïre), Ecologie Humaine 3 (1985) 43-59

H. PAGEZY :

- 16) Production et consommation alimentaires dans les campements de pêche de Nzalekanga (Lac Tumba, Zaïre), Bulletin et Mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris 3 (1986) 87-104

et C.M. HLADIL

et B. ROBEE

- 17) Sensibilité gustative différentielle des populations Pygmées et non Pygmées de forêt dense, de Soudaniers et d'Eskimos. en rapport avec l'environnement biochimique, C.R. Acad. Sc. Paris 303 (1986) 453-458.

SUGIA 7 (1986) 339-359.

Monsieur Michael SCHULZ qui a vécu pendant plus d'un an (1983-84) avec les Batswedes Ekonda fait part de ses expériences dans une première étude :

M. SCHULTZ, Economic Relations Between the Batua and Baoto of Bibebo Village, Bikoro Zone, Republic of Zaïre : A Preliminary Report on New Fieldwork

+ + + + +

Archiv für Völkerkunde 40(1986)

Museum für Völkerkunde, Wien.

Ce beau 40^e volume du Museum für Völkerkunde est dédié à Mme Annemarie Schwegler-Hefel, cofondatrice du périodique. Il est particulièrement intéressant pour nous : 180 des 240 pages se rapportent à l'Afrique et plus spécifiquement au Burkina Faso.

1. SCHOTT R., Töpferei bei Lyela in Burkina Faso
2. FIEDERMUTZ-LAUN A., Die Struktur des Handwerks von Sapéo, ein Dorf der Mossi-Altschicht (Burkina Faso, ehem. Obervolta)
3. LALLEMAND S., Entre excision et accouchement : Les scarifications des filles mossi du Burkina
4. LE MOAL G., Naissance et rites d'identification : Les objets sabi na frè
5. STÜSSEL A., Zur Geschichte der Nyonyose in Riziam und Ratenga, Burkina Faso
6. TROST L.F., Bemerkungen zur religiösen Organisation der Tussian (Burkina Faso)
7. ZWERNEMANN J., Stelenmasken der Nyonyose im Hamburgischen Museum für Völkerkunde
8. VOLPRECHT K., Konstanz und Variabilität Beispiel Zweier Maskentypen der Yoruba
9. SEGY L., The Universality of Artistic Quality of African Sculpture
10. KUBIK G., Hubert Kponon (1905-1982), Erfinder, Künstler und Begründer eines ethnographischen Privatmuseums in Lomé, Togo.

+ + + +

Leo FROBENIUS, Peuples et Sociétés traditionnelles du Nord-Cameroun, traduit de l'allemand par Eldridge Mohammedou (Studien zur Kulturkunde, Begründet von Leo Frobenius. Herausgegeben von Eike Haberland, 83. Band). Franz Steiner Verlag Wiesbaden GMBH Stuttgart 1987, 187 p.

L'introduction à la traduction présente un extrait

d'un autre ouvrage de l'auteur dans lequel celui-ci exprime son admiration d'un élément culturel de ces peuples : "une royauté sacrée à cycle septennal au sein de fédérations ethniques dotées de toute leur vigueur segmentaire". Cette phrase rend bien le caractère du livre et un aspect particulier des populations qu'il décrit.

A côté et au milieu de quelques grandes ethnies au Sud du Lac Tchad habitent de petites collectivités culturelles et linguistiques, de nature segmentaire, "dominées par le rythme du grand-être", vivant cette religion intensément dans la vie journalière. C'est ce que le célèbre ethnologue explorateur allemand a rencontré au Cameroun et dans les contrées limitrophes du Nigéria et du Centrafrique -directement ou par informateurs- et décrit dans cet ouvrage, dont la traduction française vient de paraître.

L'auteur présente des monographies des Tchamba, Dakka, Moundang, Lakka, Baya, Bokko-Nandji, Dourrou, Boum, Kamouri. Il décrit toute la vie, accentuant l'organisation socio-politique, soulignant le caractère homogène de leur culture, la vie religieuse, le caractère sacré de l'autorité.

+ + + + G. Hulstaert,
25-8-87.

BOGERS, Koen et alii, The Phonological Representation of Suprasegmentals, Dordrecht-Holland/Cinnaminson-U.S.A., Foris Publications, 1986, 379 p.

Comme le titre l'indique, ce volume présente principalement les problèmes de tonologie étudiés par divers spécialistes des langues d'Afrique Occidentale. Seulement cinq langues bantoues, parlées toutes en dehors de notre pays, sont à l'honneur, à côté du hongrois et d'un dialecte gaélique d'Ecosse.

Le Zaïre est donc intéressé seulement d'une manière indirecte par certains dialectes TSKS parlés au Congo, qui sont étudiés ici pour la nasalisation des voyelles.

Cependant les spécialistes zaïrois aussi pourront profiter de cette publication sur le niveau de la linguistique générale, spécialement pour les problèmes de tonologie.

+ + + + G. H.

L. VERBEEK, Filiation et usurpation. Histoire sociopolitique de la région entre Luapula et Copperbelt, M.R.A.C., Tervuren, 1987, 426 p. + cartes.

Sous ce titre évocateur d'une société matrilineaire au pouvoir décentralisé donnant facilement prise aux luttes de succession, ce livre reconstitue l'histoire des populations habitant la "Botte du Shaba", territoire qui s'avance en pointe dans la Zambie : Balala, Balamba, Baseba, Batemba, Baushi.

L'auteur ne cache pas la difficulté de pareille recherche dans le fouillis de la tradition, où il a puisé ses matériaux, y joignant cependant ce qui a pu l'aider dans les publications de divers auteurs et dans les archives administratives de l'époque coloniale. Comme l'explique clairement l'avant-propos, tout cela joint à des enquêtes patientes sur le terrain a permis de "recomposer un puzzle difficile". La qualité méthodique de la recherche se retrouve dans la composition de l'ouvrage. L'auteur a bien fait de publier le résultat, ne fût-il, comme il dit, qu'un bilan provisoire. Dans pareil domaine pourrait-il en être autrement? Que les successeurs critiquent, rectifient, complètent. Mais avec autant de persévérance méthodique. Et, surtout, même souci d'objectivité, même amour de la vérité historique, évitant un écueil d'autant plus dangereux qu'il est séduisant et contre lequel l'auteur avertit expressément.

Quelques cartes détaillées et dessinées avec minutie terminent le volume. dommage qu'on n'y trouve pas la localisation des groupements ethniques.

+ + + + G.H.

H. WEISS et B. VERHAEGEN, Les Rébellions dans l'Est du Zaïre, dans Les Cahiers du Cedef, 7-8 (1986) 187.

Douze contributions originales sur la rébellion au Zaïre entre 1964-67 sont présentées en ce volume 7-8 des Cahiers du Cedef. C'est le résultat d'un séminaire organisé au Cedef en avril 1986. Parmi les plus importantes : 1) B. VERHAEGEN, Conditions politiques et participation sociale à la rébellion au Zaïre, p.1-14; 2) G. de VILLERS, L'analyse de Carlos Moore de la mission Che Guevara au Congo, p.32-42; 3) B. VERHAEGEN, Les Simba au Soudan, p.139-179.

+ + + + H.V.

Leo FROBENIUS, Ethnographische Notizen aus den Jahren 1905 und 1906. I : Völker am Kwilu und am unteren Kasai.

Publié par Hildegard Klein, Franz Stein Verlag, Wiesbaden GMBH, Stuttgart 1985, XX, 223 pages, 555 dessins 3 cartes et 27 photos.

En avance sur son époque et contre les préjugés de ses contemporains qui considéraient les sociétés sans écriture comme des sociétés sans histoire et sans culture, Leo Frobenius fut un grand défenseur des cultures africaines. Au début il s'est heurté à une difficulté liée à l'indigence des sources écrites. En vue de combler les lacunes, il a effectué, en l'espace de 31 ans, 12 missions d'études qui lui permirent de rassembler une abondante moisson de données sur les cultures africaines et de réaliser une collecte d'objets d'art qui embellissent les collections de certaines musées d'Allemagne notamment le Musée d'Ethnographie de Hambourg (Völkerkunde Museum).

La publication des résultats de ses missions a grandement contribué à faire découvrir au monde occidental les richesses insoupçonnées des cultures africaines. Par ailleurs, son oeuvre monumentale a servi d'appui et de source inépuisable aux pères spirituels de la négritude. Dans la préface de "Leo Frobenius - Une anthologie", Léopold Senghor résume en une phrase le rôle de maître qu'a joué Frobenius : "Nul mieux que Frobenius ne révéla l'Afrique au monde et les Africains à eux-mêmes".

Le présent ouvrage est justement le fruit de son premier voyage d'études en Afrique, puis précisément au Zaïre entrepris vers la fin de 1904 et terminé en mai 1906. Frobenius a parcouru la région du Kwilu-moyen de 1904 à juillet 1905, et celle du Bas-Kasai de juillet 1905 à mai 1906.

Hildegard Klein regroupe les notes prises au cours de cette mission sous deux rubriques qui constituent les deux grandes parties du livre : "Völker am Kwilu (Populations du Kwilu) et "Völker am unteren Kasai" (Populations du Bas-Zaïre).

La première partie est consacrée aux groupes ethniques installés sur les deux côtés du Kwilu: Bajakka (Yaka), Bamballa (Mbala), Bahuangana (Hungaan), Bapindi (Pindi), Bassamba (Tsamba), Bajansi (Yansi), Badinga (Ding) et Babunda (Mbun).

Les observations réalisées auprès de ces groupes portent sur les sphères les plus diverses réparties en 13 chapitres.

Le premier chapitre nous livre des éléments sur l'origine, les migrations ainsi que sur les traits ou signes physiques distinctifs des groupes observés. Si l'emplacement desdits groupes est bien défini, leur histoire des migrations accuse des contradictions notamment la chronologie de la mise en place des groupes (p.6-7).

Quant aux traits physiques distinctifs, la couleur de la peau ne constitue pas un critère discriminant due au climat ou au type de végétation (p.8).

Dans le second chapitre traitant des soins donnés au corps (tatouages, mutilation, coiffure, parures etc...), des variantes selon les groupes sont signalées. Mais il est à regretter que les faits observés ne soient pas rapportés avec leur contexte socio-culturel et que les techniques de préparation des produits de beauté, tel que le "ngula" (p. 10) ne soient pas décrites .

Les chapitres 5 et 6, qui concernent respectivement l'agriculture, l'alimentation et les aliments interdits, la chasse et la magie de chasse etc.. sont avares de détails. Ainsi pour les activités économiques traditionnelles, l'auteur mentionne les plantes cultivées mais ne nous renseigne pas sur les techniques agricoles. Il énumère les interdits alimentaires dont quelques animaux domestiques mais aucun mot sur l'esclavage. Quant à la chasse, l'auteur nous parle plus des nkisi y associés plutôt que de de la chasse même (techniques, types et organisation).

Dans les chapitres 7 et 8 qui consistent en une description d'armes et de métiers, les notes sont de valeur inégale; les dimensions des armes (arcs et coutelas) sont indiquées, en revanche les techniques de la vanerie, de la poterie et de la forge sont sommairement décrites (p.30-33). Quant au système de croyances (mort, maladie, magie etc...), l'auteur nous renseigne sur des pratiques telles que la mise à mort des vieux par empoisonnement ou par strangulation qui sont aujourd'hui abandonnées.

Les chapitres 12-15 qui sont très petits auraient pu être insérés dans les chapitres précédents. Le ch. sur le commerce et la monnaie, ainsi que les chapitres 5,6, 7, 8, auraient pu constituer une subdivision d'un seul chapitre sur les activités économiques (voir p.e. Maes 1924, ch. III).

Les notes consignées dans la seconde partie concernent les populations du bas-Kasai : Baschensi, Bakongo (Kongo), Bateke (Teke), Wabuma (Mboma), Bamunu (Nunu), Munday,

Bansadi (Nzadi), Balori (Lwer) Banguli (Ngul), Bandinga (Ding).

Les observations sont ici limitées à quelques aspects. Chez les Baschensi, elles concernent l'organisation sociale et l'habillement; chez les Bakongo elles portent sur la forme et les dimensions des maisons. Mais les observations n'ont été faites qu'auprès des groupes de Matadi. Chez les Bateke les enquêtes ont été réalisées dans quelques villages en face de Kwamouth, à Brazzaville mais surtout à Kinshasa. Elles portent sur les soins corporels, la maison et l'équipement de cuisine, ainsi que sur le système alimentaire et l'artisanat. Chez les autres groupes les observations ne concernent que quelques aspects. Plus que dans la première partie, les subdivisions accusent ici un déséquilibre et des redites.

Les faiblesses indiquées sont liées à l'époque et au fait que les notes prises "à la volée" n'ont pas été complétées par des recherches ultérieures. Toutefois elles ne diminuent en rien la valeur de l'ouvrage. Les notes de Leo Frobenius ont le grand mérite de constituer un document ancien et précieux et l'avantage de renfermer des éléments bruts dont la valeur accroît au fil des temps.

OUVRAGES CITES

- MAES J, 1924 : Notes sur les populations des bassins du Kasai, le Lukenie et du Lac Léopold II. Annales du Musée du C.B., Misc. Vol.I, F 1
- HABERLAND E, 1973 (éd) : Leo Frobenius 1883-1973). Une anthologie. Fr. Steiner Verlag, Gmbh, Wiesbaden

KANIMBA MISAGO

Kinshasa , décembre 1987

Aequatoria

Centre de recherches culturelles africanistes

EQUATORIA est la dénomination qui à Bamanya (Mbandaka) au Zaïre regroupe une bibliothèque, des archives et un périodique. Ce nom provient de l'ancien périodique "Aequatoria" fondé en 1937 par Edmond Boelaert et Gustaaf Hulstaert. Le Centre Aequatoria, perpétuant leur œuvre, veut promouvoir la recherche scientifique dans le domaine des sciences humaines en rapport avec l'Afrique Centrale.

LA BIBLIOTHEQUE EQUATORIA

Publications en langues européennes

La bibliothèque possède actuellement 4500 livres ainsi que quelques grandes collections comme celle du Musée de Tervuren, de l'ARSON, de l'IFAN; en plus 250 titres de périodiques spécialisés (environ 3500 volumes).

Publications en langues africaines

Le Père Hulstaert a récolté durant de longues années toutes les publications en langues africaines qui lui étaient accessibles. Ainsi a-t-on pu constituer une collection d'environ 500 unités représentant 35 langues.

Archives

Les archives historiques contiennent en premier lieu l'héritage de E. Boelaert (1899-1966). Celui-ci nous a laissé non seulement ses propres écrits, mais aussi toute une collection de copies d'archives administratives de la période coloniale.

Ensuite nous avons de nombreuses notes ethnologiques de Mgr E. Van Goethem (1872-1946), de P. Verrenten (1882-1946) et des Pères Trappistes (au Congo de 1895 à 1925). Déjà une grande partie des archives personnelles du Père Hulstaert a été transférée à la bibliothèque.

On possède en outre plus de 500 cartes géographiques de la région, les plus anciennes datant du siècle passé. La partie linguistique des archives est le résultat d'enquêtes systématiques faites durant plus de 60 ans par le Père Hulstaert. Presque tous les dialectes mongo ont été enregistrés.

LES ANNALES EQUATORIA/LES ETUDES EQUATORIA

En 1937 E. Boelaert lance une série de brochures sous le titre "Aequatoria". G. Hulstaert élargit l'idée et "Aequatoria" était née. En 1962 la revue cesse de paraître. En 1980 une nouvelle équipe la relance sous le nom de "Annales Aequoria" avec le but de favoriser la recherche scientifique relative aux cultures et langues zaïroises avec une attention spéciale aux Mongo.

La revue est l'émanation de la bibliothèque qui est devenue un lieu préféré d'étude et de recherche pour étudiants et professeurs. C'est à eux que la revue veut s'ouvrir, d'abord pour les informer, ensuite pour leur donner l'occasion de s'exprimer à un niveau international et pour instaurer ainsi un dialogue des cultures à un niveau scientifique. Elle couvre un domaine assez large : linguistique africaine, anthropologie culturelle, littérature en langues bantoues, histoire, archéologie etc... Une édition annuelle de 400 pages est prévue.

Les "Études Aequoria" lancées en 1982 publient des monographies dans le même domaine.

LE "GUEST-HOUSE" D'EQUATORIA

Bamanya, à 10 Km de Mbandaka, par son atmosphère rurale, est un lieu idéal pour l'étude et le recueillement. Aequatoria y met son "guest-house" à la disposition des professeurs d'Instituts Supérieurs et d'Universités, des chercheurs zaïrois et étrangers qui veulent travailler dans notre bibliothèque ou archives, ou qui veulent prendre le Centre Aequatoria comme base de leurs recherches sur le terrain.

Vient de paraître :
ETUDES AEQUATORIA - 2

Supplément au
DICTIONNAIRE LOMONGO-FRANÇAIS
par
Gustaaf HULSTABRT
Edité avec l'aide de la Banque Commerciale Zaïroise
350 pages

Aux 1948 pages du *Dictionnaire lomongo-français*, édité en 1957 par le Musée Royal d'Afrique Centrale de Tervuren (encore disponible), viennent de s'ajouter 350 pages du *SUPPLEMENT*. Cette œuvre monumentale témoigne de l'extraordinaire richesse de la langue des môngo (Zaïre). Elle est le fruit de 60 ans de patientes et constantes recherches sur le terrain.

COMMANDES

1. Le *Dictionnaire lomongo-français* édité par Tervuren : à leur adresse :
Musée Royal de l'Afrique Centrale B-1980 TERVUREN Belgique.
Prix : selon le catalogue des Editions du Musée.
Au Zaïre ce dictionnaire est en vente au Centre Aequatoria à 1500 Z
2. Le *Supplément au Dictionnaire lomongo-français*, édité par le Centre Aequatoria de Bamanya, est en vente :
Au Zaïre : Kinshasa : Librairie St Paul, Avenue du Commerce
Mbandaka : Centre Aequatoria de Bamanya 300 Z

Hors Zaïre : Aequatoria - Europe, Te Boelaert 11
B-2200 BORGHERHOUT, Belgique
500 FB Kredietbank 407-3002321

U. S. A. : Commande à l'adresse en Belgique/ 20 dollars
Paiement : Checks should be made payable and send to :
The Missionaries of the S. Heart, 305 S. Lake St Box 207
Aurora, Illinois (with mention : for Centre Aequatoria - Zaïre)

RAPPEL

- *ETUDES AEQUATORIA - 1* : E. BOELAERT et A. DE ROP
Versions et fragments de l'épopée môngo Nsong'a Lianja
Au Zaïre : 500 Z
Hors Zaïre : 800 FB / US dollars 30 / FF 100
- Edition populaire de *Nsong'a Lianja* (3e édition) : 50 Z
au Centre Aequatoria ou les adresses mentionnées.